

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME SOIXANTE-TROISIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1784.

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

1775–1778.

RECUEIL

DES LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIERE.

A M. CHRISTIN, *avocat à Saint-Claude.*

Le 9 de janvier.

CELUI qui a l'impertinence de vivre encore dans Ferney, accablé de maladies; celui qui ne cessera 1775.
jamais de vous aimer tant qu'il respirera; celui qui s'intéresse plus que jamais aux esclaves que vous allez rendre libres; celui qui espère faire encore ses pâques une fois avec vous avant de mourir, vous embrasse très-tendrement, mon cher ami, vous et toute votre famille.

Vous savez, sans doute, que quelqu'un ayant dit, devant le roi, que M. *Turgot* n'allait jamais à la messe. M. de *Maurepas* a répliqué qu'en récompense M. l'abbé *Terrai* y allait tous les jours. *V.*

1775.

LETTRE II.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de janvier.

MON cher ange, je ſens la grandeur de vos pertes, et je ſens auſſi que, dans mon miſérable état, je ne puis être au nombre de ceux qui, par leur préſence, par leur aſſiduité et par leur zèle, ſont à portée de verſer quelque conſolation dans votre belle ame. Il eſt certain que, ſi je puis avoir au printemps un peu de force, et ſi je ſuis sûr d'être entièrement ignoré, je viendrai me jeter entre vos bras. Ne pourriez-vous point trouver quelque façon de me mettre à portée de venir vivre quelque temps pour vous ſeul, avant que je meure? Si, par exemple, M. le duc de *Praſlin* allait à Praſlin au printemps, ſi vous y alliez paſſer une quinzaine de jours, s'il voulait avoir la bonté de me donner une chambre bien chaude dans ce château que j'ai habité ſi long-temps, je viendrais vous y trouver et jouir de vos bontés et des ſiennes, ſans être tenté d'entrer dans Paris. J'abandonnerais volontiers pour vous ma colonie qui demande mes ſoins continuels du ſoir au matin. Vous feriez ma conſolation beaucoup plus que je ne ſerais la vôtre; car vous avez perdu la plupart de vos amis, et j'ai perdu les trois quarts de moi-même.

Si je ne puis vous apporter mon douloureux et triſte individu, accablé par la vieilleſſe, et n'ayant que la mort en perſpective, je vous enverrai du

moins trois ou quatre petits enfans que j'ai faits en dernier lieu pour vous amuser. J'ai grand'peur qu'ils ne me survivent pas; mais, en y travaillant, je vous avais toujours devant les yeux. Je me disais toujours: Cela pourra-t-il plaire à M. d'*Argental*? Il faut savoir à présent comment je pourrai vous faire tenir cette petite famille. N'avez-vous point, vous et M. de *Thibouville*, quelque ami contre-signant? pourrais-je envoyer trois exemplaires à M. le duc de *Praslin*? j'attends sur cela vos ordres. Vous autres gens de Paris, vous n'êtes nullement exacts en correspondance. Par exemple, M. de *Thibouville* m'avait écrit qu'il avait envoyé chez le banquier *Tourton* pour une chaîne de montre, et il se trouve aujourd'hui que c'est chez le banquier *Germani*. Pourvu qu'on sorte de chez soi à l'heure des spectacles, il semble que toutes les affaires du monde soient faites. 1775.

Je demande pardon à M. de *Thibouville* de cette observation.

Ce qui regarde mon jeune prussien est plus sérieux. Le roi de Prusse commence à sentir tout son mérite; et, en effet, les progrès que cet officier a faits chez moi dans l'art du génie et du dessin sont étonnans. J'ai senti tous les inconvéniens de purger sa contumace. J'ai prié, il y a long-temps, M. d'*Ornoi* d'abandonner la lecture de l'énorme fatras qu'il a entre les mains. Il faudrait commencer par prouver démonstrativement que ce procès abominable n'a été entamé que par une cabale contre madame de *Brou*, abbesse de Villancourt; il faudrait prouver que des témoins ont été subornés : un tel procès durerait quatre ou cinq ans, épuiserait les bourses

des plaideurs et la patience des juges, et je mourrais
1775. de décrépitude avant qu'on obtînt quelque arrêt qui
mît au moins les choſes en règle.

La réviſion des *Calas* a duré trois années; celle des *Sirven* en a duré ſept, et je ſerai mort probablement dans ſix mois.

Nous nous bornons pour le préſent à demander un ſauf-conduit pour une année. J'envoie le modèle du ſauf-conduit à madame la ducheſſe d'*Enville* et à monſieur l'ambaſſadeur de Pruſſe; ce modèle doit être préſenté et réformé. C'eſt, ce me ſemble, M. le comte de *Vergennes* qui doit le ſigner, puiſqu'il eſt adreſſé à un étranger qui eſt réputé être actuellement de ſervice à Véſel. J'ai joint à ce modèle réformable de ſauf-conduit, un petit bout de requête auſſi réformable. On pourra mettre aiſément le tout, dans la forme uſitée, au bureau des affaires étrangères.

Je vous ſupplie donc, mon très-cher ange, de voir ces papiers chez madame la ducheſſe d'*Enville*, et de nous aider de vos conſeils et de vos bons offices. Il me ſemble que ce ſauf-conduit, motivé par le deſſein apparent de venir purger ſa contumace, ne peut être refuſé, et que c'eſt preſque une choſe de droit. Je me flatte que M. le comte de *Maurepas*, perſuadé par les juſtes raiſons de madame la ducheſſe d'*Enville*, engagera M. le comte de *Vergennes* à donner le ſauf-conduit le plus favorable. Ce jeune homme aſſurément mérite mieux que cette petite grâce; mais enfin c'eſt toujours beaucoup ſi nous l'obtenons. Nous aurons du moins après cela le temps de préſenter une requête au roi, qui pourra couvrir les juges et les témoins d'un opprobre éternel, ſi cette

requête eſt aſſez intéreſſante et aſſez bien faite pour aller à la poſtérité, et pour effrayer les fanatiques à venir. 1775.

Cette affaire, mon cher ange, eſt après vous ma grande paſſion. C'eſt en me dévouant pour venger l'innocence que je veux finir ma carrière. Daignez m'aider dans le dernier de mes travaux. *V.*

LETTRE III.

A M. DIONIS DU SEJOUR,

De l'académie des ſciences, qui lui avait envoyé ſon Eſſai ſur les comètes.

A Ferney, le 18 de janvier.

MONSIEUR,

Je vous remercie, avec beaucoup de ſenſibilité et un peu de honte, de l'utile et beau préſent que vous daignez me faire. Je reſſemble aſſez à ce vieux animal de baſſe-cour à qui on donna un diamant; la pauvre bête répondit qu'il ne lui fallait qu'un grain de millet.

Autrefois, Monſieur, j'aurais pu ſuivre vos calculs; mais à quatre-vingts et un ans, accablé de maladies, je ne puis guère m'en tenir qu'à vos réſultats. Je les trouve ſi probables que je ne compte pas après vous. Je ſuis très-perſuadé qu'aucune comète ne peut prendre aucune planète en flanc. Vous décidez un grand procès; vous donnez un arrêt par lequel le

1775. genre-humain conſervera long-temps ſon héritage; reſte à ſavoir ſi l'héritage en vaut la peine.

Je ne crois pas, non plus, que nous acquérions jamais un nouveau ſatellite qui ſerait, ce me ſemble, un domeſtique fort importun, et qui troublerait furieuſement les ſervices que nous rend celui que nous avons depuis ſi long-temps.

Pour les Arcadiens qui ſe croyaient plus anciens que la lune, il me ſemble qu'ils reſſemblaient à ces rois d'Orient qui s'intitulaient *couſins du ſoleil*. Je veux croire que ces meſſieurs d'Arcadie avaient inventé la muſique, *ſoli cantare periti Arcades;* mais ces bonnes gens n'apprirent que fort tard à manger du gland, et il eſt dit qu'ils ſe nourrirent d'herbe pendant des ſiècles.

Vous en ſavez, *Newton* et vous, un peu plus que ces Arcades et que toute l'antiquité enſemble.

Je ſouhaite que *Newton* ait raiſon, quand il ſoupçonne qu'il y a des comètes qui tombent dans le ſoleil pour le nourrir, comme on jette des buches dans un feu qui pourrait s'éteindre. *Newton* croyait aux cauſes finales, j'oſe y croire comme lui; car enfin la lumière ſert à nos yeux, et nos yeux ſemblent faits pour elle. Toute la nature n'eſt que mathématique. Vous la voyez toute entière avec les yeux de l'eſprit, et moi qui ai perdu les miens, je m'en rapporte entièrement à vous.

J'ai l'honneur d'être avec l'eſtime que je vous dois, et avec une reſpectueuſe reconnaiſſance, Monſieur, votre, &c.

1775.

LETTRE IV.

A M. DE LA CROIX, *avocat*,

Qui lui avait envoyé plusieurs de ses mémoires.

A Ferney, 21 de janvier.

Il semble, Monsieur, qu'en adoucissant les maux de ma vieillesse, et en consolant ma solitude par la lecture de vos agréables ouvrages, vous ayez voulu me priver du plaisir de vous en remercier. Vous ne m'avez point donné votre adresse. Il y a plusieurs personnes à Paris qui portent votre nom, quoiqu'il n'y ait que vous qui le rendiez célèbre.

Je hasarde mes remercîmens chez votre libraire. Il a imprimé peu de mémoires aussi bien faits. Ceux pour la Rosière sont les premiers, je crois, qui aient introduit les grâces dans l'éloquence du barreau. Celui de *Delpech* me semble disputer les probabilités avec beaucoup de vraisemblance; car les hommes ne peuvent juger que par les probabilités. La certitude n'est guère faite pour eux; et voilà pourquoi j'ai toujours pensé que notre code criminel est aussi absurde que barbare. Il n'y a guère de tribunal en France qui n'ait rendu des jugemens affreux et iniques, pour avoir mal raisonné, plutôt que pour avoir eu l'intention de condamner l'innocence.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime et la reconnaissance que je vous dois, Monsieur, votre, &c.

Voltaire.

1775.

LETTRE V.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de janvier.

MON cher ange, quand vous m'aurez donné une adresse, je vous enverrai quelque chose pour vous amuser ou pour vous ennuyer. En attendant, voici le projet de la petite pancarte que nous demandons à M. de *Vergennes*. Nous ne voulons aucune autre grâce pour le présent. Nous vous supplions avec la plus vive instance de nous appuyer auprès de madame la duchesse d'*Enville*. Dites-lui, je vous en conjure, que nous n'aurions voulu implorer que ses bontés. Nous n'attendons rien que de la générosité de son cœur; mais nous n'avons pu nous empêcher de donner part de nos demandes au ministre du roi de Prusse, parce qu'il a un ordre exprès du roi son maître de solliciter en faveur de notre infortuné jeune homme. Mais c'est sur madame d'*Enville* que nous fondons toutes nos espérances; et c'est vous, mon cher ange, qui nous avez ouvert cette voie du salut. Consommez votre ouvrage; tâchez de nous faire avoir un sauf-conduit bien honorable, et qui ne soit pas dans la forme commune. Puissé-je vous amener mon très-estimable infortuné qui est, sans doute, actuellement à Vésel, comme S[t] *François-Xavier* était en deux lieux à la fois, et comme cela est très-commun parmi nous! Après cela nous verrons

à loiſir s'il eſt permis à un juge de village de ſolliciter pendant trois mois de faux témoignages pour perdre de jeunes gens de ſeize à dix-ſept ans, parce qu'ils étaient parens de madame de *Brou*, abbeſſe de Villancourt, et que cette abbeſſe n'avait pas voulu donner une penſionnaire de ſon couvent, très-riche, au fils de ce vilain juge, en mariage. 1775.

Nous verrons s'il eſt permis à ce déteſtable juge de choiſir pour aſſeſſeur un marchand de bois reconnu pour fripon, condamné comme tel par des ſentences des conſuls, qui a été autrefois procureur, et qui n'a jamais été gradué.

Nous verrons s'il eſt loyal à trois miſérables de cette eſpèce, de faire à trois enfans un procès criminel de ſix mille pages, et de finir par donner la queſtion ordinaire et extraordinaire à ces enfans, par leur arracher la langue avec des tenailles, par leur couper le poing ſur un poteau, par les jeter tout vivans dans un bûcher compoſé de deux voies de bois de compte et de deux voies de fagots à doubles liens.

Nous verrons ſi *Pâquier*, petit-fils d'un crieur du châtelet, s'eſt immortaliſé en rapportant au parlement ce procès de ſix mille pages, pendant que le premier préſident dormait.

Nous verrons ſi le *bien jugé*, qui n'a paſſé que de deux voix, n'eſt pas le plus infernalement mal jugé.

Nous aurons, je l'eſpère, des preuves évidentes de tout ce que je vous dis, et nous les mettrons ſous les yeux du roi et de l'Europe entière; mais commençons par notre ſauf-conduit. Je ne puis rien, je ne veux rien, j'abandonne tout ſans ce préalable; je veux finir par-là ma carrière. Ne croyez, ne conſultez

1775. aucun bavard d'avocat, qui vous cite *Papon* et *Loyſel*, comme ſi *Papon* et *Loyſel* avaient été des rois légiſlateurs. Ne conſultez, mon cher ange, que votre raiſon et votre cœur.

Dites, je vous en conjure, à M. de *Condorcet* tout ce qui eſt dans ma lettre.

C'eſt pour le coup que je me mets à l'ombre de vos ailes, et que j'y veux mourir.

LETTRE VI.

A M. LE CHEVALIER DE FLORIAN.

A Ferney, 22 de janvier.

Le vieux malade de Ferney remercie bien ſenſiblement M. de *Florianet*, il l'embraſſe de tout ſon cœur; il lui écrit ſur ce petit papier imperceptible pour épargner à un jeune officier, très-médiocrement payé, un port de lettre conſidérable.

M. de *Florianet* a eu bien des tantes, mais il n'en a point eu de plus aimable que celle d'aujourd'hui. Il verra, quand il ſera à Ferney, une ſœur de ſa nouvelle tante, âgée d'environ ſeize ans, et qui ſerait très-digne de commettre un inceſte avec M. de *Florianet*, ſi elle n'était pas retenue par ſon extrême pudeur. Il eſt vrai que cette pudibonde demoiſelle va rarement à la meſſe, parce qu'elle s'y ennuie, et qu'elle n'entend pas encore le latin; mais vous la corrigerez, et vous pourriez bien abandonner pour elle mademoiſelle *Dupuits* qui vous aimait ſi tendrement

et si violemment. Le nez de mademoiselle *Dupuits* ne se réforme point encore, mais ses doigts acquièrent une souplesse merveilleuse au clavecin. 1775.

Voilà tout ce que je puis vous mander de votre famille, dont j'ai l'honneur d'être un peu par ricochet. Je vous donne ma bénédiction *in quantum possum et in quantum indiges. V.*

LETTRE VII.

A M. LE BARON DE CONSTANT DE REBECQUE.

25 de janvier.

Le moribond de quatre-vingts et un ans est dans son lit, Monsieur, tout comme vous l'avez vu; mais avant de mourir, il vous enverra ce Don Pèdre qui est d'un jeune homme: vous vous en apercevrez bien à son style qui n'est pas encore formé.

J'ai eu le bonheur de voir au chevet de mon lit monsieur votre fils. Il me paraît plus formé que l'auteur de Don Pèdre; il est très-aimable et digne de vous.

Je vous remercie infiniment des deux jeunes gens condamnés à rendre un crucifix de grand chemin, pour en avoir brisé un autre; rien n'est plus juste. Vous me donnez envie de connaître M. le bailli de Rue (*). On y va un peu plus vertement chez les Velches; on inflige la peine des parricides. C'est une autre espèce de justice qui est toute divine: car

(*) M. d'*Alt*.

1775. un crucifix de bois étant DIEU, et DIEU étant notre père, il eſt clair que celui qui a caſſé la tête au crucifix, a caſſé la tête à ſon père; donc le ſupplice des parricides lui eſt dû très-légitimement.

Je mourrai en admirant cette juriſprudence, mais en vous aimant.

LETTRE VIII.

A MADAME DE SAUVIGNI.

A Ferney, 25 de janvier.

Vous ne ſauriez croire, Madame, quel plaiſir vous m'avez fait, en voulant bien m'envoyer le mémoire de M. *Gerbier*. Je m'intéreſſe à ſa gloire, et je ne vois pas comment on pourrait l'attaquer après la lecture d'un tel écrit. Il eſt ſage et vigoureux; il ne court point après l'eſprit, il ne court qu'après la vérité; il la ſaiſit avec la vraie éloquence qui n'eſt pas celle des jeux de mots. J'ai été fort aiſe de ne point trouver là le verbiage éternel du barreau. La plupart des avocats parlent toujours comme l'*Intimé*.

Je viens de recevoir, Madame, une lettre de M. le maréchal de *Richelieu*; il n'eſt pas homme à verbiage. Il a la bonté de me promettre les petits payemens que ma ſituation très-embarraſſante me forçait de lui demander. Je me trouvais tellement preſſé, que j'avais oſé vous importuner de mes miſérables affaires; j'en ſuis bien honteux: mais je me

voyais noyé, et je m'adreſſais à S[te] *Geneviève*. Je ſuis actuellement dans mon lit, pendant que M. et madame de *Florian* dînent chez votre ami M. *Tronchin*. 1775.

Madame de *Florian* eſt plus aimable que jamais. Elle ſoutient ſon état avec eſprit, avec dignité et avec grâces. *Cabanis* la dirige ; il eſt au fait des maladies des dames plus que perſonne. Elle s'eſt accoutumée à notre ſolitude philoſophique et à notre vilain climat ; rien n'a paru la dégoûter : cela eſt d'un bien bon eſprit. On voit bien par qui elle a été élevée. Elle a une ſœur de quinze à ſeize ans, dont je voudrais bien être le précepteur ; mais elle n'en a pas beſoin, et on n'élève pas les filles quand on a quatre-vingts et un ans.

J'ai vu la comédie italienne du conclave. Il n'y a ni gaieté ni eſprit ; mais c'eſt toujours beaucoup qu'on ſe moque du conclave à Rome.

Agréez toujours, Madame, le tendre reſpect du vieux malade de Ferney. *V.*

1775.

LETTRE IX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

A Ferney, 25 de janvier.

PARDON, Madame, pour *Gluck* ou pour le chevalier *Gluck*. Je croyais vous avoir mandé qu'une dame qui eſt aſſez belle, et qui a une voix approchante de celle de mademoiſelle *le Maure*, m'avait chanté un récitatif meſuré de ce réformateur, et qu'elle m'avait fait un très-grand plaiſir, quoique je ſois auſſi ſourd qu'aveugle quand les neiges viennent blanchir les Alpes et le mont Jura.

Je vous demande pardon d'avoir eu du plaiſir, et d'en avoir eu par un *Gluck*. Il ſe peut que j'aye eu tort; il ſe peut auſſi que les autres morceaux de ce *Gluck* ne ſoient pas de la même beauté. De plus, je ſens bien qu'il entre un peu de fantaiſie dans ce qu'on appelle goût en fait de muſique. J'aime encore les beaux morceaux de *Lulli*, malgré tous les *Glucks* du monde.

Mais venons, je vous en prie, à l'affaire que vous voulez bien protéger. Je me ſuis mis aux pieds de madame la ducheſſe d'*Enville;* je ne compte que ſur elle; je n'aurai d'obligation qu'à elle. Nous demandons un ſauf-conduit, et rien autre choſe; mais comme ces ſauf-conduits ſe donnent par M. de *Vergennes* aux affaires étrangères, il a fallu abſolument commencer par avoir un congé du roi de

Pruſſe,

Pruſſe, et en donner part à ſon ambaſſadeur, d'autant plus que le roi de Pruſſe lui-même a recommandé vivement mon jeune homme à ce miniſtre. 1775.

Nous attendons de la protection de madame la ducheſſe d'*Enville* que nous obtiendrons, en termes honorables, ce ſauf-conduit ſi néceſſaire; le temps fera le reſte. Ce ſera peut-être une choſe auſſi curieuſe qu'affreuſe de voir comment un petit juge de province, voulant perdre madame de *Brou* abbeſſe de Villancourt, ſuborna des faux témoins, et nomma pour juger avec lui un procureur devenu marchand de bois et de vin, condamné aux conſuls pour des friponneries.

C'eſt ce cabaretier qui condamna, lui troiſième, deux enfans innocens au ſupplice des parricides. On ne le croirait pas: vous ne m'en croirez pas vous-même, en vous feſant lire ma lettre; cependant rien n'eſt plus vrai.

Cette étrange ſentence fut confirmée au parlement de Paris, à la pluralité des voix. Il y avait ſix mille pages de procédures à lire: il fallait ce jour-là écrire aux *claſſes*, et minuter des remontrances. On ne peut pas ſonger à tout. On ſe dépêcha de dire que le marchand de bois avait *bien jugé;* et ces deux mots ſuffirent pour briſer les os de ces deux enfans, pour leur arracher la langue avec des tenailles, pour leur couper la main droite, pour jeter leur corps tout vivant dans un feu compoſé de deux voies de bois et de deux charrettes de fagots. L'un ſubit ce martyre en perſonne, l'autre en effigie: mais le temps vient où le ſang innocent crie vengeance.

Cet exécrable aſſaſſinat eſt plus horrible que celui

1775. des *Calas*: car les juges des *Calas* s'étaient trompés sur les apparences, et avaient été coupables de bonne foi; mais ceux d'Abbeville ne se trompèrent pas; ils virent leur crime et ils le commirent. Je crois vous avoir déjà dit, Madame, à peu-près ce que je vous dis aujourd'hui; mais je suis si plein que je répète.

Mon grand malheur est que je désespère de vivre assez long-temps pour venir à bout de mon entreprise; mais je l'aurai du moins mise en bon train. Les parties intéressées achèveront ce que j'ai commencé.

Pour écarter l'horreur de ces idées, je vous demande comment je pourrais m'y prendre pour vous faire tenir un chiffon qui vous ennuiera peut-être. Il est dédié à un homme que vous n'aimez point, à ce qu'on dit; c'est M. d'*Alembert*: mais vous pardonnerez sans doute à un académicien qui dédie un ouvrage à l'académie sous le nom de son secrétaire. Si vous ne l'aimez pas, vous l'estimez, et il vous le rend au centuple.

Moi je vous estime et je vous aime de toutes les forces de ce qu'on appelle mon ame. *V.*

1775.

LETTRE X.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 de janvier.

PARDONNEZ-MOI, je vous en fupplie, de vous avoir importuné fi indifcrétement; mais, en vérité, Monfeigneur, pouvais-je imaginer que les préliminaires de cette maudite affaire avec madame de *Saint-Vincent* vous coûteraient quarante mille livres? La juftice, dit-on, devait fe rendre gratis avant la renaiffance des anciens parlemens. Quel gratis que quarante mille francs d'entrée de jeu, et cela parce que l'on a voulu vous voler!

Ce n'était qu'à la dernière extrémité que j'avais recours à vos bontés, ayant mis prefque tout mon bien fur M. le duc de *Virtemberg*, fur M. le duc de *Bouillon* et fur le roi, et n'étant payé de perfonne; ayant eu l'impertinence de bâtir une efpèce de jolie petite ville, et étant accablé par les demandes continuelles de trente manufacturiers qu'il faut foutenir. Ma tête, qui n'eft pas plus groffe que rien, ne pouvait porter tous ces fardeaux, et j'étais au défefpoir, lequel défefpoir était encore augmenté par la mort du notaire *Laleu* qui, par quelques avances, m'empêchait de me jeter par la fenêtre.

J'ai bien mal pris mon temps auprès de vous, je l'avoue; mais votre indulgence me raffure.

Je vois bien de la fermentation à Paris, malgré la mufique de *Gluck*, et malgré les comédies que donne

1775. *Henri IV* au théâtre français, au théâtre italien et aux marionnettes. Vous êtes accoutumé depuis long-temps aux changemens de fcènes: mais la véritable gloire, les grands fervices rendus, et un peu de philofophie, font une bonne égide contre tous les coups de la fortune. Vous êtes actuellement comme les évêques qui fe difpenfent de la réfidence pour venir plaider à Paris. Je fuis perfuadé que, fi au lieu de dépenfer quarante mille francs, et peut-être quatre-vingts mille, pour faire condamner une catin friponne, vous lui aviez donné dix mille francs d'aumône, elle vous aurait demandé pardon à genoux et par écrit; mais il n'eft plus temps, il faut pourfuivre cette déteftable affaire qui vous coûtera plus qu'elle ne vaut.

J'aime mieux les canons de Fontenoi, les fourches de Clofter-Seven, Minorque et Gènes; ce font-là vos vrais billets au porteur.

Si vous aviez le temps de vous amufer ou de vous ennuyer, je pourrais bien vous envoyer quelque chofe dans peu de jours; ce ferait la lie de mon vin. Il vous paraîtrait peut-être plat ou aigre; et d'ailleurs je tremble toujours de prendre mal mon temps.

Agréez, je vous en conjure, mon très-tendre refpect, en quelque temps que ce puiffe être. *V.*

LETTRE XI.

1775.

A MADAME

LA DUCHESSE D'ENVILLE.

Janvier.

MADAME,

Je me jette à vos pieds cette fois-ci bien sérieusement, et je vous conjure d'achever, par votre protection de rendre la vie et l'honneur au plus innocent, au plus sage, au plus modeste et plus malheureux gentilhomme de France.

Il ne s'agit plus actuellement d'aucune formalité de loi, ni d'aucune lettre en chancellerie. Il demande au roi un sauf-conduit d'une année, comme vous le verrez par les petits papiers ci-joints. Il lui faudra en effet une année entière, au moins, pour débrouiller tout le chaos de cette abominable aventure; et le roi son maître voudra bien me le confier encore, supposé que je vive.

Ce n'est point à moi à prévoir s'il cherchera à entrer dans le service de France, ou s'il restera à celui du roi de Prusse. Tout ce que je sais, c'est qu'il est un très-bon officier et un bon ingénieur. Il est supposé résider à Vésel, et il ne peut se montrer en France qu'avec un sauf-conduit. Nous en demandons un qui soit à peu-près suivant le modèle que nous présentons.

1775. Cette petite grâce, qui ne tire à aucune conséquence, dépend entièrement du miniſtre des affaires étrangères; et je ſuis bien sûr que ce miniſtre fera tout ce que M. le comte de *Maurepas* voudra.

Daignez donc, Madame, en parler à M. de *Maurepas* quand vous le verrez. Permettez qu'on mette cette bonne action dans la liſte de celles que vous faites tous les jours, quoique cette liſte ſoit un peu longue.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond reſpect et la plus vive reconnaiſſance, Madame, &c.

LETTRE XII.

A M. LE BARON DE GOLTZ,

MINISTRE DU ROI DE PRUSSE, *à Paris.*

Janvier.

MONSIEUR,

Le roi de Pruſſe continue à honorer de ſa protection M. d'*Etallonde*, et nous comptons ſur la vôtre. Il ne nous faut actuellement qu'un ſauf-conduit à peu-près tel que nous oſons en préſenter le modèle. Une grâce ſi légère ne peut ſe refuſer, et M. d'*Etallonde* en a un beſoin eſſentiel pour aller lui-même dans ſa ville rechercher les pièces eſſentielles qui lui manquent. Elles démontreront ſon innocence et les manœuvres infernales dont on s'eſt ſervi pour faire condamner deux jeunes gentilshommes,

pleins de mérite, à des supplices plus horribles que ceux dont on punit les parricides. 1775.

Nous avons déjà six mille pages de la procédure, et cela ne suffit pas, à beaucoup près. Vous auriez gagné quatre ou cinq batailles en bien moins de temps que cet exécrable procès n'a été jugé.

Le sauf-conduit dépend de M. le comte de *Vergennes*. M. le comte de *Maurepas* a trop de grandeur d'ame et trop de bonté pour s'y opposer. Vous aurez, Monsieur, la satisfaction d'avoir conservé la vie, l'honneur et la fortune à un jeune gentilhomme digne de servir sous vous.

J'ai l'honneur d'être avec respect et reconnaissance,

Monsieur,

de votre Excellence, &c.

LETTRE XIII.

A M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

Janvier.

MONSEIGNEUR,

Je vous conjure, sans préambule, de vous joindre à madame la duchesse votre mère pour une très-bonne action. Je ne connais pas de meilleur moyen de vous plaire. Vous verrez, par un petit papier que j'ai l'honneur de lui envoyer, qu'il n'est question que de rendre l'honneur, la fortune et la vie, par cinq ou six mots, à un jeune gentilhomme plein de mérite. La chose dépend de M. de *Vergennes* qui ne refusera

1775. rien à M. le comte de *Maurepas*, et M. de *Maurepas* vous refufera encore moins.

Si l'aventure du chevalier de *la Barre* vous a fait frémir d'horreur, la protection que vous et madame la ducheffe d'*Enville* donnerez a fon ami infortuné nous fera verfer des larmes de joie.

J'ai l'honneur d'être avec un profond refpect,

Monfeigneur, &c.

LETTRE XIV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

1 de février.

C'EST bien vous, Madame, qui êtes ma patronne et ma véritable protectrice. Ma derniere volonté eft de me jeter à vos pieds; mais ce ne peut être que de mon lit à la bride de votre cheval; et il y a cent vingt-cinq lieues entre lui et moi.

J'ai l'honneur de vous envoyer, par la voie que vous m'avez indiquée, le dernier radotage de ma vieilleffe, et je vous fupplie de ne le pas lire; car, vivant ou mourant, je ne veux pas vous ennuyer. Je ne penfe plus guère, mais mes dernières penfées feront pour vous avec la plus refpectueufe et la plus tendre reconnaiffance.

Le vieux malade et radoteur de Ferney, V.

LETTRE XV.

1775.

A M. DE LALANDE.

A Ferney, 6 de février.

En tibi norma poli et divæ libramina molis;
Computus en Jovis, &c.

Voilà, Monfieur, ce que *Halley* difait à *Newton*, et ce que je vous dis.

Je reçus hier le plus beau préfent qu'on m'ait jamais fait. J'ai paffé tout un jour et prefque toute une nuit à lire le premier volume, et j'ai entamé le fecond.

C'eft, je crois, la première fois qu'on a lu tout de fuite un livre d'aftronomie. Vous avez trouvé le fecret de rendre la vérité auffi intéreffante qu'un roman.

Je vous demanderais pourtant grâce pour *Alexandre* à qui vous reprochez d'avoir été effrayé d'une éclipfe de lune, avant la bataille d'Arbelles. *Plutarque* ne lui impute pas tant de faibleffe et tant d'ignorance.

Quinte-Curce dit, au contraire, que l'armée (qui n'était pas compofée de philofophes) fut prête à fe foulever contre *Alexandre*, *jam pro feditione res erat*. Le roi fit raffurer fes foldats par les mages égyptiens qu'il avait auprès de lui, et marcha aux ennemis immédiatement après l'éclipfe.

Comment en effet le difciple d'*Ariftote* aurait-il ignoré la caufe de ce phénomène fi ordinaire, et comment *Alexandre* aurait-il connu la terreur?

1775. Après avoir demandé grâce pour ce prince, je ne vous la demanderai pas pour les pères de l'Eglise qui ont nié les antipodes ; je ne la demanderai pas pour l'ami *Pluche*, qui va toujours chercher dans la langue hébraïque (qu'il ne savait pas) les raisons des choses qui n'ont jamais existé.

J'aimerai surtout bien mieux me confirmer avec vous dans le systême démontré par *Newton*, que d'attribuer aux anciens, quels qu'ils soient, des connaissances astronomiques dont ils n'ont jamais eu que des soupçons très-vagues.

Enfin, Monsieur, je trouve dans votre livre de quoi m'instruire et me plaire à tout moment. J'ai presque oublié, en le lisant, tous les maux dont je suis accablé. Je serai bientôt privé pour jamais de ce grand spectacle du ciel qui est actuellement couvert de brouillards, du moins dans notre pays. Il fait plus beau sans doute sur les bords du Nil et sur ceux de l'Euphrate, que dans le voisinage du lac de Genève. Il y a trois mois que je suis dans mon lit; et sans vous je n'aurais renouvelé connaissance avec aucune planète.

Vous aviez daigné me promettre que vous honoreriez Ferney d'un obélisque et d'une méridienne. Je ne crois pas vivre assez pour entreprendre cet ouvrage; je me bornerai, cette année, à bâtir des granges de ce que vous appelez pizay (*) (si je ne me trompe.)

Si vous aviez un moment à vous, je vous supplierais de me dire à qui je dois m'adresser

(*) Pizay est une terre argileuse, battue entre des planches, et dont on fait des maisons dans la Bresse.

pour avoir un bon ouvrier avec lequel je ferais mon marché. 1775.

Je vous demande bien pardon de cette importunité.

Je ne ſais pas comment j'oſe vous parler des choſes terreſtres, après tout ce que je viens de lire.

Agréez, je vous prie, Monſieur, la reconnaiſſance et la reſpectueuſe eſtime de votre, &c.

Le vieux malade de Ferney.

Permettez-moi de préſenter mes reſpects à M. et à madame de *Maron* (*).

LETTRE XVI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFANT.

27 de février.

J'AI été très-mal, Madame, depuis près d'un mois. Je le ſuis encore, et je ne ſais pas trop comment je ſuis en vie. Je crois qu'il eſt arrivé la même choſe à Don Pèdre qu'à moi; cependant je vous en envoie une ſeconde édition, parce que j'apprends dans mon lit qu'il n'y a plus d'exemplaires de la première à Genève.

(*) Madame de *Maron*, baronne de Meillonnaz, qui demeure à Bourg-en-Breſſe, a fait huit tragédies de quinze à dix-huit cents vers chacune, et deux comédies en vers. M. de *Voltaire*, qui en a vu quelques-unes, leur a donné des applaudiſſemens. La modeſtie de l'auteur l'a empêché de les publier, ainſi qu'un grand nombre de lettres que M. de *Voltaire* lui avait adreſſées, et qu'elle n'a point voulu communiquer par le même motif.

1775. Tout eſt allé, je crois, à Paris. Vous recevrez probablement l'exemplaire de l'édition nouvelle, par M. d'*Ogni*.

Je vous conſeille de ne vous jamais faire lire de vers; car outre qu'on en eſt fort las, ils ſont trop difficiles à lire. Vous trouverez mieux votre compte avec de la proſe. Je vous prie même de lire une note qui ſe trouve à la fin de la Tactique dans le même recueil. Elle eſt aſſez intéreſſante pour ceux qui n'aiment pas qu'on égorge le genre-humain pour de l'argent.

Le nombre infini de maladies qui nous tuent, eſt aſſez grand; et notre vie eſt aſſez courte pour qu'on puiſſe ſe paſſer du fléau de la guerre.

Je finirai bientôt ma carrière au coin de mon feu. Etendez la vôtre, Madame, auſſi loin que vous le pourrez; jouiſſez de tous les plaiſirs que votre triſte état vous permet. Le mot de plaiſir eſt bien fort, j'aurais dû dire conſolations, et même conſolations paſſagères; car il n'en reſte rien, lorſqu'au ſortir d'un grand ſouper on ſe retrouve avec ſoi-même, et qu'on paſſe la nuit à ſe rappeler en vain ſes premiers beaux jours. Tout eſt vanité, diſait l'autre. Eh! plût à Dieu que tout ne fût que vanité! mais la plupart du temps tout eſt ſouffrance. J'en ſuis bien fâché, mais rien n'eſt plus vrai.

Ma lettre eſt un peu de *Jérémie;* j'aimerais mieux être *Anacréon*. Je vous prie de me pardonner mes lamentations, et de croire que le bon homme *Jérémie*, au milieu de ſes montagnes, vous eſt auſſi tendrement attaché que s'il avait le bonheur de vous voir tous les jours.

Le vieux malade de Ferney.

LETTRE XVII.

1775.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 de mars.

PARDON, mon cher ange; ce n'eſt pas ma faute ſi j'ai tâté un peu de l'agonie aux approches de l'équinoxe, ſelon ma louable coutume. J'ai été bien ſot quand j'ai cru être au moment où je ne vous reverrais plus. Je ne veux pas perdre l'eſpérance qui eſt toujours au fond de ma boîte de *Pandore*.

J'avais fait relier une nouvelle édition de Don Pèdre et compagnie pour M. de *Thibouville*, je ne ſais plus comment faire pour la lui envoyer. Il y a longtemps qu'elle eſt toute prête. Eſt-il poſſible qu'il n'ait pas un contre-ſeing de quelque intendant des poſtes à ſon ſervice? ces pauvres Pariſiens ne s'aviſent jamais de rien. Je prends le parti de la lui envoyer par la diligence de Lyon, empaillée comme un pâté.

Le Kain a mandé qu'il avait une vieille Eryphile de moi; c'eſt une eſquiſſe aſſez mauvaiſe de la Sémiramis. Il ſerait ridicule que ce croquis parût, et il n'eſt pas moins à craindre qu'il ne paraiſſe.

Je me flatte que mon cher ange me ſauvera de cette petite honte.

Il faut que je vous conte que j'avais envoyé un vaiſſeau dans l'Inde, avec quelques aſſociés; le tonnerre eſt tombé ſur notre vaiſſeau et a tout fracaſſé. J'ai, Dieu merci, un anti-tonnerre à Ferney dans

1775. mon jardin. Vous ſavez que cela s'appelle un conducteur; avec cette précaution on n'a rien à craindre ſur terre. C'en ſerait trop d'avoir à la fois affaire au tonnerre ſur la mer des Indes et dans mon parterre: les dévots ſe moqueraient trop de moi.

Je conſeille à *Beaumarchais* de faire jouer ſes factums, ſi ſon Barbier ne réuſſit pas.

Adieu, mon cher ange; je n'en peux plus, permettez que je vous embraſſe bien tendrement avec le peu de force qui me reſte. *V.*

LETTRE XVIII.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELLUX.

10 de mars.

J'APPRENDS, Monſieur, que vous faites à M. de *Châteaubrun* l'honneur de lui ſuccéder. S'il ne s'était pas preſſé de vous céder ſa place, je vous aurais demandé la préférence. J'ai été ſi malade, depuis près de deux mois, que j'ai cru que je le gagnerais de vîteſſe, et alors je me ferais recommandé à vos bontés. L'académie me devient plus chère que jamais.

Je ne ſais ſi vous avez reçu, Monſieur, une petite édition de cette eſquiſſe de Don Pèdre, qu'un genevois devait mettre de ma part à vos pieds. S'il ne vous l'a pas remiſe, voudriez-vous avoir la bonté de me dire comment je pourrais m'y prendre pour vous rendre cet hommage que mon état très-douloureux m'empêche de vous préſenter moi-même?

Pardonnez à ma terre épuisée si elle ne porte pas de meilleurs fruits. Rien ne serait plus propre à me rajeunir que de venir vous faire ma cour, de vous entendre à votre réception, et de partager l'honneur que vous nous faites. 1775.

S'il est vrai que la *Raison* ait passé par Paris, dans ses petits voyages, elle doit y rester pour vivre avec l'auteur de *la Félicité publique*. Ce n'est pas une médiocre consolation pour moi de voir mon opinion sur cet ouvrage si bien confirmée. M. de *Malesherbes* a dit que ce livre était digne de votre grand-père; et moi j'ai l'insolence de vous dire que votre grand-père, tout votre grand-père qu'il est, en était incapable, malgré son génie et son éloquence. Je pensai ainsi, lorsque j'ignorais que la *Félicité* venait de vous. Je n'ai jamais changé d'avis, et certainement je n'en changerai pas.

La *Raison* et la *Vérité* sa fille se recommandent à vos bontés, et moi chétif qui voudrais bien être de la famille, je me mets à vos pieds.

Le vieux malade de Ferney.

1775.

LETTRE XIX.

A M. BOURGELAT.

A Ferney, 18 de mars.

Mes maladies continuelles, Monſieur, m'ont empêché de vous remercier plutôt du mémoire utile et digne de vous, que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il y a quatre-vingts et un ans que je ſouffre et que je vois tout ſouffrir et mourir autour de moi. Tout faible que je ſuis, l'agriculture eſt toujours mon occupation. J'étais étonné qu'avant vous les bêtes à cornes ne fuſſent que du reſſort des bouchers, et que les chevaux n'euſſent pour leurs *Hippocrates*, que des maréchaux ferrans. Les vrais ſecours manquent dans les pays les plus policés. Vous avez ſeul mis fin à cet opprobre ſi pernicieux.

Les animaux, nos confrères, méritaient un peu plus de ſoin, ſurtout depuis que le Seigneur fit un pacte avec eux, immédiatement après le déluge. Nous les traitons, malgré ce pacte, avec preſque autant d'inhumanité que les Ruſſes, les Polonais et les moines de Franche-Comté traitent leurs payſans, et que les commis des fermes traitent ceux qui vont acheter une poignée de ſel ailleurs que chez eux.

Je voudrais qu'on cherchât des préſervatifs contre les maladies contagieuſes de nos beſtiaux, dans le temps qu'ils ſont en bonne ſanté, afin de les eſſayer quand ils ſont malades. On pourrait alors, ſur une centaine de bœufs attaqués, éprouver une douzaine

de

de remèdes différens, et on pourrait raisonnablement espérer que de ces remèdes il y en aurait quelques-uns qui réussiraient. 1775.

Il y a, dans le moment présent, une maladie contagieuse en Savoie, à une lieue de chez moi. Mon préservatif est de n'avoir aucune communication avec les pestiférés, de tenir mes bœufs dans la plus grande propreté, dans de vastes écuries bien aérées, et de leur donner des nourritures saines.

La dureté du climat que j'habite entre quarante lieues de montagnes glacées d'un côté, et le mont Jura de l'autre, m'a obligé de prendre pour moi-même des précautions qu'on n'a point en Sibérie. Je me prive de la communication avec l'air extérieur, pendant six mois de l'année. Je brûle des parfums dans ma maison et dans mes écuries; je me fais un climat particulier, et c'est par-là que je suis parvenu à une assez grande vieillesse, malgré le tempérament le plus faible et les assauts réitérés de la nature.

Le grand malheur des paysans est d'être imbécilles, et un autre malheur est d'être trop négligés: on ne songe à eux que quand la peste les dévaste, eux et leurs troupeaux; mais pourvu qu'il y ait de jolies filles d'opéra à Paris, tout va bien. Je vous serai très-obligé, Monsieur, de vouloir bien me continuer vos bontés, quand vous communiquerez au public des connaissances dont il pourra profiter.

1775.

LETTRE XX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 de mars.

MON cher ange, le vieux malade avertit qu'il y a un paquet d'une nouvelle édition, arrivé depuis long-temps par la diligence ou par la poste à l'adresse de M. de *Thibouville*. Il doit l'avoir reçu ou l'envoyer chercher.

Je suis bien vieux, je l'avoue ; mais j'ai plutôt fait une tragédie que des arrangemens pour la faire parvenir à Paris. Il y a quatre éditions de Don Pèdre, dont deux que je ne connais pas. Cela pourrait prouver qu'il y a encore des gens qui aiment les vers passablement faits, et que l'univers entier n'est pas uniquement asservi aux doubles croches.

Le rôle de *Léonore* plaît à toutes les dames de province, mais ces dames ne disposent pas des suffrages de Paris. *Linguet*, dans une de ses feuilles, a eu la témérité de comparer la scène de don *Pèdre* et de *Guesclin* à celle de *Sertorius* et de *Pompée ;* mais on ferait très-mal de jouer cette pièce au tripot de Paris, qu'on appelait autrefois le théâtre français. Il faudrait un *Baron* et une *le Couvreur* avec *le Kain.* Ce n'est pas là une pièce de spectacle et d'attitudes ; et vous n'avez précisément que *le Kain* dans Paris.

L'affaire de mon jeune homme me tient bien davantage au cœur. Je suis très-content de la manière dont le roi son maître en use. J'ai découvert

des chofes affreufes, infames, exécrables, qui feront dreffer les cheveux à la tête de tous ceux qui ont encore des cheveux. L'aventure des *Calas* eft une légère injuftice et une petite méprife pardonnable, en comparaifon des manœuvres infernales dont j'ai la preuve en main, et que nous ne produirons qu'avec la difcrétion la plus convenable, et une fimplicité qui n'offenfera aucun magiftrat, mais qui touchera tous les cœurs, et furtout ceux comme le vôtre. Je crois que je ne finirai que par prendre le public pour juge. Le jeune homme, qui eft une des plus fages têtes que j'aye jamais connues, fera fon mémoire lui-même. Il ne parlera point comme les avocats éloquens qui *invoquent* une loi et un témoignage, qui apportent des raifons *victorieufes*, qui parlent de l'ordre moral et politique, et de l'*ordre des avocats*, et qui l'emportent de beaucoup fur maître *Petit-Jean;* mais il convaincra tous les efprits par le récit fimple de la vérité qui a été jufqu'ici entièrement ignorée.

1775.

Adieu, mon cher ange; mon trifte état m'empêche de relire ma lettre. *V.*

1775.

LETTRE XXI.

A M. DE VAINES,

PREMIER COMMIS DES FINANCES.

A Ferney, par Lyon, 18 de mars.

Vous me faites, Monſieur, un préſent qui m'eſt bien cher. J'avais déjà le portrait de M. *Turgot ;* mais j'ai fait encadrer celui que je tiens de vos bontés, et je l'ai mis au chevet de mon lit, à cauſe des vers de M. de *la Harpe*. Non-ſeulement ces vers ſont bons, mais ils ſont vrais ; ce qui arrive fort rarement à meſſieurs les contrôleurs généraux. J'ai placé cette eſtampe vis-à-vis celle de *Jean Cauſeur*. Ce n'eſt pas que *Jean Cauſeur* vaille M. *Turgot ;* mais c'eſt qu'on l'a gravé à l'âge de cent trente ans. Quoïque je me ſois confiné au pied des Alpes, entre la Savoie et la Suiſſe, j'aime encore aſſez la France pour ſouhaiter que M. *Turgot* vive autant que *Jean Cauſeur*.

Je vous fais bien bon gré, Monſieur, de cultiver les belles-lettres qui ſont d'ordinaire l'oppoſé de votre adminiſtration. L'agriculture, dont je fais profeſſion, n'y eſt pas ſi contraire ; mais l'aridité des calculs eſt preſque toujours l'ennemie mortelle de la littérature. Heureux les eſprits bien faits qui touchent à la fois à ces deux bouts !

Je vous remercie de vos bontés. J'ai l'honneur d'être avec l'eſtime la plus reſpectueuſe, Monſieur, votre, &c. *Voltaire*.

1775.

LETTRE XXII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

25 de mars.

Vous êtes pair du royaume, monſeigneur le Maréchal; et quoique vous ayez fait le métier de *Mars* plus que celui de *Barthole*, vous devez ſavoir les lois mieux que moi, ſuppoſé qu'il y ait des lois en France, et que tout ne ſoit pas livré à la chicane et à la fantaiſie du moment.

Je conviens que votre affaire eſt déſagréable et importune, mais elle n'eſt que cela. Il faut être enragé pour feindre de n'être pas convaincu de la vérité de tout ce que votre avocat allègue. Il eſt vrai qu'il faut trop de contention d'eſprit pour démêler ces preuves. La clarté dans les affaires eſt le premier devoir auquel il faut s'attacher, en quelque genre que ce puiſſe être.

Au reſte, quelque avocat que vous euſſiez choiſi, il me paraît impoſſible qu'on rende jamais votre affaire douteuſe. Il eſt démontré qu'on vous a volé, et que pour vous voler on a été fauſſaire.

Je ne vois dans tout cela qu'un ſeul petit déſagrément, c'eſt la bonté dont madame de *Saint-Vincent* ſe vante que vous l'avez honorée en paſſant, quoiqu'elle ne ſoit ni aſſez jeune ni aſſez jolie pour mériter tant de politeſſe; mais cette condeſcendance que vous avez eue pour elle ne mérite qu'une

chanſon, et des fauſſaires voleurs méritent un peu
1775. mieux.

Je vous avouerai que tout ce procès me fait moins de peine que votre ſituation préſente ; mais vous avez de la ſageſſe et de la fermeté, vous connaiſſez les hommes, vous avez de grandes dignités, de très-beaux établiſſemens, et ſurtout de la gloire que rien ne pourra vous ôter.

Je ſuis forcé de m'occuper à préſent d'une affaire mille fois plus cruelle et plus affreuſe, qui n'a pas la même célébrité que la vôtre, parce qu'elle ne concerne pas des gentilshommes d'un rang auſſi élevé que vous ; mais elle eſt par elle-même ce que je connais de plus flétriſſant pour la France, et de plus abominable après la boucherie des chevaliers du Temple, et après la Saint-Barthelemi. Il y a des horreurs qui ſont ignorées dans Paris, où l'on ne s'occupe que de frivolités, de menſonges, de calomnies, de tracaſſeries et d'opéra comiques ; tout le reſte eſt étranger aux Pariſiens. Si on apprenait à dix heures du matin que la moitié du globe a péri, on irait à cinq heures au ſpectacle, et on arrangerait un ſouper.

Vous ſavez très-bien que les hommes ne méritent pas qu'on recherche leur ſuffrage ; cependant on a la faibleſſe de le déſirer ce ſuffrage qui n'eſt que du vent. L'eſſentiel eſt d'être bien avec ſoi-même, et de regarder le public comme des chiens qui tantôt nous mordent et tantôt nous léchent.

Je vous écris toute cette vaine morale, de mon lit où je ſuis confiné depuis long-temps. Jouiſſez du bonheur ineſtimable d'avoir conſervé votre ſanté à

soixante et dix-huit ans. Songez à tout ce que vous avez vu mourir autour de vous ; vous êtes en tout sens supérieur aux autres hommes. 1775.

Conservez-moi vos bontés pour les deux ou trois minutes que j'ai encore à vivre, c'est-à-dire à souffrir. *V.*

LETTRE XXIII.

A M. LE CHEVALIER DELISLE.

25 de mars.

VOUS m'avez écrit, Monsieur, des choses bien plaisantes. Je reçois souvent de gros paquets de livres nouveaux; je les jette dans le feu, et je lis vos lettres pour me consoler. Il me paraît que vous voyez le monde, et que vous le peignez tel qu'il est, c'est-à-dire en ridicule. Je suis bien malade; mais si vous voulez que je meure gaiement, faites-moi la grâce de m'écrire lorsque vous trouverez le genre-humain bien impertinent, et que vous aurez du loisir pour vous en moquer.

J'ai été sur le point d'aller trouver mes deux confrères *Dupré de Saint-Maur* et *Châteaubrun*. Les préparatifs de ce voyage qui n'a pas eu lieu, ne m'ont pas permis de vous écrire. J'imagine que je dois à votre lettre le petit répit que j'ai obtenu. Vous avez adouci tous mes maux. J'ai beaucoup d'obligation à monsieur l'abbé qui porte votre nom, d'avoir dit :

Choiseul est agricole, et Voltaire est fermier.

1775. il femble par ce vers que je fois le fermier de M. le duc de *Choifeul*. Plût à Dieu que je le fuffe! je lui rendrais bon compte; je ne le tromperais pas comme quelques-uns peut-être l'ont pu tromper. J'aurais le bonheur de le voir et de l'entendre. Je tiens la condition de fon fermier pour une des meilleures de ce monde, et je l'aimerais beaucoup mieux que celle de fermier général. Vous avez un fort bien fupérieur à ces deux fermes : vous êtes fon ami, et vous méritez bien de l'être.

Je vous remercie bien, Monfieur, de m'avoir envoyé le dernier mémoire de M. le comte de *Guines*. Il femble que les mémoires fignés *Tort*, foient des armes parlantes. Jamais aucun tort ne m'a paru plus évident. J'ai la vanité de croire que DIEU m'avait fait pour être avocat. Je vois que, dans toutes les affaires, il y a un centre, un point principal contre lequel toutes les chicanes doivent échouer. C'eft fur ce principe que j'ofai me mêler des procès criminels, affreux et abfurdes, intentés contre les *Calas*, les *Sirven*, *Montbailli*, contre M. de *Morangiès*.

Je tiens la caufe de M. le maréchal de *Richelieu* pour infaillible, par le même principe. Je crois même qu'il eft impoffible à fes ennemis de penfer autrement. Je fuis perfuadé que, fi les juges fe trompent fi fouvent, c'eft que les formes ne leur permettent guère de pefer les probabilités. Ils oppofent une loi équivoque à une autre loi équivoque, tandis qu'il faudrait oppofer raifon à raifon, et vraifemblance à vraifemblance. Tout procès eft un problème, il faut avoir l'efprit un peu géométrique pour le réfoudre.

La mort eft un problème auffi, je le réfoudrai

bientôt; mais il m'eſt démontré qu'en attendant je vous ſerai attaché, Monſieur, avec la plus vive reconnaiſſance. 1775.

Vous m'en avez écrit de bonnes; mais vous qui parlez, avez-vous lu le livre de *Necker* (*)? et ſi vous l'avez lu, l'avez-vous entendu tout courant?

LETTRE XXIV.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

30 de mars.

J'AI pu vous dire, Madame, *j'ai été très-mal, je le ſuis encore.*

1°. Parce que la choſe eſt vraie.

2°. Parce que l'expreſſion eſt très-conforme, autant qu'il m'en ſouvient, à nos déciſions académiques. Ce *le* ſignifie évidemment, je ſuis très-mal encore. Ce *le* ſignifie toujours la choſe dont on vient de parler. C'eſt comme quand on vous dit: Etes-vous enrhumées, Meſdames? elles doivent répondre: Nous le ſommes ou nous ne le ſommes pas. Il ſerait ridicule qu'elles répondiſſent: Nous les ſommes ou nous ne les ſommes pas.

Ce *le* eſt neutre en cette occaſion, comme diſent les doctes. Il n'en eſt pas de même quand on vous demande: Etes-vous les perſonnes que je vis hier à la comédie du Barbier de Séville, dans la première

(*) Contre la liberté du commerce des blés.

1775. loge? vous devez répondre alors : Nous les ſommes; parce que vous devez indiquer ces perſonnes dont on vous parle.

Etes-vous chrétienne? je le ſuis. Etes-vous la juive qui fut menée hier à l'inquiſition? je la ſuis. La raiſon en eſt évidente. Etes-vous chrétienne? je ſuis cela. Etes-vous la juive d'hier, &c.? je ſuis elle.

Voilà bien du pédantiſme, Madame; mais vous me l'avez demandé: et vous ferez de moi tout ce que vous voudrez, excepté de me faire venir à Paris. Mon imagination m'y promène quelquefois, parce que vous y êtes; mais la raiſon me dit que je dois achever ma vie à Ferney. Il faut ſe cacher au monde, quand on a perdu la moitié de ſon corps et de ſon ame, et laiſſer la place à la jeuneſſe. Il y a et il y aura toujours à Paris beaucoup de jeunes gens qui font et qui feront très-joliment des vers; mais ce n'eſt pas aſſez de les faire bons, il leur faut un je ne ſais quoi qui force à les retenir par cœur, ou à les relire malgré qu'on en ait, ſans quoi cent mille bons vers ſont de la peine perdue.

Je ſuis indigné, depuis quelques années, de la proſe de Paris, et ſurtout de la proſe des avocats qui parlent preſque tous comme maître *Petit-Jean*. Les factums contre M. de *Guines* et contre M. de *Richelieu* m'ont paru le comble de l'abſurdité. Celui de M. de *Richelieu* était un peu ennuyeux, mais au moins il était fort raiſonnable.

J'eſpère que, quand mon jeune homme ſera obligé d'en faire un, il pourra être aſſez intéreſſant; mais probablement cette pièce de théâtre ne ſe jouera pas ſitôt.

Adieu, Madame; diſſipez-vous, ſoupez; mais ſurtout digérez, dormez, vivez avec le monde dont vous ferez toujours le charme. Daignez me conſerver toujours un peu d'amitié, cela conſole à cent lieues. *V.* 1775.

LETTRE XXV.

A M. DE LA HARPE.

31 de mars.

Je ne croyais pas, mon cher ſucceſſeur, que du *Belloi* fût mourant, lorſque je l'ai preſque aſſocié avec vous; mais je crois avoir bien fait ſentir la prodigieuſe différence que je mets entre vous et lui. C'eſt l'impératrice de Ruſſie qui me mandait que, de tous les auteurs français de ce temps-ci, vous étiez preſque le ſeul qu'elle entendît couramment; et qu'il y avait deux langues en France, dont l'une était la vôtre, et l'autre était celle du galimatias. Vous voyez bien qu'à la longue le vrai mérite perce, et que le galimatias tombe.

Vous voilà, à la fin, à votre place, malgré la canaille des *Fréron*, des *Clément* et des *Sabatier*. Vous avez de la gloire et un commencement de fortune. On dira de vous comme à *Tibulle* :

Gratia, fama, valetudo contingit abundè,
Et mundus victus, non deficiente crumenâ.

Connaiſſez-vous M. de *Vaines*, premier commis ou chef des bureaux de celui qui penſe et qui permet qu'on penſe? Pourriez-vous m'envoyer par

1775. lui Menzicof, afin que je ne meure pas sans avoir eu cette consolation ? Je vous avertis que mon heure arrive, et que quand même je serais à l'agonie, je sentirai le mérite de la pièce tout aussi bien que la famille royale. Soyez très-sûr que vous ne risquez rien, qu'on vous la renverra sans tarder et sans abuser de la confidence. C'est une bonne action que vous devez faire ; il faut avoir pitié des mourans.

Je sais bien qu'il n'y a d'acteurs à la comédie que *le Kain ;* mais je sais bien aussi que, si vous faites des vers comme *Racine*, vous déclamez comme lui. Je me souviendrai toujours du *le voici*, et de la façon dont vous récitâtes tout le reste.

Pour *Corneille*, il récitait ses vers comme il les fesait : tantôt ampoulé, tantôt à faire rire.

Vous formerez des acteurs et des actrices ; c'est un point important pour le parterre : cela subjugue.

Le chiffon dont vous me parlez, intitulé Don Pèdre, n'a jamais été fait pour être joué. Il était fait pour une centaine de vers qu'on a retranchés, et pour certaines gens un peu dangereux dont on parlait avec une liberté helvétique. Ce changement gâte tout, énerve tout ; et il n'y a pas grand mal. Il y en aurait eu beaucoup si on n'avait pas été obligé, à quatre-vingts et un ans, de sacrifier à cette sotte vertu qu'on appelle prudence : le vieillard a mis un bâillon à l'homme de vingt ans.

Allons, courage, mon cher ami ; vous êtes dans la force de votre génie. Je vous dirai toujours :

Macte animo, generose puer ; sic itur ad astra.

Je n'en peux plus, mais vous me ranimez. *V.*

LETTRE XXVI. 1775.

A M. PARMENTIER.

A Ferney, le 1 d'avril.

J'AI reçu, Monfieur, les deux excellens mémoires que vous avez bien voulu m'envoyer, l'un fur les pommes de terre, défiré du gouvernement, l'autre fur les végétaux nourriffans, couronné par l'académie de Befançon. Si j'ai tardé un peu à vous remercier, c'eft que je ne mangerai plus de pommes de terre dont j'ai fait du pain très-favoureux, mêlé avec moitié de farine de froment, et dont j'ai fait manger à mes agriculteurs dans un temps de difette, avec le plus grand fuccès. Mais quatre-vingts et un ans furchargés de maladies, ne me permettent pas d'être bien exact à répondre; je n'en fuis pas moins fenfible à votre mérite, à l'utilité de vos recherches et au plaifir que vous m'avez fait.

J'ai l'honneur d'être avec tous les fentimens que je vous dois, Monfieur, &c.

1775.

LETTRE XXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 d'avril.

Mon cher ange, je commence par vous envoyer une lettre de madame de *Luchet*, qui vous mettra bien mieux au fait de vos dix mille livres que je ne pourrais faire.

Vous verrez enſuite comme la calomnie me pourſuit juſqu'au dernier de mes jours.

Il y a donc des gens aſſez barbares pour avoir dit que je me porte bien! Je ſuis à peu-près comme cette madame de *Moncu*, qui écrivait : *Moncu eſt un aſſez vilain trou, mais on ſe divertit quelquefois dans le voiſinage*.

Il eſt vrai que M. de *Florian*, qui a une charmante petite maiſon dans Ferney, donna il y a quelque temps un grand ſouper à madame de *Luchet*, où elle joua une ou deux ſcènes de proverbes ; mais aſſurément je n'y étais pas. Je ne mange plus avec perſonne; je ne ſors de ma chambre que quand il y a un rayon de ſoleil. J'attends doucement la mort, et je remercie, comme *Epictète*, l'Etre des êtres de m'avoir fait jouir pendant quatre-vingts et un ans, du beau ſpectacle de la nature. J'ai abandonné totalement Don Pèdre et du Gueſclin. Je n'avais jamais fait cette tragédie pour être jouée, mais ſeulement pour y fourrer ſoixante ou quatre-vingts vers que j'ai enſuite très-prudemment retranchés. Il me ſuffit que ce petit ouvrage ne ſoit pas mépriſé par les gens qui penſent.

A l'égard de notre jeune homme pour qui vous avez tant de bonté, je voudrais ſeulement que vous puſſiez aller lire chez M. de *Beaumont* la conſultation que M. d'*Ornoi* a dû lui remettre. Il n'y a pas pour une demi-heure de lecture. Vous y verrez des horreurs et des bêtiſes des prétendus juges d'Abbeville, toutes prouvées légalement, papier ſur table; toutes pires que les abominations du jugement des *Calas* et des *Sirven*, et dont on s'eſt bien donné de garde de laiſſer échapper un mot dans la procédure, qui non-ſeulement eſt nulle, mais qui eſt très-puniſſable. Nous ne voulons ſur cela que le ſentiment des avocats de Paris, auquel nous joindrons celui des juriſconſultes de l'Europe, depuis Moſcou juſqu'à Milan : cela nous ſuffira. Nous ne voulons ni eſter à droit, ni demander grâce. Nous avons obtenu la dignité d'aide de camp d'un roi qui eſt le premier général de l'Europe, et le poſte de ſon ingénieur. Il ne convient pas à un homme de cet état de s'avilir pour obtenir en France le droit de jouir un jour d'une légitime de cadet de Normandie, qui ne vaut pas la peine qu'on y penſe. Je vous réponds qu'il ne manquera point; mais la conſultation des avocats nous eſt abſolument néceſſaire.

1775.

Echauffez ſur cela, je vous en prie, M. d'*Ornoi* et M. de *Beaumont;* qu'ils écrivent ſeulement au bas de notre mémoire que, les choſes ſuppoſées comme nous les avançons, la procédure eſt nulle, et que nous ſommes en droit de demander la réviſion. Je vais écrire à mon petit gros neveu.

Je vous embraſſe, mon cher ange, avec l'amitié la plus reſpectueuſe, la plus tendre et la plus vieille. *V.*

1775. LETTRE XXVIII.

A M. LAUS DE BOISSI,

Qui lui avait envoyé une ſeconde édition de ſa critique des Trois ſiècles.

A Ferney, 14 d'avril.

Je vous dois, Monſieur, des éloges et des remercîmens, et je me ſerais acquitté de ces deux devoirs plutôt que je ne fais, ſi une maladie très-dangereuſe que ma nièce a eſſuyée, pendant un mois entier, dans notre hermitage, n'avait pas demandé tous mes ſoins et tout mon temps. Je ſens vivement tout ce que je vous dois. La vieilleſſe peut ôter les talens, mais elle laiſſe au cœur la ſenſibilité.

Je crois que vous avez rendu ſervice à tous les honnêtes gens, en feſant connaître un mal-honnête homme qui s'eſt fait ſecrétaire d'une cabale infame d'hypocrites, et qui, après avoir commenté *Spinoſa*, eſt devenu valet de prêtre pour de l'argent. Votre ouvrage eſt celui de la vertu qui écraſe la friponnerie.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Voltaire.

LETTRE

LETTRE XXIX.

1775.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 d'avril.

MON cher ange, je reçois votre lettre du 10 d'avril. Madame de *Luchet* n'eſt plus que garde-malade : vous l'avez vue marquiſe très-plaiſante et très-amuſante ; mais les mines de ſon mari ont un peu alongé la ſienne. Ce mari eſt, à la vérité, un homme de condition, plus marquis que le marquis de .....; mais il a bien plus mal fait ſes affaires que ...... Il eſt actuellement à Chambéry, et ni lui ni ſa femme ne m'ont pleinement inſtruit de leur déſaſtre. Il y a dans toutes les confeſſions un péché qu'on n'avoue pas.

J'avais cru long-temps que la maladie de madame *Denis* n'était qu'un rhume ordinaire ; nous n'avons été détrompés que depuis le premier jour d'avril. La maladie a été depuis ce temps-là très-ſérieuſe et très-inquiétante juſqu'au 16. Je ne commence à être un peu raſſuré que d'aujourd'hui ; nous avons été dans des tranſes continuelles. Malheureuſement je ne ſuis bon à rien avec mes quatre-vingts et un ans et ma conſtitution déplorable ; je ne ſuis qu'un vieux malade qui en garde un autre, et qui s'acquitte fort mal de cette fonction. Jugez ſi je ſuis en état de courir après une ſoixantaine de vers épars dans une vieille copie miſe dès long-temps au rebut et à moitié brûlée ; *altri tempi, altre cure*. La tête me tourne, mon cher ange, de l'affaire de notre jeune homme ;

1775. il eſt plus ſage que moi ; il eſt tranquille ſur ſon ſort, et moi je m'en meurs.

Il y a peut-être quelque légère différence entre ſon mémoire et l'extrait de M. d'*Ornoi*. Je lui mande qu'il peut aiſément corriger ces petites erreurs en deux traits de plume ; mais nous ne fondons point du tout notre conſultation ſur des interrogatoires faits par des ſcélérats à des enfans intimidés. Nous la fondons principalement ſur l'illégalité puniſſable avec laquelle un procureur marchand de cochons, ſoi-diſant avocat, et déclaré non admiſſible en cette qualité par un acte juridique de tous les avocats du ſiége, a oſé ſe porter pour juge dans une affaire criminelle, et verſer le ſang innocent de la manière la plus barbare. Voilà notre grief, ou plutôt le crime que nous dénonçons, et dont nous n'avons que trop de preuves. Pourquoi s'attacher à des minuties, quand il s'agit d'un objet auſſi important ?

Ce fait ne ſe trouve certainement pas dans l'énorme procédure dont M. d'*Ornoi* a bien voulu faire l'extrait. Il a lu cet extrait à monſieur le garde des ſceaux ; mais il ne lui a point parlé du ſeul objet principal dont il s'agit ; et voilà ce qui arrive dans preſque toutes les affaires.

Nous venons de découvrir un mémoire fait en 1766, pour trois co-accuſés dans cet infame procès criminel ; mémoire qui ne fut malheureuſement imprimé avec la conſultation des avocats que quelque temps après l'arrêt du parlement. La conſultation eſt ſignée par huit avocats, *Cellier*, d'*Outremont*, *Muyart de Vouglans*, *Gerbier*, *Timbergue*, *Benoît*, *Turpin*, *Linguet*.

Les moyens de nullité font très-bien difcutés dans le mémoire et dans la confultation. C'eft dans ce mémoire, pages 16 et 17, qu'il eft dit expreffément *que la compagnie des avocats d'Abbeville s'eft oppofée par un acte juridique à la réception* de notre prétendu avocat, prétendu juge, réellement procureur, et marchand de cochons et de bœufs. 1775.

C'eft là qu'il eft dit que des fentences des confuls d'Abbeville enjoignent à ce procureur marchand, à ce juge auffi infame que barbare, de produire fes livres de comptes.

Y a-t-il rien de plus monftrueux, mon cher ange? y a-t-il rien qui doive plus exciter l'indignation du roi et de fon garde des fceaux? faut-il chercher d'autres preuves de l'injuftice la plus horrible, et d'un affaffinat plus prémédité? pourquoi n'en a-t-on pas parlé à M. de *Mirome/nil*? hélas! c'était la feule chofe qu'il lui fallait dire. N'eft-il pas palpable que ce miférable marchand de beftiaux n'avait été choifi pour affaffiner juridiquement d'*Etallonde* et *la Barre*, que par la vengeance du confeiller nommé *Saucourt*, qui voulait perdre, à quelque prix que ce fût, des enfans innocens, et fe venger fur eux de trois procès que les pères de ces enfans et madame *Faydeau de Brou* lui avaient fait perdre?

Ce fang innocent crie, mon cher ange; et moi je crie auffi, et je crierai jufqu'à ma mort. Je crie à vous: je vous dis, vous êtes ami de MM. *Target* et de *Beaumont*; parlez-leur, je vous en conjure. Je fuis outré, je fuis défefpéré. Quoi! le fage et brave d'*Etallonde* ne pourra pas trouver en 1775 un avocat, tandis que des enfans accufés des mêmes chofes que

1775. lui en ont trouvé huit en 1766 ? Cela eſt affreux, cela eſt incompréhenſible. Il n'y a donc plus ni raiſon ni humanité dans le monde.

Au nom de cette humanité qui eſt dans votre cœur, parlez à M. *Target*, dites-lui tout ce que je vous dis. Je vous répète que nous ne voulons point de lettres de grâce ; que grâce, de quelque manière qu'elle ſoit tournée, ſuppoſe crime, et que nous n'en avons point commis. De plus, grâce exige qu'on la faſſe entériner à genoux, et c'eſt ce que nous ne ferons jamais. Il n'y a ni l'ombre de la juſtice, ni de la pitié, ni de la raiſon dans tout ce qu'on m'a écrit ſur cette aventure exécrable.

Comment voulez-vous, mon cher ange, que dans l'effervefcence où eſt l'intérieur de ma pauvre vieille machine, je vous parle à préſent de l'édition in-4° du *Corneille*? Il y a ſans doute beaucoup de choſes nouvelles dans les notes ; mais ces choſes-là, vous les ſavez mieux que moi. Vous ſavez combien les froids raiſonnemens alambiqués, écrits en ſtyle bourgeois, ſont impertinens dans une tragédie ; que le bourſouflé eſt encore plus condamnable, que l'impropriété continuelle des expreſſions eſt ridicule, &c. J'ai fait ſentir tous ces défauts dans la nouvelle édition, et j'ai dû le faire ; j'ai dû n'avoir aucune condeſcendance pour le mauvais goût et pour la mauvaiſe foi de ceux qui m'avaient fait des reproches trop injuſtes. J'ai dit enfin la vérité dans toute ſon étendue, comme elle doit toujours être dite. De *Tournes* et *Panckoucke* qui ont fait cette édition, ne m'en ont donné qu'un ſeul exemplaire ; ſi j'en avais deux, il y a long-temps que vous auriez le vôtre.

Je ne puis, mon cher ange, finir ma lettre, sans vous dire un mot sur l'homme dont j'avais pris le parti (*), et dont vous me parlez. M. de *Malesherbes*, qui est assurément une belle ame, m'a mandé que c'était ce même homme qui avait déterminé l'arrêt funeste dont l'Europe a eu tant d'horreur; que sans lui les voix auraient été partagées. Je me tais, et je me tairai sur cet homme; mais cette nouvelle a achevé de m'accabler. Je me jette entre vos bras. *V.* 1775.

LETTRE XXX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

19 d'avril.

Vous me donnez donc, Madame, une charge de médecin consultant dans votre maison. J'en suis bien indigne: je ne suis que le compagnon de vos misères, et compagnon d'ignorance de tous les autres médecins. Si vous aviez un livre difficile à trouver, qui est intitulé Questions sur l'encyclopédie, je vous prierais de vous faire lire l'article *Médecine* qui est assez drôle, mais qui paraît bien approchant de la vérité.

Je suis de l'avis d'un médecin anglais qui disait à la duchesse de *Marlboroug*: Madame, ou soyez bien sobre, ou faites beaucoup d'exercice, ou prenez

(*) M. *Pasquier*.

1775. fouvent de petites purges domeftiques, ou vous ferez bien malade.

J'ai fuivi les principes de ce médecin, et je ne m'en fuis pas mieux porté; cependant, vous et moi, nous avons vécu affez honnêtement, en prévenant les maladies par un peu de caffe. Je fais monder la mienne, et je la fais un peu cuire. Elle fait beaucoup plus d'effet, lorfqu'elle n'eft pas cuite, et qu'elle eft fraîchement mondée. Ma dofe eft d'ordinaire de deux ou trois petites cuillerées à café; et on peut en prendre deux fois par femaine, fans trop accoutumer fon eftomac à cette purge domeftique.

Quelquefois auffi je fais des infidélités à la caffe en faveur de la rhubarbe: car je fais grand cas de tous ces petits remèdes qu'on nomme minoratifs, dont nous fommes redevables aux Arabes de qui nous tenons notre médecine et nos almanachs. Vous favez peut-être que, pendant plus de cinq cents ans, nos fouverains n'eurent que des médecins arabes ou juifs; mais il fallait que le fou du roi fût chrétien.

Je reviens à la purge domeftique, tantôt caffe, tantôt rhubarbe; et je dis hardiment que ce font des fruits dont la terre n'eft pas couverte en vain, qu'ils fervent à la fois de nourriture et de remèdes; et qu'il faut bénir DIEU de nous avoir donné ces fecours dans le plus déteftable des mondes poffibles.

Je vous dis encore que nous ne devons pas tant nous dépiter d'être un peu conftipés, que c'eft ce qui m'a fait vivre quatre-vingts et un ans, et que c'eft ce qui vous fera vivre beaucoup plus long-temps. On fouffre un peu quelquefois, je l'avoue; mais, en général, c'eft notre loi de fouffrir de manière ou

d'autre. Je m'acquitte parfaitement de ce devoir ; et, tout réfigné que je fuis, je me donne actuellement au diable dans mon lit, pendant que madame *Denis* eft dans le fien, depuis quarante jours, avec la fièvre et une fluxion de poitrine. Je fuis prêt d'ailleurs à vous figner tout ce que vous me dites, excepté la trop bonne opinion que vous voulez bien avoir de votre vieux confrère en maladies. 1775.

Il y a long-temps que j'ai eu le bonheur de paffer quinze jours avec M. *Turgot*. Je ne fais ce qu'on lui permettra de faire; mais je fais que je fais plus de cas de fon efprit que de celui de *Jean-Baptifte Colbert* et de *Maximilien de Rofni*. Je ne crains pour lui que deux chofes, les financiers et la goutte. Ce font deux terribles fortes d'ennemis ; il n'y a que les moines qui foient plus dangereux.

Je vous quitte pour aller au chevet du lit de ma malade.

Supportez la vie, Madame, et confervez-moi vos bontés.

A propos, Madame, ou hors de propos, auriez-vous entendu parler d'une lettre en vers d'un prétendu chevalier de *Morton* à M. le comte de *Treffan*, qu'il a eu la faibleffe de faire imprimer avec fa réponfe, le tout orné de notes inftructives ? Ce *Morton* dit que

.... Les hommes font d'étranges machines,
Quand fiers des feux folets d'un inftinct perverti,
Ils vont perfécutans l'écrivain fans parti,
Qui veut de leur raifon réparer les ruines.

Enfuite il dit que M. de *Treffan* rendait plus piquans les foupers d'*Epicure*, *Staniflas*, père de la

1775. feue reine, *Stanislas* ferait certainement bien étonné de s'entendre nommer *Epicure*, lui qui ne donna jamais à fouper. Prefque tous les vers de cette belle épître font dans ce goût. Et voilà ce que M. de *Treffan*, de plufieurs académies, a cru être de moi: voilà à quoi il a répondu par une épître en vers: voilà ce qu'il dit avoir été extrêmement approuvé par MM. d'*A* ... *C*.... et *M*....

J'ai eu beau lui écrire que M. le chevalier de *Morton* était un déteftable poëte, il n'en démord point. Il me dit que je fuis trop modefte. Il fait courir dans Paris cet imprimé, d'ailleurs très-dangereux, dans lequel on met fur la même ligne *Numa* et le roi de Pruffe, *Montagne* et *Vanini*, *Socrate* et l'*Aretin*.

Il y a quelques vers heureux, jetés au hafard dans ce mauvais ouvrage fait aux petites maifons, et furtout des vers très-hardis, qui paffent à la faveur de leur témérité. M. de *Treffan* diftribue à fes amis la demande et la réponfe. Que voulez-vous que je dife? La rage d'imprimer fes vers eft une étrange chofe; mais ce n'eft pas à moi de la condamner. J'ai paffé ma vie à tomber dans cette faute, et je fuis puni par où je fuis coupable.

Mais, bon Dieu! que le bon goût eft rare!

LETTRE XXXI.

1775.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 de mai.

MON cher ange, vous avez raiſon, et vous êtes très-aimable dans tout ce que vous me dites le 22 d'avril 1775; *contrà ſic argumentor.*

Madame *Denis* eſt auſſi ſenſible qu'elle doit l'être à vos bontés. Elle ſe porte mieux; mais la convaleſcence ſera difficile et longue: ce n'eſt pas un grand malheur, quand on a été ſi dangereuſement malade.

Madame de *Luchet* ne peut rien vous écrire touchant ſes affaires et les vôtres, par la raiſon qu'elle n'y entend rien. Elle n'a jamais ſongé, et ne ſongera qu'à rire. Son pauvre mari cherche de l'or. Mais toujours rire, comme le veut ſa femme, ou s'enrichir dans des mines, comme le croit le mari; c'eſt la pierre philoſophale, et cela ne ſe trouve point.

Il me paraît auſſi difficile d'arranger les affaires de notre jeune officier que d'enrichir M. de *Luchet.* Perſonne ne s'entend, perſonne n'agit de concert dans cette cruelle affaire. Tout ce que je puis vous dire, c'eſt que le jeune homme ne peut rien accepter, rien faire, ſans les ordres précis de ſon maître. Il nous paraît qu'on veut nous ſervir malgré nous, et d'une manière qui ne peut nous convenir. On ne veut pas nous entendre, et nous ne pouvons pas tout dire. Pour moi, je ne dois point paraître; vous

1775. connaiſſez ma poſition, et vous ſentez bien que je ne dois agir à découvert qu'auprès de celui qui peut ſeul bien réparer les malheurs de notre jeune homme, et qui devrait déjà l'avoir fait, quand ce ne ferait que pour couvrir d'opprobre les ſcélérats ſur leſquels il penſe comme vous et moi. Enfin je ne vous dis rien ſur cette affaire, parce que j'aurais trop à vous dire.

En voici une autre très-déſagréable, qui ſeule ſuffirait pour m'empêcher de me montrer dans l'affaire du jeune homme. Un de nos philoſophes, exceſſivement imprudent, quoiqu'il n'en ait pas l'air, et qui fait des vers, quoique ce ne ſoit pas ſon métier, s'aviſe d'écrire à M. de *Treſſan* une épître ſous le nom du chevalier de *Morton*, et me fait parler dans cette épître comme ſi c'était moi qui l'écrivais. Il me fait dire les choſes les plus hardies, les plus déplacées et les plus dangereuſes. M. de *Treſſan* a la ſimplicité de me croire l'auteur de cette rapſodie, dans laquelle il eſt très-ridiculement loué. Il me répond du même ſtyle; il fait imprimer ces ſottiſes. C'eſt une étrange conduite pour un lieutenant général des armées, âgé de ſoixante et douze ans. L'auteur de la lettre du chevalier de *Morton* eſt certainement le plus coupable. C'eſt un homme très-bien intentionné pour la bonne cauſe; mais il la ſert bien mal en croyant lui faire du bien.

J'ignore ſi cette ſottiſe a fait quelque bruit à Paris. M. de *Treſſan*, à qui j'ai lavé la tête d'importance, m'a mandé qu'il en a fait parler à monſieur le garde des ſceaux; mais en feſant parler, on aura fait dire encore quelques nouvelles impertinences.

Je ne fais plus que faire ni que dire à tout cela ; il faudrait que je vinsse prendre de vos leçons huit ou dix jours à Paris ; mais ni l'état de madame *Denis*, ni le mien, ni mes forces, ni mes chagrins ne me permettent cette consolation. Je ne goûte que celle d'être encore aimé de vous à cent lieues ; mais faudra-t-il donc que je meure sans vous avoir embrassé ?

1775.

LETTRE XXXII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

5 de mai.

RACLE arrive, Madame ; c'est à vous qu'il doit tout. Vous n'avez jamais eu qu'une passion véritable, celle de faire du bien ; tout le reste n'a été que passades. Si vous aviez été à Dijon, vous auriez prévenu l'émeute criminelle qui a été excitée sous main par les ennemis de M. *Turgot*.

Si vous venez sur les lisières de notre Bourgogne, vous rendrez la vie à madame *Denis* et à moi. Elle est encore bien malade ; mais pour moi je suis incurable, et je n'attends que la mort, après quatre-vingts ans de souffrances, et soixante ans de persécution. Vous trouveriez l'oncle et la nièce chacun dans un coin de son hôpital ; père *Adam* dans son grenier, uniquement occupé de son déjeûner, de son dîner et de son souper ; ce brave jeune homme pour qui vous avez daigné vous intéresser, soutenant son

1775. malheur avec une patience héroïque ; madame de *Luchet*, qui était venue ici pour deux jours, et qui est établie intendante de l'hôpital depuis deux mois; son mari, qu'elle fait venir, et qui ne trouvera pas plus d'or dans Ferney qu'il n'en a trouvé dans toutes les mines qu'il a fouillées. Notre maison est un lazaret. Il n'y a que vous qui puissiez la rendre supportable; mais nous n'osons nous flatter que vous veniez embellir le séjour de la souffrance et de la tristesse. J'éprouve toutes les calamités attachées à la décrépitude. Je ne puis ni manger avec personne, ni même parler. Si vous me ressuscitiez, ce serait le plus grand de vos miracles.

Vous avez vu bien des changemens dans votre capitale; ils se sont étendus jusqu'à nos déserts.

Notre héros, dont vous me parlez, doit être plus affligé de quelques-uns de ces changemens, que de la friponnerie insolente et absurde d'une provençale. Elle aurait mieux fait de contrefaire le style de sa bisaïeule, madame de *Sévigné*, que de contrefaire l'écriture de celui qu'elle appelle toujours son cousin. Je ne connais ni la provençale ni la bordelaise. On dit que cette bordelaise est despotique. Vous aimez à l'être, Mesdames; et ce n'est pas pour rien que le conte de Ce qui plaît aux dames a fourni un opéra comique. Je crois que votre ami aurait mieux fait de s'en tenir à être tout doucement le maître chez lui; mais puisque *Hercule* a été subjugué, pourquoi les gens délicats ne le seraient-ils point? Il y a peu de personnes qui sachent se procurer une vieillesse heureuse et respectée. On se traîne comme on peut au bout de sa carrière: tout cela est bien triste. Il

n'y a que vous, Madame, dont les bontés adoucissent un peu les chagrins dont je suis environné. Je serai pénétré jusqu'au dernier moment de tout ce que vous valez, et de la reconnaissance que je vous dois. 1775.

LETTRE XXXIII.

A M. DE VAINES.

8 de mai.

Il est digne des Velches de s'opposer aux grands desseins de M. *Turgot*; et vous, Monsieur, qui êtes un vrai français, vous êtes aussi indigné que moi de la sottise du peuple. Les Parisiens ressemblent aux Dijonais qui, en criant qu'ils manquaient de pain, ont jeté deux cents setiers de blé dans la rivière. Les mêmes Dijonais ont écrit que le style du bourguignon *Crébillon* était plus coulant que celui de *Racine*, et qu'*Alexis Piron* était au-dessus de *Molière*: tout cela est digne du siècle.

Nous n'avons point encore à Genève le fatras du génevois *Necker*, contre le meilleur ministre que la France ait jamais eu. *Necker* se donnera bien de garde de m'envoyer sa petite drôlerie. Il sait assez que je ne suis pas de son avis. Il y a dix-sept ans que j'eus le bonheur de posséder, pendant quelques jours, M. *Turgot* dans ma caverne. J'aimai son cœur, et j'admirai son esprit. Je vois qu'il a rempli toutes mes vues et toutes mes espérances. L'édit du 13 de septembre me paraît un chef-d'œuvre de la véritable sagesse et de la

1775. véritable éloquence. Si *Necker* pense mieux et écrit mieux, je crois dès ce moment *Necker* le premier homme du monde; mais jusqu'à présent je pense comme vous.

Je suis pénétré de vos bontés, Monsieur, et de votre manière de penser, de sentir et de vous exprimer. *V.*

LETTRE XXXIV.

A M. CHRISTIN.

14 de mai.

MON cher ami, c'est dommage que vous ne soyez point à Ferney; vous partageriez la fête qu'on donne jeudi, 18 du mois, pour la convalescence de madame *Denis*. Nous avons des compagnies d'infanterie, de cavalerie, des cocardes, des timbales, des violons, et trois cents couverts en plein air; mais on vous donnera une plus belle fête en Franche-Comté, quand vous aurez brisé pour jamais les fers des citoyens enchaînés par des moines.

M. *Necker*, agent de Genève à Paris, vient de publier un gros volume contre la liberté du commerce des grains, et cela tout juste dans le temps de la sédition ambulante qui est allée de Pontoise à Paris et à Versailles, jetant dans la rivière tout ce qu'elle trouvait de blé et de farine, pour avoir de quoi manger.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher *Cicéron* du mont Jura. *V.*

LETTRE XXXV.

1775.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

Ferney, 17 de mai.

Vous êtes la plus heureuse femme de votre triste sort, Madame, puisque les confitures du roi de Maroc vous font du bien; car sachez que l'on sert de la casse sur la table du roi de Maroc, comme chez nous de la gelée de pomme ou de groseille. Soyez sûre que les tempéramens chez qui la digestion est un peu lente et l'esprit prompt, et à qui la casse fait un bon effet, durent d'ordinaire plus long-temps que les corps frais et dodus; cela est si vrai que je vis encore, après avoir souffert quatre-vingts et un ans presque sans relâche.

Donnez la préférence à la casse, puisque *Molière* a décidé que *de bonne casse est bonne;* mais en la louant comme elle le mérite, permettez-moi de vous dire qu'il ne faut pas absolument mépriser la rhubarbe.

Tous les médecins de la faculté, mes confrères, s'ils sont un peu philosophes, conviendront que les mêmes principes agissent dans la casse et dans la rhubarbe. Ce sont les parties les plus volatiles et les plus piquantes qui purgent. J'avoue, car il faut être juste, que la casse, outre ses sels volatils, a quelque chose d'onctueux dont la rhubarbe est privée; et c'est en quoi cette casse mérite la préférence: mais le

1775. ſublime de la médecine domeſtique eſt, à mon gré, d'avoir un jour dans le mois conſacré à la rhubarbe.

Je quitte ma robe de médecin pour vous parler des Filles de Minée. Je vous jure que je n'ai envoyé ces trois bavardes à perſonne. C'eſt une indiſcrétion de *Cramer* dont je ſuis très-fâché. J'en eſſuie bien d'autres; c'eſt ma deſtinée.

J'envoie pour vous cette mauvaiſe plaiſanterie de feu *la Viſclède* à M. *Deliſle*. Elle ne lui coûtera rien. Elle vous coûterait un écu, et elle ne le vaut pas.

Je voudrais ſavoir ſi vous avez lu le livre de M. *Necker* ſur les blés. Bien des gens diſent qu'il faut une grande application pour l'entendre, et de profondes connaiſſances pour lui répondre.

Il paraît un écrit ſur l'agriculture, qui eſt beaucoup plus court et quelquefois plus plaiſant; il y a même quelques vérités. Je pourrai vous le procurer dans quelques jours. Je tâche de vous amuſer de loin, ne pouvant m'approcher de vous. Ma colonie demande continuellement ma préſence réelle. C'eſt un fardeau qu'il faut porter; il eſt pénible. Ne ſoyez jamais fondatrice, ſi vous voulez avoir du temps à vous.

Encore une fois, Madame, avalons la lie de nos derniers jours auſſi doucement que les premiers verres du tonneau. Il n'y a point pour nous d'autre philoſophie. La patience et la caſſe! voilà donc nos ſeules reſſources! j'en ſuis fâché.

Madame *Denis* vous remercie de vos bontés; elle l'a échappé belle. *V.*

LETTRE

LETTRE XXXVI.

1775.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 de juillet.

QUOI! mon cher ange, je ne vous avais point envoyé de diatribe! pardonnez à un malade octogénaire qui ne fait plus ce qu'il fait. M. de *Chabanon* me console et me fait un plaisir extrême, car il me parle toujours de vous. Il dit que vous avez marié un très-estimable neveu à une femme charmante, et que vous êtes aussi heureux que vous pouvez l'être. Pour moi, je suis heureux de votre bonheur; c'est la seule façon dont je puisse l'être avec ma détestable santé.

Au reste, cette diatribe n'est qu'une plaisanterie; et je suis bien honteux de m'être égayé sur une chose aussi sérieuse, depuis que j'ai lu des lettres de M. *Turgot* sur le même sujet. Ah! mon cher ange, ce M. *Turgot*-là est un homme bien supérieur; et s'il ne fait pas de la France le royaume le plus florissant de la terre, je serai bien attrapé. J'ai la plus grande envie de vivre pour voir les fruits de son ministère. Je suis encore tout ému de ces lettres que j'ai lues. Je ne connais rien de si profond, ni de si fin, de si sage et de si éloigné des idées communes.

Vous avez dû recevoir une lettre d'un goût différent, que M. de *Luchet* vous a écrite. Son génie ne me paraît pas de la trempe de celui de M. *Turgot*, et je plaindrais un royaume, s'il était gouverné par un *L..*; sa femme même ne pourrait lui servir de premier

1775. miniſtre. La folie de l'une eſt gaie, la folie de l'autre eſt ſérieuſe. Leurs créanciers ne tireront pas un ſou de ces deux folies-là. Tous deux ont quitté Ferney. Je ſuis actuellement entre *Chabanon* et l'abbé *Morellet*, deux hommes également faits pour vous plaire. Figurez-vous que nous attendons *le Gros* qui vient jouer Orphée dans notre tripot auprès de Genève. J'ai bien peur de n'être pas en état de voir cet opéra; mais je ne regretterai jamais Orphée autant que je vous regrette.

Il faut encore que je vous diſe un petit mot ſur la grâce que vous prétendez que je dois abſolument obtenir pour mon jeune étranger. Non, mon cher ange, non, jamais je ne ſouffrirai qu'on faſſe grâce à qui n'eſt point coupable. Tout ce qu'on peut demander, c'eſt qu'on faſſe grâce aux juges.

Que je voudrais vous embraſſer, vous parler de tout cela, vous conſulter, vous contredire! mais je ne puis que vous aimer avec une paſſion malheureuſe qui ne finira qu'avec ma vie.

LETTRE XXXVII. 1775.

AU MEME.

10 de juillet.

Je vous ai rendu compte, mon cher ange, le 7 de ce mois, des lettres que j'avais adreſſées à M. de *la Reynière* pour vous et pour M. le maréchal de *Duras*. Je vous ai dit, et je vous redis, combien j'ai été affligé que ces lettres ne vous ſoient pas parvenues.

Je vous ai de plus envoyé des Filles de Minée par le même M. de *la Reynière*, et je vous adreſſe aujourd'hui, par la même voie, un mémoire aſſez intéreſſant, qui m'eſt tombé entre les mains, et qui ne me paraît pas fait pour tout le monde.

Vous ſaurez que le roi de Pruſſe appelle l'auteur de ce mémoire auprès de ſa perſonne, qu'il le nomme ſon ingénieur, le fait capitaine, et aſſure ſa fortune. Il a accompagné ces grâces ſingulières d'une lettre également tendre et philoſophique, dans laquelle il ſe propoſe de réparer par l'humanité toutes les horreurs du fanatiſme.

Il faut vous dire qu'il répare auſſi tous les jours, par de petites attentions flatteuſes, le moment de mauvaiſe humeur qu'il eut autrefois avec moi.

Vous conclurez de tout ce que je vous dis, que mon jeune homme ne doit ni ne peut chercher ailleurs ſa juſtification et ſon bien-être. Sa requête eſt la première qu'on ait jamais préſentée pour ne rien demander du tout. Elle n'eſt faite que pour

1775. inſpirer l'horreur de la perſécution, et pour fortifier les bons ſentimens des eſprits raiſonnables.

J'ai vu des gens, qu'on croyait peu ſenſibles, s'attendrir à cette lecture,

Et dans le même inſtant, par un effet contraire,
Leur front pâlir d'horreur et rougir de colère.

L'homme en queſtion n'envoie qu'à M. *Turgot* une de ces requêtes. Il ne ſait s'il en doit faire préſenter à M. le comte de *Maurepas* et à M. de *Miromeſnil*. Ne montrez la vôtre à perſonne, ſurtout ſi vous jugez qu'il y ait quelques mots qui puiſſent déplaire. Nous attendons votre jugement avec impatience.

Je vous embraſſe de mes faibles bras, mon cher ange, avec plus de tendreſſe et plus de confiance en vos bontés que jamais. *V.*

LETTRE XXXVIII.

A M. DODIN, *avocat à Paris.*

A Ferney, 12 de juillet.

Je ne puis trop vous remercier, Monſieur, du mémoire intéreſſant et plein d'une éloquence ſolide que vous avez bien voulu m'envoyer. Je préſume que M. *Mazière*, à la ſeule lecture de votre mémoire, s'empreſſera de donner généreuſement un dédommagement convenable à votre client.

M. de *Servan*, avoçat général de Grenoble, a démontré dans une grande cauſe que *la loi naturelle crie dans tous les cœurs : Tu es homme, répare le mal que tu as ſait à un homme.* L'erreur ne diſpenſe point de cette loi. Parce qu'un homme s'eſt trompé, un autre en doit-il ſouffrir? 1775.

M. *Mazière* doit payer votre client, et l'embraſſer.

Je crois d'ailleurs, Monſieur, que vous rendez un vrai ſervice à la nation, en vous élevant contre le ſecret des procédures. Vous ſavez que tous les procès s'inſtruiſaient publiquement chez les Romains, nos premiers légiſlateurs; cette noble juriſprudence eſt en uſage en Angleterre.

Le ſecret en matière criminelle n'a été reçu en France que par une mépriſe. On s'imagina en liſant le code, à l'article *De teſtibus*, que *teſtes intrare judicii ſecretum* ſignifiait *les témoins doivent dépoſer ſecrétement;* et il ſignifie, *les témoins doivent entrer dans le cabinet du juge.* Un ſolécifme a établi cette cruelle partie de notre juriſprudence, dans laquelle il y a tant de choſes à réformer.

Je me flatte que vous ferez un jour la gloire du barreau, et que vous contribuerez plus que perſonne à cette réforme tant déſirée.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'eſtime que vous inſpirez, Monſieur, votre, &c.

1775. LETTRE XXXIX.

A M. DE CHABANON.

5 d'augufte.

Mon très-aimable ami, votre ouvrage contre l'efprit de parti eft encore une fois un très-bon ouvrage; mais il n'eft pas étonnant que les malades de la rage fe fâchent contre leur médecin. Ils vous remercieront un jour de les avoir guéris. Pour moi, je vous remercie dès ce moment d'avoir voulu me guérir de ma paffion pour la retraite; mais je tiens plus que jamais à cette paffion que mon âge et mes maux m'ont rendue néceffaire. Quoi! vous voudriez faire rentrer un vieux boiteux dans la falle du bal? vous dites que vous méditez une fugue dans mes déferts, et vous me propofez de quitter mes déferts pour le fracas de Paris! cela n'eft pas conféquent, mon cher ami: d'ailleurs vous fentez bien qu'il ne faut pas laiffer foupçonner à perfonne que je puiffe avoir befoin de la moindre faveur pour venir danfer dans votre tripot avec mes béquilles: rien ne m'empêcherait de faire cette fottife, fi j'en avais envie.

Il n'y a jamais eu d'exclufion formelle. J'ai toujours confervé ma charge, avec le droit d'en faire les fonctions. Si je demandais permiffion, ce ferait faire croire que je ne l'ai pas.

Que les dieux ne m'ôtent rien,
C'eft tout ce que je leur demande.

Les dieux ne me prieront pas, ſans doute, de venir dans leur olympe, et je ne les prierai pas de m'y donner une place. Mon unique déſir eſt d'être oublié dans ma ſolitude, non pas oublié de tout le monde; car je déſire bien vivement que, vous et M. d'*Argental*, vous vous ſouveniez toujours de moi : je vous prierai même de parler quelquefois de votre vieux malade à M. de *Malesherbes*, qui eſt révéré dans mon hôpital comme à Paris. 1775.

Ma vieille voix chevrotante ne ſera pas entendue au milieu des concerts de ſes louanges. Je dis pour lui *vivat*, avant de mourir; c'eſt tout ce que je puis faire. Je vous en dis autant. Je vous dis ſurtout, *vive felix*, car *vivere* tout ſec eſt bien peu de choſe.

Sachez qu'on vous regrette à Ferney tout autant qu'à Saconai. *V.*

LETTRE XL.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

4 d'auguſte.

JE viens de baigner dans ce moment les ailes de *Papillon philoſophe* (*) dans de petits bains fort jolis. Elle n'eſt point du tout papillon en amitié, et je puis dire, ſans aucune fineſſe, qu'on doit être très-sûr qu'elle n'avait aucun tort, quand elle ne reçut pas une certaine viſite. Il y avait deux carroſſes dans ſa cour depuis quelques heures. La perſonne qui l'accuſe de légéreté ſur les apparences, arriva chez elle un

(*) Madame de *Saint-Julien*.

1775. moment avant qu'on donnât l'ordre de laiſſer entrer. C'eſt cette mépriſe qui a occaſionné un ſoupçon aſſez vraiſemblable. Il arrive ſouvent qu'on cherche fineſſe où il n'y en a point du tout. Je réponds ſur ma vie de l'innocence du *Papillon*. Je réponds de la ſincère amitié qu'elle a pour le héros; elle prend le plus grand intérêt à tout ce qui le regarde.

On croit bien que nous avons traité à fond l'affaire du héros. Elle penſe que l'on fera naître autant d'incidens que l'on pourra, et qu'on ne cherchera qu'à laſſer la patience d'un homme qui doit être déjà très-las de toutes les difficultés qu'on a fait naître dans une affaire ſi ſimple.

Le réſultat de nos converſations eſt que les quatre canons de Fontenoi, Gênes, Cloſter-Seven et Port-Mahon, ont fait naître un peu d'envie, qu'on s'y eſt bien attendu, et que madame *Pernelle* avait raiſon quand elle diſait que l'envie ne mourait jamais.

Papillon d'ailleurs a un cœur charmant, incapable d'inconſtance en amitié. Pour moi, hibou que je ſuis, je dois reſter et mourir dans mon trou. J'y forme des vœux pour le bonheur du héros; et je ſuis bien perſuadé que ce bonheur ne ſera point traverſé par les lignes qu'une provençale à écrites ſur une vitre, *V.*

1775.

LETTRE XLI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 d'auguſte.

Il eſt certain, mon cher ange, qu'il n'y a eu nulle négligence de la part de M. de *la Reynière*, et qu'il n'a point reçu les paquets. C'eſt un myſtère ſacré qu'il n'eſt pas permis à un profane comme moi d'approfondir.

Papillon philoſophe eſt actuellement ſur les fleurs de Ferney, et bat des ailes. *Papillon* a inſtruit le hibou de bien des choſes que le hibou ignorait.

J'ai réparé le malheur de mes paquets, en écrivant en droiture à M. le maréchal de *Duras*, et en lui demandant bien pardon d'une mépriſe dont je n'ai pas été coupable.

S'il eſt vrai, mon cher ange, qu'il y eût place pour *Cicéron*, pour *Catilina* et pour *Céſar*, dans les fêtes qu'on prépare pour les princeſſes des pays ſubjugués autrefois par ce *Céſar*, je compterais ſur vos bontés auprès de monſieur le maréchal dont vous êtes l'ami. Votre ſuffrage ſeul ſuffirait pour le déterminer, et je vous aurais l'obligation d'être compté dans Verſailles parmi ceux qui cultivent les lettres avec quelque honneur. J'aurais grand beſoin qu'on me regardât comme un homme qui s'eſt appliqué à travailler dans l'école de *Corneille*, et non pas comme un écrivain de livres ſuſpects.

1775. *Popillon philosophe* m'a appris que la petite cabale du *bon sens*, m'attribuait ce cruel et dangereux ouvrage. Je réponds à cette imputation :

Seigneur, je crois surtout avoir fait éclater
La haine des forfaits qu'on ose m'imputer.

J'ai toujours regardé les athées comme des sophistes impudens ; je l'ai dit, je l'ai imprimé. L'auteur de *Jenni* ne peut pas être soupçonné de penser comme *Epicure*. *Spinosa* lui-même admet dans la nature une intelligence suprême. Cette intelligence m'a toujours paru démontrée. Les athées, qui veulent me mettre de leur parti, me semblent aussi ridicules que ceux qui ont voulu faire passer St *Augustin* pour un molinifte.

Vous voyez qu'amis et ennemis ont également cherché à donner mauvaise opinion de moi dans le ciel et sur la terre. Je ne sais plus où me sauver ; je suis pourtant à l'ombre de vos ailes, et probablement le diable ne viendra pas me prendre là ; vous lui diriez *vade retrò*.

Le neveu du pape *Rezzonico* est venu me voir, malgré ma mauvaise réputation ; je compte plus sur vous à la cour de France que sur lui à la cour de Rome. Je vous conjure donc, mon cher ange, d'engager le premier gentilhomme de la chambre à faire ce que vous avez si bien imaginé. Rien n'est plus aisé, et ces bagatelles réussissent quelquefois. Cela peut contribuer à me laisser finir tranquillement ma vie : mais vous, mon cher ange, songez que votre amitié me la fait passer heureusement ; songez que vous êtes toujours ma première consolation, soit

de près, ſoit de loin. Je vous embraſſe plus tendrement que jamais, mon cher ange; madame *Denis* ſe joint à moi. *Papillon philoſophe* paraît vous aimer autant que nous vous aimons; et moi, qui me crois plus philoſophe que *Papillon*, je me vante de l'emporter ſur elle en ſentimens pour vous. 1775.

Je me flatte que cette lettre arrivera à bon port.

LETTRE XLII.

A M. DE VAINES.

7 d'auguſte.

Je ſuis enchanté que mon jeune homme vous ait paru ſage. On me dit que M. *Turgot* a été auſſi content que vous; ces deux ſuffrages appuyés de celui de M. de *Condorcet* doivent ſuffire. Il n'y a plus rien à demander à perſonne; j'ai toujours penſé que c'était aſſez que la vérité fût connue des philoſophes tels que vous. Nous ne cherchons point à plaire aux aſſaſſins en robe. Ceux qui préfèrent le temps où nous ſommes à celui de M. *Colbert*, ont évidemment raiſon dans un point eſſentiel; c'eſt qu'il n'y avait pas ſous ce miniſtre un homme en votre place, qui eût votre goût et votre philoſophie.

Je vais faire chercher à Lauſane toutes les petites bagatelles dont vous vous êtes amuſé et dont on a fait un recueil. Je vous les enverrai par petites parties numérotées, afin de ne pas groſſir les paquets; et je vous ſupplierai de me mander ſeulement: J'ai

1775. reçu le numéro 1., le numéro 2, &c. : les paquets seront sous l'enveloppe de M. *Turgot*.

M. de *Condorcet* m'a envoyé la lettre d'un fermier de Picardie; ce fermier est un homme de très-grand sens et de très-bonne compagnie; je voudrais bien souper avec lui.

Conservez, Monsieur, vos bontés pour le pauvre malade.

LETTRE XLIII.

A M. LE BARON DE CONSTANT DE REBECQUE.

9 d'auguste.

Je suis enchanté, Monsieur, de vos lettres et de vos reproches; mais pour ces reproches si aimables, je vous jure que je ne les mérite pas. Si j'avais eu l'envie et le pouvoir de faire un tour dans le pays de Vaud, ce serait assurément à Fantaisie que je donnerais la préférence, quand le seigneur de Fantaisie serait dans son château; mais mon triste état ne me permet pas de pareilles courses. Il faut que j'attende chez moi, tout doucement, la fin de mes maladies, dont la mort a bien l'air de me délivrer bientôt.

Je ne compte point finir comme votre brave aumônier. Il ne m'appartient pas de mourir en *Caton*, n'ayant pas vécu comme lui. Au reste, je ne suis point surpris que votre homme se soit ennuyé à la lecture du livre de *Formey* contre le suicide, au point d'être tenté de faire le contraire de ce que ce bavard recommande. A l'égard de votre jeune homme

qui s'eſt donné tant de coups de canif, c'eſt aſſurément un mauvais raiſonneur ; car pourquoi faire en cinquante fois ce qu'on peut faire en une. 1775.

En général je ne blâme perſonne, et je trouve très-bon qu'on ſorte de ſa maiſon quand elle déplaît; mais je voudrais qu'on attendît au moins huit jours: car perſonne n'eſt sûr de penſer de la même façon huit jours de ſuite ſur ces choſes-là.

On commence à imiter en France votre gouvernement ſuiſſe. On veut ménager le peuple ; on le délivre des corvées : tout le monde crie, *hoſanna !* Pour moi, je ſuis comme *Gilles* le niais qui fait ſes petits tours à ſix pouces de terre, pendant que les voltigeurs danſent dans la moyenne région de l'air. J'ai la vanité d'achever ma petite ville, quoique je ſois très-sûr de mourir à la peine.

Je vous embraſſe, je vous regrette, et je vous prie de me conſerver votre amitié.

LETTRE XLIV.

A M. CHRISTIN.

12 d'auguſte.

Vos quinze pages, mon cher ami, diſent beaucoup plus et beaucoup mieux que les gros mémoires des autres avocats. Je n'ai jamais rien vu de ſi bien fait que votre nouvel écrit. La ſeule choſe qui me faſſe un peu de peine, c'eſt ce malheureux aveu de vingt-quatre communiers en 1684 : j'ai toujours peur

1775. que cette pièce ne ferve de prétexte contre vos excellentes raifons. Vous avez des ennemis dangereux, vous combattez l'intérêt de tous les feigneurs, et furtout des moines. J'efpère tout des bonnes raifons que vous alléguez, et je crains tout de l'artifice de nos adverfaires.

Madame de *Saint-Julien* eft ici. Elle écrit à madame de *Grosbois*. Si vous perdez, elle vous foutiendra au confeil. Enfin on pourra obtenir du miniftère l'abolition d'un ufage qui déshonore la France. Le confeil eft compofé d'hommes juftes et vraiment philofophes. Celui qui vient de fupprimer les corvées pourrait bien fupprimer l'efclavage. On vous en aura la première obligation. J'attends la grande journée du 19. Combattez, mon cher ami; je lève les mains au ciel. *V.*

LETTRE XLV.

A M. L'ABBÉ BAUDEAU,

Auteur des Ephémérides du citoyen.

Le . . . . .

JE ne puis affez vous remercier, Monfieur, de la bonté que vous avez de me faire envoyer vos *Ephémérides*. Les vérités utiles y font fi clairement énoncées, que j'y apprends toujours quelque chofe, quoiqu'à mon âge on foit d'ordinaire incapable d'apprendre. La liberté du commerce des grains y eft traitée comme elle doit l'être; et cet avantage ineftimable

ferait encore plus grand, fi l'Etat avait pu dépenfer en canaux de province à province la vingtième partie 1775.
de ce qu'il nous en a coûté pour deux guerres dont la première fut entièrement inutile, et l'autre funefte. S'il y a jamais eu quelque chofe de prouvé, c'eft la néceffité d'abolir pour jamais les corvées. Voilà deux fervices effentiels que M. *Turgot* veut rendre à la France; et en cela fon adminiftration fera très-fupérieure à celle du grand *Colbert*. J'ai toujours admiré cet habile miniftre de *Louis XIV*, bien moins pour ce qu'il fit que pour ce qu'il voulut faire; car vous favez que fon plan était d'écarter pour jamais les traitans. La guerre plus brillante que fage de 1672, détruifit toute fon économie. Il fallut fervir la gloire de *Louis XIV* au lieu de fervir la France; il fallut recourir aux emprunts onéreux, au lieu d'impofer un tribut égal et proportionné, comme celui du dixième.

Que la France foit adminiftrée comme l'a été la province de Limoges, et alors cette France fortant de fes ruines, fera le modèle du plus heureux gouvernement.

Je fuis bien content, Monfieur, de tout ce que vous dites fur les entraves des artiftes, fur les maîtrifes, fur les jurandes. J'ai fous mes yeux un grand exemple de ce que peut une liberté honnête et modérée en fait de commerce, auffi-bien qu'en fait d'agriculture. Il y avait dans le plus bel afpect de l'Europe après Conftantinople, mais dans le fol le plus ingrat et le plus mal-fain, un petit hameau habité par quarante malheureux dévorés d'écrouelles et de pauvreté. Un homme, avec un bien honnête, acheta

1775. ce territoire affreux, exprès pour le changer. Il commença par faire dessécher des marais empestés; il défricha; il fit venir des artistes étrangers de toute espèce, et surtout des horlogers qui ne connurent ni maîtrise, ni jurande, ni compagnonage, mais qui travaillèrent avec une industrie merveilleuse, et qui furent en état de donner des ouvrages finis à un tiers meilleur marché qu'on ne les vend à Paris.

M. le duc de *Choiseul* les protégea avec cette noblesse et cette grandeur qui ont donné tant d'éclat à toute sa conduite.

M. d'*Ogni* les soutint par des bontés sans lesquelles ils étaient perdus.

M. *Turgot* voyant en eux des étrangers devenus français, et des gens de bien devenus utiles, leur a donné toutes les facilités qui se concilient avec les lois.

Enfin, en peu d'années, un repaire de quarante sauvages est devenu une petite ville opulente, habitée par douze cents personnes utiles, par des physiciens de pratique, par des sages dont l'esprit occupe les mains. Si on les avait assujettis aux lois ridicules inventées pour opprimer les arts, ce lieu serait encore un désert infect, habité par les ours des Alpes et du mont Jura.

Continuez, Monsieur, à nous éclairer, à nous encourager, à préparer les matériaux avec lesquels nos ministres élèveront le temple de la félicité publique.

J'ai l'honneur d'être avec une reconnaissance respectueuse,

Monsieur, &c.

LETTRE

1775.

LETTRE XLVI.

A M. DE LA HARPE.

15 d'auguste.

MALGRÉ votre belle imagination, mon cher ami, vous n'imaginez pas le plaisir que vous me faites en m'apprenant que vous avez les deux prix. Vous faites de vos ennemis *scabellum pedum tuorum*. Vous marchez au temple de la gloire sur le dos et sur le ventre des *Frérons* et des *Cléments*. Vous jugez avec quelle impatience tous ceux qui sont à Ferney attendent vos épîtres en vers, et votre éloge en prose du maréchal de *Catinat*.

Savez-vous bien que je suis tenté de venir me mettre dans un petit coin, à la première représentation de Menzicof? Mes entrailles paternelles s'émeuvent de tendresse à chacun de vos succès. Vous devez être à présent dans le fracas des triomphes, des complimens et des nouveaux amis. Les récompenses de la cour seront pour Fontainebleau. *Fréron* en mourra de rage, s'il ne meurt pas d'indigestion au cabaret: ce sera *Apollon* qui aura tué le serpent *Python*.

Il est vrai que Ferney devient une ville singulière et assez jolie; mais je désespère de vous y voir. Vous ne quitterez plus jamais Paris; vous y serez nécessaire. Il semble que le nouveau ministère soit exprès pour vous. Vous avez dans M. de *Vaines* un ami bien digne de l'être. Je lui ai envoyé le Cri du sang

1775. innocent, et cette diatribe dont vous me parlez. Tout cela eſt un peu de la moutarde après dîné.

Le jeune homme qui feſait crier le ſang innocent, et qui a demeuré chez moi un an, n'a plus à crier. Le roi ſon maître vient de réparer la barbarie juridique de *meſſieurs :* il l'appelle auprès de ſa perſonne; il lui donne une compagnie, une place d'ingénieur, et une penſion. Cela vaut mieux qu'une réviſion de procès, dont l'événement eſt toujours douteux, ou qu'une grâce honteuſe qui exige des cérémonies infames.

Si M. de *Vaines* ne vous a pas remis ces deux petits ouvrages, je vais lui en envoyer d'autres.

Je vous embraſſe dans la joie de mon cœur.

LETTRE XLVII.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

31 d'auguſte.

MON cher philoſophe, je vous dirai d'abord que je ſuis pénétré de reconnaiſſance et de joie. M. de *Trudaine* daigne accorder à notre petite province plus de grâces que je n'avais oſé en demander. J'ai vu, par la lettre dont il m'a honoré, qu'il connaît mieux les malheurs et les beſoins du pays de Gex que moi-même. Nos états l'ont remercié et ont ſouſcrit leur ſoumiſſion à ſes ordres. Ils attendent avec impatience l'effet de ſes bontés, et la déclaration du roi, afin que ſon exécution commence au

premier d'octobre prochain, qui eſt la fin de la première année du bail actuel des fermes. 1775.

J'uſe, mon cher ami, de la permiſſion que vous m'avez donnée. Je m'adreſſe à vous avec nos états, et je vous ſupplie d'obtenir de M. de *Trudaine* qu'il daigne nous faire ſentir l'effet de ſes bontés à cette époque du premier d'octobre, temps auquel nous pourrons nous pourvoir commodément de ſel, de tabac et d'autres denrées néceſſaires. Vous aurez doublé le bienfait de M. de *Trudaine*, en nous prouvant par les faits que qui oblige vîte, oblige deux fois.

Les commis des fermes ayant déjà entendu parler des bienfaits qu'on nous fait eſpérer, nous font les plus horribles avanies. Ils jouent de leur reſte, et je ne ſerais pas étonné s'il y avait tôt ou tard du ſang répandu.

On n'en répandra pas pour la diatribe; mais il me ſemble que les démarches qu'on a faites ſont une inſulte à M. *Turgot*, de la part des mêmes gens qui donnèrent de l'argent, il y a quelques mois, pour ameuter la populace. C'eſt l'eſprit de la ligue qui voudrait perſécuter le duc de *Sulli*. Des fripons ont voulu donner des croquignoles à M. *Turgot* ſur le nez de *la Harpe*. (*)

Madame *Denis* vous fait les plus ſincères complimens. Nous paſſons les jours à vous regretter.

Adieu, protecteur de Ferney, du commerce, de la liberté et de la raiſon. *V.*

(*) Le parlement avait ſévi contre M. de *la Harpe* à l'occaſion d'un extrait de la *diatribe à l'Auteur des Ephémérides*, inſéré dans le *Mercure*.

1775. LETTRE XLVIII.

A M. DE VAINES.

31 d'auguste.

M. de *Trudaine*, Monſieur, a répondu au mémoire que j'eus l'honneur de vous envoyer, il y a quelques mois, et que monſieur le contrôleur général lui remit. Il daigne nous offrir plus et mieux que notre province ne demandait. Nos états ont ſur le champ fait leur ſoumiſſion et leurs remercîmens. Je vous prie de vouloir bien lire la copie de la lettre que je viens d'écrire au maire de Gex, ſubdélégué de l'intendance, et l'un des ſyndics de nos états.

Les citoyens de notre nouvelle petite ville de Ferney nous donnèrent, ces jours paſſés, une fête qui ne ſentait point ſon village de province. Des princes et des princeſſes de l'empire y aſſiſtèrent; nos Fernéſiens tirèrent à l'arquebuſe pour des prix. L'un de ces prix était une médaille d'or gravée à Ferney, portant d'un côté le buſte de M. *Turgot*, et de l'autre ces mots enfermés dans une couronne d'olivier, *regni tutamen*. Madame de *Saint-Julien*, héroïne de ſon métier, ſœur de M. le marquis de *Gouvernet*, commandant de Bourgogne, laquelle eſt en poſſeſſion de tuer toutes les perdrix du roi, a gagné le prix de l'arquebuſe, et porte à ſon cou la médaille de M. *Turgot*.

Je vous remercie tendrement, Monſieur, de vos lettres du 21 et 25 d'auguſte, que les Velches ont

appelé août. Il y a encore parmi ces Velches des barbares bien sots et bien ridicules ; puissent de dignes français comme vous corriger cette détestable engeance ! 1775.

LETTRE XLIX.

A M. LE BARON D'ESPAGNAC,

Qui lui avait envoyé l'Eloge du maréchal de Catinat, fait par M. l'abbé d'Espagnac, son fils.

A Ferney, 3 de septembre.

Le jeune homme, Monsieur, que vous intitulez bachelier en théologie, me paraît bachelier dans votre grand art de la guerre, et plus fait pour remplir la place du maréchal de *Catinat*, que celle d'un père de l'Eglise. Il a trop d'esprit et d'imagination pour s'en tenir seulement à la sorbonne. Je ne puis trop reconnaître la bonté que vous avez eue de m'envoyer son ouvrage. On croirait que l'auteur a fait plusieurs campagnes, et qu'il a passé plus d'un quartier d'hiver à la cour.

Je vous remercie du fond de mon cœur, vous et cet illustre bachelier ; quand je songe que les maréchaux de *Catinat* et de *Saxe* ont été immortalisés dans la même maison, et que c'est à elle que je dois une lecture si intéressante, je me sens pénétré de reconnaissance autant que de plaisir.

1775. J'ai l'honneur d'être avec respect, du maréchal de camp et du bachelier,

Monsieur,

le très-humble et très-obéissant serviteur.

Le vieux malade.

LETTRE L.

A M. DE LA HARPE.

5 de septembre.

MON cher et illustre ami, je vous avoue que, lorsque je lus l'*Eloge de Fénélon*, je crus fermement que vous n'iriez jamais au-delà. L'*Eloge de Catinat* m'apprend que je me suis trompé. Je dis aujourd'hui que vous ne ferez jamais mieux, et vous me détromperez encore à la première occasion.

J'en dis à peu-près autant de vos vers. Vous voilà, ma foi, mon cher ami au premier rang; et remarquez, je vous prie, que les hommes de DIEU vous éprouvent toutes les fois qu'on vous couronne.

L'aventure de *Joseph* contrôleur général des finances d'un *Pharaon*, pris pour St *Joseph* le digne époux de *Marie*, est une des bonnes scènes d'*Arlequin* qui aient jamais été jouées. Des gens bien instruits m'assurent que cette énorme bêtise est le fruit de la cabale qui cherche à mordre les talons de M. *Turgot*, lorsqu'elle est écrasée par ses vertus. Que DIEU nous

conserve M. *Turgot* et M. de *Malesherbes!* les méchans et les sots ne seront plus à craindre. 1775.

Bonsoir; mon digne ami; que votre bonheur soit égal à votre gloire. Buvez à ma santé avec M. de *Vaines*, je m'en porterai mieux.

LETTRE LI.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

8 de septembre.

PHILOSOPHE bienfesant, je vous prie de vouloir bien me dire si vous croyez que l'affaire de notre petit pays puisse être terminée à la fin de ce mois. Vous êtes notre avocat, notre rapporteur, notre protecteur auprès de M. *Turgot* et de M. de *Trudaine*.

Si jamais vous revenez vers notre Ferney, nous irons au-devant de vous avec la croix et la bannière. Nous vous conjurons de presser l'effet des bontés de M. de *Trudaine*. Il avait déjà entrepris, il y a quelques années, l'ouvrage de notre liberté; mais les fermiers généraux, guidés par leur intérêt qu'ils aimaient et qu'ils ne connaissaient pas, avaient rendu ses bonnes intentions inutiles. Il est aujourd'hui en état de donner la loi à ces messieurs, et j'espère que vous triompherez d'eux comme de la compagnie des Indes.

Ayez la bonté de me mander où vous en êtes de votre triomphe.

Je suis bien étonné que votre sorbonne n'ait pas

1775. fulminé un petit décret contre une certaine diatribe: mais n'êtes-vous pas charmé d'un conseiller du parlement qui a pris *Joseph* le contrôleur général de *Pharaon* pour S[t] *Joseph* le père putatif de notre Seigneur JESUS-CHRIST ?

Je vous salue en icelui; je vous embrasse de tout mon cœur, avec la plus tendre reconnaissance. *V.*

LETTRE LII.

A M. DU PONT.

10 de septembre.

MONSIEUR,

LE maçon et l'agriculteur du mont Jura, à qui vous avez bien voulu écrire une lettre flatteuse et consolante, est si sensible à votre bonté qu'il en abuse sur le champ.

Je vous dirai d'abord qu'il n'y a peut-être point de pays en France où l'on ait ressenti plus vivement que chez nous tout le bien que les intentions de M. *Turgot* devaient faire au royaume. Tout petits que nous sommes, nous avons des états, et ces états ont pris de bonne heure toutes les mesures nécessaires pour assurer la liberté du commerce des grains et l'abolition des corvées. Ce sont deux préliminaires que j'ai regardés comme le salut de la France.

Nous avons célébré, au milieu des masures antiques que je change en une petite ville assez agréable, les bienfaits du ministère. Ma colonie a donné

des prix de l'arquebuse dans nos fêtes. Ce prix était une médaille d'or, représentant M. *Turgot* gravé au burin. Madame de *Saint-Julien*, sœur de notre commandant, a remporté ce prix. Tout cela nous a encouragés à demander la distraction de notre petit pays d'avec les fermes générales; projet ancien que M. de *Trudaine* avait déjà formé, et qui est aussi utile au roi qu'à notre province. 1775.

M. *Turgot* a renvoyé notre mémoire à M. de *Trudaine*, lequel en conséquence nous a fait ses propositions. Nous les avons acceptées sans délai, et sans y changer un seul mot, et nous les avons tous signées avec la plus vive et la plus respectueuse reconnaissance.

Voilà l'état où nous sommes. Les états m'ont chargé de supplier M. *Turgot* de vouloir bien, s'il est possible, nous donner, pour le premier d'octobre, ses ordres positifs, suivant lesquels nous prendrons nos arrangemens, et nous ferons les fonds pour payer à la ferme générale l'indemnité à elle accordée pour subvenir à la confection des chemins sans corvées, et pour acquitter annuellement les dettes de la province. Nous payerons tout avec allégresse, et nous regarderons le bienfaiteur de la France comme notre bienfaiteur particulier.

J'avoue, Monsieur, que tout cela me paraît plus intéressant que le gouvernement du patriarche *Joseph*, contrôleur général de *Pharaon*, qui vendait au roi son maître les marmites et les personnes de ses sujets.

J'apprends que vous êtes assez heureux, M. *Turgot* et vous, pour loger sous le même toit. Je m'adresse

1775. à vous pour vous prier de l'inſtruire de nos intentions, de notre ſoumiſſion et de notre reconnaiſſance. Ayez la bonté de faire un mot de réponſe.

J'ai l'honneur d'être, &c. *V.*

LETTRE LIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de ſeptembre.

MON cher ange, DIEU me devait madame de *Saint-Julien*. Elle a fait pendant deux mois la moitié de mon bonheur, et vous auriez fait l'autre, ſi mon Ferney, qu'on veut actuellement nommer *Voltaire*, avait été plus près de Paris. Je ne ſais ſi vous auriez gagné le prix de l'arquebuſe que madame de *Saint-Julien* a remporté; cela vaut bien un prix de l'académie françaiſe: c'était une médaille d'or, repréſentant M. *Turgot* gravé au burin par un de nos meilleurs artiſtes. Nous attendons à tout moment une pancarte de ce M. de *Sulli-Turgot*, pour tirer notre petit pays des griffes de meſſieurs les fermiers généraux, et pour nous rendre libres, après quoi je mourrai content: mais je vous avoue que mon bonheur a été furieuſement écorné par la ridicule et abſurde équipée de ceux qui ont demandé la proſcription d'une certaine diatribe uniquement faite à l'honneur du roi et de ſon miniſtre.

Je ſuis encore plus étonné de la faibleſſe qu'on a eue de céder à cet orage impertinent. Il m'a ſemblé

que cette condescendance du gouvernement n'était ni sage ni honnête ; et qu'il ne fallait pas donner gain de cause à nos ennemis, dans les affaires qui ne les regardent en aucune façon. Ce qui me consolera quand je partirai de ce monde, c'est que j'y laisserai une petite pépinière d'honnêtes gens qui s'étend et se fortifie tous les jours, et qui à la fin obligera les fripons et les fanatiques à se taire. Je ne verrai pas ces beaux jours, mais j'en vois l'aurore. 1775.

Il nous est venu de Chambéry un des grands officiers de *Monsieur*, M. le marquis de *Montesquiou*, qui fait des chansons charmantes ; j'imagine qu'il n'a pas peu contribué à inspirer le goût des lettres à son maître ; et, de la littérature à la philosophie, il n'y a pas bien loin : cela donne de grandes espérances. Il faudra bien qu'à la fin la bonne compagnie gouverne. Les monstres ecclésiastiques subsisteront puisqu'ils sont rentés ; mais, petit à petit, on limera leurs dents, et on rognera leurs ongles. Je laisse à mes contemporains des limes et des ciseaux.

On m'a dit, mon cher ange, que M. le maréchal de *Duras* fesait jouer à Fontainebleau quelques-unes de mes profanes tragédies. Si cela est vrai, il faudra que j'aye l'honneur de l'en remercier. Malgré la répugnance que j'ai toujours à parler de mes ouvrages, j'aurai un sensible plaisir à le remercier de ses bontés. Je vous supplie de vouloir bien me dire si la chose est vraie. Vous aurez le plaisir de revoir *le Kain ;* je ne sais pas comment le roi de Prusse l'a traité. Les uns disent qu'il lui a fait présent de vingt mille francs ; les autres prétendent

1775. qu'il ne lui a donné que des louanges ; et il y a des gens qui vont jufqu'à dire que *le Kain* n'a eu ni louanges ni argent. Vous voyez combien il eft difficile d'écrire l'hiftoire.

Je n'ai point encore de nouvelles de l'arrivée du martyr d'Abbeville à Potfdam; j'ofe toujours me flatter qu'il y réuffira dans fon métier, autant que *le Kain* dans le fien, et qu'on lui fera un fort heureux, quand ce ne ferait que pour faire honte et dépit aux Velches.

J'efpère que, fi fon horrible aventure peut paffer à la poftérité, l'Europe aura le plaifir de nous voir couverts d'opprobre ; c'eft une confolation quand on ne peut pas fe venger.

Ma véritable confolation, mon cher ange, eft dans votre amitié, dans celle de *Papillon philofophe*, qui eft beaucoup plus philofophe que papillon, dans votre bonne fanté qui me fait fupporter mes maladies continuelles, dans votre âge qui eft encore bien loin du mien, dans votre fageffe qui vous promet une longue vie.

Adieu ; je vous embraffe le plus tendrement du monde, et malheureufement de cent quarante lieues ou environ. *V.*

LETTRE LIV.

1775.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG,

MARECHAL DES CAMPS ET ARMÉES DU ROI, &c.

A Ferney, 15 de septembre.

MONSIEUR,

J'AI été un peu piqué que M. *Guibert* ne m'ait pas honoré d'un exemplaire de son *Eloge* de M. le maréchal de *Catinat*. J'ai été si charmé de cet ouvrage, que je pardonne à l'auteur son indifférence pour moi. Je trouve dans ce discours une grande profondeur d'idées vraies, nobles, fines et sublimes, des morceaux d'éloquence très-touchans, une fierté courageuse, et l'enthousiasme d'un homme qui aspire en secret à remplacer son héros : ce sentiment perce à chaque page.

Le discours de M. de *la Harpe* est digne d'un académicien plein d'esprit, d'éloquence et de goût ; l'autre est d'un génie guerrier et patriotique. Ces deux ouvrages valent bien le mausolée du maréchal de *Saxe*. J'avoue que nos discours pour l'académie, du temps de *Louis XIV*, n'approchaient pas de ceux qu'on fait aujourd'hui ; c'est l'effet de la vraie philosophie : elle a donné plus de force et de vérité à nos esprits. Je ne fais ici, Monsieur, que vous dire ce que vous savez mieux que moi. C'est à vous qu'il appartient de juger lequel de ces deux portraits

1775. eſt le plus reſſemblant; vous êtes du métier de ce grand-homme. Ce n'eſt pas à moi d'en parler avant vous; je me borne à vous remercier de votre ſouvenir, à vous demander la continuation de vos bontés, et à vous préſenter mon ſincère et tendre reſpect.

LETTRE LV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

21 de ſeptembre.

Ce n'eſt plus à mon *Papillon philoſophe* que j'écris, c'eſt à ma philoſophe bienfeſante, c'eſt à la protectrice de la colonie et à la mienne. Nos dragons (1), notre corps d'artillerie (2) ſont dans les regrets autant que madame *Denis* et moi. Je puis me vanter d'être le plus affligé de tous. Je joins à la douleur de me voir privé de vous celle de craindre une injuſtice pour l'ami *Racle*, et de n'être point du tout raſſuré ſur le ſort de la colonie. J'eus hier une occaſion d'écrire à l'intendant, et je lui mandai tout ce que je crus de plus propre à le convaincre et à le toucher en faveur de ce *Racle*. Il me renverra, ſans doute, à M. de *Trudaine*, et c'eſt heureuſement nous renvoyer à vous.

Le ſort de notre colonie entière, celui de *Racle*, le bâtiment de la maiſon dauphine, tout eſt entre

(1) M. *Dupuits*, capitaine de dragons.
(2) M. d'*Etallonde*, ingénieur.

les mains de notre protectrice. Ce fera elle qui obtiendra qu'on rende juftice à *Racle*, et que le confeil accorde à notre petite province la liberté qu'on nous a promife, et fans laquelle nous ne pouvons exifter. 1775.

L'abbé *Morellet* m'avait promis de m'inftruire exactement de nos affaires; mais je n'ai pas reçu un mot de lui fur la demande de nos états; peut-être eft-il à la campagne; peut-être auffi M. *Turgot* ne veut-il pas fe compromettre avec les fermiers généraux, dans un temps où il voit des factions fe former contre lui.

M. de *Vaines*, votre voifin, n'eft que médiocrement informé de cette affaire, et ne m'en a rien écrit; fi elle était de fon département, j'ofe préfumer qu'elle ferait faite. Nous n'avons d'efpérance qu'en ma confolatrice. Nous devrons tout à cette éloquence rapide, à la vivacité, à la chaleur qu'elle met dans fes bons offices, au talent fingulier qu'elle a d'animer la tiédeur des miniftres, et de les intéreffer à faire du bien.

Je me doute bien que vous avez plus d'une affaire, en arrivant à Paris; mais je fais auffi que votre univerfalité fuffit à tout. Je demanderais pardon à un autre de lui parler d'affaires dans la première lettre que je lui écris à fon retour à Paris; mais j'ai cru flatter votre grande paffion en vous parlant de faire du bien. J'ai fatisfait à la mienne en interrogeant *Racle* fur votre fanté, fur vos fatigues, fur la route que vous preniez. Nous ne nous entretenons que de vous dans la colonie; nous la trouvons déferte; nous fommes tout étonnés de ne vous plus voir, en trois ou quatre lieux à la fois, courir, monter,

1775. descendre, revenir, tantôt en femme, tantôt en homme, ou en oiseau, ou en philosophe, dormant dans un manteau ou perchant sur une branche.

Je suis retombé dans toutes les langueurs de mon âge depuis que, pour notre malheur, vous avez trouvé des chevaux à Saint-Genis; et si je suis en vie au printemps ce sera à vous que j'en aurai l'obligation. *V.*

P. S. A propos, Madame, vous êtes partie pendant que je dormais. Voilà comme *Thésée* quitta *Ariane;* mais c'est ici *Ariane* qui s'enfuit. J'ai été bien sot à mon réveil.

Tout l'hermitage auquel vous êtes apparue se met à vos pieds. Vous nous avez donné de beaux jours que nous n'oublierons jamais. Daignez agréer mon respect et mon regret.

LETTRE LVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 de septembre.

MON cher ange, j'ai reçu le 20 votre lettre du 4, et M. le marquis de *Montesquiou* était déjà retourné à la noce, après nous avoir charmés par la bonté de son cœur, et par les grâces naturelles de son esprit.

Papillon philosophe, beaucoup plus philosophe que papillon, part dans l'instant, et vous apportera mon cœur dans un petit billet. Moi je vous envoie cette

cette rapsodie, que je tiens de M. *Lassichard* lui-même. 1775.

Ne me calomniez point, mon cher ange. Je n'ai point dit qu'*Aufresne* soit au-dessus de *le Kain*, mais qu'il aurait pu le surpasser, s'il avait plus travaillé, et s'il avait eu un bon conseil; mais je tiens M. *Turgot* supérieur à *Colbert* et à *Sulli*, s'il continue.

Faut-il donc mourir sans vous embrasser? cela est dur.

LETTRE LVII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

1 d'octobre.

Vous avez dû, Madame, recevoir une grande lettre de moi, le jour même que vous aviez la bonté de m'écrire un billet charmant, qui met l'espérance et la joie dans toute la colonie. Madame *Denis*, et moi, et nos dragons, et notre corps d'artillerie, nous sommes tous à vos pieds. Le petit mot que M. de *Fargès* vous a dit, nous a rendu la vie. Les soldats de l'armée de messieurs les fermiers généraux, et leurs braves officiers débitaient que les bontés de M. *Turgot* pour nous avaient été vivement censurées par le conseil, et que nous étions des esclaves révoltés qui avaient perdu leur procès, ainsi que les esclaves du mont Jura. Nous avons été en conséquence plus persécutés que jamais. Je venais même d'écrire à

1775. M. *Turgot* une longue lettre de doléance, lorſque j'ai reçu votre billet de conſolation.

Je ſais bien qu'il ſe pourrait faire que M. de *Fargès* vous eût dit une nouvelle vraie, et que deux jours après cette nouvelle ſe fût trouvée fauſſe. Les choſes changent ſouvent du pour au contre en peu de temps. L'abbé *Morellet* même, qui m'a écrit en même temps que vous, ne me dit rien de poſitif; cependant vous me raſſurez, car c'eſt ſur vous que je fonde le bonheur du reſte de ma vie.

Vous êtes comme les déeſſes et les ſaintes du temps paſſé, qui ne parcouraient le monde que pour faire du bien.

Je ne puis croire que le petit déſagrément qu'on a fait eſſuyer à M. de *la Harpe* ait pu déranger les projets de M. *Turgot* et de M. de *Trudaine* ſur la colonie que vous protégez. Il me ſemble qu'au contraire ces deux belles ames doivent être affermies dans leur deſſein de rendre une province heureuſe, en attendant qu'ils puiſſent en faire autant du reſte du royaume.

Nous travaillons toujours à force; nous bâtiſſons réellement une ville, dans l'eſpoir que vous viendrez l'embellir quelquefois de votre préſence. M. *Racle* ne s'eſt point découragé par les difficultés qu'il eſſuie; il ne doute de rien avec votre protection. Les maiſons s'élèvent de tous côtés, les jardins vont ſe planter; on prétend que tout ſera prêt au milieu du printemps pour vous recevoir. Nos troupes iront au-devant de vous ſur la frontière. J'eſpère bien les accompagner, quoique je n'aye pas trop bon air ſous les armes. Nous vous érigerons des trophées dans tous les

endroits où les commis avaient leurs bureaux. Nous crierons, *Mont-Joye et la Tour-du-Pin.* 1775.

Daignez toujours agréer, Madame, la respectueuse tendresse du vieux malade de Ferney. *V.*

LETTRE LVIII.

A M. CHRISTIN.

1 d'octobre.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 28 de septembre, et celle de Versailles. J'admire votre courage et celui de vos cliens. Je pense comme M. *Campi;* mais je vous avoue que je ne suis pas aussi intrépide que lui. Il croit que, si vous en appelez au conseil, on ordonnerait que le parlement de Besançon rendît compte des motifs de son arrêt, et fît voir qu'il a jugé sur les titres, en conformité des ordres du roi. Mais qui pourrait empêcher alors le parlement de dire: Nous avons jugé sur ces titres mêmes; on nous a produit vingt reconnaissances de mortaillables; nous avons vu les signatures de vingt députés des communautés? Les juges paraîtraient avoir décidé très-équitablement, et avoir accompli les ordres du conseil à la lettre.

Il faudrait alors disputer la validité de ces signatures, et ce serait un nouvel abyme dans lequel vous vous plongeriez. Les juges, devenus vos parties, vous traiteraient avec la plus grande rigueur. Vous appesantiriez toutes vos chaînes, au lieu de les briser: voilà ce que je crains.

1775. Je suis très-persuadé qu'il n'y a que monsieur de *Malesherbes* et M. *Turgot* capables de seconder vos vues généreuses. Ils ont des amis dignes d'eux, qui leur représenteront l'horreur de la servitude où l'on gémit encore dans un pays qu'on nomme libre. M. de *Malesherbes* sera animé par l'exemple de son grand oncle, le président de *Lamoignon ;* M. *Turgot* le secondera avec toute la noblesse et la fermeté de son ame ; *Louis XVI* se fera un devoir d'imiter *Saint-Louis :* c'est ce que j'espère, et c'est ce qu'il faut tenter. Nous y travaillerons très-vivement, et nous aurons pour nous tout Paris, sans exception. Cela vaut mieux que d'avoir contre nous tout Besançon, en nous présentant sous la triste forme de gens qui plaident contre leurs juges.

Laissez-moi rendre la liberté au petit pays de Gex, avant d'oser tenter de la rendre aux deux Bourgognes. On nous mande de Paris que l'affaire de Gex est consommée, et que nous aurons dans peu les ordres du roi. L'espérance est toujours accompagnée de crainte. Je tremble encore des difficultés que les *soixante* autres rois de France pourront nous faire. Mais enfin soyez sûr que, si nous réussissons dans cette petite affaire, nous entamerons sur le champ la grande. Tout nous assure du succès, avec des ministres tels que MM. *Turgot* et de *Malesherbes*, et avec un roi équitable, tel que nous avons le bonheur de l'avoir. Nous engagerons d'abord les amis des ministres à leur parler, avec la plus grande force, en faveur de l'humanité. Je vous prierai de venir faire un tour à Ferney, et nous rédigerons ensemble un mémoire.

Vous pourrez cependant lier une eſpèce d'inſtance au conſeil, au nom des main-mortables condamnés au parlement de Beſançon. Cette inſtance, qui ne ſera point ſuivie, ſervira ſeulement de préparation au grand édit du roi, qui doit déclarer que ſes ſujets n'appartiennent qu'à lui, et ne ſont point eſclaves des moines. En un mot, tout nous eſt favorable; l'exemple de la Sardaigne, à qui la France vient de s'unir par trois mariages, les ſentimens de M. de *Maleſherbes* et de M. *Turgot*, l'équité et la magnanimité du roi. Je ne crois pas que nous puiſſions jamais être dans des circonſtances plus heureuſes. 1775.

Conſolons-nous, mon cher ami, et eſpérons.

Nous avons eu à Ferney mademoiſelle votre ſœur et madame *Morel*. Nous nous flattons que madame *Morel* viendra au printemps habiter la ville de Ferney, ſi elle eſt libre. C'eſt une femme qui a autant de courage que vous.

Je vous embraſſe très-tendrement, mon cher ami. *V*.

P. S. Vous ſouvenez-vous, mon cher ami, du nom de celui qui vous manda de Bar, il y a quelques années, l'aventure du nommé *Martin*, qu'on s'aviſa de rouer ſur quelques indices qui ſont ſouvent trompeurs, lequel *Martin* fut quelques jours après reconnu innocent? vous ſouviendriez-vous du bailliage lorrain où ſe fit cette exécution, et de la date de cette affaire? ſavez-vous où eſt actuellement celui qui vous en donna des nouvelles? Il y a un conſeiller au parlement de Paris, que vous connaiſſez et qui vous aime, parce qu'il aime la vérité et la juſtice; il veut

1775. s'informer de tout ce qui concerne ce pauvre *Martin*, et rendre, s'il se peut, service à sa malheureuse famille. Ne négligeons pas cette occasion, en attendant que nous puissions servir nos main-mortes.

LETTRE LIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

1 d'octobre.

PAPILLON-*philosophe* ne passera point l'hiver à Ferney; elle est à Paris où elle s'occupe de rendre des services essentiels à la patrie que j'ai choisie, et à la petite colonie que j'ai eu l'insolence et le bonheur de fonder. Soyez sûr, Monseigneur, qu'elle vous est très-attachée, et que ce *Papillon* est d'ailleurs un très-honnête homme, tirant à la vérité des coups de fusil merveilleusement, mais essentiel dans la société.

Je n'ai jamais vu tant de simplicité à la fois et tant de vivacité; il ne lui manque que d'étudier l'algèbre pour ressembler à madame *du Châtelet*. Je n'ose encore me flatter que vous fassiez ce qu'elle a fait, que vous honoriez notre ville naissante de votre présence. Je n'aurais plus rien à désirer dans ce monde que je vais quitter bientôt, malgré toutes vos plaisanteries.

Je vous avouerai que je suis un peu scandalisé du nom de barbouilleur que vous donnez si libéralement aux deux peintres du maréchal de *Catinat;* mais j'ose être un peu de votre avis sur l'orgueilleuse modestie

dont parlait madame de *Maintenon*, et que vous démêlez ſi bien. 1775.

Je ſuis ſurtout de votre opinion ſur ce ton déciſif avec lequel l'un des deux peintres rabaiſſe *Louis XIV* et le maréchal de *Villars*. Vous conviendrez que celui qui a remporté le prix à notre académie s'eſt exprimé plus modeſtement. Si jamais vous pouviez vous réſoudre à lire les anciens diſcours compoſés pour les prix de cette académie, vous feriez étonné de la prodigieuſe différence qui ſe trouve entre ces vieilles déclamations et celles qu'on fait aujourd'hui. C'eſt en cela ſurtout que notre ſiècle eſt ſupérieur au ſiècle paſſé.

J'aurais voulu que M. de *Guibert* n'eût point immolé le maréchal de *Villars* au *père la penſée*. Ce qu'il dit contre le héros de Denain, votre ancien ami et un peu votre modèle, me fait ſouvenir de M. *Folard* qui, dans ſes *Commentaires ſur Polybe*, dit : *Le maréchal de Villars après avoir donné le change aux ennemis, attaqua le corps qui était dans Denain, le fit tout entier priſonnier de guerre, s'empara de Marchiennes, et prit cinq villes en deux mois ; je n'aurais rien fait de tout cela.*

Vous connaiſſez parfaitement les hommes ; mais permettez-moi de vous dire que vous êtes un peu trop difficile ſur notre académie dont vous êtes le doyen, et dont il n'appartenait qu'à vous d'être le ſoutien et le véritable protecteur. Je vous ouvre mon cœur. J'ai été très-affligé, et je le ſuis encore, que vous ayez un peu gourmandé des hommes libres, qui penſent et qui parlent, qui même ont une grande influence ſur l'opinion publique. J'ai été cent fois tenté de vous le dire, il y a deux ans. Je ſuccombe aujourd'hui

1775. à la tentation. Je voudrais qu'ils puſſent revenir à vous, et ſe réunir autour de leur chef; cela ne ſerait pas difficile.

Pardonnez-moi ma ſincérité, en faveur de mon tendre et reſpectueux attachement. Je penſe que tous les gens de lettres auraient dû être à vos pieds comme à ceux de votre grand oncle, d'autant plus qu'en vérité les gens de lettres d'aujourd'hui ont en général beaucoup plus de lumières que ceux d'autrefois. On a moins de génie que dans le ſiècle de *Louis XIV*, moins de vrai talent, moins de grâce et de politeſſe; mais on a beaucoup plus de connaiſſances : notre philoſophie n'eſt pas à mépriſer.

Soyez heureux autant que vous méritez de l'être; jouiſſez de votre gloire qui ne ſera jamais affaiblie par les chicanes odieuſes d'un procès auquel vous ne deviez pas vous attendre, et que perſonne n'aurait jamais pu prévoir.

Conſervez vos bontés pour le plus ancien de vos ſerviteurs, qui mourra en vous aimant et en vous reſpectant. *V.*

LETTRE LX.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

3 d'octobre.

MON papillon eſt un aigle, mon papillon eſt un phénix, mon papillon a volé à tire d'ailes pour faire du bien. La lettre qu'elle daigna m'écrire en arrivant, et celle du 27 de ſeptembre, nous ont remplis d'étonnement, de joie, de reconnaiſſance, d'attendriſſement. Nous ſommes à vos pieds, Madame, avec toute la colonie et tous les entours.

Figurez-vous que des commis des fermes avaient répandu le bruit que les bontés de M. *Turgot*, pour le petit pays de Gex, avaient été grièvement cenſurées au conſeil du roi. Je venais d'écrire à M. *Turgot*, et de lui expoſer mes plaintes, lorſque votre lettre m'a raſſuré. Les commis jouent de leur reſte. Ils ont en dernier lieu uſé de la même générosité qu'ils montrèrent à votre recommandation, lorſqu'ils extorquèrent quinze louis d'or à de pauvres paſſans dont vous aviez pitié. Il n'y a pas long-temps qu'une femme de mon voiſinage, venant d'acheter des langes à Genève, et en ayant enveloppé ſon enfant, les employés des fermes, ſous la conduite d'un nommé *Moreau*, ſaiſirent ces langes, ſous prétexte qu'ils étaient neufs, et maltraitèrent la femme qui leur reprochait avec des cris et des larmes d'expoſer à la mort ſon enfant tout nu.

1775. Il n'y a guère de jour qui ne ſoit marqué par des vexations affreuſes ſur cette frontière, et on craint encore de ſe plaindre.

M. de *Chabanon*, qui était venu nous voir avant le temps où vous avez honoré Ferney de votre préſence, fut témoin des inſultes que firent ces employés de Saconay à la ſupérieure des hoſpitalières de Saint-Claude, et à trois de ſes religieuſes, dont ils levèrent les jupes publiquement.

De tels excès ſuffiraient aſſurément pour déterminer le miniſtère à délivrer de ces brigands ſubalternes le petit pays que vous protégez. La ferme générale ne retire aucun profit de ces rapines journalières, tout eſt pour les commis; ils ſont autoriſés à voler, et ils uſent de leur droit dans toute ſon étendue. Il n'y a qu'un homme comme M. *Turgot* qui puiſſe mettre fin à ces pillages continuels; il n'y a que vous d'aſſez noble et d'aſſez courageuſe pour lui en repréſenter toute l'horreur, et pour ſeconder ſes vertus patriotiques. Vous pouvez mettre ſous ſes yeux, et ſous ceux de M. de *Trudaine*, le tableau fidelle de tout ce que je viens de vous expoſer. Vous accélérerez infailliblement l'effet de leurs bontés, et vous mettrez le comble aux vôtres.

Il y a dans la maiſon de M. *Turgot* un chevalier *Dupont*, en qui ce digne miniſtre a de la confiance, et qui la mérite. Il travaille beaucoup avec lui. Si vous pouviez avoir la bonté de le voir, ce ſerait, je crois, mettre la dernière main à votre ouvrage. Vous êtes notre protectrice, et cette colonie eſt la vôtre.

Les ſupérieurs de nos commis leur ont mandé, en dernier lieu, qu'ils pouvaient être tranquilles, qu'il

y avait trois provinces qui demandaient la même grâce que nous, et qu'on ne l'accorderait à aucune, parce que les conféquences en feraient trop dangereufes. Je ne fais quelles font ces provinces : je n'en connais point qui foit comme la nôtre entourée de trois Etats étrangers et féparés de la France par des montagnes prefque inacceffibles. 1775.

J'oferais encore vous fupplier, Madame, d'avoir une converfation avec M. de *Vaines*. Cette affaire, il eft vrai, n'eft pas de fon département; mais tout eft de fon reffort, quand il s'agit de faire des chofes juftes. Je lui écris pour lui dire que vous aurez avec lui un entretien. Cette affaire eft fi importante que nous n'avons aucun moyen à négliger ni aucun inftant à perdre. Toutes les autres dont votre univerfalité a daigné fe charger doivent laiffer paffer notre colonie la première, fans préjudice pourtant à celle de M. *Racle*, car celle-là tient au public; et quand M. *Racle* fera payé par le roi, votre colonie fera bien plus floriffante. Elle vous donne mille bénédictions; et elle compte fur l'effet de vos promeffes, comme fur fon évangile; car vous favez que ce mot évangile fignifie bonne nouvelle.

Agréez, Madame, mon tendre refpect. *V.*

1775.

LETTRE LXI.

A LA MEME.

5 d'octobre.

Protegez bien Ferney, Madame ; car il peut devenir quelque chofe de bien joli. Figurez-vous qu'hier le bas de votre maifon était illuminé, que toute votre ville l'était, depuis le fond du jardin du château jufqu'aux défrichemens, et jufqu'au grand chemin de Meyrin ; que toutes les troupes étaient fous les armes, et efcortaient quarante-cinq carroffes, au bruit du canon. Il y eut un très-beau feu d'artifice, et la journée finit comme toutes les journées, par un grand fouper.

Vous me demanderez pourquoi tout ce tintamarre? c'était, ne vous déplaife, pour M. *Saint-François d'Affife*. Et pourquoi tant de fracas pour ce faint? c'eft qu'il eft mon patron, et que ce n'était pas ce jour-là la fête de monfieur *St Julien*, car on en aurait fait davantage pour lui. *Saint-François* fe met toujours aux pieds de *Saint-Julien*.

Nos ennemis continuent toujours d'affurer que notre affaire ne fe fera point ; que le confeil n'eft point de l'avis de M. *Turgot*, et qu'on n'ira pas changer les ufages du royaume pour un petit pays auffi chétif que le nôtre. Je les laiffe dire, et je m'en rapporte à vous. Ils crient que M. de *Trudaine* a déjà voulu une fois tenter ce changement, et n'a pu

réussir ; et moi je suis sûr qu'il réussira, quand vous lui aurez parlé. 1775.

J'accable de lettres notre protectrice. J'ai tant de plaisir à lui parler du bien qu'elle nous fait, que j'oublie même de lui demander pardon de la vivacité de mes importunités. Elle sait que je suis encore plus occupé d'elle que de ses bienfaits. Elle sait que mon cœur, tout vieux qu'il est, est peut-être encore plus sensible aux grâces que pénétré de reconnaissance. Elle sait combien j'aimerais à lui écrire, quand-même je n'aurais point de remercîmens à lui faire.

Agréez, Madame, les respects de votre ville, et surtout les miens. *V.*

LETTRE LXII.

A LA MEME.

8 d'octobre.

NOTRE protectrice me mande, par sa lettre d'un lundi sans date, qu'elle n'a point reçu de lettre de moi, ce qui serait le comble de l'ingratitude. Je ne suis point coupable de ce crime. L'ami *Wagnière* est témoin qu'il en a écrit trois.

J'envoie aujourd'hui de nouvelles explications à monsieur le contrôleur général et à M. de *Trudaine*. J'écris à M. l'abbé *Morellet*. Je leur renouvelle à tous l'acceptation pure et simple que j'ai faite, conjointement avec les états. Je leur réitère l'assurance positive que nous ne demandons rien au-delà de ce qu'on a daigné nous offrir.

1775. La feule difficulté qui refte, mais qui eft très-grande, eft la fomme exorbitante de quarante mille livres que les fermiers généraux demandent. Il eft certain qu'il ferait impoffible à la province, très-pauvre et très-furchargée, de payer feulement la moitié de cette fomme annuelle : c'eft ce que j'ai repréfenté le plus fortement que j'ai pu. Je me flatte que M. *Turgot* ne fouffrira pas une vexation fi injufte. Il fait que, dans les années les plus lucratives, jamais les extorfions les plus violentes n'ont pu produire fept mille francs aux fermiers généraux. Une armée de pandoures n'oferait pas nous demander une contribution de quarante mille livres.

La nouvelle répandue que monfieur le contrôleur général avait pitié de notre petite province, redouble les perfécutions des commis; elles font horribles. Nous fommes punis bien cruellement du bien qu'on veut nous faire. Il ne nous refte que l'efpérance. Monfieur le contrôleur général eft jufte et ferme; notre protectrice eft animée et prefévérante; nous fommes loin de perdre courage.

Le plan de M. de *Trudaine* eft trop beau pour l'abandonner. Il ferait utile à la province et au royaume. Déjà, fur la fimple promeffe du miniftère, nous avons jeté les fondemens d'un grand commerce; nous bâtiffons d'amples magafins pour toutes les marchandifes des pays méridionaux, qui arriveront par Genève. Nous revenons à la vie; vous ne fouffrirez pas qu'on nous tue.

Notre protectrice pourrait-elle engager monfieur fon frère à venir avec elle expliquer toutes ces chofes à M. *Turgot* et à M. de *Trudaine*? ne ferait-il pas

digne de lui de montrer l'intérêt qu'il prend à une province qui eſt ſous ſes ordres ? 1775.

Vous ſentez, Madame, combien il eſt doux de tenir tout de vos bontés et de votre perſévérance. Je ſuis à vos pieds plus que jamais. *V.*

LETTRE LXIII.

A M. DE LA HARPE.

10 d'octobre.

Oui, par les envieux un génie excité,
Au comble de ſon art eſt mille fois monté.
Plus on veut l'affaiblir, plus il croît et s'élance.

Voilà votre ſituation, mon cher ami; voilà ce que doivent penſer tous vos amis de l'académie. Vous aurez encore quelques malheureux contradicteurs, juſqu'à ce que vous donniez vous-même les prix que vous avez tant de fois remportés. Heureuſement votre courage eſt égal à votre génie. M. d'*Alembert* a paſſé par les mêmes épreuves. Je ne ſais quel poliſſon de Saint-Médard l'a appelé *Rabſacès* et *bête puante :* et voyez, s'il vous plaît, comment l'abbé d'*Aubignac*, prédicateur ordinaire du roi, a traité *Pierre Corneille.* Vous m'avouerez que ces exemples ſont conſolans. Avouez encore que les noms de M. de *Maleſherbes* et de M. *Turgot* ont un peu plus de poids dans la balance que ceux de vos petits ennemis.

Je m'imagine que vous les oubliez bien, dans vos

1775. agréables orgies, avec un homme tel que M. de *Vaines*, avec MM. d'*Alembert*, *Suard*, *Saurin*, &c. Soyez sûr que vos détracteurs n'approchent pas de la bonne compagnie. Je me flatte que l'hiver prochain la Sibérie et la Perse vous vengeront pleinement des insectes de Paris. Leur bourdonnement ne sera pas entendu parmi les battemens de mains. Je suis bien fâché d'être si vieux et si faible. Si je pouvais revenir à l'heureux âge de soixante et dix ans, avec quel empressement ne ferais-je pas le voyage de Paris pour vous entendre! Vous allez relever le théâtre français tombé dans une triste décadence. Il me semble qu'il se forme un nouveau siecle. Les petites persécutions que la littérature essuie encore, ne sont qu'un reste de la fange des derniers temps. Elle ne vient point jusqu'à vous, malgré le trépignement de l'envie. Vous vous élevez trop haut.

Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis.

Ne pouvant voir la première représentation de Menzicof, j'y enverrai un jeune homme qui aime vos vers passionnément, et qui m'en rapportera des nouvelles. Mais si l'hiver me tue avant les représentations, je vous prie très-instamment de me succéder, et de dire nettement à l'académie que telle est ma dernière volonté, et que je la prie très-humblement d'être mon exécutrice testamentaire. *V.*

LETTRE

LETTRE LXIV. 1775.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

10 d'octobre.

CELLE-CI est la cinquième, Madame; ainsi je présume que vous en avez reçu quatre. Nous avons été honorés de quatre des vôtres.

Je commencerai par vous dire que vos petits embarras sur la maison que M. de *Saint-Julien* devait acheter pour vous, et sur le testament de feu M. de *Gouvernet*, ne changeront rien au palais la Tour-du-Pin dans le pré de la Glacière. Tous les arrangemens ont été pris avec M. *Racle*, pour que le corps de la maison soit fini avant l'hiver. Il le sera infailliblement, et on y travaille tous les jours avec ardeur. Les embellissemens et les ameublemens dépendront ensuite de votre goût, de votre magnificence et d'une sage économie. Nous nous flattons de revoir dans les beaux jours notre protectrice, notre *Papillon-philosophe*, qui fait cent lieues sur ses ailes légères sans se fatiguer, et qui le lendemain va solliciter nos affaires, même en oubliant les siennes.

Je vous ai mandé, par ma dernière lettre du 8 d'octobre, que j'écrivais à monsieur le contrôleur général, à M. de *Trudaine*, à M. l'abbé *Morellet* et à M. *Dupont*. Je leur ai dit bien formellement que nos états s'en rapportent à leurs bontés; qu'ils ne demandent rien au-delà de ce que le ministère leur accorde; qu'ils prient seulement M. *Turgot* et

1775. M. de *Trudaine* de considérer que l'indemnité annuelle de cinquante mille francs, demandée par la ferme générale, serait une écorcherie dont il n'y a point d'exemple. J'ai fait voir, par un mémoire, que pendant plusieurs années notre petit pays a été à charge aux fermiers généraux, et que dans les années les plus lucratives ils n'en ont jamais retiré au-delà de sept mille francs. Je leur en ai offert quinze au nom des états, en nous soumettant d'ailleurs à la décision du ministère. Je l'ai écrit à notre protectrice; je le répète, parce que cela me paraît très-nécessaire.

J'écarte surtout la prétendue demande d'acheter le sel de la ferme générale au prix de Genève, et de prendre une somme sur ce sel pour payer les dettes de la province. Cette idée serait entièrement contraire aux vues de M. *Turgot* et de M. de *Trudaine*, qui veulent que la terre paye toutes les dépenses, parce que tous les revenus viennent d'elle.

Enfin, ayant accepté purement et simplement les offres généreuses de M. de *Trudaine*, et nous soumettant avec reconnaissance à ses décisions, nous avons le plus juste sujet d'espérer un plein succès de l'entreprise protégée par vous.

Je prends la liberté de baiser, très-humblement et avec respect, les ailes brillantes du *Papillon-philosophe*. Qu'il ne dédaigne pas les sentimens du vieux hibou qui sera à ses pieds tant qu'il respirera. *V.*

1775.

LETTRE LXV.

A M. DUPONT.

10 d'octobre.

J'AI reçu, Monfieur, votre lettre datée du Trembley, 2 d'octobre, et j'ai bien des grâces à vous rendre. Ce fera à vous que notre petite province aura l'obligation d'être la première qui montre à la France qu'on peut contribuer aux befoins de l'Etat, fans paffer par les mains de cent employés des fermes générales. Ce fera fur nous que M. de *Sulli-Turgot* fera l'effai de fes grands principes.

Je ne fais qui a pu imaginer que nous demandions à prendre le fel de la ferme à bas prix, pour en tirer un petit profit qui fervirait à payer nos dettes, et qu'on appelle *crue.*

Il eft vrai que ce fut, il y a près de quinze ans, une propofition de nos états; mais je m'y fuis oppofé de toutes mes forces dans cette dernière conjoncture; et nos états s'en remettent abfolument aux vues et à la décifion de monfieur le contrôleur général.

Tout ce que M. de *Trudaine* a bien voulu nous propofer de concert avec lui, a été accepté avec la plus refpectueufe reconnaiffance.

Il ne s'agit donc plus que de fixer la fomme annuelle que notre province payera aux fermes générales pour leur indemnité.

Il eft prouvé, par le relevé de dix années des

1775. bureaux qui désolent le pays de Gex, que la ferme a été quelquefois en perte, et que jamais elle n'a retiré plus de sept mille livres de profit.

Messieurs les fermiers généraux demandent aujourd'hui quarante à cinquante mille livres annuelles de dédommagement. La province ne les a pas; et si elle les avait, si elle les donnait, à qui cet argent reviendrait-il? ce ne serait pas au roi, ce serait aux fermiers. Nous donnerions, nous autres pauvres Suisses, quarante à cinquante mille francs à des parisiens, pour nous avoir vexés jusqu'à présent par une armée de commis! Il leur est très-indifférent que leurs gardes soient au milieu de nos maisons, ou sur la frontière. Comment peuvent-ils exiger de nous cinquante mille francs que nous n'avons pas, sous prétexte qu'ils se donnent la peine de placer leurs gardes ailleurs?

Nous avons offert quinze mille francs; cette somme est le double de ce qu'ils ont gagné dans les années les plus lucratives.

Nous attendons l'ordre de monsieur le contrôleur général avec la plus grande soumission.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien lui rendre compte de nos sentimens et de notre conduite, et même de lui montrer cette lettre, si vous le jugez à propos.

Quant aux natifs génevois, bannis de la république depuis l'espèce de guerre civile de Genève, et retirés à Versoy, ils ne sont qu'au nombre de trois ou quatre. Il n'y en a que deux qui travaillent en horlogerie, et qui soient utiles. Un troisième, qui se nomme *Bérenger*, se mêle de littérature, et a eu quelquefois l'honneur de vous écrire. Il a fait une

histoire de Genève, dont le conseil de la république a été très-irrité. 1775.

Le quatrième s'est fait marchand de liqueurs, et ne réussit point dans ce commerce. Ce marchand étant banni de la république par un arrêt de tous les citoyens assemblés, avec défense de mettre les pieds dans Genève, sous peine de mort, surprit, il y a quelque temps, un passe-port de monsieur le commandant de Bourgogne, et entra dans Genève à la faveur de ce passe-port. Monsieur le commandant l'ayant su, ordonna à M. *Fabry*, maire de Gex, de retirer le papier que le marchand avait surpris : le génevois refusa d'obéir. M. *Fabry* envoya deux gardes de la maréchaussée pour retirer ce passe-port.

Voilà l'état des choses sur cette petite affaire. Vos réflexions sur la demande de ces Génevois sont dignes de votre sagesse.

J'ose féliciter la France et mon petit pays de Gex, que M. *Turgot* soit ministre, et qu'il ait un homme tel que vous auprès de lui.

J'ai l'honneur d'être avec une tendre et respectueuse reconnaissance, votre, &c.

1775.

LETTRE LXVI.

A M. DE MALESHERBES,

MINISTRE D'ETAT.

A Ferney, 12 de novembre.

Vous ne vous contentez pas, Monseigneur, des bénédictions de la France; vous étendez vos bontés jusqu'aux frontières de la Suisse. J'étais dans un état assez douloureux, après un de ces petits avertissemens que la nature donne souvent aux gens de mon âge, lorsque madame de *Rosambo* a daigné faire une apparition dans ma retraite avec monsieur votre gendre, et les cousins issus de germain de *Télémaque*. J'ai vu chez moi deux familles de grands-hommes; et quoique mon état ne m'ait pas permis de jouir de cet honneur autant que je l'aurais voulu, je me suis senti consolé autant qu'honoré. Vous avez joint, à cet avantage que je vous dois, une lettre charmante, dont vous me permettrez de vous faire les plus sincères et les plus tendres remercîmens. Madame de *Rosambo* est comme vous, Monseigneur; elle porte la consolation par-tout où elle paraît, elle tient de vous le don d'attirer tous les cœurs autour d'elle.

Je crains d'abuser des momens que vous donnez au bien public, en vous parlant des obligations que je vous ai, et de la bonté généreuse avec laquelle

vous en avez daigné user envers moi; mais ces bontés ne sortiront jamais de ma mémoire. 1775.

J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère et le plus profond respect, Monseigneur, votre, &c.

LETTRE LXVII.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

14 de novembre.

Ils disent, mon cher philosophe sorbonique, que je suis tombé en apoplexie; cela pourrait bien être. C'est pauvre chose que l'homme, et il est ridicule à un homme aussi maigre que moi d'avoir une pareille aventure. Quoi qu'il en soit, je prends la liberté de vous envoyer pour mon testament un mémoire que je recommande à vos bons offices. Il faut qu'avant de mourir je tâche de servir ma petite province: elle fera sans doute tout ce que le ministère ordonnera, et le fera avec joie et reconnaissance; mais il me semble que ce mémoire démontre que l'indemnité de trente mille livres pour la ferme générale est un peu trop forte. Si ces trente mille livres étaient pour le roi, nous ne ferions pas de représentations; mais c'est cinq cents livres pour la poche de chacun de messieurs les soixante fermiers généraux. Ce n'est rien pour eux, et c'est un fardeau immense pour nous.

Au reste, ce n'est pas moi qui parle, c'est le pays; je n'ouvre la bouche que pour remercier.

Un orage suivi d'un déluge, a détruit deux de

1775. mes maisons; et ce qui est bien pis, a failli à noyer la fille de M. de *Malesherbes*, qui daignait passer par Ferney pour s'aller promener en Suisse.

Pour la maison que mon ame habite, elle sera bientôt en cannelle; mais tant que j'y logerai, je vous serai tendrement attaché. Madame *Denis* vous en dit autant, et certainement nous vous aimons tous deux de tout notre cœur. *V.*

LETTRE LXVIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

14 de novembre.

Le sec apoplectique reçoit aujourd'hui, par les mains de M. *Crassy*, une lettre de la protectrice. Il a expliqué son affaire à madame *Denis* et à moi. Vous souvenez-vous, Madame, des lettres de M. le chevalier de *Boufflers* à madame sa mère, et celle où il lui conte sa conversation avec M. de *Sarobert*? *La cavalerie du roi, mort-dieu, battait par-tout les ennemis du roi; ils nous avaient enveloppés, jarni-dieu; mais nous sommes entrés dedans comme dans du beurre, sacre-dieu.*

Mais, Madame, il ne m'a rien dit ni de vos affaires, ni de votre maison, ni de votre procès dont vous ne me parlez pas. Vous daignez vous intéresser à nous, à notre petit pays; vous le protégez auprès des ministres, et vous vous oubliez vous-même pour nous secourir.

J'écrirai à votre très-aimable et respectable duc,

puiſqu'il le veut bien permettre, et que vous me flattez que ma lettre ſera bien reçue. Cette lettre ſera mon teſtament que mon cœur dictera. 1775.

Mon cher *Wagnière*, qui a eu l'honneur de vous écrire, a pu vous mander combien ce cœur eſt ſenſible, mais que ma tête n'eſt pas trop bonne. Le petit accident qui m'eſt arrivé laiſſe toujours des bourdonnemens dans le cerveau et dans l'eſprit, qui ſont une peine extrême à l'ame immortelle.

J'envoie pourtant un mémoire à M. de *Trudaine*, qui eſt un peu raiſonné, et dans lequel même il y a de l'arithmétique; et ſi vous le permettez, j'en mettrai une copie à vos pieds, pour vous faire voir que je peux encore arranger des idées, quand le ſoleil n'eſt pas couché.

L'abbé *Morellet* m'a mandé que monſieur le contrôleur général était réſolu à nous faire acheter notre liberté trente mille livres par an, pour l'indemnité de la ferme générale. Je ſais bien que cette liberté n'a point de prix; mais je repréſente humblement que, ſi on pouvait nous la faire payer un peu moins cher, on nous la rendrait encore plus précieuſe. Cependant nous en paſſerons ſans doute par tout ce que M. *Turgot* et M. de *Trudaine* ordonneront.

Les maiſons de la république de Ferney n'avancent guère. Nous avons eu un déluge qui a failli à noyer la fille de M. de *Malesherbes* allant en Suiſſe par Ferney. Cet orage a jeté bas une de nos maiſons, du grenier à la cave, et en a fort endommagé une autre. Nous ne pourrons réparer nos malheurs qu'au printemps. Nous eſpérons que vous nous ramènerez les beaux jours.

1775. Père *Adam* ſoutient toujours que ce brave général, qui eſt à préſent miniſtre de la guerre (*), a commencé par être jéſuite, et il le dit ſi poſitivement que j'en doute; mais ſi la choſe eſt vraie, cela fait voir qu'on peut ſe méprendre dans la jeuneſſe ſur le choix d'un état. Nous avons eu des évêques qui avaient été mouſquetaires.

Ce jeune *Morival*, qui a eu l'honneur de vous faire ſa cour à Ferney, a commencé, comme vous ſavez, ſa carrière d'une manière plus funeſte. Il eſt actuellement très-bien auprès du roi de Pruſſe, qui ſe fait un honneur et un mérite de réparer les horreurs que ce jeune homme a éprouvées dans ſon enfance de la part de certains monſtres. Ferney lui a porté bonheur. Je ſerai heureux auſſi quand vous reviendrez embellir ce ſéjour de votre préſence, s'il m'appartient encore de prononcer ce nom de bonheur, dans le triſte état où la nature m'a réduit. *V.*

(*) M. le comte de *Saint-Germain.*

1775.

LETTRE LXIX.

A MADAME

LA MARQUISE DU DEFFANT.

26 de novembre.

PUISQUE vous dites, Madame, à M. d'*Argental*

Atis comblé d'honneurs n'aime plus Sangaride.

Je vous dirai :

Eglé ne m'aime plus et n'a rien à me dire.

Car j'aime autant *Quinault* que vous : je ne ſuis pas de ces pédans qui le trouvent fade, et qui le condamnent pour avoir parlé d'amour lorſqu'il en devait parler. Je le regarde comme le ſecond de nos poëtes pour l'élégance, pour la naïveté, la vérité et la préciſion.

Il eſt très-vrai que vous n'avez plus rien à me dire, puiſque vous ne m'écrivez point ; mais il n'eſt pas vrai que je ſois comblé d'honneurs ; je ne le ſuis que de ridicules, et c'eſt toujours par ſes amis qu'on eſt maltraité.

M. d'*Argental* s'obſtine à me croire tombé dans une eſpèce d'apoplexie pour avoir été gourmand ; et le fait eſt que mon accident me prit après avoir été un jour ſans manger. Il m'appelle auſſi commiſſaire départi par le roi auprès des fermiers généraux,

1775. pendant que je ſuis opprimé départi par ces meſſieurs.

Voulez-vous, Madame, que je vous parle vrai? mon département eſt l'abyme du néant éternel où je vais bientôt entrer.

Je lis tous les ouvrages philoſophiques de *Cicéron* ſur ce ſujet plus uſé qu'aiſé, et je ne vous conſeille pas de les lire; car, quoique ce grand-homme ſoit très-éloquent, il ne nous apprend rien du tout. L'abbé de *Chaulieu* avait préciſément mon âge quand il eſt mort, et il n'en a pas appris davantage.

Les ſuites de mon accident m'ont paru ſi ſérieuſes, que je n'ai pas voulu faire mon voyage ſans prendre la liberté de dire adieu à celle que vous appeliez votre grand'maman (*). Comme il faut ſe réconcilier dans ces momens-là, j'avais ſur le cœur l'injuſtice de ſon mari qui me croyait un petit ingrat. J'étais aſſurément bien éloigné de l'être; mais je n'ai pas mieux réuſſi auprès de votre grand'maman qu'auprès de vous. Vous me croyez comblé d'honneurs, et elle me croit plein de ménagemens: elle ſe moque de mes honneurs et de mon apoplexie.

Jugez ſi dans cet état j'ai eu des choſes bien amuſantes à vous dire? je ne ſavais aucune nouvelle ni de l'opéra comique, ni de l'aſſemblée du clergé.

Mais vous, Madame, qui vivez dans le centre des plaiſirs et des grandes affaires, comment voulez-vous qu'un pauvre ſolitaire oſe vous écrire du fond de ſes déſerts et de ſes neiges, privé de toute ſociété et de preſque tous ſes ſens, lorſque vous en avez encore quatre excellens. C'eſt à vous à réveiller les gens qui

(*) Madame la ducheſſe de *Choiſeul*.

s'endorment auprès de leur tombeau, mais ce n'eſt pas à eux de vous importuner de leurs rêveries ; il faut qu'ils ſoient diſcrets, et qu'ils attendent vos ordres. Il n'y a que les vampires de dom *Calmet* qui viennent lutiner les vivans. 1775.

Soyez très-sûre que, ſi j'ai perdu tout ce qui fait vivre, paſſions, amuſemens, imagination, et toutes les bagatelles de ce monde, je vous reſte ſérieuſement attaché, et que je le ſerai tant que mes petites apoplexies me le permettront. Je vous regarderai comme la perſonne de mon ſiècle qui eſt le plus ſelon mon cœur et ſelon mon goût, ſuppoſé que j'aye encore goût et cœur. Je vous demanderai vos bontés comme la première de mes conſolations, et je dirai ; C'eſt auprès d'elle que j'aurais voulu paſſer ma vie. *V.*

LETTRE LXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 de novembre.

Il faut donc que je vous diſe, mon cher ange, que ſi madame *du Deffant* ſe plaint de moi par un vers de *Quinault*, je me ſuis plaint d'elle par un vers de *Quinault* auſſi. Je crois qu'actuellement nous ſommes les ſeuls en France qui citions aujourd'hui ce *Quinault* qui était autrefois dans la bouche de tout le monde.

Je ne ſais quel auteur je vous citerai pour me plaindre à vous de votre acharnement à m'accuſer

1775. de gourmandiſe. Je veux bien que vous ſachiez que je n'avais pas mangé depuis vingt-quatre heures, lorſque mon accident m'arriva. Cette petite aventure a des ſuites aſſez déſagréables, et je n'ai de ſecours que dans la patience.

Ma dignité de commiſſaire départi ſe trouve apparemment dans le même roman que mon indigeſtion. Il eſt triſte d'être à la fois apoplectique et ridicule.

Je croyais, quand je vous ai parlé de Menzicof, qu'on le jouait déjà à la comédie françaiſe. Je n'ai point oſé importuner M. le duc de *Duras* en faveur de *Cicéron* et de *Catilina*; j'ai cru qu'il n'était pas trop ſéant, dans l'état où je ſuis, de diſputer une place dans le tripot comique: cependant, ſi vous jugez que la choſe ſoit convenable, je vous obéirai ſelon ma coutume. Je crains ſeulement que cette démarche ne ſoit haſardée pendant les repréſentations du Prince-pâtiſſier.

J'ai à vous parler d'une autre nouvelle, qui eſt aſſez intéreſſante, ſelon ma façon de penſer, c'eſt de la perſécution que l'on ſuſcite à l'abbé *Raynal*. On dit qu'il a été obligé de diſparaître. Heureuſement ſon livre ne diſparaîtra pas. Eſt-il vrai qu'on en veut à ce livre et à la perſonne de l'auteur? Les janſéniſtes et les phariſiens ſe ſont réunis, *et fuerunt amici ex illa hora*. Il n'y aura donc plus moyen chez les Velches de penſer honnêtement, ſans être expoſé à la fureur des barbares! cette idée me trouble juſque dans la paix de ma retraite, et aux portes de la paix éternelle où je vais bientôt entrer. Je me flatte qu'au moins l'abbé *Raynal* trouvera des amis. Dieu veuille

qu'on ne soit pas forcé à lui chercher des vengeurs qu'on ne trouverait pas ! 1775.

Adieu, mon cher ange ; aimez toujours un peu celui qui est à vous depuis environ soixante et dix ans. *V.*

LETTRE LXXI.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 8 de décembre.

MONSIEUR,

Nos petits états s'assembleront lundi 11 du mois; je m'y trouverai, moi qui n'y vais jamais. J'y verrai quelques curés qui représentent le premier ordre de la France, et qui regardent comme un péché mortel l'assujettissement de payer trente mille francs à la ferme générale. Ils auront beau dire que les publicains sont maudits dans l'Evangile; je leur dirai qu'il faut vous bénir, et que vous êtes le maître à qui les publicains et eux doivent obéissance.

Je leur remontrerai qu'il faut accepter votre édit, purement et simplement, comme on acceptait la bulle.

Mais, Monsieur, il faut que je vous envoye une lettre que je viens de recevoir de M. *Fabry*, l'un de nos syndics. Il écrit comme un chat ; mais peut-être a-t-il raison de se plaindre des fermiers généraux qui, en 1760, portèrent, par une exagération excessive, le produit des traites et gabelles, dans le pays

1775. de Gex, à vingt-trois mille ſix cents livres; et qui, par une autre exagération, le portent cette année-ci à ſoixante mille livres : *Poſitis ponendis*, *et ablatis auferendis*.

Je ne ſaurais guère accorder ces aſſertions avec la dernière idée de nos états, qui m'aſſuraient, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander, que le profit net des fermiers généraux n'allait avec nous qu'à ſept ou huit mille livres. S'il faut que vous ſoyez obligé continuellement, vous, Monſieur, et monſieur le contrôleur général, de réformer tous les mémoires dont la cupidité humaine vous peſtifère, je vous plains de paſſer ſi triſtement votre temps.

Mais notre chétive province eſt peut-être auſſi un peu à plaindre d'être obligée de donner cinq cents francs par an à chacune des ſoixante colonnes de l'Etat, qui ſont des colonnes d'or. Nous ne ſommes que d'argile, et notre argile encore ne vaut rien. Quand on y a ſemé un grain, il ne meurt pas, à la vérité, pour renaître, comme l'Evangile le diſait; mais il ne rend jamais que trois pour un aux pauvres cultivateurs *qui euntes ibant et flebant mittentes ſemina ſua*.

Enfin, Monſieur, cette opération eſt la vôtre; c'eſt celle de M. *Turgot*. Ou je mourrai à la peine, ou lundi prochain la plus petite de toutes les cohues ſignera ſon remercîment; mais nous empêcherez-vous de vous demander l'aumône? on la doit aux pauvres, c'eſt par-là qu'on rachète ſes péchés. Certainement les fermiers généraux en ont fait; et quand ils nous donneront cinq ou ſix mille francs par an ſur les trente mille livres, pour entrer dans le

royaume

royaume des cieux, ils feront un très-bon marché. Je propofe cette bonne œuvre à monfieur le contrôleur général. Qu'il mette dans l'édit vingt-cinq mille francs au lieu de trente, cela eft très-aifé ; et mesfieurs des fermes ne poufferont pas plus de cris de douleur que nous autres gueux nous en poufferons de joie. 1775.

Pardonnez à cette exhortation chrétienne. Elle n'a rien de commun avec l'acceptation folennelle que nous devons faire dans la grande ville de Gex, &c.

LETTRE LXXII.

A M. TURGOT,

MINISTRE D'ETAT, CONTROLEUR GENERAL DES FINANCES.

Décembre.

MONSEIGNEUR le contrôleur général eft fupplié de daigner jeter un coup d'œil fur les demandes des états du pays de Gex. Ces demandes confiftent :

I.

Dans la permiffion de faire venir toutes les marchandifes de Marfeille avec la même exemption de droits dont Genève jouit, attendu que cette exemption feule a réduit le pays de Gex à n'avoir jamais aucun marchand français, et à la néceffité de fe pourvoir à Genève de toutes les chofes néceffaires à la vie. Cette différence prodigieufe entre une ville

1775. étrangère et un pays appartenant au roi, a mis les Génevois en état de se faire plus de sept millions de rente sur les finances de sa Majesté, et d'être en possession, avec le sieur *Geoffrin*, de la manufacture des glaces de Saint-Gobin et de Paris.

I I.

Monseigneur le contrôleur général verra que ce petit pays paye à sa Majesté environ cent trente mille livres par année, sans qu'aucune communauté ait pu faire le moindre profit, excepté la colonie établie à Ferney.

I I I.

Il verra que ce pays très-pauvre a été obligé d'emprunter cent trente-quatre mille livres, pour réparer les pertes occasionnées par les corvées.

I V.

Il verra ce que coûte à la ferme générale la foule d'employés inutiles établis dans le pays de Gex.

V.

Il verra le bénéfice que ce pays propose à la ferme générale, et ce qu'il demande au sujet du sel et du tabac.

Les états de Gex attendront très-respectueusement les ordres de monseigneur.

LETTRE LXXIII. 1775.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 14 de décembre.

Je n'ai point encore eu un plus beau sujet d'écrire à notre protectrice. C'était mardi, 12 de ce mois, que je devais lui mander notre triomphe sur ceux qui s'opposaient au salut du pays, et qui avaient mis des prêtres dans leur parti. Mon ame commanda à mon corps de la suivre aux états. J'allai à Gex, tout malingre et tout misérable que j'étais. Je parlai, quoique ma voix fût entièrement éteinte. Je proposai au clergé d'accepter la bulle *unigenitus* de M. *Turgot*, c'est-à-dire la taxe de trente mille livres, purement et simplement, avec une *reconnaissance respectueuse*. Tout fut fait, tout fut écrit comme je le voulais. Mille habitans du pays étaient dans les environs aux écoutes, et soupiraient après ce moment comme après leur salut, malgré les trente mille livres. Ce fut un cri de joie dans toute la province. On mit des cocardes à nos chevaux, on jeta des feuilles de laurier dans notre carrosse. Nos dragons accoururent en bel uniforme, l'épée à la main. On s'enivra par-tout à votre santé, à celle de M. *Turgot* et de M. de *Trudaine*. On tira nos canons de poche toute la journée.

Je devais donc, Madame, vous écrire tout cela le mardi; mais il fallut travailler à mille détails attachés à la grande opération; il fallut envoyer des

I 2

1775. paquets à Paris; j'étais excédé, et je m'endormis. Ma lettre ne partira donc que demain vendredi, 15 du mois; et vous verrez par cette lettre qu'il n'y a point de joie pure dans ce monde : car pendant que nous passions doucement notre temps à remercier M. *Turgot*, et que toute la province était occupée à boire, les pandoures de la ferme générale, qui ne doivent finir la campagne qu'au premier de janvier, avaient des ordres secrets de nous saccager. Ils marchaient par troupes au nombre de cinquante, arrêtaient toutes les voitures, fouillaient dans toutes les poches, forçaient toutes les maisons, y fesaient le dégât au nom du roi, et obligeaient tous les paysans à se racheter pour de l'argent. Je ne conçois pas comment on n'a point sonné le tocsin contre eux dans tous les villages, et comment on ne les a pas exterminés. Il est bien étrange que la ferme générale, n'ayant plus que quinze jours pour tenir leurs troupes chez nous en quartier d'hiver, ait pu leur permettre, et même leur ordonner des excès si punissables. Les honnêtes gens ont été très-sages, et ont contenu le peuple qui voulait se jeter sur ces brigands comme sur des loups enragés.

Puisse M. *Turgot* nous délivrer de ces monstres pour nos étrennes, comme il nous l'a promis!

Le palais Dauphin est bien loin d'être couvert. M. *Racle* nous avait flattés qu'il le ferait au premier de novembre; mais tout s'est borné à des préparatifs, et à piquer à coups de marteau de grandes pierres de roche qui, à mon gré, ne conviennent point du tout à une maison de campagne. Il en a fini entièrement une pour lui, qui contient de grands

magafins et des appartemens commodes, et qui coûte quatre fois moins. Tout le monde eſt perſuadé que notre petit pays va s'enrichir et ſe peupler. On s'empreſſe en effet à me demander des maiſons à toute heure; mais je ne bâtis pas comme *Amphion*, et je n'ai plus de lyre. Tout va bientôt me manquer; mais j'aurai au moins achevé à peu-près mon ouvrage, et je mourrai avec la conſolation d'avoir été encouragé par vous. 1775.

Agréez l'attachement inviolable de votre protégé *V.*, qui eſt à vous juſqu'à ſon dernier ſoupir.

LETTRE LXXIV.

A M. BAILLY,

DE L'ACADEMIE DES SCIENCES.

A Ferney, le 15 de décembre.

J'AI bien des grâces à vous rendre, Monſieur; car ayant reçu le même jour un gros livre de médecine et le vôtre (*), lorſque j'étais encore malade, je n'ai point ouvert le premier; j'ai déjà lu le ſecond preſque tout entier, et je me porte mieux.

Vous pouviez intituler votre livre, *Hiſtoire du ciel*, à bien plus juſte titre que l'abbé *Pluche* qui, à mon avis, n'a fait qu'un mauvais roman. Ses conjectures ne ſont pas mieux fondées que celles de ce vieux fou qui prétendait que les douze ſignes du zodiaque étaient évidemment inventés par les patriarches juifs; que *Rebecca* était le ſigne de la vierge, avant

(*) *Hiſtoire de l'aſtronomie ancienne.*

1775. qu'elle eût époufé *Ifaac;* que le belier était celui qu'*Abraham* avait facrifié fur la montagne *Moria;* que les gémeaux étaient *Jacob* et *Efaü*, &c.

Je vois dans votre livre, Monfieur, une profonde connaiffance de tous les faits avérés et de tous les faits probables. Lorfque je l'aurai fini, je n'aurai d'autre empreffement que celui de le relire: mes yeux de quatre-vingt-deux ans me permettront ce plaifir. Je fuis déjà entièrement de votre avis fur ce que vous dites qu'il n'eft pas poffible que différens peuples fe foient accordés dans les mêmes méthodes, les mêmes connaiffances, les mêmes fables et les mêmes fuperftitions, fi tout cela n'a pas été puifé chez une nation primitive qui a enfeigné et égaré le refte de la terre. Or, il y a long-temps que j'ai regardé l'ancienne dynaftie des brachmanes comme cette nation primitive. Vous connaiffez les livres de M. *Holwel* et de M. *Dow;* vous citez furtout ce bon homme *Holwel.*

Vous devez avoir été bien étonné, Monfieur, des fragmens de l'ancien *Shaftabad*, écrit il y a environ cinq mille ans. C'eft le feul monument un peu antique qui refte fur la terre. Il a fallu l'opiniâtreté anglaife, pour le chercher et pour l'entendre. Je foupçonnais ce gouverneur de Calcuta d'avoir un peu aidé à la lettre; je m'en fuis informé au gouverneur de la compagnie anglaife des Indes, qui vint chez moi il y a quelque temps, et qui eft un des hommes les plus inftruits de l'Europe. Il m'a dit que M. *Holwel* était la vérité et la fimplicité même; il ne pouvait affez l'admirer d'avoir eu le courage et la patience d'apprendre l'ancienne langue facrée des brachmanes,

qui n'eſt connue aujourd'hui que d'un petit nombre de brames de Bénarès. 1775.

Enfin, Monſieur, je ſuis convaincu que tout nous vient des bords du Gange, aſtronomie, aſtrologie, métempſycoſe, &c.

Je ne puis aſſez vous remercier de la bonté dont vous m'avez honoré.

Agréez, Monſieur, l'eſtime la plus ſincère et la plus reſpectueuſe, &c.

Le vieux malade V.

LETTRE LXXV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

20 de décembre.

Il ſe pourrait faire, notre reſpectable et chère protectrice, qu'il y eût actuellement par les chemins une lettre de vous, et même une de M. le marquis de *la Tour-du-Pin*, à qui j'écrivis il y a quinze jours pour le remercier de vos bontés et des ſiennes, et pour obtenir une permiſſion authentique de me chauffer dans ſon gouvernement. Vous connaiſſez le fort l'Ecluſe; ce n'eſt pas la plus importante citadelle du royaume, mais elle eſt pour moi en pays ennemi, et le major de la place ne laiſſe pas paſſer une buche ſans un ordre exprès du commandant de la province. Je me flatte que monſieur le commandant aime trop madame ſa ſœur pour ſouffrir que ſon protégé, qui n'a que la peau ſur les os, meure de froid

1775. aux fêtes de Noël, à l'extrémité du royaume de France.

Vous remarquerez, s'il vous plaît, Madame, que nos postes sont tellement arrangées dans votre colonie, qu'il faut toujours vous faire réponse avant d'avoir reçu votre lettre.

Le courier qui s'en va de chez nous part à neuf heures du matin, et le courier qui vient de chez vous n'arrive qu'à onze heures. Cela n'est pas trop bien entendu; mais cela est au nombre des cent mille petits abus trop légers pour être réformés.

Je vous écris donc, Madame, à neuf heures du matin, le 20 de décembre, en attendant que vers le midi j'aye la consolation de voir un peu de votre petite écriture.

Racle a de très-beaux magasins dans lesquels il y a de très-belle faïence. Nous avons réparé tous les désastres que les ouragans et les inondations avaient causés; mais pour Château-Dauphin il a été entièrement négligé, je crois vous l'avoir déjà mandé: ainsi je conseille à notre chère commandante, quand elle viendra honorer sa colonie de sa présence, de ne point descendre à Château-Dauphin où elle ne trouverait que des pierres qui ne sont pas encore les unes sur les autres; mais il y a encore bien loin de la fin de décembre aux beaux jours où notre commandante pourra venir visiter son pays. Elle aura le temps de faire donner, par le clergé qu'elle gouverne, un bon bénéfice à ce grand garçon de *Varicourt*, qui est un des plus beaux prêtres du royaume, et un des plus pauvres. Elle aura accommodé les difficiles affaires de M. de *Crassy*; elle aura arrangé celles de

dix ou douze familles; elle aura rapatrié M. de *Richelieu* avec madame de *Saint-Vincent*, plutôt que de venir dans notre misérable climat. Il faut me résoudre à passer mon hiver dans les regrets. Je n'ai pas encore le plaisir d'être délivré des pandoures de messieurs les fermiers généraux. Leur armée est encore à nos portes. Je ne peux pas dire :

> Et mes derniers regards ont vu fuir les commis.

et je ne sais quand mes derniers regards seront consolés par votre présence.

LETTRE LXXVI.

A M. TURGOT.

22 de décembre.

MONSEIGNEUR,

VOUS avez d'autres affaires que celles du pays de Gex, ainsi je serai court.

Quand je vous ai proposé de sauver les ames de soixante fermiers généraux pour une aumône d'environ cinq mille livres, c'était bon marché; et c'était même contre mon intention que je vous adressais ma prière, parce que je crois fermement avec vous qu'il faut les damner pour leurs trente mille livres.

Quand je suis allé à nos états, malgré mon âge de quatre-vingt-deux ans et ma faiblesse, ce n'a été que pour faire accepter purement et simplement vos bontés, sans aucune représentation.

1775. Si on en a fait depuis, pendant que je ſuis dans mon lit, j'en ſuis très-innocent, et de plus très-fâché.

Je ne me mêle que de ma petite colonie. Je fais bâtir pluſieurs nouvelles maiſons de pierres de taille que des étrangers, nouveaux ſujets du roi, habiteront ce printemps.

Je défriche et j'améliore le plus mauvais terrain du royaume.

Je bénis, en m'éveillant et en m'endormant, M. le duc de *Sulli-Turgot.*

Si je devais mourir le 2 de janvier 1776, je voudrais avoir fait venir pour mes héritiers, le premier de janvier, dans ma colonie, du ſucre, du café, des épices, de l'huile, des citrons, des oranges, du vin de Saint-Laurent, ſans acheter tout cela à Genève.

Je vous ſupplie de croire que, ſi j'étais encore dans ma jeuneſſe; ſi, par exemple, je n'avais que ſoixante et dix ans, je ne vous ſerais pas attaché avec plus d'admiration et de reſpect.

LETTRE LXXVII. 1775.

A M. L'ABBÉ DE VITRAC,

Sous-principal du collége de Limoges, des académies de Montauban, Clermont-Ferrand, la Rochelle, &c.

A Ferney, 23 de décembre.

Je vous dois des remercîmens, Monſieur, pour les deux pièces d'éloquence que vous avez bien voulu m'envoyer. Il eſt très-beau de célébrer, au bout de deux cents ans, la mémoire de ceux qui éclairèrent leur ſiècle, et qui ne méritaient pas d'être oubliés du nôtre. L'*Eloge de* l'ancien *Dorat* vous a fourni une occaſion bien agréable de rendre juſtice à M. *Dorat* d'aujourd'hui.

Il y a un autre homme dont Limoges ſe ſouviendra un jour avec une tendre reconnaiſſance, et qui fait actuellement autant de bien à la France qu'il en a fait à votre patrie.

Permettez-moi une obſervation ſur l'anecdote dont vous parlez dans votre ouvrage. Vous ſuppoſez, après tant d'autres, que *Charles IX* eſt l'auteur de ces beaux vers à *Ronſard* :

Tous deux également nous portons des couronnes, &c.

Il n'eſt guère poſſible que ces vers ſoient de la même main qui écrivait à *Ronſard* :

Si tu ne viens demain me trouver à Pontoiſe,
Adviendra entre nous une bien grande noiſe.

1775. On peut croire que ces derniers vers étaient de *Charles IX*, et que les autres étaient d'*Amiot*, son précepteur. Le malheureux prince qui commanda la Saint-Barthelemi, n'était pas digne de faire de beaux vers.

Il est triste que vous citiez dans vos notes un aussi vil coquin que le *Sabatier de Castres.*

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE LXXVIII.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 23 de décembre.

MONSIEUR,

DEPUIS l'acceptation unanime de vos bienfaits, et notre prompte soumission à payer trente mille livres d'indemnité à la ferme générale, j'apprends des choses dont je crois vous devoir donner avis.

Il vous souvient qu'autrefois, lorsque vous étiez près de faire à notre pays la même grâce, on suscita je ne sais quels ouvriers lapidaires de la ville de Gex pour s'y opposer. On se sert aujourd'hui du même artifice.

Ces prétendus lapidaires n'ont pas un pouce de terrain dans la province. On m'assure même qu'on a signé des noms de gens qui n'existent pas.

Je ne fais nulle réflexion sur cette manœuvre, je la soumets à votre jugement et à vos ordres, ainsi qu'à ceux de monsieur le contrôleur général.

Un nommé *la Gros* fort de chez moi dans le moment. Il propofe, conjointement avec le fieur *Sédillot*, receveur du fel de la province pour les fermiers généraux, et avec le fieur *la Chaux*, receveur du domaine, de fournir de fel le pays de Gex, au prix qui nous conviendra, et fe chargent de payer pour nous les trente mille livres à la ferme générale. 1775.

Il prétend que la république de Genève veut bien, dès à préfent, lui céder mille minots au même prix qu'elle les a reçus, pourvu que vous l'approuviez conjointement avec monfieur le contrôleur général.

Je lui ai demandé s'il avait parlé de cette affaire à M. *Fabry*, il m'a répondu que oui; que M. *Fabry* a reçu fes offres avec tranfport, et qu'il n'attend que la confommation de l'affaire des franchifes pour tranfiger avec cette nouvelle compagnie au nom de la province, bien entendu que le marché fait avec cette compagnie n'empêcherait point les particuliers de fe pourvoir de fel où ils voudraient.

Il n'y a encore rien de figné entre cette compagnie et M. *Fabry*, fubdélégué de monfieur l'intendant.

Je me borne, Monfieur, à vous dire fimplement les faits, et à vous renouveler les juftes fentimens de ma reconnaiffance.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de refpect, Monfieur, votre, &c.

1775.

LETTRE LXXIX.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

23 de décembre.

Il faut, Monſieur, que je vous conte nos aventures, parce que vous les ſavez, et que vous avez contribué plus que perſonne à nous délivrer d'eſclavage.

Vous ne penſez pas ſans doute que les hommes ſoient plus ſages dans notre petit pays qu'ailleurs. Nous ſommes, il eſt vrai, à l'abri de la grande contagion de Paris; mais nous avons nos maladies épidémiques comme les autres, nous avons nos petites brigues, nos petits intérêts, nos diviſions, nos ſottiſes, *tutto il mondo è fatto come la noſtra famiglia.*

Bien des gens ont prétendu qu'il fallait me jeter dans le lac de Genève, pour avoir obtenu de monſieur *Turgot* la permiſſion de payer trente mille francs d'impôts à meſſieurs les fermiers généraux. Il a fallu que j'écriviſſe lettre ſur lettre pour ſupplier le miniſtre de diminuer cette ſomme; de ſorte que, dans cette affaire, il a fallu me conduire comme dans les aſſemblées du clergé, c'eſt-à-dire, agir contre ma conſcience.

Cependant, quand il fallut aſſembler les états pour accepter les bontés de monſieur le contrôleur général, j'allai à cette aſſemblée, où d'ailleurs je ne vas jamais, et j'eus le plaiſir de faire mettre dans les regiſtres: *Nous acceptons unanimement, avec la reconnaiſſance la plus reſpectueuſe.*

Je vous avertis que j'ai borné là ma miſſion ; je ne veux aller ni ſur les droits, ni ſur les prétentions de perſonne. Je rentre dans ma colonie comme dans ma coquille. Je ſuis aſſez content, pourvu que nous ſoyons libres au mois de janvier, et que notre petit pays puiſſe commercer comme Genève avec les provinces méridionales du royaume. 1775.

Je ſuis perſuadé que nos terres doubleront de prix dans un an. Elles commencent déjà à valoir beaucoup plus qu'on ne les eſtimait auparavant. Ce ſeul mot de liberté du commerce réveille toute induſtrie, anime l'eſpérance, et rend la terre plus fertile. Encore une fois, je regarde ce petit eſſai de monſieur le contrôleur général, comme *experimentum in anima vili ;* mais aſſurément cette *anima vilis*, du moins la mienne, eſt pénétrée, enchantée de tout ce que fait M. *Turgot*. C'eſt le premier médecin du royaume ; et ce grand corps épuiſé et malade lui devra bientôt une ſanté brillante. Mais, je vous prie, qu'il nous donne la liberté entière du commerce au mois de janvier, ſans quoi je ſerai lapidé, moi qui vous parle, moi qui ai promis cette liberté en ſon nom.

Nous avons les plus grandes obligations à M. de *Trudaine ;* je le ſens plus que perſonne. Je ſens ſurtout combien il eſt doux de vous avoir pour ami, et de pouvoir vous parler à cœur ouvert.

Je ne ſais rien de l'académie ; on dit que M. *Turgot* pourrait bien nous faire le même honneur que nous fit M. *Colbert ;* plût à Dieu ! mais vous, eſt-ce que vous ne ſerez pas un jour de la bande ?

Je vous embraſſe bien tendrement.

Le vieux malade V.

1775. LETTRE LXXX.

A M. D'ETALLONDE DE MORIVAL.

A Ferney, 27 de décembre.

Mon cher ami, vous ne m'avez point accufé la réception de deux paquets de graine pour fa Majefté. Vous ne m'avez rien écrit au fujet des impertinences de la *Gazette du Bas-Rhin*. Je vous ai mandé que j'avais inftruit fa Majefté de cette affaire. Je dois vous dire de plus que l'avocat célèbre qui avait écrit en faveur des jeunes gens co-accufés, eft le feul qui foit pleinement inftruit des malverfations horribles qui furent commifes dans Abbeville. Il dit qu'elles furent portées à un excès inconcevable, et il compte dévoiler tous ces myftères d'iniquité dans un mémoire qui fervira beaucoup à la réforme de la jurifprudence.

Le préfent miniftère fous lequel nous avons le bonheur de vivre, a fort à cœur cette réforme néceffaire. On y travaillera avec le plus grand zèle, et l'abominable mort de votre ancien ami ne fera pas oubliée.

C'eft tout ce que peut vous mander pour le préfent un pauvre malade qui n'en peut plus, et qui vous eft très-attaché. *V.*

LETTRE

LETTRE LXXXI.

1775.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

A Ferney, 29 de décembre.

Je commence, Monſieur, par vous demander des nouvelles de votre procès de Rome, et puis je vous parlerai de notre procès de Gex dont vous voulez bien être le rapporteur. Je dirai toujours que meſſieurs les fermiers généraux ont demandé de nous une ſomme un peu trop forte; mais que nous ſommes très-heureux d'en être quittes pour trente mille livres, grâces aux bontés de monſieur le contrôleur général. Il vivifie tout d'un coup notre petite province; il en fera autant du reſte du royaume. L'abolition des corvées eſt ſurtout un bienfait que la France n'oubliera jamais.

Dites-moi, je vous prie, ſi le commencement de l'année 1776 ferait un temps convenable pour demander l'abolition de la main-morte, après avoir obtenu l'abolition des bureaux des fermes. Le goût de la liberté augmente à meſure qu'on en jouit; mais ce n'eſt pas pour nous que nous préſenterions cette requête, ce ſerait pour la Franche-Comté et pour quelques autres endroits du royaume, où la nature humaine eſt encore écraſée par la tyrannie féodale. Quel inſupportable opprobre, mon cher philoſophe, que de voir, à deux pas de chez moi, trente à quarante mille hommes de ſix pieds de haut, eſclaves de quelques moines, et beaucoup plus eſclaves que

1775. s'ils étaient tombés entre les mains de messieurs de Maroc et d'Alger! Songe-t-on combien il est ridicule et horrible, préjudiciable à l'Etat et au roi, honteux pour la nature humaine, que des hommes très-utiles et très-nombreux soient esclaves d'un petit nombre de faquins inutiles? cela peut-il se souffrir après tant de déclarations de nos rois qui ont voulu que la servitude fût détruite, et que leur royaume fût celui des francs?

Nous avons un projet d'édit sous *Louis XIV*, minuté par le bisaïeul de M. de *Malesherbes*, pour détruire la main-morte, en indemnisant les seigneurs féodaux. Qui pourra s'opposer à cette entreprise, si M. de *Malesherbes* et M. *Turgot* veulent la faire réussir?

On propose, dit-on, beaucoup de nouveautés. Y en aura-t-il une aussi belle que celle de faire rentrer la nature humaine dans ses droits? Mandez-moi, je vous prie, ce que vous en pensez.

Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici.

Un M. l'abbé de *Luberſac*, vicaire général de Narbonne, &c., vient de m'envoyer un grand in-folio sur tous les monumens faits et à faire, et surtout un grand arc de triomphe à la gloire de *Louis XVI*. Je ne connais point d'arc de triomphe comparable à celui dont je vous parle. Vous devriez bien en faire un sujet de conversation avec M. *Turgot*. N'oubliez pas, je vous prie, de lui dire que notre petit pays le bénit, comme le royaume en entier le bénira.

Je vous demande aussi en grâce de vous souvenir de moi auprès de M. de *Trudaine*; je suis pénétré de ses bontés.

Avez-vous vu madame de *Saint-Julien*? Je vous avais envoyé, il y a long-temps, un mémoire pour lui être communiqué; mais tous nos mémoires deviennent aujourd'hui inutiles. Je crois la franchise du pays de Gex consommée, et que nous n'avons plus rien à faire qu'à chanter des *Te Deum*. 1775.

Au reste, je ne sais rien de ce qui se passe à Paris: je ne sais pas même qui succédera dans l'académie au frétillant abbé de *Voisenon*.

LETTRE LXXXII.

A M. DE LA HARPE.

MON cher ami, j'étais bien en peine; M. de *Vaines* m'annonçait, par sa lettre que je reçus le 17, votre Menzicof qui devait arriver par le même courier; mais Menzicof s'est arrêté en chemin, je ne l'ai reçu que le 19; je l'ai lu sur le champ, et je le renvoie le même jour, car il faut être fidelle.

Madame *Denis* n'a pas pu le lire; elle est très-malade dans sa Sibérie, depuis près d'un mois, et dans un état qui nous a fait trembler.

Je n'ai montré votre pièce à personne; j'ai eu du plaisir pour moi tout seul. Vous voilà, mon cher ami, dans la force de votre talent; la pièce est neuve, intéressante, fortement et élégamment écrite. En vérité, c'est l'ouvrage d'un esprit supérieur, et je vous remercie de tout mon cœur de me l'avoir fait connaître. Je ne suis pas de ces gens qui, en lisant une pièce de théâtre de leur ami, imaginent sur le

1775. champ un plan différent de celui qu'ils lisent, et qui critiquent tout ce qu'ils ne trouvent pas conforme à leurs idées. Je me laisse aller aux idées de l'auteur, c'est lui qui me mène. S'il m'émeut, s'il m'intéresse, si son ensemble et ses détails font sur moi une grande impression, je ne le chicane pas, je ne sens que le plaisir qu'il m'a donné.

Je n'ai plus qu'un souhait à faire, c'est qu'on envoye en Sibérie les acteurs de Paris, qui sont indignes de jouer votre pièce, et qu'on réforme entièrement le théâtre de Paris.

La maison de Brandebourg s'enrichit actuellement de nos dépouilles, comme dans la guerre de 1756. Elle vous prend *le Kain* et *Clairon*. Il ne reste rien à Paris, et le pauvre siècle s'en irait sans vous dans le néant.

Pourquoi n'auriez-vous pas une troupe de *Monsieur*, comme il y en avait une du temps de *Louis XIV*? cette troupe pourrait être sous vos ordres; vous auriez-là un assez joli petit ministère. C'est une idée qui me passe par la tête, et qui ne me paraît pas impraticable; il faut tout tenter plutôt que de dépendre des comédiens.

Quelque chose qui arrive, je vous regarde comme le restaurateur des belles-lettres. J'attends avec impatience, mon cher ami, le moment où vous parlerez dans l'académie, et où vous ramènerez les Velches au bon goût dont ils se sont tant écartés; vous en ferez de vrais français.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur; je vous aime autant que j'aime Menzicof. *V.*

1776.

LETTRE LXXXIII.

A M. TURGOT.

A Ferney, le 8 de janvier.

MONSEIGNEUR,

Un petit peuple devenu libre par vos bienfaits, ivre de joie et de reconnaiſſance, ſe jette à vos pieds pour vous remercier.

Je vous demanderai la permiſſion d'implorer quelquefois votre protection et vos ordres en faveur de quelques perſonnes qui méritent bien vos bontés. Il y a, par exemple, le ſieur *Sédillot*, ci-devant receveur du grenier à ſel, lequel s'eſt conduit dans cette affaire avec un déſintéreſſement inoui; il a préféré hautement, dans l'aſſemblée des états, l'affranchiſſement de ſon pays à ſon intérêt particulier. Il y a le procureur du roi, nommé *Rouph*, pourvu anciennement de l'office de contrôleur du grenier à ſel, homme de mérite, grand cultivateur, et chargé de dix enfans.

En attendant, je vous ſupplie de vouloir bien jeter un coup d'œil ſur le mémoire ci-joint, ſeulement pour vous amuſer, ſuppoſé que vous en ayez le temps. J'ai tâché, dans ce mémoire, de vous deviner; mais je ne ſuis capable que de ſentir vos bienfaits, et de vous témoigner mon inutile reſpect, mon inutile reconnaiſſance, mon inutile attachement.

Le vieux malade de Ferney. V.

1776.

Mémoire à M. Turgot.

Le petit pays de Gex n'a que dix lieues de surface. La terre n'y rend que trois pour un, et le tiers du pays est en marécages.

Cependant, sans compter environ soixante et deux mille livres qu'il paye au roi par année en taille, capitation, vingtième, &c. il donne à la ferme générale, à commencer du premier janvier 1776, trente mille francs. Les registres des droits du domaine se montent, année commune, à plus de vingt mille livres.

Ainsi ce pays aride et presque incultivable, de dix lieues carrées, n'ayant aucun commerce, et n'étant point soumis au droit des aides, fournit à la ferme générale cinquante mille francs par an.

Si la France, dont l'étendue est d'environ quarante mille lieues carrées, était aussi stérile que le pays de Gex, aussi privée de commerce, si elle ne payait point d'aides, et si chaque terrain de même étendue que le pays de Gex payait à la ferme cinquante mille francs, il est clair que la ferme aurait de ce seul article deux cents millions de revenu : elle en rend au roi environ cent trente; ses frais et son profit iraient à soixante et huit millions.

Mais le royaume étant environ trois fois plus riche, trois fois mieux cultivé, trois fois plus commerçant que le petit pays de Gex, doit probablement fournir à la ferme trois fois davantage à proportion.

Quand la ferme ne tirerait du royaume entier qu'une fois plus à proportion qu'elle tire du pays de

Gex, il paraît qu'elle tirerait de la France quatre cents millions. 1776.

Réduisons ces quatre cents millions à trois cents : voilà donc une somme énorme de trois cents millions que la ferme recueillerait en renonçant à la gabelle et au tabac, comme elle y a renoncé avec nous.

Il paraît donc que le roi ne retire pas de la France ce qu'il en pourrait tirer, quoique les peuples soient surchargés d'impôts.

On a donc lieu de présumer que l'intention du ministère est d'enrichir le roi et l'Etat, en simplifiant la recette, et en soulageant le peuple.

En voici un exemple et une preuve. Nos dix lieues carrées payent à présent trente mille francs à la ferme, et se pourvoient de sel où elles peuvent.

Je suppose que sa Majesté nous permettra de prendre du sel à Peccais en Languedoc; nous en ferons venir cinq mille minots, tant pour notre consommation, que pour la santé de nos bestiaux, et pour l'engrais de nos terres, lesquelles étant d'une nature de terre à pot seraient fertilisées par le sel même, malgré l'ancien préjugé qui a fait du sel le symbole de la stérilité.

Si le roi nous laissait prendre cinq mille minots à Peccais, nous l'achèterions du roi dix sous le quintal, comme les fermiers généraux. Ainsi un pays de dix lieues de surface fournirait au roi, pour le seul achat du sel, deux mille cinq cents livres; et la France entière, quatre mille fois plus étendue que le pays de Gex, en achèterait pour dix millions : et ce seul objet rendrait à la culture de la terre une armée immense de commis.

1776. On ose croire que le ministère agit dans cette vue, et prépare toutes ses opérations suivant son grand principe de rendre la recette moins onéreuse, et de faire passer dans les coffres du roi les contributions des sujets avec les moindres frais possibles.

Ceux qui ne peuvent entrevoir que de loin une faible partie de ces projets, les bénissent et les admirent; que feront ceux qui en sont les témoins?

LETTRE LXXXIV.

A M. DE CHABANON.

A Ferney, 8 de janvier.

LORSQUE vous viendrez souper, Monsieur, à Saconay ou à Ferney, vous ne verrez plus de pandoures des fermes générales, fouillant des religieuses, et troussant leurs cottes sacrées. Ces petits scandales n'arriveront plus dans mon voisinage. Tous les alguazils de notre pays sont partis avec l'étoile des trois rois. Nous sommes libres aujourd'hui comme les Génevois et les Suisses, moyennant une indemnité que nous payons à la ferme générale. Je ne sais point de plus beau spectacle que celui de la joie publique; il n'y a point d'opéra qui en approche.

Vous qui aimez M. *Turgot*, vous auriez été enchanté de le voir béni par dix mille de nos habitans, en attendant qu'il le soit de vingt millions de français. Il me semble qu'il fait un essai sur notre petite province. Le ministre de la guerre fait, de son

côté, des arrangemens auſſi utiles. L'âge d'or commence; c'eſt à vous de le chanter, je n'ai plus de voix; *vox quoque Mœrim deficit*. Mes ſentimens pour vous ne ſe reſſentent point de ma décrépitude. 1776.

Madame *Denis*, qui eſt preſque auſſi malade que moi, vous fait mille complimens. *V.*

LETTRE LXXXV.

A M. DE VAINES.

11 de janvier.

Il faut, Monſieur, que je vous interrompe un moment. Il faut abſolument que je vous diſe, au nom de dix à douze mille hommes, combien nous avons d'obligations à M. *Turgot*, à quel point ſon nom nous eſt cher, et dans quelle ivreſſe de joie nage notre petite province. Je ne doute pas que ce petit eſſai de liberté et d'impôt territorial ne prépare de loin de plus grands événemens. La plus petite province du royaume ne ſera pas ſans doute la ſeule heureuſe. Je ſais bien qu'il y a de fameux déprédateurs qui redoutent la vertu éclairée; je ſais que des fripons murmurent contre le bonheur public, qu'ils ſe font écouter par leurs paraſites. Ils crient que tout eſt perdu, ſi jamais le peuple eſt ſoulagé et le roi plus riche; mais j'eſpère tout de la fermeté du roi, qui ſoutiendra ſon miniſtre contre une cabale odieuſe. Il a déjà confondu cette cabale, quand il a répondu à ſes libelles, en vous nommant ſon lecteur. Vous ne pourrez

1776. jamais lui faire lire un meilleur ouvrage que ceux auxquels vous travaillez sous les yeux de M. *Turgot*.

Conservez un peu de bienveillance pour votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le vieux malade V.

LETTRE LXXXVI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

11 de janvier.

Je ne jouis guère, ma belle protectrice, des triomphes dont nous vous avons l'obligation. L'hiver nous désole, madame *Denis* et moi. Vous seriez bien attrapée, si vous étiez obligée, comme nous, de ne pas sortir de votre chambre. Nous sommes consolés par le bruit des acclamations, par les cris de joie de toute une province, et par les complimens que nous recevons de tous côtés. Si on pouvait savoir à Paris le bon effet que ce petit événement a produit dans le pays étranger, la cabale qui s'élève contre M. *Turgot* changerait bien de ton, et serait forcée de chanter ses louanges. C'est une chose honteuse et infame qu'on ose décrier dans Paris le ministre le plus éclairé et le plus intègre que la France ait jamais eu. Ses ennemis ne pouvant désapprouver ce qu'il a fait, s'occupent à blâmer ce qu'il fera. Qu'ils attendent du moins les événemens pour s'en plaindre, à moins qu'ils n'aient le don de prophétie.

Je ne sais comment vous êtes avec M. le maréchal

de *Richelieu.* Je vous demanderais votre protection auprès de lui, s'il était assez heureux pour vous voir souvent. Il me semble que je suis dans sa disgrâce pour lui avoir écrit en faveur de quelques-uns de nos académiciens, et pour lui avoir remontré qu'il ne tenait qu'à lui de se faire des partisans zélés de ceux qui ont l'honneur d'être ses confrères, et auxquels il avait peut-être témoigné trop peu de bienveillance. Je vois qu'il est comme les rois qui ne veulent pas que les courtisans leur disent leurs vérités.

1776.

Je crois M. le duc de *Choiseul* plus juste. Je me flatte qu'il rend justice à la pureté de ma conduite et aux sentimens de mon cœur; mais c'est de vous surtout, Madame, que j'attends mes plus chères consolations. C'est sur les ailes brillantes de mon *Papillon-philosophe* que je fonde mes espérances. Ne reviendra-t-elle pas dans son gouvernement, après avoir voltigé tout l'hiver dans Paris? ne gagnera-t-elle plus le prix des jeux au pied du mont Jura?

Je me chauffe en attendant avec le bois que monsieur votre frère m'a permis de tirer du fond de notre petite province; et les employés des fermes savent à présent de quel bois je me chauffe. Votre amitié et vos bontés me rendraient le plus heureux des hommes, si on pouvait être heureux à quatre-vingt-deux ans avec une santé détestable; mais au moins avec l'amitié dont vous m'honorez, je suis sans doute moins malheureux. *V.*

1776. LETTRE LXXXVII.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

11 de janvier.

MON cher Marquis, je vous ſais bien bon gré de vous être à la fin humaniſé avec moi, et de m'avoir écrit des lettres qui diſent quelque choſe. J'ai le malheur dans ma ſolitude de ne connaître ni *le Payſan perverti*, ni *le Célibataire;* mais je trouve plaiſant que vous me recommandiez de ne montrer qu'à madame *Denis* ce que vous avez la complaiſance de m'écrire. Meſſieurs les Pariſiens s'imaginent toujours que le reſte de la terre eſt fait comme le faubourg Saint-Germain et le quartier du Palais royal; et qu'au ſortir de l'opéra les Suiſſes content les nouvelles du jour, avant de ſouper avec quinze ou vingt amis intimes. Ce n'eſt pas là ma façon d'être. Ma ſolitude n'eſt interrompue que par les acclamations de dix ou douze mille habitans qui béniſſent M. *Turgot*.

Notre petite province ſe trouve à préſent la ſeule en France qui ſoit délivrée des pandoures des fermes générales. Nous goûtons le bonheur d'être libres. Nous n'avons pas parmi nous un ſeul payſan perverti; et il n'y a peut-être que moi qui ſache ſi l'on a joué *le Célibataire* et *le Connétable de Bourbon*.

Les déſerteurs qui reviennent en foule, et qui paſſent par notre pays, chantent les louanges de M. de *Saint-Germain* comme nous chantons celles de M. *Turgot*. Je me doute bien qu'il y a quelques

financiers dans Paris dont les voix ne se mêlent point à nos concerts ; nous savons que les sangsues ne chantent point ; et nous ne nous embarrassons guère que ces messieurs applaudissent ou non aux opérations du meilleur ministre des finances que la France ait jamais eu. 1776.

On dit qu'il court dans Paris une pasquinade intitulée : *Entretien du père Adam et du père Saint-Germain*. Je ne connais pas plus cette sottise que le *Paysan perverti*.

Madame *Denis* est fort languissante. L'hiver me tue et ne la corrigera point de sa paresse.

Le vieux malade de Ferney vous écrit pour elle, et tous deux vous sont tendrement attachés. *V*.

LETTRE LXXXVIII.

A M. TURGOT.

13 de janvier.

PARDONNEZ à un vieillard ses indiscrétions et ses importunités. Un des droits de votre place est d'essuyer les unes et les autres.

Vous faites naître un beau siècle dont je ne verrai que la première aurore. J'entrevois de grands changemens, et la France en avait besoin en tout genre.

J'apprends qu'en Toscane on vient d'essayer l'usage de vos principes, et qu'un plein succès en a justifié la bonté.

On me dit qu'en France des gens intéressés et

1776. d'autres gens très-ingrats, qui vous doivent leur exiſtence, forment une cabale contre vous. Je me flatte qu'elle ſera diſſipée. Mon eſpérance eſt fondée ſur le caractère du roi et ſur les vrais ſervices que vous rendez à la nation.

Le petit pays de Gex eſt à peine un point ſur la carte; mais vous ne ſauriez croire les heureux effets de vos dernières opérations dans ce coin de terre. Les acclamations ſont portées jusqu'aux bords du Rhin. Vous ne vous en ſouciez guère, mais je m'en ſoucie beaucoup, parce que j'aime votre gloire autant que vous aimez le bien public.

Permettez-moi, Monſeigneur, de vous préſenter, ſur un papier ſéparé, des prières et des queſtions ſur leſquelles je n'oſe vous prier de me répondre. Mais je vous ſupplie de me faire ſavoir vos volontés par M. *Dupont*.

Je numérote mes prières, afin que, pour épargner le temps et les paroles, on me réponde *ad primum*, *ad ſecundum*, comme on fait en Allemagne, ſi mieux n'aimez faire mettre vos ordres en marge.

Triomphez, Monſeigneur, des fripons et de la goutte; conſervez vos bontés pour le plus vieux de vos ſerviteurs et le plus zélé de vos admirateurs: vous ne vous embarraſſez guère de ſon profond reſpect.

Le vieux malade de Ferney. V.

I.

Les détachemens de l'armée des fermiers généraux ayant eu ordre de décamper le premier de janvier 1776, ont parcouru tout le pays de Gex, du premier de janvier

au six du mois, sont entrés à force ouverte dans les maisons des habitans, les ont attaqués sur les grands chemins, en ont conduit plusieurs en prison les fers aux mains, et les ont rançonnés comme en pays ennemi. On demande si ces vexations étant attestées par les curés de chaque paroisse, et les procès verbaux étant présentés, monseigneur le contrôleur général permettra que l'argent extorqué par les commis de la ferme soit rendu par les états aux parties lésées, et retenu sur les trente mille livres qui doivent être payées à la ferme.

1776.

I I.

La république de Genève est prête à fournir mille minots de sel au pays de Gex, en cas que monseigneur le contrôleur général veuille bien signer que le roi ne désapprouve point ce secours passager que Genève consent de nous donner.

I I I.

Les états du pays de Gex demandent à acheter deux mille minots par année des fermiers généraux, au même prix que le Vallais achète son sel. La ferme ne peut craindre que ces deux mille minots soient reversés en fraude dans les pays voisins sujets à la gabelle, puisqu'il nous en faut environ quatre ou cinq mille minots, tant pour la consommation journalière des ménages, que pour la salaison des fromages et des porcs, pour donner à tous les bestiaux, et même pour améliorer nos terres trop glaiseuses.

1776.

I V.

Monſeigneur le contrôleur général aimerait-il mieux nous permettre de faire acheter du ſel à Peccais au même prix que la ferme l'achète du roi, et de le faire venir nous-mêmes à nos frais ?

V.

Dans la répartition que nous ferons pour l'impoſition de l'indemnité des trente mille livres à la ferme générale, et pour l'heureuſe abolition des corvées, ſera-t-il permis d'y comprendre les locataires, cabaretiers, qui ſont en aſſez grand nombre, et les autres locataires qui font commerce de bijouteries et de montres, quoiqu'ils n'aient pas de fonds territoriaux ?

V I.

La ferme générale ne retirant plus à Verſoy, frontière de France, le petit droit de tranſit pour les marchandiſes venant de Genève, de Suiſſe et d'Allemagne, et n'allant point en France, ſera-t-il permis au pays de Gex de percevoir à ſon profit ce petit droit qui n'eſt payé que par des étrangers ?

V I I.

La tannerie étant preſque entièrement tombée en France, et le pays de Gex ne poſſédant plus que trois tanneurs ; *Henri IV* ayant exempté ce pays de l'impôt ſur la marque des cuirs, monſeigneur le contrôleur général aura-t-il la bonté de maintenir cette exemption ?

VIII.

VIII.

La liberté du commerce des blés étant établie dans tout le royaume, les commis du pays de Gex retirés tous sur la frontière de cette petite province par delà le fort de l'Ecluse, se sont avisés d'arrêter tous les blés qui venaient du Bugey et de la Franche-Comté à Gex. Le maire et subdélégué de Gex leur a écrit que l'intention du ministère était que tous les grains passassent librement. Monseigneur le contrôleur général est supplié de vouloir bien nous faire donner un ordre par écrit pour laisser passer au fort de l'Ecluse, et par toutes nos autres frontières, notre blé, notre bois et notre comestible, attendu que le 11 du mois ils ont rançonné tous les paysans qui apportaient du beurre, des œufs et du bois. Le pays se flatte que monseigneur voudra bien lui faire justice.

LETTRE LXXXIX.

AU MEME.

Les habitans de la vallée de Chézery et de Lellex au mont Jura, frontière du royaume, représentent très-humblement qu'ils sont serfs des moines bernardins établis à Chézery.

Que leur pays appartenait à la Savoie, avant l'échange de 1760.

Que le roi de Sardaigne, duc de Savoie, abolit la servitude en 1762, et qu'ils ne sont aujourd'hui esclaves de moines que parce qu'ils sont devenus français.

1776. Ils informent monseigneur que, tandis qu'il abolit les corvées en France, le couvent des bernardins de Chézery leur ordonne de travailler par corvées aux embellissemens de cette seigneurie, et leur impose des travaux qui surpassent leurs forces, et qui ruinent leur santé.

Ils se jettent aux pieds du père du peuple.

LETTRE XC.

A M. BAILLY.

A Ferney, 19 de janvier.

J'OSE toujours, Monsieur, vous demander grâce pour les brachmanes. Ces Gangarides qui habitaient un si beau climat, et à qui la nature prodiguait tous les biens, devaient, ce me semble, avoir plus de loisir pour contempler les astres que n'en avaient les Tartares-kalcas et les Tartares-usbecks. Les autres Tartares portugais, espagnols, hollandais, et même français, qui sont venus ravager les côtes de Malabar et de Coromandel, ont pu détruire les sciences dans ce pays-là, comme les Turcs les ont détruites dans la Grèce. Nos compagnies des Indes n'ont pas été des académies des sciences.

Je n'ai pas de peine à croire que nos soldats envoyés dans l'Inde, et nos commis, encore plus cruels et plus fripons, aient un peu dérangé les études des écoles que *Zoroastre* et *Pythagore* venaient consulter. Mais enfin nous n'avons point encore

brûlé Bénarès, les Eſpagnols n'y ont point établi l'inquiſition comme à Goa ; et l'on m'aſſure que dans cette ville, qui eſt peut-être la plus ancienne du monde, il y a encore de vrais ſavans.

Les Tartares vinrent plus d'une fois ſubjuguer ce beau pays ; mais ils reſpectaient Bénarès ; et il y a encore un grand pays voiſin où ce qu'on appelle l'âge d'or s'eſt conſervé.

Il ne nous eſt jamais venu de la Scythie européane et aſiatique que des tigres qui ont mangé nos agneaux. Quelques-uns de ces tigres, à la vérité, ont été un peu aſtronomes quand ils ont été de loiſir, après avoir ſaccagé tout le nord de l'Inde ; mais eſt-il à croire que ces tigres partirent d'abord de leurs tanières avec des quarts de cercle et des aſtrolabes ? Rien n'eſt plus ingénieux et plus vraiſemblable, Monſieur, que ce que vous dites des premières obſervations, qui n'ont pu être faites que dans des pays où le plus long jour eſt de ſeize heures et le plus court de huit : mais il me ſemble que les Indiens ſeptentrionaux, qui demeuraient à Cachemire vers le trente-ſixième degré, pouvaient bien être à portée de faire cette découverte.

Enfin ce qui me fait pencher pour les brachmanes, c'eſt cette foule de témoignages avantageux que l'antiquité nous fournit en leur faveur. Ce ſont les voyages étonnans entrepris des bouts de l'Europe pour aller s'inſtruire chez eux. A-t-on jamais vu un philoſophe grec aller chercher la ſcience dans les pays de Gog et de Magog ?

Il eſt vrai que les bramines d'aujourd'hui qui demeurent à Tanjaour, ne ſont que des copiſtes qui

1776. travaillent de routine, et dont nous avons beaucoup dérangé les études; mais songez, je vous en prie, qu'il n'y a plus de *Platon* dans Athènes, ni de *Cicéron* dans Rome.

Ce que je sais certainement, c'est que vous citez des livres qui ne valent pas le vôtre, à beaucoup près; que je vous ai une extrême obligation de me l'avoir envoyé et de m'avoir instruit, et que je vous demande pardon d'avoir quelque scrupule sur un ou deux points. Le doute sert à raffermir la foi.

J'ai l'honneur d'être avec reconnaissance et avec l'estime la plus respectueuse, &c.

Le vieux malade V.

LETTRE XCI.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 26 de janvier.

MONSIEUR,

Vos bontés m'ont enhardi à vous faire de nouvelles sollicitations.

J'ai envoyé à monsieur le contrôleur général un petit mémoire de nos requêtes, pour être renvoyé à votre examen et à votre décision. J'ai malheureusement appris depuis qu'il avait un nouvel accès de goutte. J'attendrai le retour de sa santé et vos ordres.

Permettez-moi, Monsieur, de joindre à ce mémoire

de nouvelles ſupplications que je vous préſente au nom de ma province. 1776.

Nous avons au revers du mont Jura, à trois ou quatre cents pieds ſous neige, juſte au bout du chemin de la Faucille, un abyme qu'on appelle Lellex, peuplé d'environ deux cents malheureux que la nature a placés dans le pays de Gex, et que M. l'abbé *Terrai* en a détachés. Ils étaient nos compatriotes de temps immémorial. Ils prenaient leur ſel à Gex. M. *Fabry*, notre ſubdélégué, les feſait travailler aux corvées de Gex. Ils grimpaient l'abominable Faucille de Gex avec leurs outils, pour venir perdre leur temps aux chemins de Gex. M. l'abbé *Terrai* les a déclarés, en 1771, habitans de la banlieue de Belley qui eſt à quinze lieues de Gex. Ces pauvres malheureux croient que vous pouvez défaire ce que M. l'abbé *Terrai* a fait, et rendre à la nature ce qu'on a voulu lui ôter. Ils crient, rendez-nous à Gex.

J'ai l'honneur de vous préſenter un petit croquis topographique, qui vous fera voir d'un coup d'œil que M. l'abbé *Terrai* n'était pas géographe. Les échanges faits avec le roi de Sardaigne ont été la cauſe de ce péché contre nature.

Nous attendons vos ordres, Monſieur, juſqu'à ce que les nouveaux arrangemens qu'on projette vous laiſſent le temps de jeter les yeux ſur notre petit coin de terre.

J'oſe encore vous ſupplier de daigner protéger nos tanneries, notre bois de chauffage, notre charbon, notre beurre, notre fromage. Nous avons compté que tous ces objets de première néceſſité ne payeraient aucun droit, en vertu de nos trente mille livres. Ces

1776. trente mille livres, que nous donnons tous les ans, prouvent aſſez que nous ne ſommes point province étrangère; et nos tanneurs croient ſurtout que nous ne devons rien à la compagnie des cuirs, attendu qu'ils ont été déclarés exempts de cet impôt par *Henri IV*. Ils prétendent, Monſieur, que les volontés d'*Henri IV* doivent vous être chères, à vous et à M. *Turgot*, plus qu'à perſonne.

J'aurais encore, ſi je l'oſais d'autres requêtes à vous préſenter. Je vous dirais que nous ſommes obligés d'envoyer à Belley, c'eſt-à-dire à quinze lieues de chez nous, l'argent de notre capitation, de nos vingtièmes et de la taille de nos villages. Ne ferait-il pas raiſonnable que nous euſſions chez nous un receveur qui ferait paſſer tout d'un trait nos contributions à Paris?

Ne ferait-il pas juſte de donner cet emploi à M. *Sédillot*, ci-devant receveur du grenier à ſel, qui a ſéance dans nos états, qui poſsède une terre ſeigneuriale dans le pays, et qui, dans notre affaire avec les fermiers généraux, a préféré hautement le bien public à ſon intérêt particulier?

Voilà, Monſieur, ce que je prendrais la liberté de vous propoſer, parce que la choſe me paraît juſte.

Je vous demande pardon d'abuſer de votre temps et de votre patience.

J'ai l'honneur d'être avec autant de reſpect que de reconnaiſſance, Monſieur, votre, &c.

1776.

LETTRE XCII.

À M. DE FARGÈS,

CONSEILLER D'ETAT.

A Fernex, 26 de janvier.

MONSIEUR,

Vous vous êtes bien douté qu'étant au nombre des reconnaiſſans, je ſerais auſſi au nombre des importuns. Les petites provinces fatiguent le miniſtère comme les grandes.

Nous avons entre les deux plus horribles montagnes de l'Europe un petit abyme qu'on appelle Lellex, peuplé d'environ deux cents habitans, qui ont toujours été employés aux corvées de l'abominable chemin dit la Faucille. Ces malheureux ont toujours pris leur ſel à Gex; ils étaient du pays de Gex, quand cette province appartenait au duc de Savoie.

Il a plu à M. l'abbé *Terrai* de les déclarer reſſortiſſans de Belley, quoique Belley ſoit à plus de quinze lieues, et que Gex ne ſoit qu'à une.

Il me ſemble que M. *Turgot* a autant de droit de les remettre dans l'état où la nature les a placés, que M. l'abbé *Terrai* en a eu de les en ôter.

Je joins, Monſieur, à la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, une carte fidelle de cet affreux coin de terre, et un ordre de M. *Fabry*, chevalier de l'ordre du roi et ſubdélégué de Gex, donné à ces

1776. malheureux en 1774. J'y joins auffi un certificat d'un curé. Vous pourrez décider fur ces pièces, quand il vous plaira.

Comme les tanneries du royaume et les papeteries, Monfieur, font auffi fous vos lois, permettez-moi de vous demander fi vous voulez que ces manufactures payent des droits? n'avez-vous pas entendu qu'au moyen des trente mille livres que nous donnons, notre petite province ferait délivrée de tous ces impôts? n'eft-ce pas l'intention de monfieur le contrôleur général?

Je lui ai envoyé un mémoire concernant nos autres griefs; mais malheureufement j'ai appris au départ de mon paquet que notre bienfefant miniftre avait un nouvel accès de goutte.

J'apprends auffi que fes ennemis ont un nouvel accès de rage. Ils font comme les diables dont on dit que les tourmens redoublent quand DIEU veut faire du bien aux hommes.

Je me flatte, Monfieur, que, fans écouter leurs cris, vous voudrez bien m'envoyer votre décifion, et pardonner à mes importunités avec votre bonté ordinaire.

J'ai l'honneur d'être avec autant de refpect que de reconnaiffance, Monfieur, votre, &c.

P. S. Je vous fupplie de pardonner à mes yeux de quatre-vingt-deux ans, s'ils ne peuvent pas lire votre écriture. Ayez la bonté, Monfieur, de me donner vos ordres par un fecrétaire; car, révérence parler, vous écrivez comme un chat.

Le parlement de Dijon vient enfin d'enregiftrer

nos franchises en se réservant de faire des remontrances au roi. 1776.

On me dit que M. *Turgot* est très-mal. Si cela est, je suis désespéré, et je renonce à toute affaire.

LETTRE XCIII.

AU MEME.

9 de février.

MONSIEUR,

LA lettre dont vous m'honorez, du 31 de janvier, reçue le sept de février, redouble la joie et les acclamations de mes compatriotes.

Je commence par vous remercier au nom de douze mille hommes de vos deux mille minots de sel.

Ensuite j'ose vous prier, Monsieur, de vouloir bien seulement montrer à monsieur le contrôleur général, dans un moment de loisir, ce petit article-ci par lequel je lui demande pour nos états la faveur de les laisser les maîtres d'asseoir la répartition des trente mille livres pour les pauvres fermiers généraux. Le fait est qu'en général l'agriculture dans notre canton est à charge aux propriétaires, et qu'un homme qui n'a point d'attelage pour labourer son champ, et qui emprunte la charrue et la peine d'autrui, perd douze livres par arpent. Un gros marchand horloger peut gagner trente mille francs par an. N'est-il pas juste qu'il contribue un peu à soulager le pays qui le protége ? Tout vient de la terre, sans

1776. doute; elle produit les métaux comme les blés: mais cet horloger n'emploie pas pour trente ſous de cuivre et de fer au mouvement d'une montre qu'il vend cinquante louis d'or; et ce cuivre, et ce fer changé en acier fin, il le tire de l'étranger. A l'égard de l'or dont la boîte eſt formée, et des diamans dont elle eſt ſouvent ornée, on ſait aſſez que notre agriculture ne produit pas de ces misères.

Nous nous propoſons, Monſieur, de ne recevoir jamais au-delà de ſix francs par tête de chaque maître horloger, et nous n'en recevrons pas davantage des autres marchands et des cabaretiers qui offrent tous de nous ſecourir dans l'affaire des trente mille livres, et dans celle de l'heureuſe abolition des corvées.

Quant à la néceſſité abſolue de tirer nos grains de la Franche-Comté et du Bugey, ou de mourir de faim, ſi quelques payſans abuſent de cette permiſſion, il ſera aiſé à monſieur le contrôleur général de limiter d'un mot la quantité de cette importation.

Pour les tanneries j'ai cru, Monſieur, ſur la foi de l'almanach royal qu'elles étaient ſous vos ordres. Je me contente de repréſenter ici que les tanneries de Gex ont été déclarées exemptes de tous droits par le duc de *Sulli*, prédéceſſeur immédiat de M. *Turgot*.

A l'égard des pauvres habitans de l'abyme nommé Lellex, cinq cents pieds ſous neige au bas de la Faucille de Gex, déclarés dépendans de Belley, à quinze lieues de leur habitation, par cet autre prédéceſſeur M. l'abbé *Terrai*, je me jette encore aux pieds de monſieur le contrôleur général, en faveur de ces malheureux qui travaillèrent encore l'an paſſé à nos corvées, et qui ont toujours pris leur ſel à Gex:

Les gardes viennent de les faiſir chargés de quelques livres de ſel achetées à Ferney. J'ai pris la liberté d'envoyer le procès verbal à monſieur le contrôleur général. 1776.

Nous attendons l'édit des corvées, comme des forçats attendent la liberté. Vous daignez me propoſer, Monſieur, de publier un écrit ſur cet objet. J'y travaillerais ſans doute dès ce moment, ſi j'avais vos connaiſſances, votre ſtyle et votre préciſion. Je ſuis ſi ignorant ſur cette matière, que je ne ſais pas même comment M. *Turgot* s'y eſt pris pour détruire ce cruel abus dans ſa province. Si je recevais de vos bontés quelques inſtructions, je pourrais haſarder de me faire de loin votre ſecrétaire, comme je le ſuis de nos états.

Pourriez-vous, Monſieur, pouſſer votre extrême condeſcendance juſqu'à me favoriſer d'un mot de réponſe et d'éclairciſſement ſur les articles de cette trop longue lettre.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect et reconnaiſſance, Monſieur, votre, &c.

1776.

LETTRE XCIV.

A M. BAILLY.

A Ferney, le 9 de février.

Vous faites, Monſieur, comme les miſſionnaires qui vont convertir les gens dans les pays dont nous parlons. Dès qu'un pauvre indien eſt convenu de la création *ex nihilo*, ils le mènent à toutes les autres vérités ſublimes dont il eſt ſtupéfait. Vous n'êtes pas content de m'avoir appris des vérités long-temps cachées, vous voulez encore que je croye à votre ancien peuple perdu, qui devina l'aſtronomie, et qui l'enſeigna aux nations avant de diſparaître de la terre; vous m'avez ébranlé et preſque converti.

D'abord je ſuis frappé de votre conjecture très-ingénieuſe, et même plauſible, que l'aſtronomie avait dû naître dans le climat où le plus long jour eſt de ſeize heures, et le plus court de huit; mais ma faibleſſe pour les anciens brachmanes, pour les maîtres de *Pythagore*, m'a un peu retenu.

J'avais lu *Bernier* il y a long-temps. Il n'a ni votre ſcience, ni votre ſagacité, ni votre ſtyle. Il me parut qu'il parlait de la philoſophie antique de l'Inde, comme un indien parlerait de la nôtre s'il n'avait entretenu que nos bacheliers, au lieu de s'inſtruire avec des hommes comme vous. *Bernier* fit un petit voyage à Bénarès, d'accord; mais avait-il converſé avec le petit nombre de brames qui entendent la langue du *Shaſta*? Deux directeurs du comptoir anglais de Calcuta, peu éloigné de Bénarès, m'aſſurèrent, il y

a quelques années, que les véritables ſavans brames ne ſe communiquaient preſque jamais aux étrangers; et M. *le Gentil*, qui en ſait plus qu'eux, avoue que les petits ſavans de province, qui demeurent dans le voiſinage de Pondichéri, ont pour nous le même mépris dont leurs ancêtres honorèrent les Portugais. 1776.

Si un *Bernier* indou était venu à Paris ou à Rome entendre un profeſſeur de la propagande ou du collége des Cholets, et s'il jugeait de nous par ces deux animaux, ne nous prendrait-il pas tous pour des fous et des imbécilles?

Cependant, Monſieur, il me paraît très-ſurprenant qu'un peuple, qui certainement avait étudié les mathématiques depuis cinq mille ans, fût tombé dans l'abrutiſſement que *Bernier* et d'autres voyageurs lui attribuent. Comment dans la même ville a-t-on pu inventer la géométrie, l'aſtronomie, et croire que la lune eſt cinquante mille lieues au-delà du ſoleil? Ce contraſte me feſait de la peine; mais l'aventure de Galilée et de ſes juges m'en feſait davantage; et je me diſais comme *Arlequin*, *tutto il mondo è ſatto come la noſtra famiglia*.

Enſuite je me figurais qu'une nation pouvait avoir été autrefois très-inſtruite, très-induſtrieuſe, très-reſpectable, et être aujourd'hui très-ignorante à beaucoup d'égards, et peut-être aſſez mépriſable, quoiqu'elle eût beaucoup plus d'écoles qu'autrefois. Si vous alliez aujourd'hui, Monſieur, propoſer au ſacré collége de vous faire une quinquérème, je doute que vous fuſſiez auſſi bien ſervi que du temps d'*Auguſte*. Le gouvernement tartare a bien pu produire d'auſſi grands changemens dans l'Inde, que les deux clefs de St *Pierre* en ont opéré à Rome.

1776. Il faut vous faire ma confeffion entière. Je remarquais qu'autrefois nos nations de la zone tempérée n'imaginaient pas que la terre fût habitée au-delà du cinquantième degré de latitude boréale ; et je fefais encore honneur à mes brachmanes d'avoir deviné que le plus long jour d'été était double du plus long jour d'hiver ; je pardonnais aux Grecs d'avoir placé les ténèbres cimmériennes précifément vers le cinquantième degré.

Enfin, Monfieur, pardonnez-moi furtout fi la faibleffe de mes organes ne m'avait pas permis de croire que l'aftronomie eût pu naître chez les Usbecks et chez les Kalcas. J'habite depuis près de vingt-quatre ans un climat couvert de neiges et de frimats, comme le leur, pendant fix mois de l'année au moins. Nos étés nous donnent rarement de beaux jours et jamais de belles nuits. J'ai eu long-temps chez moi un tartare fort aimable, envoyé par l'impératrice de Ruffie ; il m'a dit que le mont Caucafe n'eft pas plus agréable que le mont Jura ; et je me fuis imaginé qu'on n'était guère tenté d'obferver affidument les étoiles fous un ciel fi trifte, furtout lorfqu'on manquait de tous les fecours néceffaires.

Il eft vrai que l'abbé *Chappe* a obfervé le paffage de *Vénus* fur le foleil à Tobolsk, vers le cinquante-huitième degré, fur le terrain le plus froid, et fous le ciel le plus nébuleux ; mais il était muni de toute la fcience de l'Europe, des meilleurs inftrumens, de la fanté la plus robufte, encore mourut-il bientôt après de telles fatigues.

J'étais donc toujours perfuadé que le pays des belles nuits était le feul où l'aftronomie avait pu naître.

L'idée que notre pauvre globe avait été autrefois plus chaud qu'il n'eſt, et qu'il s'était refroidi par degré, me fesait peu d'impreſſion. Je n'ai jamais lu le feu central de M. de *Mairan*, et depuis qu'on ne croit plus au Tartare et au Phlégethon, il me ſemblait que le feu central n'avait pas grand crédit. 1776.

La fable du phénix ne me paraiſſait pas inventée par les habitans du Caucaſe; mais enfin, Monſieur, votre ſyſtême me paraît ſoutenu d'une ſi vaſte érudition, et appuyé de ſi grandes probabilités, que je ſacrifierais ſans peine mes doutes à votre torrent de lumières.

Je ne ſuis pas digne d'entrer dans l'un des cieux antiques dont vous parlez ſi bien; mais je vous ſupplierais de m'accorder une place dans le quarante-neuvième degré.

LETTRE XCV.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

11 de février.

Je ne ſais pas bien de quoi il s'agit, Monſieur; mais je vois que l'on commet une injuſtice ridicule et affreuſe. Tout me perſuade qu'il y a un parti pris d'opprimer ceux qui ont la vertueuſe folie de vouloir éclairer les hommes. La petite aventure qu'eſſuya l'année paſſée le pauvre *la Harpe*, me fit naître cette idée, et tout me l'a confirmée depuis. Jugez ſi l'homme qui ſe plaignit à vous d'une épître qu'on lui imputait, avait raiſon de ſe plaindre. Vous ſavez qu'il

1776. n'y a nul ouvrage qu'on ne puiſſe empoiſonner, et nul homme qu'on ne puiſſe perſécuter.

Je vous prie très-inſtamment de vouloir bien me dire quel eſt l'infortuné qui m'a écrit de chez vous; quel eſt le ſcélérat qui le pourſuit; pourquoi on l'accuſe d'être l'auteur d'un ouvrage qui n'eſt pas ſous ſon nom; quelles procédures on a faites contre ſon ouvrage et contre ſa perſonne. Eſt-il décrété de priſe de corps? eſt-il pourſuivi par le procureur du roi? a-t-il des défenſeurs et des protecteurs? Il faut dans ces affaires en agir comme en temps de peſte, *citò*, *longè*, *tardè*. Fuyez vîte, allez loin, revenez tard.

Pythagore a dit: *Dans la tempête adorez l'écho.* Cela ſignifie, à mon avis, ſi on vous perſécute à la ville, allez-vous-en à la campagne. Votre homme fait fort bien d'adorer l'écho de Franconville; les échos de ma retraite ſaluent très-humblement ceux de la vôtre.

Je vous demande en grâce de m'inſtruire pleinement de tout, ou d'engager votre réfugié à m'inſtruire.

Agréez mes reſpects et mon tendre attachement qui ne finira qu'avec ma vie. *V.*

P. S. à M. Deliſle de Sales.

Le philoſophe qui adore actuellement l'écho de Franconville, pendant le plus ridicule orage du monde, ne doit pas douter du vif intérêt que je prends à lui. Je dois d'ailleurs lui dire, *hodiè tibi*, *cras mihi*. Il peut, en attendant, me donner ſes ordres en ſureté.

LETTRE

LETTRE XCVI.

1776.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 12 de février.

VOTRE lettre, mon cher ange, eſt venue conſoler deux pauvres victimes de l'hiver affreux du mont Jura. Vous me rendez la vie, mais j'ai à peine la force de vous le dire. Nous étions trop heureux par les bienfaits inouis dont M. *Turgot* a comblé notre petit coin de terre; mais il ne commande pas aux élémens qui nous perſécutent. Le buſte que vous avez daigné placer chez vous n'en ſent rien. L'original reprend toute ſa ſenſibilité, en apprenant que ſon image eſt chez vous; et d'ailleurs il eſt content de n'y être pas tout nu. De quoi s'eſt aviſé *Pigal* de me ſculpter en *Vénus*? Quoi qu'il en ſoit, je ſuis sûr que mon buſte vous a dit cent fois qu'il vous aimera juſqu'à mon dernier ſoupir. Il ne vous le dira pas en vers; car aſſurément il n'en pourrait faire qui approchaſſent de ceux de M. l'abbé *Arnaud*, tout prodigieuſement exagérés qu'ils ſont.

Je ne ſuis point étonné de ce que vous me dites ſur *le Kain*. Il eſt le ſeul acteur qui ait été véritablement tragique. *Baron* n'était que noble et décent, mais il n'avait jamais ſu peindre les grands mouvemens de l'ame.

Vous me parlez d'un plus grand acteur, qui joue actuellement le premier rôle, et que le parlement

1776. voudrait bien siffler, mais auquel il sera forcé d'applaudir tout comme nous.

Je vous supplie, mon cher ange, de me dire si vous savez que ce parlement, occupé de ses grandes pièces, a remis à son substitut, le châtelet, le soin de persécuter les brochures et leurs auteurs.

Savez-vous ce que c'est qu'un M. *Delisle de Sales*, que le châtelet poursuit à toute rigueur, pour je ne sais quel livre imprimé et ignoré il y a environ six ans, intitulé *la Philosophie de la nature?* Il y a tant de livres sur cette pauvre nature, qu'il faut que le châtelet soit bien désœuvré pour rechercher celui-là, et pour intenter un procès criminel à l'auteur. De quoi se mêle le châtelet? a-t-il l'inspection de la librairie? se sert-on de cette juridiction subalterne pour étouffer toutes les connaissances humaines? y a-t-il un dessein formé contre la liberté de penser et d'écrire? les réformes qu'on fait en tant de genres s'étendent-elles jusqu'à la presse? Un de mes amis m'écrit très-tragiquement sur cette aventure. Je vous demande en grâce de me dire ce que vous en savez, et ce que vous en pensez. Cette *Philosophie* prétendue *de la nature* est sans nom d'auteur. Pourquoi a-t-on déterré ce *Delisle de Sales?* cela m'intéresse comme ami de la tolérance.

J'aime fort les reformes de M. *Turgot* et de M. de *Saint-Germain;* mais je n'aime point qu'on fasse des procès criminels aux gens, pour avoir raisonné ou déraisonné en métaphysique. Mon cher ange, j'ai fort à cœur cette aventure de M. *Delisle de Sales*, dont probablement vous ne vous souciez guère; mais par bonté pour moi tâchez de vous en soucier un peu.

Je mets à l'ombre de vos ailes le vieux pigeon qui grelotte à présent sans plumes; et je vous dis toujours, du fond de ma solitude : Conservez-moi votre amitié qui fait la consolation de ma vie. 1776.

LETTRE XCVII.

A M. DUPONT,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE VASA.

A Ferney, 14 de février.

Je suis pénétré, Monsieur, de tous les sentimens que je vois dans la lettre dont vous m'honorez de Versailles, premier de février; amour du bien public, par conséquent zèle ardent pour M. de *Sulli-Turgot;* et enfin bonté pour moi, en qualité d'homme de votre religion.

Oserais-je m'adresser à vous pour vous prier de me faire avoir ce qu'on a écrit de mieux sur les corvées? Mon vieux sang bouillonne dans mes vieilles veines, quand j'entends dire que les escarpins de Versailles et de Paris s'opposent à l'extirpation de cette barbare servitude destructive des campagnes.

Nous autres Suisses de Gex, nous soupirons après l'édit des corvées, comme nous avons soupiré après la retraite des armées de la ferme générale; et nous payerons tous avec allégresse ce qui sera ordonné.

Nous ne fesons de représentations que sur un seul point. Nous insistons sur le droit qu'ont tous les

1776. pays d'états d'asseoir l'imposition. Notre imposition par les états de Gex n'est autre chose qu'un don gratuit de nos compatriotes. Nos maîtres horlogers donnaient, par exemple, six louis d'or aux commis d'un bureau de Saconnay, pour n'être pas fouillés en allant acheter à Genève leur nécessaire, et nous n'acceptons d'eux que six écus de six francs pour leur part de la subvention qu'ils nous offrent. Nous comptons ne prendre qu'un écu de trois livres de tout autre fabricant non possessionné. Monsieur le contrôleur général ne permettra-t-il pas que nos états arrêtent le tarif de cette légère contribution qui est fort au-dessous de ce qu'on nous offre, et que nous n'augmenterons jamais? Nos fabricans étrangers offrent de nous soulager; le ministère s'y opposera-t-il?

En général, la terre doit tout payer, parce que tout vient de la terre; mais un horloger qui emploie pour trente sous d'acier et de cuivre formés dans la terre, et qui avec cent écus d'or venus du Pérou, et cent écus de carats venus de Golconde, fait une montre de soixante louis, n'est-il pas plus en état de payer un petit impôt, qu'un cultivateur dont le terrain lui rend trois épis pour un? Je parle contre moi, car j'ai rassemblé plus d'horlogers que tous les possesseurs des terres n'en ont autour de Genève : mais je vous imite, Monsieur; je préfère le bien public à mon amour propre.

Vous voulez que je vous parle à cœur ouvert sur M. *Fabry*. Il est vrai qu'il réunit plusieurs offices qui semblaient peu compatibles. Il est comme le chien de *la Fontaine*.

Il mangeait plus que trois, mais on ne disait pas 1776.
Qu'il avait aussi triple gueule
Quand les chiens livraient des combats.

Il travaille en effet plus que trois hommes occupés; et depuis que les états m'ont fait leur commissionnaire, je ne l'ai trouvé en faute sur rien. Je dirai naïvement la vérité à monsieur le contrôleur général, en toute occasion.

Puisque vous m'avez envoyé les réponses de ce digne ministre à mes importunes questions, permettez que je demande encore ses ordres; j'aime à les recevoir de votre main. Puisse la sienne, qu'il emploie au soulagement des peuples, n'être plus enflée de la goutte !

LETTRE XCVIII.

A M. TURGOT.

18 de février.

Il n'y a point, Monseigneur, de malade plus importun que moi. Il faut que je vous ennuye de mon lit autant qu'on vous ennuie à Paris par des remontrances.

J'apprends de mon curé (qui ne me confesse pourtant point) qu'on trouve mauvais que nos états aient traité avec Berne pour saler notre pot. Je vous assure que nos états n'ont fait aucun traité avec Berne ; ils ne sont point du corps diplomatique.

Nous manquions absolument de sel, dès la fin de décembre dernier : on nous en a vendu deux mille

1776. minots, ſoit à Nyon dans la Suiſſe même, ſoit à Genève. J'en ai acheté pour ma part huit quintaux; *car ſi le ſel s'évanouiſſait, avec quoi ſalerait-on?*

J'oſe vous repréſenter qu'il nous faudrait environ cinq mille minots, parce que nous comptons en donner prodigieuſement à tous nos beſtiaux, dans la crainte trop bien fondée de l'epizootie, et parce que je compte en ſemer ſur mes champs avec mon blé, pour détruire l'ancien préjugé qui feſait autrefois répandre du ſel ſur les terrains qu'on voulait frapper de ſtérilité. Un peu de ſel, au contraire, verſé ſur les terres glaiſeuſes, eſt un des meilleurs engrais poſſibles : c'eſt une expérience de phyſique et de labourage.

Je vous demande en grâce, Monſeigneur, de n'être point fâché contre nos états qui n'ont ni propoſé ni ſigné aucun traité avec perſonne. C'eſt de quoi je vous réponds ſur ma vie, laquelle ne tient qu'à un filet, et laquelle eſt à vous avec reſpect et reconnaiſſance.

Le vieux malade.

LETTRE XCIX. 1776.

A M. L'ABBÉ MORELLET.

23 de février.

MON cher philofophe, pourquoi n'entreriez-vous pas dans notre académie? Vous n'êtes point prêtre, vous êtes homme; et homme auffi aimable dans la fociété, qu'utile dans les belles-lettres et dans les affaires.

On me mande que M. *Turgot* ne veut point être des nôtres, et que M. de *la Harpe* ne peut en être. Il me femble que nous avons un befoin extrême de vous et de M. de *Condorcet*. Il ne faut pas que vous abandonniez vos amis, dans leurs néceffités urgentes.

Nous chantons des *Te Deum* tous les dimanches dans notre petit trou de Gex. J'en ferai chanter un dans ma paroiffe quand j'apprendrai votre réception.

Mandez-moi, je vous en prie, tout ce que vous favez de l'aventure de M. *Delifle de Sales*, affublé d'un décret de prife de corps, rendu au châtelet contre lui à la réquifition d'un avocat du roi. Le libraire *Saillant* eft impliqué dans cette affaire. *Delifle* eft en fuite. Il s'agit d'un livre imprimé en 1769, avec permiffion du lieutenant de police : ce livre eft intitulé *La philofophie de la nature*. On prétend qu'il y a un conflit de juridiction entre le parlement et le châtelet, à qui fera brûler le livre et l'auteur.

Les miniftres, dit-on, ne veulent fe mêler en aucune façon de pareilles affaires; ils les abandonnent

1776. toutes à ce qu'on appelle chez vous la juftice; et vous favez comment cette juftice eft faite. On m'affure que, dans fa dernière féance, l'affemblée du clergé livra au bras féculier, par un décret formel, quatre-vingts volumes et quatre-vingts auteurs. Le zèle de la maifon de Dieu les dévore.

Vous devez être inftruit de toutes ces facéties en qualité de *focius forbonicus*. Ecrivez-moi en qualité d'*amicus*, car je fuis affurément votre ami, et rempli pour vous du plus fincère attachement.

Le vieux malade V.

LETTRE C.

A M. DUPONT.

A Ferney, 23 de février.

Je fais bien, Monfieur, que je prends mal mon temps, et que notre digne miniftre a autre chofe à faire qu'à répondre aux hurlemens de quelques bipèdes enfevelis fous cinq cents pieds de neige, et dépecés par des moines et par des commis des fermes, au milieu des rochers et des précipices; mais c'eft le cas où M. *Turgot* dira, *homo fum, humani nihil à me alienum puto.*

Premièrement, je le fupplie très-inftamment de m'envoyer par vous fes réponfes décifives en marge du dernier mémoire que je lui ai adreffé, figné de nos états.

Secondement, voici un tableau très-fidelle de la

ſituation et du bonheur des bipèdes, dont il faut abſolument que je l'entretienne. Tâchez de n'en point frémir. 1776.

Au milieu des rochers et des abymes qui bordent le pays de Gex, au revers du mont Jura, au bord d'un torrent nommé la Valſerine, eſt une habitation d'environ douze cents ſpectres, qui appartenaient à la Savoie, et qui ſont réputés français depuis l'échange fait avec le roi de Sardaigne, en 1760.

Les bernardins ſont ſeigneurs de ce terrain; et voici les droits que s'arrogent ces ſeigneurs, par excès d'humilité et de déſintéreſſement.

Tous les habitans ſont eſclaves de l'abbaye, et eſclaves de corps et de biens. Si j'achetais une toiſe de terrain dans la cenſive de monſeigneur l'abbé, je deviendrais ſerf de monſeigneur, et tout mon bien lui appartiendrait ſans difficulté, fût-il ſitué à Pondichéri.

Le couvent commence, à ma mort, par mettre le ſcellé ſur tous mes effets, prend pour lui les meilleures vaches, et chaſſe mes parens de la maiſon.

Les habitans de ce pays les plus favoriſés sèment un peu d'orge et d'avoine, dont ils ſe nourriſſent, ils payent la dixme, ſur le pied de la ſixième gerbe, à monſeigneur l'abbé, et on a excommunié ceux qui ont eu l'inſolence de prétendre qu'ils ne devaient que la dixième gerbe.

En 1762, le 20 de janvier, le feu roi de Sardaigne abolit dans tous ſes Etats cet eſclavage chrétien. Il permit à tous ces malheureux d'acheter leur liberté de leurs ſeigneurs, et prêta même de l'argent à tous les colons qui n'en avaient pas pour ſe rédimer.

1776. Ainſi, Monſieur, il eſt arrivé que les cultivateurs dont je vous parle, auraient été libres s'ils étaient reſtés ſavoyards juſqu'en 1762, et qu'ils ne ſont aujourd'hui eſclaves de moines que parce qu'ils ſont français.

Le petit pays dont je vous parle s'appelle Chezery. Monſieur le contrôleur général peut s'attendre que, ſi DIEU me prête vie, je viendrai me jeter à ſes pieds avec tous les habitans de Chezery, et lui dire, *Domine, perimus, ſalva nos.* Mais ce qu'il y a de plus admirable et de plus chrétien, c'eſt que la France a le bonheur de poſſéder plus de cinquante mille hommes qui ſont dans le cas de Chezery, et par conſéquent immédiatement au-deſſous des bœufs qui labourent les terres monacales.

M. de *Sulli-Turgot* verra combien l'hydre qu'il combat a de têtes; mais il verra auſſi que tous les cœurs des vrais Français ſont à lui.

Ayez la bonté, je vous en conjure, de m'envoyer les ordres de monſieur le contrôleur général en marge de mon mémoire, dès que vous le pourrez.

Votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur, du fond de mon cœur,

Le vieux malade V.

Je ne ſais ce que c'eſt qu'un reproche qu'on fait à nos petits états, d'avoir traité de couronne à couronne avec la république de Berne pour ſaler notre pot.

LETTRE CI.

1776.

A M. DELISLE DE SALES.

25 de février.

ETANT entré, Monfieur, dans ma quatre-vingt-troifième année, et accablé de maladies, j'attends et j'appelle la mort pour n'être pas témoin des horreurs du fanatifme qui va défoler ma patrie. Je vois qu'on a déchaîné les monftres qui étaient auparavant retenus par quelques honnêtes gens. Je ne ferais point étonné que ces fanatiques fiffent une Saint-Barthelemi de philofophes.

Heu! fuge crudeles terras, fuge littus iniquum!

Le fang des *la Barre* fume encore : notre divine religion n'eft et ne fera foutenue que par des bénéfices de cent mille écus de rente et par des bourreaux. Ce font des marques diftinctives de la vérité.

Si je puis avant ma mort avoir le temps de recevoir quelques ordres de vous, vous n'avez qu'à parler. Vous ne pouvez les donner à quelqu'un plus pénétré que moi d'eftime pour votre perfonne et de refpect pour votre malheur.

1776.

LETTRE CII.

A M. DE FARGÈS.

A Ferney, 25 de février.

MONSIEUR,

PUISQUE vous voulez bien entrer *in judicium cum servo tuo, Domine*, souffrez que je vous dise que, si je pouvais sortir de mon lit, étant entré dans ma quatre-vingt-troisième année, et accablé de maladies, j'irais me jeter aux pieds de monsieur le contrôleur général; et voici comme je radoterais au nom de nos états.

Notre petit pays est pire que la Sologne, pire que les plus mauvais terrains de la Champagne pouilleuse, pire que les plus mauvais des landes de Bordeaux.

Dans notre pauvreté, vingt-huit paroisses ont chanté vingt-huit *Te Deum*, et on a crié vingt-huit fois *Vive le roi et M. Turgot.* Nous payerons avec allégresse trente mille francs à messieurs les soixante sous-rois, parce que nous sommes fort aises de mourir de faim, en étant délivrés de soixante et dix-huit coquins qui nous fesaient mourir de rage.

Nous pensons comme vous qu'auprès de Paris, de Milan et de Naples la terre peut supporter tous les impôts, parce que la terre est bonne; mais chez nous il n'en est pas de même, elle rend trois pour un dans les meilleures années, souvent deux, et quelquefois rien, et il faut six bœufs pour la labourer.

Les mêmes grains ne produisent qu'une fois en dix ans. 1776.

Vous me demanderez de quoi nous subsistons? je réponds de pain noir et de pommes de terre, et surtout de la vente des bois que nos paysans coupent dans les forêts, et qu'ils portent à Genève. Cette ressource va leur manquer incessamment; car tous les bois sont dévastés ici beaucoup plus que dans le reste du royaume.

J'ajoute, en passant, que le bois manquera bientôt en France, et qu'en dernier lieu on est allé acheter du bois de chauffage en Prusse.

Comme il faut tout dire, j'avoue que nous fesons quelques fromages sur quelques montagnes du mont Jura, en juin, juillet et auguste.

Notre principal avantage est au bout de nos doigts. Nos paysans n'ayant pas de quoi se nourrir, ont eu l'industrie de travailler en horlogerie pour les Génevois, lesquels Génevois ont fait un commerce de dix millions par an, en payant fort mal les ouvriers du pays de Gex.

Un vieillard, qui s'est avisé de s'établir entre la Suisse et Genève, a formé dans le pays de Gex des fabriques de montres, qui payent très-bien tous les ouvriers du pays, qui en augmentent la population, et qui feront tomber le commerce de l'opulente Genève, s'ils sont protégés par le gouvernement; mais ce pauvre vieillard va mourir.

Nous ne vivons donc que d'industrie. Or je demande si le fabricant de montres, qui aura gagné dix mille francs par an, qui jouit du bénéfice du sel bien plus que les cultivateurs, ne peut pas aider ces cultivateurs

1776. à payer les trente mille francs d'indemnité pour ce ſel ?

Je demande ſi les gros cabaretiers qui gagnent encore plus que les horlogers, et qui conſomment plus de ſel, ne doivent pas aider auſſi les pauvres poſſeſſeurs d'un déteſtable terrain ?

Les gros manufacturiers, les hôteliers, les bouchers, les boulangers, les marchands, ont ſi bien connu l'état miſérable du pays, et les bontés du miniſtère, qu'ils offrent tous de nous aider d'une légère contribution.

Ou permettez cette contribution, ou diminuez un peu la ſomme exorbitante de trente mille livres que les ſoixante ſous-rois exigent de nous.

Voilà un des ſous-rois, nommé *Boiſemont*, qui vient de mourir, riche, dit-on, de dix-huit millions. Ce drôle-là avait-il beſoin que nous fuſſions écorchés pour que notre peau lui valût cinq cents livres ?

Voilà, Monſieur, une très-petite partie des doléances que je mettrais aux pieds de monſieur le contrôleur général ; mais je ne dis mot. Je m'en rapporte à vous. Si vous êtes touché de mes raiſons, vous daignerez les repréſenter ; ſi elles vous paraiſſent mauvaiſes, vous les ſifflerez.

Si j'ai tort en plaidant fort mal pour mon pays, j'ai certainement raiſon en vous diſant que je ſuis pénétré de la plus grande eſtime pour vos lumières, de reconnaiſſance pour vos bontés, et du ſincère reſpect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monſieur, votre, &c.

LETTRE CIII.

1776.

A M. DESESSARTS, *avocat*,

Qui lui avait envoyé un mémoire pour deux nègres qui réclamaient leur liberté contre un juif.

A Ferney, 26 de février.

Je ne fais pas, Monfieur, fi le code noir permet d'écrire le nom d'une négreffe fur un de fes tetons, et celui d'un nègre fur une de fes feffes. Tout ce que je fais, c'eft que fi j'étais juge, j'écrirais fur le front du juif, *homme à pendre*. Il eft à croire du moins que, fi les allégations de vos cliens font prouvées, ils feront déclarés libres.

Au refte, vous faites trop d'honneur à la France de la louer de ne point admettre d'efclaves chez elle. Il y a dans une province de France, qui touche à la Suiffe, et dont je ne fuis féparé que par une montagne, quinze ou feize mille efclaves, beaucoup plus malheureux que les nègres qui font protégés par vous; car fi vos efclaves appartiennent à un juif, ceux dont je vous parle appartiennent à des moines, en dépit de *Louis le Gros*, de *Louis Hutin* et d'*Henri II*. C'eft dans la Comté, nommée franche, que le peuple eft réduit à cet efclavage. Il faut efpérer qu'on détruira un jour cet opprobre infame. En attendant, je me flatte, Monfieur, que vous rendrez la liberté à *Pampy* et à *Aminthe* (*); car il

(*) M. *Deffarts* a en effet procuré la liberté aux deux nègres qu'il défendait.

1776. ſe peut en effet qu'il y ait encore quelque vertu ſociale, et quelque humanité dans la nation qui s'eſt rendue coupable de la Saint-Barthelemi, &c. &c. &c.

Vos principes ſerviront peut-être à corriger un peuple dont une moitié a été ſi ſouvent frivole et l'autre barbare.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'eſtime que je vous dois, Monſieur, votre, &c. *V.*

LETTRE CIV.

A M. AUDIBERT, *à Marſeille.*

A Ferney, le 28 de février.

QUID *retribuam domino, pro omnibus quæ retribuit mihi?*

Quoi, Monſieur, c'eſt au milieu de vos voyages et de vos plus grandes occupations que vous avez la bonté de ſonger à Ferney, à mon huile, à cette petite rente ſur M. le marquis de ***, de laquelle je n'ai obligation qu'à vous ſeul! Si les princes et les ducs et pairs étaient auſſi généreux et auſſi bienfeſans que vous, je ne ferais pas dans la triſte ſituation où je me trouve. Il eſt triſte d'avoir affaire à des débiteurs grands ſeigneurs. Leurs chiens, leurs chevaux, leurs catins et leurs uſuriers diſpoſent de tout leur argent: il ne leur en reſte plus pour payer leurs dettes. Je ſuis obligé de renoncer à tous les travaux de Ferney, et je ſuis menacé de mourir miſérable, parce que de grands ſeigneurs vivent à mes dépens.

Vous

Vous êtes plus ſage que moi ; vous ne mettez point votre fortune entre les mains des princes. 1776.

Vous ſavez peut-être que le parlement de Paris ayant dit au roi, dans une grande députation, que ſa Majeſté dégraderait la nobleſſe de ſon royaume en l'invitant à payer les journées de ceux qui travaillent aux chemins de leurs terres, le roi leur a répondu : *J'ai l'honneur d'être gentilhomme auſſi, je payerai dans mes domaines la confection des chemins, et je ne me crois point dégradé pour cela.*

Vous ſavez peut-être auſſi que ce parlement ayant fait brûler, par ſon bourreau, au pied de ſon grand eſcalier, un excellent livre en faveur du peuple, compoſé par M. de *Boncerf*, premier commis de M. *Turgot*, et ayant décrété l'auteur d'ajournement perſonnel, ſa Majeſté leur a ordonné de mettre leur décret à néant, et leur a défendu de dénoncer des livres : elle leur a dit que ces dénonciations n'appartenaient qu'à ſon procureur général, qui même ne pouvait le faire qu'après avoir pris ſes ordres (*).

Voilà des jugemens de *Titus* et de *Marc-Aurèle ;* mais *meſſieurs* ne ſont pas des ſénateurs de Rome. Pour M. *Turgot*, il a tout l'air d'un ancien romain.

(*) Cette nouvelle n'eſt pas exacte. Il eſt très-vrai ſeulement que le parlement fit brûler ce livre, mais la protection du miniſtère ſe borna à empêcher de pourſuivre l'auteur. Pluſieurs miniſtres fomentaient dès lors ſous main ces entrepriſes du parlement, et s'étaient réunis avec lui pour empêcher M. *Turgot* de ſauver la nation.

1776.

LETTRE CV.

A M. DE LA HARPE.

1 de mars.

Mon cher ami, je vois bien que la destinée a ordonné que vous me succéderiez ; cependant je vous aurais encore mieux aimé pour mon confrère que pour mon successeur. Vous vivez dans un singulier temps, et parmi d'étonnans contrastes. La raison d'un côté, le fanatisme absurde de l'autre; des lauriers à droite, des bûchers à gauche; d'un côté le temple de la gloire, et de l'autre des préparations pour une Saint-Barthelemi; un contrôleur général qui a pitié du peuple, et un parlement qui veut l'écraser; une guerre civile dans tous les esprits, des cabales dans tous les tripots... *Sauve qui peut.* Pour moi je ne suis pas encore assez loin.

S'il y a quelque chose d'intéressant, je vous demande en grâce de m'en instruire sous l'enveloppe de M. de *Vaines* qui pense comme il faut, et qui vous aime comme il le doit.

LETTRE CVI. 1776.

A M. DE VAINES.

1 de mars.

Le vieux malade, Monſieur, vous demande bien pardon de vous avoir importuné pour avoir l'édit concernant l'Ecole militaire. Il l'a lu dans un journal; mais ſa grande paſſion eſt pour les corvées et pour les maîtriſes.

Il vient de lire le factum de Me *la Croix* de l'ordre des avocats. Voilà donc M. *Turgot* qui a un procès en parlement, tandis que le roi en a un autre au ſujet des remontrances. Les voilà tous deux bien payés d'avoir rétabli leurs juges (*). Tous deux doivent être charmés de la reconnaiſſance qu'on leur témoigne.

Ce factum de Me *la Croix* paraît très-inſidieux, il écarte toujours avec adreſſe le fond de la queſtion, et le principal objet de M. *Turgot*, qui eſt le ſoulagement du peuple. Il eſt bien clair que toutes ces maîtriſes et toutes ces jurandes n'ont été inventées que pour tirer de l'argent des pauvres ouvriers, pour enrichir des traitans, et pour écraſer la nation. Voilà la première fois qu'on a vu un roi prendre le parti de ſon peuple contre *meſſieurs*.

C'eſt le mémoire de M. *Bigot*, imprimé, dit-on, il y a cinq ou ſix mois, que j'ai une extrême impatience de lire. C'eſt contre ce M. *Bigot* que ce Me de

(*) M. *Turgot* n'a eu aucune part à ce rétabliſſement.

N 2

1776. *la Croix* préfente requête au parlement. Heureufement M. *Bigot*, qui était préfident de je ne fais où, eft mort; mais le corps du délit fubfifte.

J'ofe vous fupplier, Monfieur, de vouloir bien m'envoyer ce corps du délit. Je fuis curieux de voir comment on a eu l'infolence de foutenir qu'un homme pourrait, à toute force, raccommoder des fouliers ou recoudre des culottes, fans avoir payé cent écus aux maîtres jurés.

En un mot, Monfieur, j'implore vos bontés pour être inftruit de tout ce qui fe paffe dans ce procès de *meffieurs* contre le roi et fon peuple; mais je ne veux pas abufer de votre temps, il eft trop précieux. Je vous demande fimplement d'ordonner qu'on m'envoye tout. Il faut avoir pitié d'un vieux folitaire.

J'apprends que les prêtres fe joignent à *meffieurs*, Dieu foit béni.

Vous ne fauriez croire combien mon cœur eft pénétré de reconnaiffance pour vous.

LETTRE CVII.

A M. CHRISTIN.

5 de mars.

MON cher ami, voici bien d'autres nouvelles. Vous connaiffez ce petit livre qui en vaut bien un plus gros, cet examen fage et favant, ce code plein d'humanité intitulé : *les Inconvéniens des droits féodaux* (*). Nous le regardions, vous et moi, comme

(*) Par M. de *Boncerf*.

un préliminaire de la justice que le roi pouvait rendre à ses sujets les plus utiles. Nous attendions en conséquence le moment de présenter un mémoire à M. *Turgot* et à M. de *Malesherbes*. Je vous attendais à Pâques, pour y travailler avec vous. La cour de parlement, garnie de pairs, vient de faire brûler, par son bourreau, au pied de son grand escalier, cet excellent ouvrage des *Inconvéniens des droits féodaux*. Les princes du sang ont donné leur voix pour le proscrire. Je suis pétrifié d'étonnement et de douleur. Il faut absolument que nous mangions l'agneau pascal ensemble. Il faut que vous veniez le plutôt qu'il vous sera possible, et que la dernière action de ma vie soit de m'unir à vous pour secourir des opprimés.

1776.

N. B. Le clergé réuni avec le parlement a laissé, par sa dernière assemblée, quatre-vingts ouvrages à brûler par ces *messieurs*, et quatre-vingts auteurs à être jetés dans les mêmes flammes.

LETTRE CVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 de mars.

Mon cher ange, je n'ai envoyé Sésostris qu'à vous, parce que vous êtes l'homme de France qui connaissez le mieux la cour d'Egypte, et qui jugez le mieux des vers égyptiens.

1776. Si donc vous trouvez que cette petite plaisanterie peut passer des bords du Nil à ceux de la Seine, je la mets sous votre protection. Vous n'êtes pas hors de portée de la faire parvenir à M. de *Maurepas*, qui probablement ne me traitera pas cette fois-ci comme un crocodile; et entre nous je ne serais pas fâché que *Sésostris* eût quelque bonne opinion de moi. J'en aurais d'autant plus de besoin que les mêmes barbares, qui persécutent si violemment l'ex-oratorien *Delisle de Sales*, ont juré de m'en faire autant.

Une maudite édition faite, non-seulement sans moi, mais malgré moi, à Genève par *Gabriel Cramer*, et par un nommé *Bardin*, ne donne que trop beau jeu aux persécuteurs. J'apprends que *Panckoucke* s'est chargé de cette édition très-criminelle en quarante volumes. Je n'ai su cette manigance que quand elle a été faite, et je ne puis y remédier.

Je demeure, il est vrai, à une lieue de Genève, mais je n'irai certainement pas intenter un procès dans Genève à un génevois. Je sais toutes les atrocités qu'on prépare à Paris. Je me vois de tous côtés entre l'enclume et le marteau, victime de l'avarice d'un libraire, victime d'une faction de fanatiques à Paris, et près de quitter, dans ma quatre-vingt-troisième année, le château et la ville que j'ai bâtis, les jardins et les forêts que j'ai plantés, les manufactures florissantes que j'ai établies, et d'aller mourir ailleurs, loin de toutes mes consolations. Ma situation est étrange. Ce *Cramer* a gagné plus de quatre cents mille francs à imprimer mes ouvrages depuis vingt ans. Il finit par une édition dans laquelle il glisse des

ouvrages beaucoup plus dangereux que ceux de *Spinosa* et de *Vanini*, des ouvrages qu'il sait n'être pas de moi; et je ne puis faire éclater mes plaintes, parce que personne ne croira jamais qu'on ait fait une telle entreprise à une lieue de chez moi, sans que je m'en sois mêlé. *Cramer* n'a point mis son nom en tête de l'ouvrage, et à peine a-t-il vendu cette édition à *Panckoucke*, qu'il a quitté sur le champ la librairie, et vit dans une très-belle maison de campagne qu'il vient d'acheter chèrement. Je ne sais pas encore quel parti je prendrai; mais il est clair que je n'en puis prendre un que fort triste. Pour la faction des *Clément* et des *Pasquier*, je sais bien quel parti elle prendra. Il y a soixante ans que je vis dans l'oppression, il faut mourir comme on a vécu; mais aussi je mourrai en adorant mon cher ange. 1776.

Il y a trois mois que madame de *Saint-Julien* ne m'a écrit. Je puis envoyer à M. de *Sartine* le rogaton dont je vous ai parlé; il s'en amusera peut-être, d'autant plus qu'il y est un peu question de la compagnie des Indes dont il s'est mêlé avant qu'il fût ministre. Mon idée est donc de lui en envoyer un exemplaire pour lui, et un pour vous. Je crois d'ailleurs madame de *Saint-Julien* si occupée de son procès, qu'elle ne se souciera guère des affaires des Indes et de la Chine. Au reste, cette bagatelle ne me fait plus aucun plaisir depuis qu'elle est imprimée. Toutes les éditions me sont odieuses depuis l'aventure de *Cramer*.

J'attends avec bien de l'impatience l'événement de la querelle entre M. *Turgot* et le parlement. Je vous avoue que je suis entièrement pour M. *Turgot*,

1776. parce que ses vues sont humaines et patriotiques. Il est réellement père du peuple, et le parlement veut le paraître. Je dois à ce ministre la liberté et le bonheur de la petite patrie que je me suis faite; il sera bien douloureux de la quitter. *V.*

LETTRE CIX.

A M. DE BONCERF,

Auteur du livre intitulé : Les inconvéniens des droits féodaux.

8 de mars.

J'AVAIS lu, Monsieur, l'excellent ouvrage dont vous me faites l'honneur de me parler, et toute ma peine était d'ignorer le nom de l'estimable patriote que je devais remercier. Il me paraissait que les vues de l'auteur ne pouvaient que contribuer au bonheur du peuple et à la gloire du roi : j'en étais d'autant plus persuadé qu'elles sont entièrement conformes aux projets et à la conduite du meilleur ministre que la France ait jamais eu à la tête des finances. Ce grand ministre venait même d'abolir les corvées dans le petit pays dont j'ai fait ma patrie depuis plus de vingt années. Non-seulement nos cultivateurs étaient délivrés de cet horrible esclavage, mais nous venions d'obtenir la franchise du sel, du tabac, et de l'impôt sur toutes les denrées, moyennant

une fomme modique : toutes nos communautés chantaient des *Te Deum;* enfin j'efpérais mourir, à mon âge de près de quatre-vingt-trois ans, en béniffant le roi et M. *Turgot.* 1776.

Vous m'apprenez, Monfieur, que je me fuis trompé; que l'idée de faire du bien aux hommes eft abfurde et criminelle, et que vous avez été juftement puni de penfer comme M. *Turgot* et comme le roi. Je n'ai plus qu'à me repentir de vous avoir cru ; et il faut qu'au lieu de mourir en paix, mes cheveux blancs defcendent au tombeau avec amertume, comme dit l'autre.

Cependant j'ai bien peur de mourir dans l'impénitence finale, c'eft-à-dire plein d'eftime et de reconnaiffance pour vous : je pourrai même mourir martyr de votre héréfie. En ce cas, je me recommande à vos prières, et je vous fupplie de me regarder comme un de vos fidelles.

LETTRE CX.

A M. MARMONTEL.

8 de mars.

Mon très-cher confrère, mon ancien et véritable ami, vous ornez de belles fleurs mon tombeau : je n'ai jamais été fi malade, mais auffi je n'ai jamais été fi confolé, ni fi fenfiblement touché qu'en lifant vos beaux vers récités à l'académie. Quand nos *Frérons*, nos *Cléments*, nos *Sabatiers* s'acharnent fur

1776. les restes de votre ami, vous embaumez ces restes, et vous les préservez de la dent de ces monstres. Il n'y a point de mort plus heureux que moi.

Conservez-moi, mon cher ami, une partie de ces sentimens tant que vous vivrez. Je suis si bien mort que je ne savais pas que mademoiselle *Clairon* fût à Paris. Je vous trouve bien heureux l'un et l'autre de vous être rapprochés; vous êtes faits l'un pour l'autre. Son mérite est encore au-dessus de ses talens. Si j'existais, je voudrais bien me trouver en tiers avec vous. La littérature et un cœur noble sont le véritable charme de la société.

J'entends dire que dans Paris tout est faction, frivolité et méchanceté. Heureux les honnêtes gens qui aiment les arts, et qui s'éloignent du tumulte!

Il faut espérer que *Sésostris* dissipera toutes ces cabales affreuses qui persécutent l'innocence et la vertu. Ce sage égyptien doit écarter les crocodiles. J'apprends que vous en avez un très-grand nombre sur les bords de la Seine; mais vous ne vivez qu'avec vos pareils qui sont les cygnes de Mantoue.

Madame *Denis* a eu une maladie de six mois, et n'est pas encore parfaitement rétablie. Nos étés sont délicieux, mais nos hivers sont horribles. Si le canton d'Allemagne, où mademoiselle *Clairon* règne, est dans un pareil climat, elle a bien fait de le quitter. Je lui souhaite comme à vous des jours heureux. Je ne demandais autrefois pour moi que des jours tolérables, qui sont très-difficiles à obtenir.

Adieu, mon cher ami; je vous serre entre mes faibles bras, et ma momie salue très-humblement la figure vivante de mademoiselle *Clairon*.

LETTRE CXI.

1776.

A M. L'ABBÉ SPALANZANI.

Le . . . . mars.

RINGAZIO *vostra S. illustrissima per il bel regalo del quale io sono veramente indegno.* Ma main que quatre-vingt-deux ans font un peu trembler, ne peut écrire; et mes yeux qui ont quatre-vingt-deux ans aussi, peuvent lire à peine.

Cependant j'ai lu avec bien du plaisir le livre utile dans lequel vous m'instruisez. Vous donnez le dernier coup, Monsieur, aux anguilles du jésuite *Néedham*. Elles ont beau frétiller, elles sont mortes; et M. *Bonnet* ne les ressuscitera pas dans sa *Palingénésie*. Des animaux nés sans germe ne pouvaient pas vivre long-temps. Ce sera votre livre qui vivra, parce qu'il est fondé sur l'expérience et sur la raison.

Il faut rire des anciennes charlataneries et des nouvelles, et de tous les romanciers; *che si fanno eguali à Dio è creanno un mondo colla parola.*

Si je ne craignais d'abuser de votre temps, je vous demanderais quelques nouvelles de limaçons. Je croyais avoir coupé des têtes à quelques-uns de ces animaux, et que ces têtes étaient revenues; des gens plus adroits que moi, m'ont assuré que je n'avais coupé que des visages dont la peau seule avait été reproduite. C'est toujours beaucoup qu'un visage renaisse. *Taliacotius* ne reproduisait que des nez. Je

m'en rapporte à vous, Monsieur, sur tous les ani-
1776. maux grands et petits, sur toute la nature et sur les systêmes.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CXII.

A M. LE CHEVALIER DELISLE.

A Ferney, 14 de mars.

Un officier du régiment de Deux-Ponts, nommé M. de *Crassy*, mon voisin et mon ami, a mandé, Monsieur, que j'avais grand tort; que vous m'aviez favorisé de trois lettres, et que vous n'aviez reçu de moi aucune réponse. Je vous jure que, depuis le mois que les Velches appellent *aoust*, je n'ai pas entendu parler de vous. Il faudrait que je fusse mort pour être indifférent. Il est vrai que je ne suis guère en vie, et qu'on peut même, dans sa quatre-vingt-troisième année, n'être pas fort exact à écrire, quand on est accablé de maladies comme je le suis; mais, malgré mon triste état, ne croyez pas que je vous eusse oublié un moment. J'avais au contraire un besoin extrême de vos lettres; elles auraient fait ma consolation. Il n'y a que votre présence qui aurait pu me plaire davantage.

Je vous avouerai que je ne suis pas tout-à-fait de votre avis sur les préfaces des édits (*). Je peux me

(*) M. *Delisle* était attaché à M. de *Choiseul*, dont la cabale s'était réunie aux ennemis de M. *Turgot*.

tromper ; mais elles m'ont paru ſi inſtructives, il m'a paru ſi beau qu'un roi rendît raiſon à ſon peuple de toutes ſes réſolutions, j'ai été ſi touché de cette nouveauté, que je n'ai pu encore me livrer à la critique. Il faut me pardonner. Le petit coin de terre que j'habite n'a chanté que des *Te Deum* depuis qu'il eſt délivré des corvées, des jurandes, et des commis des fermes. Si notre bonheur nous trompe, et ſi notre reconnaiſſance nous aveugle, je me rétracterai ; mais actuellement nous ſommes dans l'ivreſſe du bonheur. 1776.

S'il eſt vrai que l'auteur du *Portier des chartreux* ait fait le diſcours du premier préſident (*), il ne s'eſt pas ſouvenu de la règle de St *Bruno* qui ordonne aux chartreux le ſilence. Je vous remercie bien fort d'avoir rompu celui que vous gardiez avec moi. J'ai cru être à ce lit de juſtice, en liſant votre lettre.

On m'a mandé qu'il n'y aurait point d'*itératives*, et qu'on s'en tiendrait à l'éloquence du *Portier*, et de l'avocat général *des bord*... Je ne ſais ce qui en eſt, car dans ma ſolitude je ne ſais rien ſinon que vous êtes le plus aimable homme du monde, et moi un des plus vieux.

(*) M. d'*Aligre* prononça au lit de juſtice pour l'aboliſſement des corvées, un diſcours compoſé, diſait-on, par un avocat nommé *Gervaiſe*

1776.

LETTRE CXIII.

A M. VASSELIER, *à Lyon.*

A Ferney, 15 de mars.

Je fuis enchanté des édits fur les corvées et fur les maîtrifes. On a eu bien raifon de nommer le lit de juftice, *le lit de bienfefance;* il faut encore le nommer le lit de l'éloquence digne d'un bon roi. Lorfque Me *Séguier* lui dit qu'il était à craindre que le peuple ne fe révoltât, parce qu'on lui ôtait le plaifir des corvées, et qu'on le délivrait de l'exceffif impôt des maîtrifes, le roi fe mit à fourire, mais d'un fourire très-dédaigneux. Le fiècle d'or vient après un fiècle de fer.

LETTRE CXIV.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

17 de mars.

Mon refpectable philofophe, je n'ai pu vous féliciter, vous et M. *Delifle* auffitôt que je l'aurais voulu. Je favais bien que M. d'*Argental* ne ferait pas inutile à M. de *Sales;* il a été autrefois confeiller au parlement, il y a des amis, il détefte la perfécution et chérit la philofophie. Il me paraît qu'on ne perfécute, dans le moment préfent, que M. *Turgot*. Celui-là fe tirera d'affaire fort aifément; il a du génie et de

la vertu; son maître paraît digne d'avoir un tel ministre; et je ne crois pas que *messieurs* veuillent faire la guerre de la fronde pour des corvées. Je dois à ce digne ministre la suppression de toutes les gabelles et de tous les commis qui désolaient mon petit pays, moitié français, moitié suisse. J'en souhaite autant aux citoyens de Franconville et de Pontoise, mais ils sont trop près du centre. On a commencé par notre chétive frontière pour faire un essai; c'est *experimentum in anima vili*, mais l'expérience est belle, et est de la vraie philosophie.

1776.

Celles que vous faites sur l'électricité m'instruiront beaucoup. Je me suis mêlé d'électriser le tonnerre dans le jardin que je cultive auprès de ma chaumière. Il y a long-temps que je regarde cette électricité comme le feu élémentaire qui est la source de la vie. Je me flatte qu'il n'en sera pas de votre ouvrage comme de celui de l'éducation que j'ai si vainement attendu. Continuez, philosophez dans votre retraite: votre printemps a été orné de tant de fleurs qu'il faut bien que votre automne porte beaucoup de fruits. Il n'y a plus de jouissance pour moi, qui suis dans l'extrême vieillesse; mais vous me consolerez, vous me donnerez des idées, si je ne puis en produire.

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'ouvrage de M. *Bailly* sur l'ancienne astronomie. Il y a des vues bien neuves et bien plausibles; je souhaite que tout soit aussi vrai qu'ingénieux. Ce livre recule furieusement l'origine du monde, s'il y en a une. Remarquez, en passant, que le petit peuple juif qui parut si tard, est le seul qui ait parlé d'*Adam* et de sa famille, absolument inconnus dans le reste du monde entier.

1776. Adieu, Monſieur; conſervez-moi vos bontés, et ne m'oubliez pas auprès de M. de *Sales* à qui je fais les plus ſincères et les plus tendres complimens.

LETTRE CXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 de mars.

MON cher ange, vous ſouvenez-vous que lorſqu'on brûla *Déchauffour* au lieu de l'abbé *Desfontaines*, le feu prit le même jour au collége des jéſuites, et qu'on fit ce petit quatrain honnête?

Lorſque Déchauffour on brûla
Pour le péché philoſophique,
Une étincelle ſympathique
S'étendit juſqu'à Loyola.

Ne ſoyez donc pas ſurpris ſi un certain homme a ſongé à ſe mettre à l'abri, lorſqu'on pourſuivait ce M. *Deliſle de Sales*, qui a tant d'obligation à vos bons offices, et ce M. de *Boncerf* ſi eſtimable, et M. de *Condorcet* ſi éloquent et ſi intrépide, &c. &c.

Voici donc Séſoſtris auquel il manque encore une rime; mais un vieux malade dans ſon lit, un peu accablé des intérêts de ſa petite province, ne peut pas ſonger à tout.

Puiſque vous me répondez de M. de *Sartine*, je vais donc lui adreſſer les inſolentes Lettres chinoiſes, indiennes et tartares.

Vous

Vous n'êtes pas au bout, mon cher ange; je ne suis que dans ma quatre-vingt-troisième année. Vous verrez bien d'autres sottises, quand je serai majeur. 1776.

Je n'ai pas reçu un mot de madame de *Saint-Julien.* Mon *Papillon-philosophe* n'est plus que papillon tout court.

Mon cher ange, conservez-moi toutes vos bontés, sans quoi je meurs à la fleur de mon âge. *V.*

LETTRE CXVI.

A M. DUPONT.

A Ferney, 20 de mars.

AYANT vu que nos états n'avaient point encore pu asseoir la contribution nécessaire pour suppléer à l'abolition des corvées ; que la pauvreté du pays rendait cet impôt, et surtout celui de trente mille livres en faveur des fermiers généraux, extrêmement difficile; que pendant ces délais le grand chemin de Gex à Genève est devenu impraticable en plusieurs endroits, et que ce n'était plus qu'une longue fondrière ; pressé par toutes ces circonstances, j'ai fait assembler la colonie de Ferney. Chacun a offert ou un peu d'argent ou sa peine. On a donné depuis un écu jusqu'à trois sous, et on a fait une liste de tous ceux qui ont donné, et de ceux qui ont travaillé. J'ai fourni mes chariots, mes chevaux, mes bœufs, mes domestiques, mes manœuvres, ma contribution; tout le monde a travaillé avec allégresse, et en six jours le chemin a été solidement réparé.

1776. J'ai promis que je rendrais l'argent à ceux qui l'ont avancé, quand on ferait la contribution générale pour les corvées. Je propose que chaque seigneur en fasse autant dans sa terre ; il est juste que nous contribuions à l'entretien des chemins, puisque nous en jouissons. Tous nos manœuvres demandent à y travailler chacun dans le district dont il dépend.

L'horreur des corvées consiste à faire venir de trois à quatre lieues de pauvres familles sans leur donner ni nourriture ni salaire, et à leur faire perdre plusieurs journées entières, qu'ils emploîraient utilement à cultiver leurs héritages.

Que chacun travaille sur son territoire, tous les ouvrages seront faits avec très-peu de dépense.

Que les habitans de la ville de Gex, qui, au lieu de cultiver la terre, dévastent les forêts, et conduisent trois fois par semaine les bois à Genève sur des charrettes attelées de trois chevaux, réparent du moins les chemins qu'ils détruisent. Le ministère les a délivrés de la gabelle et des employés ; ce n'est pas pour s'occuper uniquement de dégrader les forêts du roi, et passer le reste du temps au cabaret. Il faut que le dernier paysan apprenne à aimer le bien public, quand le roi donne l'exemple.

Qu'on leur prêche chaque jour cet évangile, ils le sentiront et ils l'aimeront. Il y a dans l'ame la plus brute un rayon de justice.

Un entrepreneur de tous les chemins de la province voudra y gagner beaucoup. Chaque paroisse, en travaillant séparément, et en payant un peu sous les ordres de monsieur l'intendant, rendra le fardeau insensible. *V.*

LETTRE CXVII.

1776.

AU MEME.

23 de mars.

Oui, Monſieur, ce qu'on a jamais écrit de mieux ſur les corvées, c'eſt l'édit des corvées. Je trouve que l'amour du bien public eſt la plus éloquente de toutes les paſſions; mais j'aime bien autant la préface des maîtriſes. Béni ſoit l'article XIV de l'édit qui abolit les confréries! Si on avait aboli en Languedoc les confréries des pénitens bleus, blancs et gris, le bon homme *Calas* n'aurait pas été roué et jeté dans les flammes. Voici l'âge d'or qui ſuccède à l'âge de fer; cela donne trop envie de vivre, et cette envie ne me ſied point.

Dites-moi donc, je vous prie, Monſieur, ſi ce beau ſiècle ſera pour nous le ſiècle du ſel, et s'il eſt vrai que nous aurons deux mille huit cents minots de Peccais?

Je me trompe fort, ou le père de la nation ne ſouffrira pas long-temps que des moines aient des ſujets du roi pour eſclaves. Je vous prierai quelque jour de coopérer à cette bonne œuvre, et de m'avertir quand il ſera temps de préſenter requête au libérateur de la nation.

Je trouve fort plaiſant le diſcoureur qui a dit au roi que les peuples pourraient bien ſe révolter, ſi on les délivrait des corvées et des jurandes. Ma foi, ſi on ſe révolte, ce ne ſera pas chez nous.

Je vous remercie du fond de mon cœur, Monſieur; votre, &c.

1776.

LETTRE CXVIII.

A M. DE VAINES.

30 de mars.

Vous me demandez, Monsieur, ce que je pense sur le lit qu'on nomme de justice et de bienfesance, le premier lit dans lequel on ait fait coucher le peuple depuis le commencement de la monarchie. Je ressemble au roi comme deux gouttes d'eau; je m'affermis dans mon goût pour les édits, par les objections mêmes.

Je me souviens que lorsque *Newton*, au commencement du siècle, nous montra comment la lumière est faite, ce que personne n'avait encore vu depuis la création du monde, quelques-uns de nos mathématiciens voulurent faire ses expériences, et les manquèrent; de là on jugea qu'un certain ouvrier nommé *Newton*, *artifex quidam nomine Newton*, s'était trompé; mais bientôt après, les expériences étant mieux faites, on dit, *fiat lux*, *et facta est lux*.

J'ose être persuadé que la même chose arrivera au parlement; il sentira l'avantage de ces édits, et il les regardera comme le salut de l'Etat.

J'oserais croire que, quand on a cité *Henri IV* qui adopta les impôts sur les maîtrises et sur les corporations, à la fameuse assemblée des notables de Rouen, on n'a pas fait réflexion que toutes les taxes de ce genre, et celle du sou pour livre, furent l'objet des railleries du duc de *Sulli*. Il fallait,

comme vous ſavez, condeſcendre aux idées de l'évêque de Paris, *Gondi*, qui ſe croyait un grand financier, parce qu'il avait beaucoup d'argent, et qu'il n'en dépenſait guère. M. de *Sulli* eut la malice de partager avec lui le fardeau de l'adminiſtration, et il ſe chargea des véritables objets de finance, et laiſſa à l'évêque tous ces petits détails. M. de *Sulli* réuſſit dans tout ce qu'il s'était réſervé, et l'évêque, au bout de ſix mois, n'ayant pas pu recouvrer un denier dans ſon département, vint remettre au roi ſa moitié de ſurintendance, et le ſupplier de le délivrer d'un poids qu'il ne pouvait porter. 1776.

Je vous avoue pourtant, Monſieur, que l'ancienne propoſition renouvelée par M. *Séguier*, de faire travailler les troupes aux grands chemins, m'a fait beaucoup d'impreſſion. La mère du grand *Condé* dit, dans une requête au parlement, que ſon fils avait obtenu de ſes ſoldats qu'ils travaillaſſent ſans ſalaire à aplanir des chemins qui les conduiſirent à des victoires.

M. *Séguier* veut qu'on double leur paye. Je ne m'y connais point, et ce n'eſt pas à moi de juger le grand *Condé*. Je vous dirai ſeulement qu'en dernier lieu, voyant la grande route de Gex à Genève devenue une fondrière affreuſe, je me ſuis joint à des gens de bonne volonté pour rendre le chemin praticable. Il eſt juſte que ceux qui profitent le plus de l'agrément des belles routes, y contribuent. Il eſt encore plus juſte que ceux qui les gâtent, les raccommodent. Je vois trois fois par ſemaine des chariots chargés de bois qu'on a volé dans les forêts du roi, enfoncer le terrain qui mène juſte au bout du royaume. Je voudrais que les maîtres des charrettes payaſſent

1776. au moins le dégât, et qu'on fît comme dans tant d'autres pays où l'on a établi des barrières auxquelles les voitures payent le droit de gâter la route; mais je suis *Gros-Jean* qui remontre à son curé. J'aime bien mieux lui demander sa bénédiction; et je vous remercie tendrement, Monsieur, de m'avoir envoyé son prône.

LETTRE CXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 de mars.

MON cher ange, vous devez avoir reçu les très-inutiles rogatons envoyés à M. de *Sartine*. Ils consistent en magots de la Chine, en pagodes des Indes, et en figures tartares. J'ai bien peur que cela ne vous amuse guère; mais enfin, quand j'y travaillais, c'était pour vous amuser, et vous me saurez gré de l'intention. Les éditeurs y ont joint des pauvretés assez inutiles.

Je ne crois pas que les remontrances d'une province aussi chétive que celle de Gex puissent faire à Paris une grande sensation. Je présume qu'on se soucie fort peu que nous soyons délivrés des fermes, des corvées et des maîtrises. Je vous avoue cependant que je serais bien flatté que la simple et grossière reconnaissance d'un petit pays presque barbare pût parvenir jusqu'à *Sésostris* et à *Sésostra*. Peut-être aimerait-on bien autant notre rusticité que la politesse et l'éloquence touchante de M. *Séguier*.

Peut-être y aura-t-il quelques partisans de l'ancien gouvernement féodal qui trouveront nos remontrances trop populaires. Nous leur répondrons que dans l'ancienne Rome, et même encore à Genève et à Bâle, et dans les petits cantons, ce sont les plébiscites qui font les lois. 1776.

Je n'ai point vu les remontrances du parlement; mais j'ai lu avec beaucoup d'attention tous les discours adressés au roi dans *le lit de bienfesance*.

Quelqu'un m'avait mandé que les préfaces des édits étaient *très-ignobles*. Il voulait dire apparemment qu'il ne convenait pas à un roi de rendre raison à son peuple, et qu'il fallait en user comme le parlement qui ne motive jamais ses arrêts. Je suis persuadé que vous ne pensez pas ainsi, et que vous trouvez ces préfaces très-nobles et très-paternelles. Il me semble qu'elles sont dans le vrai goût chinois, et que ceux qui les condamnent sont un peu tartares. Il y a pourtant un endroit du discours de *Séguier* qui m'a paru humain et politique, deux choses qui vont rarement ensemble : c'est le conseil qu'il donne au roi de faire travailler les troupes aux grands chemins, en doublant leur paye pour ces travaux. Le grand *Condé* les y avait accoutumées, et même sans paye; mais aussi c'était le grand *Condé*.

Quelque parti qu'on prenne, Dieu bénisse le gouvernement! et Dieu bénisse un contrôleur général des finances qui, le premier depuis la fondation de la monarchie, a eu pour passion dominante l'amour du bien public!

Savez-vous, mon cher ange, que j'ai reçu une invitation d'assister à l'inhumation de *Catherin Fréron*,

1776. et de plus une lettre anonyme d'une femme qui pourrait bien être la veuve? elle me propose de prendre chez moi la fille à *Fréron* et de la marier, puisque, dit-elle, j'ai marié la petite nièce de *Corneille*. J'ai répondu que, si *Fréron* a fait le Cid, Cinna et Polyeucte, je marierai sa fille incontestablement.

Adieu, mon très-cher ange; je suis bien vieux et bien malade. Est-il vrai que M. de *Sainte-Palaye* est tout comme moi?

LETTRE CXX.

A M. DUPONT.

A Ferney, 3 d'avril.

Je crois bien, Monsieur, que le fruit de l'arbre de la liberté n'est pas assez mûr pour être mangé par les habitans de Chezery, et qu'ils auront la consolation d'aller au ciel en mourant de faim dans l'esclavage des moines bernardins.

Vous savez qu'ils ne sont pas les seuls, et que nous avons encore en France plus de quatre-vingts mille esclaves de moines; mais il existe un homme amoureux de la justice, qui sera assez mauvais chrétien pour briser ces fers si pesans et si infames, quand il en sera temps.

Je vous renouvelle, Monsieur, mes remercîmens du second exemplaire des édits que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Il m'a paru assez plaisant que, le roi ayant déclaré par ses édits qu'il ne pouvait

régner que par l'équité, on lui ait répondu fur le champ: *Sire, la puiſſance royale ne connaît d'autres bornes que celles qu'il lui plaît de ſe donner.* 1776.

Cette aventure m'a fait relire avec beaucoup d'application les *Mémoires de Sulli.* C'était un grand miniſtre pour l'économie ; mais il était bien vain, bien bruſque, et quelquefois bien chimérique. On dit qu'il y en a un dans l'Europe qui a ſes bonnes qualités, ſans avoir ſes défauts.

Si ce n'était pas une indiſcrétion de vous parler ici de mon chétif pays, je vous dirais que tout le monde a gagné au marché que monſieur le contrôleur général a daigné faire. La ferme générale y a déjà gagné plus que nous, puiſque la recette de ſon bureau nommé Longerey, ſur la frontière, a triplé. Si nous avons les deux mille huit cents minots de ſel Peccais, qu'on dit nous être promis, nous ſerons auſſi contens que la ferme générale doit l'être. Je crois que c'eſt dans l'opéra d'Atys qu'on chantait:

O l'heureux temps,
Où tous les cœurs feront contens !

L'auteur était prophète.

Le vieux malade de Ferney a grande envie de vivre encore un peu pour voir l'accompliſſement de la prophétie.

Il eſt de tout ſon cœur, monſieur, et avec bien de la reconnaiſſance, &c.

1776. LETTRE CXXI.

A M. DIONIS DU SEJOUR,

CONSEILLER AU PARLEMENT.

6 d'avril.

MONSIEUR,

L'HONNEUR que vous me faites de m'envoyer votre *Saturne* (*) me fait ſentir toute votre bonté et toute mon indignité; mais, tout indigne que je ſuis de ce beau préſent, il me fait faire bien des réflexions.

Nous avons connu ſi tard les lunes et l'anneau de *Saturne*, très-inutilement appelés *les aſtres de Louis*; les philoſophes de notre chétif globe ont été tant de ſiècles ſans deviner ce qui ſe paſſe autour de cette dernière planète, qu'il eſt clair qu'elle n'a pas été faite pour nous. Mais en même temps il eſt bien beau que de petits animaux de cinq pieds et demi aient enfin calculé des phénomènes ſi étonnans, à trois cents trente millions de lieues loin de chez eux.

Quand on ſonge que la lumière réfléchie de notre petite planète et de ce gros *Saturne*, eſt préciſément la même; que la gravitation agit ſur ſes cinq lunes comme ſur la nôtre; que nous peſons ſur le ſoleil auſſi bien que *Saturne*, que ſes cinq lunes et ſon anneau ſemblent abſolument néceſſaires pour l'éclairer

(*) *Eſſai ſur les phénomènes relatifs aux diſparitions périodiques de l'anneau de Saturne.*

un peu, on eſt ravi d'admiration, et l'on s'anéantit. On eſt obligé d'admettre, avec *Platon*, un éternel géomètre. 1776.

Ceux qui, comme vous, Monſieur, entrent dans ce vaſte et profond ſanctuaire, me paraiſſent des êtres bien au-deſſus de la nature humaine. Je vous avoue que je ne conçois pas comment un génie occupé des lois de l'univers entier, peut deſcendre à juger des procès dans un petit coin de ce monde nommé la Gaule.

Je ſuis avec le plus ſincère reſpect, &c.

LETTRE CXXII.

A M. DE POMARET, *à Ganges.*

8 d'avril.

Il y a un mois, Monſieur, que je vous dois une réponſe. Pardonnez à mon état très-languiſſant, ſi je n'ai pas rempli mon devoir. J'approche du terme où tout aboutit, et je finirai ma carrière en regrettant d'avoir fait tant de chemin ſans goûter la conſolation de vous voir. Je mourrai près du pays où mourut le brave *Zuingle*, qui penſait que les *Numa*, les *Socrate* et l'*autre* étaient tous de fort honnêtes gens.

On doute beaucoup que les *Lettres de Ganganelli* ſoient de lui. Le monde eſt plein de ſorciers qui font parler les gens après leur mort. Il y a d'autres gens qui s'érigent en prophètes. On nous avait aſſuré que de très-ſages miniſtres d'Etat s'occupaient de rétablir une ancienne loi de la nature qui veut qu'un

1776. enfant appartienne légitimement à ſon père et à ſa mère, ſoit que le mariage ſoit une choſe incompréhenſible nommée ſacrement, ſoit qu'on ne le regarde que comme une affaire humaine ; mais tout cela eſt renvoyé bien loin, et il faut attendre. Bien des gens de votre communion et de celle de mon curé, ſe marient comme ils peuvent. La ſociété n'en eſt point troublée dans ma colonie. C'eſt aujourd'hui le jour de Pâques; les uns chantent chez moi *O filii et filiæ;* les autres ne chantent point, et chacun eſt content, ſans ſavoir un mot de ce dont il s'agit. Tout ce que je ſais, c'eſt qu'il faut vivre en paix, et que je ſuis rempli d'eſtime pour vous, Monſieur, comme de reconnaiſſance pour les ſentimens que vous avez la bonté de témoigner à votre &c.

LETTRE CXXIII.

A M. DE CHABANON.

12 d'avril.

Mon cher grec, il y a grande apparence que vous ſuccèderez à quelque académicien français ou ſuiſſe, ſoit au vieillard de Ferney, ſoit à *Sainte-Palaye.* Je ne puis vous envoyer la lettre que vous me demandez, par la raiſon qu'elle eſt pleine de choſes qui n'ont aucun rapport à *Théocrite*, et que ſans doute vous ne voulez pas que je divulgue les ſecrets d'un ami.

Si, par quelque aventure étrange, vous aviez à recueillir une autre ſucceſſion que la mienne, et ſi

j'avais aſſez de force pour venir moi-même vous donner ma voix, ſoyez sûr que je ferais le voyage ; mais il eſt très-probable que je ne voyagerai que dans l'autre monde. Je vois que dans celui-ci tout eſt plein de cabales et de ſottiſes. Votre Paris eſt partagé en dix mille petites factions dont Verſailles ne ſait jamais rien. Paris eſt une grande baſſe-cour compoſée de coqs-d'inde qui font la roue, et de perroquets qui répètent des paroles ſans les entendre. On leur envoie de Verſailles leur pâture, ils font bien du bruit, et Verſailles les laiſſe crier. 1776.

Les provinces ſont plus tranquilles et plus ſages, elles rendent juſtice à M. *Turgot*, et il eſt déjà regardé comme un grand-homme dans les cours étrangères.

Souvenez-vous quelquefois d'un vieux ſolitaire qui vous aimera tant qu'il aura un reſte de vie. *V.*

LETTRE CXXIV.

A M. DE VAINES.

13 d'avril.

S'IL y a, Monſieur, quelque nouvel édit en faveur de la nation, quelques remontrances des ſoi-diſant pères de la nation, quelque folie nouvelle de particuliers qui parlent au nom de la nation, je vous prie d'ordonner que cela me parvienne contre-ſigné ; car, dans l'état où je ſuis, je n'ai plus de conſolation que celle de lire.

J'ignore ſi M. de *Condorcet* eſt à la campagne ou à Paris ; j'ignore tout ce qui ſe paſſe.

1776. On nous parle d'une caiſſe d'eſcompte dont pluſieurs banquiers diſent des merveilles : peut-être ce qui eſt bon pour des banquiers, n'eſt pas ſi bon pour le public.

J'ai quelques petites diſcuſſions avec meſſieurs les fermiers généraux. Un particulier n'a pas beau jeu contre ſoixante ſouverains. Je me garde bien d'interrompre M. *Turgot*, et de l'importuner de mes affaires particulières avec ces meſſieurs. Je frémis quand je ſonge au prodigieux fardeau dont ce miniſtre eſt chargé ; mais je frémis bien davantage en voyant l'obſtination de ceux qui veulent avoir l'honneur d'être ſes ennemis, et qui abjurent leurs propres ſentimens pour combattre le bien qu'il veut faire.

Conſervez vos bontés pour votre &c.

Le vieux malade de Ferney. V.

LETTRE CXXV.

A M. DELISLE DE SALES.

15 d'avril.

Il faut enfin eſpérer, Monſieur, que le parlement vous rendra la juſtice que vous n'avez pas obtenue au châtelet.

Mais ce procès étrange doit vous ruiner. Pourquoi n'ouvrirait-on pas une ſouſcription pour vous procurer les moyens de le ſoutenir ? n'eſt-ce pas la cauſe publique que vous défendez ? Laiſſez-vous conduire. Il faut ici du courage, et non une vaine délicateſſe.

Madame la comtesse de *Vidampierre*, qui prend tant d'intérêt à votre sort, pourrait vous servir dans une entreprise si honorable. Ma souscription doit être prête. Elle est en votre nom, et vous la trouverez chez M. d'*Ailli*, notaire, rue de la Tixeranderie (*). Je ne doute pas que tous les véritables gens de lettres ne s'empressent à vous donner des marques de l'intérêt qu'ils doivent prendre à vous. Le triste état où me réduit ma mauvaise santé, aidée de quatre-vingt-trois ans, me met dans l'impossibilité de vous dire plus au long à quel point j'ai l'honneur d'être, &c. 1776.

LETTRE CXXVI.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

17 d'avril.

Enfin, Madame, M. de *Crassy* m'apporte des consolations, et me rend un peu de courage. Je vois bien que vous avez reçu mes quatre lettres qui en effet ne pouvaient être perdues; mais je vois aussi que votre cœur généreux était un peu piqué de ce que vous n'aviez trouvé dans ces lettres aucune occasion nouvelle de répandre vos bontés accoutumées sur mon petit pays et sur moi.

Je ne vous avais point importunée pour de nouvelles grâces, parce qu'il ne s'agissait plus que de petits détails qui ne concernaient que nos prétendus

(*) Cette souscription était de cinq cents livres. M. *Delisle* n'a jamais voulu consentir à l'accepter, et M. de *Voltaire* n'a jamais voulu la retirer. On a dû la remettre à ses héritiers.

1776. états, et dont nous n'avons pas fatigué le miniſtre. Vous êtes bien perſuadée que, ſi j'avais eu quelque choſe à ſolliciter, je n'aurais pas cherché d'autre protection que la vôtre.

J'ai écrit à la vérité à M. de *Fargès*, mais c'était pour des marchands de cuir, pour des tanneurs, pour des papetiers. Il eſt intendant du commerce, et il faut bien qu'il entre dans ces minuties qui ſont de ſon département, tout indignes qu'elles ſont de l'occuper.

Quand il s'eſt agi de rendre la liberté à dix ou douze mille hommes, et de délivrer tout un pays d'un joug inſupportable, nous ne nous ſommes jamais adreſſés qu'à madame de *Saint-Julien*, et c'eſt en ſon nom que toutes les paroiſſes ſont venues chanter des *Te Deum* dans la nôtre.

J'ai été bien humilié et bien malade de me voir abandonné par vous; mais enfin je me flatte que je ne ſuis pas tout-à-fait diſgracié dans votre cour. Vous me faites même eſpérer que nos dragons et notre artillerie feront encore aſſez heureux pour vous faire tous les honneurs de la guerre. Je renaîtrai alors, et j'ai grand beſoin de renaître, car ma ſanté eſt affreuſe. Quand j'ai un petit moment de relâche, je me crois capable de faire le voyage de Paris; je m'en vante à M. d'*Argental;* mais cette illuſion ne dure pas, et je retombe bientôt dans ma miſère.

M. de *Boncerf* n'a pas eu autant de circonſpection que de philoſophie et de vertu. Il ne devait pas faire courir ma lettre; mais, après tout, que pourra-t-on y avoir vu de ſi dangereux? J'ai penſé préciſément comme le roi; il n'y a pas là de quoi ſe déſeſpérer.

défefpérer. J'ofe me flatter même que j'ai penfé comme vous, Madame; car, quoique vous foyez née de l'ancienne chevalerie, vous ne voulez pas que le refte du monde foit efclave; on ne doit l'être que de vos charmes et de la fupériorité de votre efprit. Ce font-là mes chaînes; je les porterai avec joie tout le refte de ma vie, malgré les maux que la nature s'obftine à me faire. 1776.

Ne laiffez pas refroidir vos bontés pour le vieux malade de Ferney, *V.*

LETTRE CXXVII.

A M. DE LA HARPE.

19 d'avril.

Mon cher ami, je fuis fi peu de ce monde que j'ignorais la nomination de *Colardeau* et fa mort, auffi-bien que fes ouvrages. Tout ce que je fais, c'eft que je fouhaitais depuis long-temps de vous avoir pour confrère, vous et M. de *Condorcet;* car il faut abfolument réhabiliter l'académie.

Je n'avais jamais entendu parler de *Rigoley de Juvigni*. Je vous ferai très-obligé de m'apprendre s'il eft parent de M. *Rigoley d'Ogni*, intendant des poftes. C'eft fans doute un grand génie, et digne du fiècle.

A l'égard de *Gilles-Piron* qui, à mon avis, n'a jamais travaillé que pour la foire, je ne crois pas l'avoir vu trois fois en ma vie. Je ne connais point du tout fes *Oeuvres pofthumes* ou *mortes;* mais je puis

1776. jurer et même parier que je n'ai jamais parlé au roi de Prusse ni de *Piron*, ni de *Fréron*, ni d'aucun de ces messieurs-là.

Je vous suis très-obligé, mon cher ami, de l'avis que vous me donnez concernant la petite calomnie absurde dont je suis affligé dans cette édition de *Gilles-Piron*. Voici ma réponse que je vous prie de vouloir bien faire insérer dans le prochain *Mercure*. (*)

Je vais hasarder de vous envoyer les Lettres chinoises sous l'enveloppe de M. de *Vaines*. Vous permettrez que d'abord je lui en envoye un exemplaire pour lui, car il est juste de lui payer sa commission, et il y en aura un autre pour vous, la poste d'après : mais je doute beaucoup que ces paquets arrivent à bon port. J'en avais adressé un à M. d'*Argental* qu'il n'a point reçu. Les obstacles et les gênes se multiplient de tous les côtés. Je vois bien qu'il faut que je renonce à la littérature, et que je me borne à bâtir des maisons, en attendant que je forme les quatre ais de ma bière. Je suis dans ma quatre-vingt-troisième année, quoi qu'on dise ; il y a environ quatre-vingts ans que je

(*) Vous m'apprenez, Monsieur, qu'on vient d'imprimer les *Oeuvres posthumes* de feu M. *Piron*, et que l'éditeur ne m'a pas épargné. Il prétend, dites-vous, que le roi de Prusse m'ayant un jour parlé de cet auteur *agréable*, *plein d'esprit et de saillies*, je lui répondis : *Fi donc ! c'est un homme sans mœurs*.

Je vous conseille, Monsieur, de mettre cette anecdote au nombre des mensonges imprimés. Elle n'est assurément ni vraie, ni vraisemblable. Je puis vous attester, et j'ose prendre sa Majesté le roi de Prusse à témoin, que jamais il ne m'a parlé de *Piron*, et que jamais je ne lui en ai dit un mot. Je ne crois pas avoir entrevu *Piron* trois fois en ma vie. Je connais encore moins l'éditeur de ses ouvrages ; mais je suis accoutumé depuis long-temps à ces petites calomnies qu'il faut réfuter un moment, et oublier pour toujours.

suis malade, et j'ai été persécuté environ soixante. 1776.
Voilà à peu-près le sort des gens de lettres.

Portez-vous bien, mon cher ami; écrasez l'envie; combattez, triomphez, et aimez-moi.

LETTRE CXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 d'avril.

MON cher ange, le gros abbé *Mignot* m'a apporté des lettres bien consolantes de vous. J'en avais grand besoin, quand il est arrivé; car tous mes maux m'avaient repris. Vos lettres versent toujours du baume sur mes blessures; mais je vous avoue que les cicatrices sont un peu profondes. Tout ce que vous dites des pères de la patrie est bien pensé, bien juste, bien vrai. Vous avez grande raison d'être de l'avis du Pont-neuf qui dit dans la chanson:

O, les fichus pères, oh gai!
O, les fichus pères!

Mais tout fichus pères qu'ils sont, en ont-ils moins répandu le sang du chevalier de *la Barre* et du comte de *Lalli*? en ont-ils moins persécuté les gens de lettres qui avaient eu la bêtise de prendre leur parti? se sont-ils moins déclarés contre le bien que fait le roi? ont-ils moins essayé de troubler le ministère? sont-ils moins redoutables aux particuliers? cabalent-

1776. ils moins avec ce même clergé qu'ils avaient pourſuivi avec tant d'acharnement? oppriment-ils moins quiconque n'eſt pas le parent ou l'ami de leurs gros bonnets? font-ils moins ſemblant d'avoir de la religion? forcent-ils moins les gens qui penſent à s'éloigner de leur reſſort? ont-ils moins pourſuivi M. de *Boncerf*, premier commis de M. *Turgot*, et ne le pourſuivent-ils pas encore, ſans le nommer, dans l'arrêt qu'ils ont donné le lendemain du lit de juſtice? s'ils ſont rois de France, il faut donc quitter la France et ſe préparer ailleurs un aſile. Perſonne n'eſt sûr de ſa vie. Ils ſe vengeront, ſur le premier venu, de la diſgrâce qu'ils ſe ſont attirée ſous *Louis XV;* et ils embarraſſeront *Louis XVI* autant qu'ils le pourront. Le roi ſe défendra bien; mais les ſujets ne peuvent ſe défendre qu'en fuyant.

Je vous avoue, mon cher ange, que tout cela empoiſonne les derniers jours de ma vie.

Comme vous mettez à l'ombre de vos ailes toutes mes petites tribulations, il faut que je vous diſe qu'un *Rigoley de Juvigni*, éditeur des œuvres de *Piron*, a inſéré dans ſon édition, que j'avais empêché ce *Gilles-Piron* d'être préſenté au roi de Pruſſe, et que j'avais dit à ce monarque: *Fi donc! ſire, Piron eſt un homme ſans mœurs*. Ce menſonge imprimé ſerait bien aiſé à réfuter. Le roi de Pruſſe peut m'être témoin qu'il ne m'a jamais parlé de *Piron*, et que je ne lui ai jamais parlé de ce drôle de corps, qui était alors abſolument inconnu.

Je ne ſais qui eſt ce *Rigoley de Juvigni*. Je me flatte qu'il n'eſt pas parent de M. *Rigoley d'Ogni* à qui ma colonie a les plus grandes obligations.

Je ne conçois pas comment vous n'avez pas reçu le petit paquet que je vous ai envoyé ſous l'enveloppe de M. de *Sartine*. Il m'a mandé qu'il l'avait reçu, et qu'il allait vous le dépêcher. Vous devez l'avoir à préſent, à moins qu'il ne vous l'ait adreſſé dans quelque port de mer. 1776.

Vivez toujours heureux, mon cher ange, et je ſerai moins triſte.

LETTRE CXXIX.

A M. DE VAINES.

26 d'avril.

Eh bien, Monſieur, parmi les nouveaux édits que vous avez eu la bonté de m'envoyer, en voilà encore un de M. *Turgot*, en faveur de la nation. C'eſt celui des forêts qui ſont auprès des ſalines de Franche-Comté. Ce miniſtre fera tant de bien qu'à la fin on conſpirera contre lui.

Je l'ai importuné depuis quelque temps avec beaucoup d'indiſcrétion ; mais, en qualité de commiſſionnaire et de ſcribe de nos petits états, je n'ai pu faire autrement. Je n'ai point exigé qu'il me lût. Je mets en marge de mes mémoires, *pays de Gex*. Je le prie ſeulement qu'on faſſe une liaſſe de toutes nos requêtes, après quoi il examinera un jour à loiſir ce qu'il voudra accorder ou refuſer. Cette manière de procéder avec le miniſtère me paraît la moins gênante et la plus honnête. Je tâche ſurtout d'être extrêmement court dans mes demandes ; car il m'a paru que

1776. les présenteurs de requêtes sont presque toujours d'une prolixité insupportable, et s'imaginent qu'un ministre doit oublier le monde entier pour leur affaire. C'est peut-être cet ennui qui dégoûte M. de *Malesherbes* de sa place; mais il est bien triste qu'il songe à se retirer, lorsqu'il peut faire du bien. Il me semble qu'en se joignant à M. *Turgot* pour refondre cette France qui a tant besoin d'être refondue, ils auraient fait tous deux des miracles.

Je n'ai jamais vu mademoiselle d'*Espinasse*, mais tout ce qu'on m'en a dit me la fait bien aimer. Je serais très-affligé de sa perte. Voici un petit mot pour M. d'*Alembert*, que je mets sous la protection de votre contre-seing.

Je ne peux, Monsieur, vous envoyer que des balivernes, lorsque vous daignez me faire parvenir les ouvrages les plus utiles; mais chacun donne ce qu'il a.

Conservez-moi, Monsieur, vos bontés qui sont le charme de ma solitude et de ma vieillesse. *V.*

LETTRE CXXX.

A M. TURGOT.

A Ferney, 3 de mai.

M. de *Trudaine*, votre digne ami, Monseigneur, m'a fait voir un édit sur les vins qui vaut bien celui du 14 septembre sur les blés. Ces deux pièces, véritablement éloquentes, puisque la raison et le bien public y parlent à chaque ligne, n'ont qu'à se joindre

à l'édit de la caiſſe de Poiſſy, et la France eſt sûre de faire bonne chère. Les aloyaux que les Anglais appellent roſt-beef valent bien la poule au pot. Je crois bien que le parlement de Bordeaux ſera un peu fâché, mais le parlement de Toulouſe ſera fort aiſe. 1776.

M. de *Trudaine* eſt témoin des tranſports de joie que vous avez cauſés dans tous les pays qui nous environnent. Nous voyons naître le ſiècle d'or; mais il eſt bien ridicule qu'il y ait tant de gens du ſiècle de fer dans Paris. On m'aſſure, pour ma conſolation, que vous pouvez compter ſur la fermeté de *Séſoſtris*; c'était-là mon plus grand ſouci.

Je n'oſe vous ſupplier de me confirmer cette heureuſe anecdote dont dépend la deſtinée de toute une nation; mais je vous avoue que je voudrais bien, avant de mourir, être sûr de mon fait, et pouvoir vous excepter du nombre des grands-hommes dont *Horace* a dit :

Diram qui contudit hydram,
Comperit invidiam ſupremo fine domari.

Quant à notre ſel, Monſeigneur, je ne vous en importunerai plus, puiſque je vois que vous n'oubliez rien.

Quant à la dame *Lobreau*, il eſt clair que ſon argent eſt tout auſſi bon que celui des épiciers qui veulent donner la comédie ſans avoir d'acteurs.

Quiſque ſuam exerceat artem.

Pour votre art, il eſt, *cum tot ſuſtineas et tanta negotia ſolus*. Vous voyez que je paſſe ma vie entre vos

1776. ouvrages et ceux d'*Horace;* je ne peux mieux finir ma carrière.

Madame *Denis* eſt pénétrée de l'honneur de votre ſouvenir, et nous le ſommes tous de vos extrêmes bontés. *V.*

LETTRE CXXXI.

A M. LE BARON DE FAUGERES,

Officier de marine, ſur un monument qu'il propoſe d'ériger aux grands-hommes du ſiècle de Louis XIV, dans la place de Montpellier.

3 de mai.

Vous propoſez, Monſieur, qu'autour de la ſtatue élevée à Montpellier à *Louis XIV après ſa mort*, on dreſſe des monumens aux grands-hommes qui ont illuſtré ſon ſiècle en tout genre. Ce projet eſt d'autant plus beau que, depuis quelques années, il ſemble qu'on ait formé parmi nous une cabale pour rabaiſſer tout ce qui a fait la gloire de ces temps mémorables. On s'eſt laſſé des chefs-d'œuvre du ſiècle paſſé. On s'efforce de rendre *Louis XIV* petit, et on lui reproche ſurtout d'avoir voulu être grand. La nation, en général, donne la préférence à *Henri IV*, et l'excluſion à tous les autres rois. Je n'examine pas ſi c'eſt juſtice ou inconſtance, ſi notre raiſon perfectionnée connaît mieux le vrai mérite aujourd'hui qu'autrefois, je remarque

feulement que, du temps d'*Henri IV*, elle ne connaiffait point du tout le mérite, elle ne le fentait point. On ne me connaît pas, difait ce bon prince au duc de *Sulli*, on me regrettera. En effet, Monfieur, ne diffimulons rien; il était haï et peu refpecté. Le fanatifme, qui le perfécuta dès fon berceau, confpira cent fois contre fa vie, et la lui arracha enfin au milieu de fes grands officiers, par la main d'un ancien moine feuillant devenu fou, enragé de la rage de la ligue. Nous lui fefons aujourd'hui amende honorable; nous le préférons à tous les rois, quoique nous confervions encore, et pour long-temps, une grande partie des préjugés qui ont concouru à l'affaffinat de ce héros. 1776.

Mais fi *Henri IV* fut grand, fon fiècle ne le fut en aucun genre. Je ne parlerai pas ici de cette foule de crimes et d'infamies dont la fuperftition et la difcorde fouillèrent la France. Je m'arrête aux arts dont vous voulez éternifer la gloire. Ils étaient ou ignorés ou très-mal exercés, à commencer par celui de la guerre. On la fefait depuis quarante ans, et il n'y eut pas un feul homme qui laiffa la réputation d'un général habile, pas un que la poftérité ait mis à côté d'un prince de *Parme*, d'un prince d'*Orange*. Pour la marine, Monfieur, vous qui vous y êtes diftingué, vous favez qu'elle n'exiftait pas alors. Les arts de la paix, qui font le charme de la fociété, qui embelliffent les villes, qui éclairent l'efprit, qui adouciffent les mœurs, tout cela nous fut étranger; tout cela n'eft né que dans l'âge qui vit naître et mourir *Louis XIV*.

J'ai peine à concevoir l'acharnement avec lequel on pourfuit aujourd'hui la mémoire du grand *Colbert*

1776. qui contribua tant à faire fleurir tous ces arts, et furtout la marine qui eft un des principaux objets de votre grand deffein. Vous favez, Monfieur, qu'il créa cette marine fi long-temps formidable. La France, deux ans avant fa mort, avait cent quatre-vingts vaiffeaux de guerre et trente galères. Les manufactures, le commerce, les compagnies de négoce, dans l'Orient et dans l'Occident, tout fut fon ouvrage. On peut lui être fupérieur, mais on ne pourra jamais l'éclipfer.

Il en fera de même dans les arts de l'efprit, comme en éloquence, en poëfie, en philofophie et dans les arts où l'efprit conduit la main, comme en architecture, en peinture, en fculpture, en mécanique. Les hommes qui embellirent le fiècle de *Louis XIV* par tous ces talens, ne feront jamais oubliés, quelque foit le mérite de leurs fucceffeurs. Les premiers qui marchent dans une carrière, reftent toujours à la tête des autres dans la poftérité. Il n'y a de gloire que pour les inventeurs, a dit *Newton* dans fa querelle avec *Leibnitz*, et il avait raifon. Il faut regarder comme inventeur un *Pafcal* qui forma en effet un genre d'éloquence nouveau ; un *Péliffon* qui défendit *Fouquet* du même ftyle dont *Cicéron* avait défendu le roi *Déjotarus* devant *Céfar ;* un *Corneille* qui fut parmi nous le créateur de la tragédie, même en copiant le Cid efpagnol ; un *Molière* qui inventa réellement et perfectionna la comédie ; et fi *Defcartes* ne s'était pas écarté, dans fes inventions, de fon guide, la géométrie; fi *Mallebranche* avait fu s'arrêter dans fon vol, quels hommes ils auraient été !

Tout le monde convient que ce grand fiècle paffé

fut celui du génie; mais après les hommes qu'on regarde comme inventeurs, viennent fouvent, je ne dis pas des difciples formés dans l'école de leurs maîtres, ce qui ferait louable, mais des finges qui s'efforcent de gâter l'ouvrage de ces maîtres inimitables. Ainfi, après que *Newton* a découvert la nature de la lumière, arrive un *Caftel* qui veut enchérir, et qui propofe un clavecin oculaire. 1776.

A peine a-t-on découvert, avec le microfcope, un nouveau monde en petit, que voilà un *Néedham* qui imagine avoir fait une république d'anguilles, lefquelles accouchent fur le champ d'autres anguilles, le tout dans une goutte de bouillon ou dans une goutte d'eau qui a bouilli avec du blé ergoté. Les animaux, les végétaux font produits fans germe, et pour comble de ridicule, cela eft appelé le fublime de l'hiftoire naturelle.

Sitôt que de vrais philofophes eurent calculé l'action du foleil et de la lune fur le flux et le reflux des mers, des romanciers, au-deffous de *Cyrano de Bergerac*, écrivent l'hiftoire des temps où ces mers couvraient les Alpes et le Caucafe, et où l'univers n'était habité que par des poiffons. Ils nous découvrent enfuite la grande époque dans laquelle les marfouins, nos aïeux, devinrent hommes, et comment leur queue fourchue fe changea en cuiffes et en jambes. C'eft-là le grand fervice que *Téliamed* a rendu depuis peu au genre-humain.

Ainfi, Monfieur, dans tous les arts, dans toutes les profeffions, les charlatans fuccèdent aux bons maîtres; et faffe le ciel que nous n'ayons jamais de charlatans plus funeftes!

1776. Puiſſe votre projet être exécuté ! puiſſent tous les génies qui ont décoré le ſiècle de *Louis XIV*, reparaître dans la place de Montpellier, autour de la ſtatue de ce roi, et inſpirer aux ſiècles à venir une émulation éternelle ! &c.

LETTRE CXXXII.

A M. DE VAINES.

3 de mai.

PUISQUE vous daignez, Monſieur, admettre dans votre bibliothéque, des facéties chinoiſes, indiennes et tartares, j'ai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire; mais je viens de lire une brochure qui me dégoûte de toutes les autres. C'eſt un édit ſur la liberté du commerce des vins. Il fait un beau pendant avec l'édit du 14 de ſeptembre en faveur des blés.

Je conçois qu'il y ait des gens tout étonnés de voir des traités de politique et de morale avec la formule, *car tel eſt notre bon plaiſir ;* mais je ne conçois pas que des gens qui ont de la barbe au menton s'effarouchent des vérités qu'on leur démontre. Il me ſemble que je vois les médecins du temps de *Molière* ſoutenir des thèſes contre la circulation du ſang. Il eſt impoſſible que le parti de ceux qui ferment les yeux à la lumière ſe ſoutienne long-temps. Toutes les nouvelles vérités ſont d'abord mal reçues chez nous. On eſt fâché d'être obligé de retourner à l'école, quand on ſe croit docteur, *et quæ imberbes didicere ſenes perdenda fateri.*

Enfin, Monſieur, ces vins me paraiſſent avoir une ſéve et une force toute nouvelle. Je conſeille à *meſſieurs* d'en boire largement, au lieu d'en dire du mal. Ces bons vins de M. *Turgot* ſont capables de me ranimer. Mon malheur eſt de n'avoir pas long-temps à en boire. 1776.

LETTRE CXXXIII.

A M. LAUS DE BOISSY,

Sur ſa réception à l'académie des Arcades de Rome.

A Ferney, 6 de mai.

Si j'ai l'honneur, Monſieur, d'être votre confrère à Rome, je ne ferais pas moins flatté de l'être à Paris: j'ambitionne encore un titre plus flatteur, celui de votre ami : vos lettres m'en ont inſpiré le déſir autant que vos ouvrages ont de droit à mon eſtime; il eſt vrai que mon âge, mes maladies et ma retraite, ne me permettent guère de cultiver une liaiſon ſi flatteuſe; mais ſouffrez que je cherche, dans l'expreſſion de mes ſentimens pour vous, une conſolation qui m'eſt néceſſaire. Je crois apercevoir dans tout ce que vous écrivez, quel eſt le charme de votre ſociété. J'ai reçu un peu tard le préſent charmant dont vous m'honorez; il n'y aurait qu'un *Anacréon* qui pût mériter une telle galanterie; il aurait chanté vos couplets; je puis à peine les lire, et je n'ai d'*Anacréon* que la vieilleſſe.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, avec tous les ſentimens que je vous dois, votre &c. *V.*

1776.

LETTRE CXXXIV.

A MADAME

LA COMTESSE DE VIDAMPIERRE.

15 de mai.

MADAME,

J'AI peur d'avoir perdu votre adreſſe, mais je ne perdrai jamais le ſouvenir des bontés dont vous m'honorez, et des nobles ſentimens que j'ai admirés dans votre lettre.

Je ne ſuis point inquiet de l'affaire de M. *Deliſle*, puiſque vous le protégez. Vous êtes d'un ſang à qui les belles-lettres et la philoſophie auront une obligation éternelle... Il paraît que le temps des *Anitus* eſt paſſé. Vous contribuerez plus que perſonne, Madame, à faire régner la raiſon ; car on me dit que vous l'ornez de toutes les grâces qui aſſurent ſon triomphe. Les hommes ne ſont gouvernés que par l'opinion, et cette opinion dépend du petit nombre de perſonnes qui vous reſſemblent. C'eſt par leurs charmes et par la force de leur eſprit que le public eſt dirigé, ſans même qu'il s'en aperçoive. Je maintiens qu'il ſuffit de trois ou quatre dames comme vous, pour rendre une nation meilleure et plus aimable. Je ſens combien votre lettre aurait de pouvoir ſur moi, ſi on pouvait ſe réformer à mon âge.

Je ſuis avec un profond reſpect, &c.

LETTRE CXXXV.

1776.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 de mai.

Voici, Madame, une aventure toute faite pour ceux qui croiraient aux présages. L'hôtel la Tour-du-Pin est tombé tout entier à Ferney. *Racle* s'était avisé de faire une cave en sous-œuvre, prétendant soutenir la maison avec des étaies : il s'est trompé ; la maison s'est écroulée en un moment, il a démoli le peu qui restait, et il n'y a pas actuellement le moindre vestige de maison. Si j'étais superstitieux, je prendrais cet accident pour un avertissement du ciel. Ce serait un signe évident que vous avez abandonné entièrement le vieillard de Ferney comme ses masures ; ce malheur ne me serait pas arrivé, si vous aviez daigné continuer à m'écrire. La maison est tombée comme moi dans votre disgrâce. Je suis malheureux de toutes les façons ; tout est en décadence chez moi. L'horreur d'une vieillesse accablée de maladies est bien pire que la chute d'une maison ; mais tout cela, joint au profond oubli dont vous m'honorez, constitue l'état le plus misérable où un pauvre homme puisse se trouver.

Je n'ai rien su de la perte de cette maison qui est très-considérable, qu'après le départ de M. de *Trudaine*. Il a passé à Ferney quelques jours avec madame de *Trudaine* et madame d'*Invau*. Il ne sait pas encore que cette grande maison est tombée, et que le reste est

1776. dédaigné par vous. Je ne lui en dirai rien dans mes lettres ; il semblerait que je demanderais du secours au ministère, et assurément je suis bien loin de faire une telle indiscrétion.

Au reste, cet accident n'est pas le seul qui me soit arrivé ; il avait été précédé, il y a quelques mois, de la chute d'une maisonnette voisine. Me voilà au milieu des débris de toute espèce. J'y comprends les miens de quatre-vingt-deux ans et demi. Voilà par où il faut que tout finisse. Je souhaite au héros de Chanteloup plus de bonheur dans ses palais. Son ame sera toujours plus inébranlable qu'eux. Je cours à *bride abattue* au dernier moment de ma vie. Je mourrai dans la rage de penser qu'il m'a cru capable d'oublier ses bontés. Cette idée désespérante me poursuit jour et nuit. Je voudrais qu'il sût qu'il n'y a personne en France plus tendrement attaché que moi à sa personne. Je l'ai toujours révéré, et j'ose dire aimé autant que j'ai détesté la vénalité des charges en tout genre.

J'ignore plus que jamais ce qu'on fait et ce qu'on dit à Paris : j'ignore surtout quelles sont vos marches ; si vous allez en Bourgogne voir monsieur votre frère cette année, si vous daignerez vous souvenir de Ferney, si vous viendrez pleurer ou rire avec moi sur les ruines du château la Tour-du-Pin. Tout ce que je sais bien, c'est que je me regarderai comme un de vos sujets, et que je vous serai toujours fidelle, soit que vous me continuiez vos bontés, soit que vous m'accabliez de votre disgrâce. Soyez papillon, soyez aigle, je serai toujours l'admirateur de vos ailes brillantes.

Le triste hibou de Ferney, V.

LETTRE

LETTRE CXXXVI.

1776.

A M. DE VAINES.

17 de mai.

Ah! mon Dieu, Monsieur, quelle funeste nouvelle j'apprends (*)! La France aurait été trop heureuse. Que deviendrons-nous? restez-vous en place? auriez-vous le temps de me rassurer par un mot? puis-je m'adresser à vous pour faire passer ce billet? Je suis atterré et désespéré.

LETTRE CXXXVII.

A M. DE LA HARPE.

22 de mai.

Mon cher ami, il n'y avait que votre promotion au fauteuil qui pût me consoler de la perte que tous les vrais philosophes et tous les bons citoyens viennent de faire.

Vous avez, mon cher confrère, une place que vous rendrez plus considérable qu'elle ne l'est par elle-même: tant vaut l'homme, tant vaut l'académie. Les deux bras de votre fauteuil seront ornés de Menzicof et des Barmécides. Vous avez enterré *Fréron*, vous étoufferez les autres insectes dans leur naissance. C'est à présent qu'il y a plaisir à être des quarante.

(*) La retraite de M. *Turgot* du ministère.

1776. Votre profe eft auffi bonne que vos vers. Je fais un petit recueil de toutes les feuilles que vous avez daigné inférer dans le *Mercure*, et je jette tout le refte au feu. C'eft ainfi que je traite tous les journaux ; fans cela, on aurait une bibliothéque immenfe de livres inutiles.

Je crois qu'on fait actuellement à Laufane un recueil de tout ce qu'on a pu raffembler de vos ouvrages. Ce fera un livre qui me fera cher, et que je lirai bien fouvent.

Je n'ai point eu encore le courage de faire venir le fatras de ce *Gilles*, nommé *Piron* : on ne peut à mon âge fouffrir les plaifanteries de la foire. Je vous fais bon gré de n'être jamais defcendu à la plaifanterie bouffonne. Vous avez toujours été fait pour le noble et pour l'élégant ; c'eft votre caractère. La bouffonnerie l'aurait dégradé.

Nous avions befoin d'un homme tel que vous. Votre nomination fera taire la racaille des petits auteurs ; ils doivent être confondus et rentrer dans le néant.

Si vous voyez M. de *Vaines*, je vous fupplie, mon cher confrère, de lui dire combien je m'intéreffe à lui, et à quel point je fuis affligé. Que dit monfieur d'*Alembert* ? où eft M. de *Condorcet* ? aurez-vous le temps de répondre à ces queftions ? Vous allez travailler à votre difcours de réception, et vous vous doutez bien que je l'attends avec quelque impatience.

Je vous embraffe bien tendrement, mon très-cher confrère ; et ce n'eft pas pour long-temps, car je n'en peux plus. Je crois qu'à la fin je me meurs : *fupremum quod te alloquor hoc eft.*

LETTRE CXXXVIII.

1776.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

29 de mai.

J'OSE me fervir de ma faible main pour remercier enfin mon charmant papillon de s'être reffouvenu de fon hibou. Vous êtes vraiment, Madame, *Papillon-philofophe*. Je vous rends votre titre que vous méritez fi bien. Ce n'eft pas que je me flatte de vous voir voltiger dans nos déferts, et repofer vos belles ailes dans un pays dont vous avez été la protectrice et l'ornement.

Votre hibou fera toujours bien refpectueufement, bien tendrement, bien triftement attaché à fon brillant papillon; mais je péris dans mon corps et dans mon ame. La retraite des deux aigles qui me protégeaient eft un coup qui m'accable.

C'eft pour rire apparemment que vous parlez de donner de l'argent à *Racle*. Je crois vous avoir mandé que la maifon était tombée, parce que *Racle* avait oublié de la foutenir par des étaies, lorfqu'il y creufait une cave en fous-œuvre. Il rebâtit à préfent cette maifon pour un négociant. Elle n'eft plus faite pour loger les grâces et l'efprit. De plus, elle était offufquée par deux bâtimens voifins qu'on vient de conftruire. Pourquoi imaginiez-vous de loger là quand vous viendriez honorer nos chaumières de votre préfence? pourquoi fuir notre château, tout chétif qu'il eft? fongez-vous bien qu'il aurait fallu attendre

1776. deux ans avant que votre maiſon fût meublée, et qu'elle aurait coûté plus de quatre-vingts mille francs avant que vous euſſiez pu y coucher?

Ne pouvant écrire long-temps de ma main, je donne la plume à l'ami *Wagnière;* car ma faibleſſe devient de jour en jour, et d'heure en heure, ſi inſupportable, que je ne puis rien faire de tout ce que les autres hommes font. Le déſaſtre qui nous eſt arrivé, en nous ôtant les deux appuis ſur leſquels nous nous repoſions, nous a frappés au milieu des plaiſirs, comme un coup de tonnerre dans les beaux jours. *Saint-Géran* bâtiſſait une ſalle de théâtre et ſes appartenances, tout auprès de la place que vous aviez choiſie. M. de *Trudaine* venait de prendre des arrangemens pour qu'on pavât notre hameau devenu ville. Madame d'*Invau* et M. de *Trudaine* ne ſongeaient qu'à ſe réjouir. M. *Delille* nous récitait de beaux morceaux de ſa traduction de l'*Enéide*, lorſque tout à coup nous apprîmes que notre beau rêve était fini. C'eſt ainſi que les eſpérances ſont toujours trompées d'un bout du monde à l'autre.

J'avais toujours cru que M. de *Fargès* était intendant du commerce. J'en croyais l'Almanach royal, le ſeul livre, dit-on, qui contienne des vérités; mais ſi l'Almanach royal m'a trompé, à qui faudra-t-il jamais croire? Au reſte, je ne penſe pas que je doive prendre ce moment pour fatiguer ni les intendans du commerce, ni les intendans des finances, de mes requêtes en faveur de la colonie. J'ai toujours remarqué que les prières des rogations n'étaient bonnes à rien, quand l'année était mauvaiſe. Le meilleur parti eſt de ſouffrir ſans ſe plaindre. A quoi ſervirait-il d'avoir

vécu quatre-vingt-deux ans, comme j'ai fait, si je n'avais pas appris à me résigner? C'est ce que je souhaite à un de vos amis, jeune homme de quatre-vingts ans, qui n'a, je crois, de bon parti à prendre que d'être véritablement philosophe. Cette philosophie, dont on a dit tant de mal, est pourtant l'unique consolation pour les esprits bien faits dans les malheurs de cette vie. Il n'y a que votre absence, papillon respectable et aimable, dont la philosophie ne peut consoler. *V.* 1776.

LETTRE CXXXIX.

A M. CHRISTIN.

30 de mai.

Vous jugez bien, mon cher ami, de la désolation où nous sommes. Vous êtes dans un faubourg de l'enfer et moi dans l'autre. J'avais déjà parlé à M. de *Trudaine* de cette main-morte gothe, visigothe et vandale. Il pensait absolument comme nous, et il répondait de deux ministres aussi philosophes que lui, et amoureux comme lui du bien public. Il avait fait un petit voyage à Lyon, pour y consommer l'affaire des jurandes et des corvées, et pour établir la liberté dans toutes les provinces voisines, lorsque tout d'un coup un courier extraordinaire lui apporta la fatale nouvelle (*). Il revint sur le champ à la petite maison où il avait laissé madame sa femme, entre

(*) La retraite de M. *Turgot.*

1776. Genève et Ferney. Il repartit au bout de deux jours pour Paris, et nous laiſſa dans le déſeſpoir. Le reſte de ma vie, mon cher ami, ne ſera plus que de l'amertume; et, s'il eſt pour moi quelque conſolation, elle ne peut être que dans votre amitié.

LETTRE CXL.

A M. L'ABBÉ SPALANZANI.

A Ferney, 6 de juin.

VOTRE lettre, du 31 de mai, ranime mes anciens goûts et mes anciennes eſpérances. J'avais renoncé à l'honneur de rendre des têtes à des colimaçons. J'avais la modeſtie de croire que je n'étais point du tout propre à faire des miracles. Je me ſouvenais pourtant très-bien d'avoir vu revenir des têtes aux limaces incoques que j'avais décapitées; mais de bons naturaliſtes avaient bien rabattu ma vanité, en me perſuadant que je n'étais qu'un mal-adroit, et que je n'avais coupé que des viſages dont la peau revient aiſément. Mais puiſque vous m'aſſurez que vous avez coupé de vraies têtes, et qu'elles ſont revenues, *io ripiglio la mia confidenza*, et je recommence à croire la nature capable de tout.

Ce que vous m'apprenez d'animaux morts depuis long-temps, reſſuſcités par vous, eſt aſſurément un plus grand miracle. Vous paſſez pour le meilleur obſervateur de l'Europe. Toutes vos expériences ont

été faites avec la plus grande sagacité. Quand un homme tel que vous nous annonce qu'il a ressuscité des morts, il faut l'en croire. 1776.

Je ne sais ce que c'est que le *cotifero* et le *tardi grado*, ni comment nos naturalistes nomment ces petits animaux aquatiques ; vous les faites réellement mourir en les mettant à sec, et vous les faites revivre long-temps après, en les replongeant dans leur élément.

Après avoir fait, Monsieur, des expériences si prodigieuses, vous descendez jusqu'à me demander mon sentiment sur les ames du *cotifero* et du *tardi grado ;* que devient leur ame? est-elle immatérielle? renaît-elle? en reprennent-ils une autre?

Je suis en peine, Monsieur, de toute ame et de la mienne; mais il y a long-temps que je suis persuadé de la puissance immense et inconnue de l'auteur de la nature. J'ai toujours cru qu'il pouvait donner la faculté d'avoir du sentiment, des idées, de la mémoire, à tel être qu'il daignera choisir ; qu'il peut ôter ces facultés et les faire renaître; et que nous avons souvent pris pour une substance ce qui est en effet une faculté de cette substance. L'attraction, la gravitation est une qualité, une faculté. Il y a dans le genre animal et dans le végétal mille ressorts pareils, dont l'énergie est sensible, et dont la cause sera ignorée à jamais.

Si le *cotifero* et le *tardi grado* morts et pourris reviennent en vie, reprennent leur mouvement, leurs sensations, engendrent, mangent et digèrent, on ne saura pas plus comment la nature leur a rendu tout cela, qu'on ne saura comment la nature le leur avait donné; et l'un n'est pas plus incompréhensible que

1776. l'autre. J'avoue que je ferais curieux de favoir pourquoi le grand Etre, l'auteur de tout, qui nous fait vivre et mourir, n'accorde la faculté de reffufciter qu'au *cotifero* et au *tardi grado*. Les baleines doivent être bien jaloufes de ces petits poiffons d'eau douce.

Si quelqu'un a droit, Monfieur, d'expliquer ce myftère, c'eft vous. Il eft bon auffi de favoir fi ces petits animaux, qui reffufcitent plufieurs fois, ne meurent pas enfin tout de bon, et fur combien de réfurrections ils peuvent compter.

C'eft apparemment d'eux que les Grecs apprirent autrefois la réfurrection d'*Athalide*, de *Pélops*, d'*Hippolyte*, d'*Alcefte*, de *Pirithoüs*. C'eft dommage que le fecret en foit perdu. Je crois que c'eft monfieur *Bonnet*, grand obfervateur, qui a prétendu que nous reffufciterions avec notre devant, mais fans derrière. C'eft-là le fin du fin, &c.

LETTRE CXLI.

A M. DE LA HARPE.

10 de juin.

MON très-cher confrère, quand les préparatifs de votre réception pourront vous donner un peu plus de loifir, je vous prierai de m'apprendre fi, dans la victoire que vous avez remportée, M. *Gaillard* a été pour vous. Je vous prierai furtout de me dire où eft l'intrépide philofophe M. de *Condorcet*. Eft-il à Paris? n'eft-il pas occupé à confoler M. d'*Alembert*? Ni eux

ni moi ne nous consolerons jamais d'avoir vu naître et périr l'âge d'or que M. *Turgot* nous préparait. 1776.

J'ignore encore ce que va devenir mon pauvre petit pays de Gex, et ce Ferney dont j'avais fait un séjour charmant. Je ne vois plus que la mort devant moi, depuis que M. *Turgot* est hors de place. Je ne conçois pas comment on a pu le renvoyer. Ce coup de foudre m'est tombé sur la cervelle et sur le cœur.

Oui vraiment M. de *Trudaine* nous fesait l'honneur d'être à Ferney, et daignait se proposer de l'embellir, lorsqu'un courier lui apporta la fatale nouvelle. Madame de *Trudaine* et madame d'*Invau* avaient amené notre *Virgile;* et je ne dirai pas *Virgilium vidi tantùm*, car je l'ai entendu, et avec très-grand plaisir. Ses vers ressemblent aux vôtres. Voilà l'académie qui se fortifie. Il faut que M. de *Condorcet* y entre, et vous serez bien plus fort. Il faudra que les *Cléments* aillent se cacher.

Je vous serre entre mes deux faibles bras.

LETTRE CXLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 de juin.

Mon cher ange, vous avez en moi un correspondant bien peu digne de vous. Vous êtes sage et tranquille, et je ne puis parvenir à l'être. J'ai eu beau chercher la retraite, je me trouve, à l'âge de

1776. quatre-vingt-deux ans, fecoué par des diffipations qui font de véritables fatigues, et qui me forcent à vous importuner vous-même. Il n'eft pas jufte que vous pâtiffiez des frivolités de ma jeuneffe; cependant il faut que je vous propofe de daigner partager un peu mes faibleffes.

Un directeur de troupes, nommé *Saint-Géran*, fort protégé par madame de *Saint-Julien* et par M. le marquis de *Gouvernet* fon frère, achève actuellement, dans ma colonie, le plus joli théâtre de province. Il demande *le Kain* pour confacrer cette églife immédiatement après le jubilé. Il fe flatte que *le Kain* viendra paffer chez nous tout le mois de juillet, fi M. le maréchal de *Duras* lui en donne la permiffion. C'eft une grâce, mon cher ange, qui ne peut être obtenue que par vous. Voyez fi vous pouvez vous en charger.

On m'affure que le plaifir d'entendre *le Kain* pourra diminuer les fouffrances dont mes maladies continuelles m'accablent. Je vous devrai, non pas ma fanté, car je ne puis efpérer à mon âge ce que je n'ai jamais eu de ma vie, mais du moins quelques heures plus tolérables; et il me fera bien doux de vous en avoir l'obligation. Mes colons difent qu'il fuffit d'eux pour remplir le fpectacle; mais ils fe trompent: il me faut Genève, et il n'y a que *le Kain* qui puiffe l'attirer. Il gagnera plus auprès d'une république qu'auprès du roi de Pruffe. J'arrangerai volontiers avec *le Kain* ce que vous m'avez propofé pour Sémiramis et pour Tancrède.

Ce que je vous ai mandé des Lettres chinoifes eft très-vrai On ne fait, au bout de quinze jours, ce que

deviennent toutes ces petites brochures; cela s'en va dans les provinces et en Allemagne, et on n'en entend plus parler. Je vous avoue que je voudrais souvent qu'on n'eût jamais parlé de moi, et que j'eusse pu prendre pour ma devise, *qui benè latuit, benè vixit;* mais on ne peut se soustraire à sa destinée. 1776.

Je suis toujours inquiet de cette énorme collection dont *Panckoucke* a eu l'imprudence de se charger. Toute ma ressource est dans l'espérance qu'il n'en vendra pas un seul exemplaire. S'il arrivait un malheur, je sentirais bien vivement la perte de deux ministres qui pensaient comme vous, et qui ont quitté leur place bien mal à propos pour les pauvres philosophes. Mon ame n'est point en paix. Je voudrais bien savoir dans quel état est celle de M. le maréchal de *Richelieu;* elle doit être ulcérée et bouleversée. Il m'avait mandé qu'il comptait publier un résumé de toute son affaire; mais si ce résumé est fait par le même avocat qu'il avait choisi, il vaudrait mieux, à mon avis, ne rien écrire. Le public ne pardonne l'ennui en aucun genre.

Je ne puis finir ma lettre sans vous dire un mot de l'idée qui était venue à M. de *Thibouville*, de faire jouer Olimpie. Peut-être que les deux demoiselles *Sainval* pourraient représenter la mère et la fille; et je fais réflexion qu'en ce cas je devrais demander que cette pièce ne fût reprise qu'au temps de Fontainebleau, supposé qu'il y ait un Fontainebleau; car je ne voudrais pas perdre mon *le Kain* pour le mois de juillet. Il n'y a que vous au monde, mon cher ange, à qui j'ose parler de toutes ces futilités. Vous me les pardonnez; vous êtes ma consolation dans tous les

1776. temps et dans toutes mes rêveries. Tous mes chagrins semblent presque s'évanouir, quand je songe que vous daignez m'aimer. *V.*

LETTRE CXLIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

12 de juin.

NOTRE belle bienfaitrice, ce n'est pas moi assurément qui suis le patron du village; c'est bien vous qui êtes la vraie patronne de la colonie. Vous comblez notre architecte de vos bienfaits. Je présume qu'il vous aura mise au fait de l'état brillant et un peu équivoque de notre fondation. Il vous aura dit, sans doute, que votre autre protégé, *Saint-Géran*, est devenu un de nos citoyens, et que tous deux achèvent de bâtir et d'embellir un très-joli théâtre sur lequel on donnera des spectacles dans quinze jours. *Saint-Géran* même se flattait de faire venir *le Kain* et mademoiselle *Sainval*. Il comptait demander votre protection et celle de M. d'*Argental*, pour faire venir de Paris ces deux personnes qui auraient donné tant de gloire à notre pays; mais j'ai bien peur que de si grandes espérances ne s'évanouissent.

Pendant que nous bâtissons un cirque comme les anciens Romains, nous relevons le palais Dauphin qui était tombé, comme vous savez, et il appartient à deux de vos vassaux qui sont sous les ordres de M. le marquis de *Gouvernet* votre frère; ce sont de gros négocians de Mâcon.

Tout cela eſt un peu romaneſque. Il y avait à Lauſane une voyageuſe qui paſſait, chez les gens qui aiment les grandes aventures, pour être la veuve du czarovitz aſſaſſiné par ſon père *Pierre I*, héros du Nord et parricide. Cette dame, quelque temps après, n'avait été que comteſſe, au lieu d'être impératrice; enſuite on l'a intitulée préſidente. A la fin, elle eſt venue chez nous ſimple conſeillère : elle eſt veuve d'un conſeiller de Rouen, nommé *Fauvelles d'Hacqueville ;* et l'ami *Racle* lui bâtit une maiſon, preſque à côté du château. A peine a-t-elle conclu ſon marché, qu'elle eſt partie pour l'Angleterre ou pour la Ruſſie, après nous avoir donné parole de revenir dès que la maiſon ferait prête. Nous avons actuellement dix-huit bâtimens commencés. Cela reſſemble aux *Mille et une nuits ;* et ce qui pourrait paraître encore plus fabuleux, c'eſt que le vieillard, qui s'eſt épuiſé dans toutes ces facéties, n'a pas demandé le moindre ſecours au gouvernement pour l'établiſſement d'une colonie qui fait un commerce de cinq ou ſix cents mille francs par an, et qui fait entrer de l'argent dans le royaume. Il a imploré ſeulement les bontés de M. de *Trudaine*, pour faire paver, dans Ferney, deux grandes routes dont la colonie eſt traverſée. M. de *Trudaine* nous a déjà accordé une partie de cette grâce, et a donné ſes ordres pour le reſte. Vous ſavez qu'il était à Ferney lorſque la fatale nouvelle arriva.

1776.

Il y a eu de grands changemens dans ce monde, depuis que je ſuis retiré entre le mont Jura et les Alpes. Je porte toujours dans mon cœur le ver rongeur qui me déchire depuis l'aventure du grand

1776. *Barmécide*. Je ne me confole point de l'injuftice que ce grand-homme m'a faite en me croyant ingrat. C'eft un crime affreux dont je fuis incapable. J'ai toujours penfé que les places de l'aréopage ne devaient pas être vénales : je l'ai dit cent fois, et je le redis encore plus que jamais. Cela n'a rien de commun avec la générofité de *Barmécide*. Je ne pouvais certainement deviner, dans mes cavernes, que le nouveau chef d'un aréopage de paffade avait le malheur d'être brouillé avec le plus magnanime de tous les hommes. En un mot, je n'ai jamais difcontinué de brûler mon encens au temple de *Barmécide* le bienfefant. Vous favez quelle a été ma douleur, lorfque j'ai fu qu'il me foupçonnait de l'avoir oublié. J'ai écrit quelquefois à madame *Barmécide* pour me juftifier; et fi j'étais près de mourir, j'écrirais encore.

Je vous avertis, notre chère protectrice, que je ne cefferai jamais de me plaindre à vous. Je vous demanderai toujours en grâce de bien faire voir quelle eft mon innocence. Je vous importune fouvent fur cet objet; mais les paffions malheureufes font plaintives: et je vous conjure de dire à cet homme fublime qu'il a fait un infortuné. J'aurais encore quatre pages à ecrire, mais je me tais. *V*.

LETTRE CXLIV. 1776.

A M. LE GENTIL.

A Ferney, 14 de juin.

Je ne puis trop vous remercier, Monſieur. Le mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer eſt ſi inſtructif que je vous prie de m'inſtruire encore. Vous avez deviné la grande énigme des brachmanes ; elle reſſemble à la période julienne de *Scaliger*, qu'on aurait priſe au pied de la lettre, et dont un philoſophe découvrirait la compoſition.

Ou je me trompe, ou les brames attribuent ſix cents mille années à leurs quatre jogues. Peut-être qu'en ſe ſervant de votre méthode, on pourrait découvrir le myſtère de ces ſiècles. La période ſerait curieuſe. Elle ſervirait à faire ſoupçonner du moins pourquoi les Chaldéens, imitateurs des Indiens, prétendirent autrefois avoir des obſervations de plus de quatre mille ſiècles.

Il eſt certain que les Indiens furent les premiers de tous les hommes qui connurent la préceſſion des équinoxes. Ils ne ſe trompèrent que de deux ſecondes par années. Ne ſe pourrait-il pas qu'ils euſſent calculé une période de ſix cents mille ans ſur la révolution réſultante de leur cycle de vingt-quatre mille ans, fondée ſur cette préceſſion des équinoxes.

M. *Holwell* et M. *Dow* prétendent qu'on ne peut tirer aujourd'hui ces ſecrets que du petit nombre de brames qui fouillent à Bénarès dans les ténèbres de

1776. leurs antiquités; mais vous avouez, Monſieur, qu'ils ſont peu communicatifs, et vous avez la bonne foi de nous faire entendre qu'ils ne méritent guère qu'on aille ſur le Gange pour les interroger. Pour moi, Monſieur, c'eſt à vous ſeul que je prends la liberté de faire des queſtions. Trouvez bon que je vous demande ſi les noms des ſignes de leur zodiaque ont toujours été les mêmes; et s'il ſerait vrai que les grecs, qui voyagèrent autrefois dans l'Inde, y euſſent établi peu à peu les noms et les ſignes que nous avons reçus d'eux. C'eſt un ſavant jéſuite, nommé *Pons*, qui le dit dans ſa lettre au père du *Halde*, tome vingt-ſixième des *Lettres curieuſes*.

Je ne conçois guère comment les brachmanes, qui étaient ſi jaloux de leur ſcience, auraient reçu de quelques grecs un zodiaque étranger qui n'était nullement convenable à leur climat; car s'il eſt vrai que les Grecs euſſent déſigné leur première dodécatémorie par le belier, parce que les agneaux naiſſaient d'ordinaire en Gréce au mois de mars; ſi leur ſecond ſigne avait été un taureau, parce qu'on commençait les labours au mois d'avril; ſi une fille tenant en ſes mains des épis de blé avait été le ſymbole du ſixième mois, comment des Indiens qui ne connaiſſaient pas le blé auraient-ils pu adopter ces ſignes?

Mais, ſuppoſé que les Indiens, regardés par les Grecs comme les précepteurs du genre-humain, et chez qui ces Grecs même n'avaient d'abord voyagé que pour s'inſtruire, euſſent pourtant tenu d'eux leur zodiaque, pourquoi les brachmanes auraient-ils ſubſtitué la conſtellation du chien à la conſtellation grecque du belier? Je vous demanderais encore s'il

n'eſt

n'eſt pas vrai que la mythologie indienne ſoit l'origine de toutes les mythologies de notre hémiſphère, et ſi on ne doit pas être convaincu après avoir lu M. *Holwell* et M. *Dow*? Le gouverneur de la compagnie des Indes d'Angleterre, que je vis à Ferney l'année paſſée, m'aſſura que tout ce que ces deux anglais avaient écrit était très-vrai. Je vous demande pardon, Monſieur, de vous faire des queſtions ſi frivoles; mais votre bonté m'a encouragé. 1776.

J'ai l'honneur d'être avec l'eſtime la plus reſpectueuſe, Monſieur, votre &c.

LETTRE CXLV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 24 de juin.

Eh bien, Madame, tandis que vous nous abandonnez, voilà *Saint-Géran* qui nous donne dans Ferney le bal et la comédie. Il a fait bâtir une ſalle de ſpectacle très-ornée, très-bien entendue et très-commode: Deux choſes me privent de ces plaiſirs; ma déplorable vieilleſſe et votre abſence. Je me conſole un peu en vous écrivant de cette main qui eſt bien faible, et qui fait un effort en étant conduite par mon cœur. J'ai une grâce à vous demander, et voici ce que c'eſt.

Vous vous ſouvenez du procès de M. de *Morangiés*. Il y avait dans cette affaire un cocher fort célèbre, nommé *Gilbert*, qui dépoſa effrontément contre le comte de *Morangiés*, et qui le fit condamner au

1776. bailliage du palais par un poliſſon nommé *Pigeon*, et par quelques gens de cette eſpèce. La cabale mettait le cocher *Gilbert* au rang des grands-hommes qui ſe ſont immortaliſés par la ſeule vertu.

On me mande aujourd'hui que ce *Caton-Gilbert* a été pris volant dans la poche, qu'il eſt convaincu d'être plus fauſſaire que madame de *Saint-Vincent* n'eſt accuſée de l'être, qu'il eſt dans les cachots du châtelet, et qu'il va être pendu. Comme je me ſuis un peu mêlé de l'affaire de M. de *Morangiès*, je m'intéreſſe à celle du cocher *Gilbert;* et je vous ſupplie inſtamment, Madame, de me mander ce que vous en aurez pu apprendre. Il eſt très-utile de connaître les gens qui ſe ſont fait un grand parti dans la canaille.

Je ne vous parle point de la cour et du miniſtère. Je ne ſais ſi M. *Turgot* eſt à la campagne chez madame la ducheſſe d'*Enville*. J'attendrai triſtement, mais patiemment, ce qu'on décidera de Ferney. Vous ſerez toujours la divinité de nos cantons, ſoit qu'on nous favoriſe, ſoit qu'on nous opprime. Nos dragons rouges, nos dragons verts, notre artillerie et nos cœurs ſeront toujours à vos pieds. *V.*

LETTRE CXLVI. 1776.

A M. DE LA HARPE.

A Ferney, 4 de juillet.

Le jour de votre réception, mon très-cher ami, a été un vrai jour de triomphe; car il était précédé de batailles et de victoires. Ceux qui mettent dans la même balance la vie indolente et presque obscure, avec la vie active et glorieuse, ne songent pas qu'il ne faut point comparer *Atticus* avec *César*.

Il me semble que je me serais borné à célébrer vos succès, sans vous donner tant de conseils sur la manière d'en jouir; mais, après tout, ce n'est qu'une nouvelle mode d'ajuster des lauriers sur la tête des triomphateurs. Votre gloire est entière, mon plaisir aussi, ma reconnaissance aussi. Que ne dois-je point à votre amitié courageuse qui partage publiquement avec moi les fleurons de sa couronne, et qui me fait asseoir sur son char, à la face de nos ennemis! C'est-là ce qui est noble, c'est ce qui est véritablement généreux, c'est ce qui déploie toute la fermeté d'un cœur inébranlable.

Je crois qu'en abrégeant beaucoup la *Pharsale*, vous en tirerez un très-bon parti. Vous vous souvenez de la devise qu'on avait faite pour *Philippe III*: *Plus on lui ôte, plus il est grand.*

On m'a dit que vous aviez encore embelli Menzicof et les Barmécides. Abondance de bien ne peut nuire. Une partie de vos succès vient de la Russie. Je

1776. n'aurais pas deviné autrefois que, du fond de la mer Baltique, on enverrait un jour de belles médailles à mon ami, et des flottes qui brûleraient la flotte ottomane à la vue de Smyrne.

LETTRE CXLVII.

A M. DE POMARET.

4 de juillet.

J'AVAIS de juſtes ſujets d'eſpérance, Monſieur; je voyais deux vrais philoſophes dans le miniſtère. La tolérance était le premier de leurs principes ; tous deux ſe ſont retirés le même jour, après avoir fait tout le bien qui avait dépendu d'eux, en ſi peu de temps.

Nimiùm vobis, ô, galla propago
Viſa potens, ſuperi, propria hæc ſi dona fuiſſent !

M. *Turgot* ſurtout avait délivré mon petit pays de tous les commis des fermes générales. Ce qui vous ſurprendra, Monſieur, c'eſt que M. *Turgot* avait été bachelier de ſorbonne, et M. de *Saint-Germain* a été ſix ans jéſuite. Vous voyez qu'il y a d'honnêtes gens par-tout.

Je ne ſuis point étonné que vous ayez eu affaire en dernier lieu à un docteur de ſorbonne, qui ne penſe pas en tout comme un philoſophe des Cévennes. *Quot capita, tot ſenſus.* Moi-même, Monſieur, qui ſuis ſi d'accord avec vous dans la morale, j'ai le

malheur d'être très-éloigné des sentimens que vous êtes obligé de professer ; mais ce n'est pour moi qu'une raison de plus de vous être très-attaché, et d'être de tout mon cœur, Monsieur, votre &c. 1776.

LETTRE CXLVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 de juillet.

MON cher ange, j'apprends que madame de *Saint-Julien* arrive dans mon désert avec *le Kain*. Si la chose est vraie, j'en suis tout étonné et tout joyeux ; mais il faut que je vous dise combien je suis fâché, pour l'honneur du tripot, contre un nommé *Tourneur*, qu'on dit secrétaire de la librairie, et qui ne me paraît pas le secrétaire du bon goût. Auriez-vous lu deux volumes de ce misérable, dans lesquels il veut nous faire regarder *Shakespeare* comme le seul modèle de la véritable tragédie ? Il l'appelle, *le Dieu du théâtre*. Il sacrifie tous les Français, sans exception, à son idole, comme on sacrifiait autrefois des cochons à *Cérès*. Il ne daigne pas même nommer *Corneille* et *Racine ;* ces deux grands-hommes sont seulement enveloppés dans la proscription générale, sans que leurs noms soient prononcés. Il y a déjà deux tomes imprimés de ce *Shakespeare*, qu'on prendrait pour des pièces de la foire, faites il y a deux cents ans.

Ce barbouilleur a trouvé le secret de faire engager le roi, la reine et toute la famille royale à souscrire à son ouvrage.

1776. Avez-vous lu ſon abominable grimoire, dont il y aura encore cinq volumes? avez-vous une haine aſſez vigoureuſe contre cet impudent imbécille? ſouffrirez-vous l'affront qu'il fait à la France? Vous et M. de *Thibouville*, vous êtes trop doux. Il n'y a point en France aſſez de camouflets, aſſez de bonnets d'âne, aſſez de piloris pour un pareil faquin. Le ſang pétille dans mes vieilles veines, en vous parlant de lui. S'il ne vous a pas mis en colère, je vous tiens pour un homme impaſſible. Ce qu'il y a d'affreux, c'eſt que le monſtre a un parti en France; et pour comble de calamité et d'horreur, c'eſt moi qui autrefois parlai le premier de ce *Shakeſpeare;* c'eſt moi qui le premier montrai aux Français quelques perles que j'avais trouvées dans ſon énorme fumier. Je ne m'attendais pas que je ſervirais un jour à fouler aux pieds les couronnes de *Racine* et de *Corneille*, pour en orner le front d'un hiſtrion barbare.

Tâchez, je vous prie, d'être auſſi en colère que moi; ſans quoi je me ſens capable de faire un mauvais coup.

Je reviens à *le Kain*. On dit qu'il jouera ſix pièces pour les Génevois ou pour moi. J'aimerais mieux qu'il eût joué Olimpie à Paris; mais il n'aime point à figurer dans un rôle, lorſqu'il n'écraſe pas tous les autres.

Je ne ſais ſi M. de *Richelieu* fait paraître le précis de ſon procès, qui ſera ſon dernier mot. Il m'avait promis de me l'envoyer. Je ne lui ai point aſſez dit combien il eſt important pour lui de ne point ennuyer ſon monde. Il avait choiſi un avocat qu'il croyait fort grave, et qui n'était que peſant. Il y a beaucoup

de ces messieurs qui font de grands factums, mais il n'y en a point qui sache écrire. 1776.

Quant à mon ami, M. le cocher *Gilbert*, je souhaite qu'il aille au carcan *à bride abattue*.

Si vous voulez, mon cher ange, me guérir de ma mauvaise humeur, daignez m'écrire un petit mot.

LETTRE CXLIX.

A M. DE MEUNIER.

24 de juillet.

PARDONNEZ, Monsieur, si quatre-vingt-deux ans, et presque autant de maladies, ne m'ont pas permis de vous remercier plutôt du très-agréable présent que M. *Panckoucke* m'a fait de votre part (*). Je suis bien étonné qu'étant si jeune, vous ayez eu le temps et la patience de parcourir le monde entier, et de mettre en ordre toutes ses fantaisies et tous ses ridicules. Rien n'est plus amusant que ce tableau mouvant; il a dû vous en coûter beaucoup de peine, pour nous donner tant de plaisir.

Cet immense tableau du monde moral vaut bien les prodigieux recueils du monde physique; il est bien plus intéressant : car on ne vit point avec les animaux grands ou petits dont les *Plines* anciens et modernes ont tant parlé, mais on est continuellement exposé à vivre et à traiter avec les hommes de tous les pays. Personne ne sent plus cette vérité que moi

(*) *L'Esprit des usages des différens peuples.*

1776. qui me trouve placé depuis vingt-cinq ans dans un coin de terre, entre quatre dominations différentes, ſur le grand chemin de tous les voyageurs de l'Europe.

Agréez, Monſieur, mes remercîmens, &c.

LETTRE CL.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 de juillet.

MON cher ange, l'abomination de la déſolation eſt dans le temple du Seigneur. *Le Kain*, auſſi en colère que vous l'êtes dans votre lettre du 24, me dit que preſque toute la jeuneſſe de Paris eſt pour *le Tourneur;* que les échafauds et les b.... ls anglais l'emportent ſur le théâtre de *Racine* et ſur les belles ſcènes de *Corneille;* qu'il n'y a plus rien de grand et de décent à Paris que les *Gilles* de Londres; et qu'enfin on va donner une tragédie en proſe, où il y a une aſſemblée de bouchers qui fera un merveilleux effet. J'ai vu finir le règne de la raiſon et du goût. Je vais mourir en laiſſant la France barbare; mais heureuſement vous vivez, et je me flatte que la reine ne laiſſera pas ſa nouvelle patrie, dont elle fait le charme, en proie à des ſauvages et à des monſtres. Je me flatte que M. le maréchal de *Duras* ne nous aura pas fait l'honneur d'être de l'académie, pour nous voir mangés par des hottentots. Je me ſuis quelquefois plaint des Velches, mais j'ai voulu venger les Français avant de mourir. J'ai envoyé à l'académie un petit écrit, dans lequel j'ai eſſayé

d'étouffer ma juste douleur, pour ne laisser parler que ma raison. Ce mémoire est entre les mains de M. d'*Alembert;* mais il me semble que je ne dois le faire imprimer qu'en cas que l'académie y donne une approbation un peu authentique. Elle n'est pas malheureusement dans cet usage. Voilà pourtant le cas où elle devrait donner des arrêts contre la barbarie. Je vais tâcher de rassembler les feuilles éparses de ma minute, pour vous en faire tenir une copie au net. Je sais que je vais me faire de cruels ennemis; mais peut-être un jour la nation me saura gré de m'être sacrifié pour elle. 1776.

Secondez ma faiblesse, mon cher ange, et mettez-moi à l'ombre de vos ailes. *V.*

LETTRE CLI.

AU MEME.

A Ferney, 5 d'auguste.

MON cher ange, vous avez veillé sur le printemps de ma vie, et vous veillez sur la fin. Il faut que je vous découvre toute ma misère. On ne doit rien cacher à son ange gardien. Vous aurez cru, en jetant les yeux sur ma lettre à madame la princesse d'*Hénin* et sur mes petits versiculets à la reine (*), que j'étais un vieux fou qui ne respirait que le plaisir. Le fait est qu'au fond, si j'étais gai, j'étais encore plus triste; car je volais un moment à mes douleurs, pour tâcher d'être plaisant dans ce moment-là.

(*) Lettres en vers et en prose, année 1776.

1776. Vous ſavez peut-être qu'un troubadour ambulant, nommé *Saint-Géran*, protégé par madame de *Saint-Julien*, s'étant aperçu que, dans ma drôle de ville à peine bâtie, il y avait un grand magaſin dont on pouvait faire une ſalle de comédie à laquelle il ferait venir tout Genève et toute la Suiſſe, a vîte établi ſon théâtre (à mes dépens), et a fait ſon marché avec *le Kain* pour venir enchanter les Treize cantons. Pendant qu'il négociait avec *le Kain*, et que madame *Denis* regardait cette opération comme la plus belle du royaume, je vous demandai ſi vous pouviez obtenir un congé pour *le Kain*; mais je me gardai bien de le demander en mon nom : cette témérité m'aurait paru trop forte. Tout a réuſſi beaucoup plus que je n'aurais oſé l'eſpérer. *Le Kain* eſt venu et a rendu Ferney célèbre. Il a joué ſupérieurement, tantôt à Ferney, tantôt à deux lieues de là, ſur un autre théâtre appartenant encore au troubadour *Saint-Géran*. Les Treize cantons ont accouru et ont été ravis. Pour moi miſérable, à peine ai-je été témoin une fois de ces fêtes. J'étais et je ſuis non-ſeulement dans une criſe d'affaires et de chagrins, mais dans l'accablement des maladies qui aſſiégent ma fin. J'ai manqué *le Kain* deux fois; par conſéquent je ſuis mort, pendant qu'on me croit un folâtre qui a diſputé *le Kain* à la reine. Vous vous imaginerez peut-être que je ne ſuis pas mort, parce que je vous écris de ma faible main; mais je ſuis réellement mort depuis qu'on m'a enlevé M. *Turgot*. Je vois mon pauvre pays déſolé, mes *Te Deum* tournés en *De profundis*, mes nouveaux habitans diſperſés, cent maiſons que j'ai bâties, et qui vont être déſertes;

tout cela tourne la cervelle et tue son homme, surtout quand l'homme a quatre-vingt-deux ans. Ce n'est pourtant pas d'être mort que je me plains, c'est de ce qu'Olimpie ne ressuscite pas. J'aimais cette *Olimpie;* mais à présent qui puis-je aimer? aucune de ces guenons-là. 1776.

Je vous légue Olimpie, mon cher ange, et à M. de *Thibouville.* Je me mets *sub umbra alarum tuarum.*

Le vieux malade V.

LETTRE CLII.

A M. DIDEROT.

A Ferney, 14 d'auguste.

N'AYANT pas été assez heureux, Monsieur, pour vous voir et pour vous entendre, à votre retour de Pétersbourg, rien ne pouvait mieux m'en consoler que l'apparition de votre ami M. de *Limon.* Il est vrai que ma détestable vieillesse, accablée de maladies continuelles, ne m'a pas permis de jouir de sa société autant qu'il m'en a inspiré la passion. Je n'ai fait qu'entrevoir son extrême mérite, et j'ai souhaité qu'il se trouvât beaucoup de *Platons* semblables auprès des *Denis.* La saine philosophie gagne du terrain, depuis Archangel jusqu'à Cadix; mais nos ennemis ont toujours pour eux la rosée du ciel, la graisse de la terre, la mitre, le coffre-fort, le glaive et la canaille. Tout ce que nous avons pu faire s'est borné à faire dire, dans toute l'Europe, aux honnêtes

1776. gens, que nous avons raiſon, et peut-être à rendre les mœurs un peu plus douces et plus honnêtes. Cependant le ſang du chevalier de *la Barre* fume encore. Le roi de Pruſſe a donné, il eſt vrai, une place d'ingénieur et de capitaine au malheureux ami du chevalier de *la Barre*, compris dans l'exécrable arrêt rendu par des cannibales; mais l'arrêt ſubſiſte, et les juges ſont en vie. Ce qu'il y a d'affreux, c'eſt que les philoſophes ne ſont point unis, et que les perſécuteurs le ſeront toujours. Il y avait deux ſages à la cour, on a trouvé le ſecret de nous les ôter; ils n'étaient pas dans leur élément. Le nôtre eſt la retraite; il y a vingt-cinq ans que je ſuis dans cet abri. J'apprends que vous ne vous communiquez dans Paris qu'à des eſprits dignes de vous connaître: c'eſt le ſeul moyen d'échapper à la rage des fanatiques et des fripons. Vivez long-temps, Monſieur, et puiſſiez-vous porter des coups mortels au monſtre dont je n'ai mordu que les oreilles! Si jamais vous retournez en Ruſſie, daignez donc paſſer par mon tombeau. *V.*

LETTRE CLIII.

1776.

A M. DE LA HARPE.

15 d'auguste.

COURAGE, courage, mon cher ami, mon cher confrère; vous allez de victoire en victoire: *Pone inimicos tuos scabellum pedum tuorum*. Le *Journal littéraire*, dont *Panckoucke* a le privilége, vous donnera gloire et profit; car je suis bien aise de vous dire que personne n'écrit mieux que vous en prose.

M. d'*Alembert* et vos autres amis font, ce me semble, une œuvre bien patriotique et bien méritoire, d'oser défendre, en pleine académie, *Sophocle*, *Corneille*, *Euripide* et *Racine* contre *Gilles Shakespeare* et *Pierrot le Tourneur*. Il faudra se laver les mains, après cette bataille; car vous aurez combattu contre des gadouards.

Je ne m'attendais pas que la France tomberait un jour dans l'abyme d'ordures où on l'a plongée: voilà l'abomination de la désolation dans le lieu saint.

Je n'ai pas eu le temps, mon très-cher confrère, de donner à mon discours patriotique (*) la rondeur et la force dont il a besoin. Vous avez peut-être entendu dire que je suis maçon, et tout le contraire de *Sédaine*: il a quitté la truelle pour la lyre, et moi la lyre pour la truelle. C'est en bâtissant à la fois plus de maisons que n'en a le soleil, c'est au milieu de deux cents ouvriers, c'est avec une santé déplorable, que j'ai broché ma petite diatribe.

(*) Lettre à l'académie française sur *Shakespeare*, Mélanges littéraires, tome III.

1776. Ma principale intention et le vrai but de mon travail sont que le public soit bien instruit de tout l'excès de la turpitude infame qu'on ose opposer à la majesté de notre théâtre. Il est clair qu'on ne peut faire connaître cette infamie qu'en traduisant littéralement les gros mots du délicat *Shakespeare*. Il est vrai qu'il ne faut pas prononcer à haute voix, dans le louvre, ce qu'on prononce tous les jours si hardiment à Londres. M. d'*Alembert* ne s'abaissera pas jusqu'à faire sonner devant des dames, *la bête à deux dos*, *fils de putain*, *pisser*, *dépuceler*, &c; mais monsieur d'*Alembert* peut s'arrêter à ces mots sacramentaux; il peut, en supprimant le mot propre, avertir le public qu'il n'ose pas traduire ce décent *Shakespeare* dans toute son énergie. Je pense que cette réticence et cette modestie plairont à l'assemblée qui entendra beaucoup plus de malice qu'on ne lui en dira.

C'est à peu-près ce que j'ai mandé à M. d'*Alembert*; et je vous prie d'obtenir de lui la grâce que je lui demande; après quoi, je pourrai, à tête reposée, faire un examen plus étendu du théâtre français et de la foire de Londres. Je sais bien que *Corneille* a de grands defauts; je ne l'ai que trop dit: mais ce sont les défauts d'un grand-homme, et *Rimer* a eu bien raison de dire que *Shakespeare* n'était qu'un vilain singe.

Adieu, mon cher ami; je finis, car je suis trop en colère.

LETTRE CLIV.

1776.

A M. ***.

Sur des questions métaphysiques.

Le solitaire à qui vous avez écrit, Monsieur, reçoit souvent des lettres de littérateurs ou d'amateurs qu'il n'a pas l'honneur de connaître. Rarement ces lettres valent la peine qu'on y réponde. La vôtre n'est pas assurément de ce genre ; votre écrit respire la plus saine métaphysique ; et si vous n'avez rien puisé dans les livres, cela prouve que vous êtes capable d'en faire un très-bon, ce qui est extrêmement rare, surtout dans cette matière.

La liberté, telle que plusieurs scolastiques l'entendent, est en effet une chimère absurde. Pour peu qu'on écoute la raison, et qu'on ne veuille point se payer de mots, il est clair que tout ce qui existe et tout ce qui se fait est nécessaire; car s'il n'était pas nécessaire, il serait inutile. La respectable secte des stoïciens pensait ainsi; et ce qu'il y a de singulier, c'est que cette vérité se trouve en cent endroits dans *Homère* qui soumet *Jupiter* au *Destin*.

Il existe quelque chose, donc il est un Etre éternel; cela est démontré, sans quoi il y aurait un effet sans cause : aussi tous les anciens, sans en excepter un seul, ont cru la matière éternelle.

Il n'en est pas de même de l'immensité ni de la toute-puissance. Je ne vois pas pourquoi il est nécessaire que tout l'espace soit rempli; et je n'entends

1776. nullement ce raisonnement de *Clarke*, *ce qui existe nécessairement en un lieu, doit exister nécessairement en tout lieu.* On lui a fait sur cela, ce me semble, de très-bonnes objections auxquelles il n'a fait que de très-faibles réponses. Pourquoi serait-il impossible qu'il y eût seulement une certaine quantité d'êtres? Je conçois bien mieux la nature bornée que je ne conçois la nature infinie.

Je ne puis sur cet article avoir que des probabilités, et je ne puis que me rendre aux probabilités les plus fortes. Tout se correspondant dans ce que je connais de la nature, j'y aperçois un dessein; ce dessein me fait connaître un moteur; ce moteur est sans doute très-puissant, mais la simple philosophie ne m'apprend point que ce grand artisan soit infiniment puissant. Une maison de quarante pieds de haut me prouve un architecte; mais ma seule raison ne peut m'enseigner que cet architecte ait pu bâtir une maison de dix mille lieues de hauteur. Il était peut-être dans sa nature de n'en bâtir une que de quarante pieds. Ma seule raison ne me dit point encore qu'il n'y ait que cet architecte dans l'espace; et si un homme me soutenait qu'il y a un grand nombre d'architectes semblables, je ne vois pas comment je pourrais le convaincre du contraire.

La métaphysique est le champ des doutes, et le roman de l'ame. Nous savons bien que plus d'un docteur nous a dit des sottises; mais nous n'avons guère de vérités à substituer à leurs innombrables erreurs. Nous nageons dans l'incertitude; nous avons très-peu d'idées claires; et cela doit être, puisque nous ne sommes que des animaux hauts

d'environ

d'environ cinq pieds et demi, avec un cerveau d'environ quatre pouces cubes. Mon cerveau, Monfieur, est le très-humble ferviteur du vôtre. 1776.

LETTRE CLV.

A M. DEBURE, *père, libraire à Paris.*

A Ferney, 19 d'augufte.

A mon âge, Monfieur, on n'eft pas bon juge. Le reffort de l'ame eft un peu faible à quatre-vingt-deux ans. Je crois pourtant avoir fenti le mérite de votre ouvrage. Celui que vous combattez (*), m'a paru plein de déclamations rebattues, et de lieux communs d'athéifme : mais à préfent tout eft lieu commun. La plupart des auteurs modernes ne font que les fripiers des fiècles paffés. Tout l'athéifme eft dans *Lucrèce;* et tout ce qu'on peut dire fur la divinité eft dans *Cicéron*, qui n'était que le difciple de *Platon.*

Quant à la lettre du feu lord *Bolingbroke* (**), qui dit qu'il n'y avait que lui, *Pouilly* et *Pope* qui fuffent dignes de régner, je ne crois pas qu'il ait jamais dit une telle folie; et s'il l'a dite, il ne faut pas l'imprimer.

J'aime mieux ce que difait à fes compagnes la plus fameufe catin de Londres : *Mes fœurs, Bolingbroke eft déclaré aujourd'hui fecrétaire d'Etat; fept mille guinées de rente, mes fœurs; et tout pour nous!*

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*) *Le Syftème de la nature.*

(**) Dans la *Théorie des fentimens agréables, par de Pouilly.*

1776.

LETTRE CLVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 d'auguste.

QUE vous dirai-je, mon cher ange, sur votre lettre indulgente et aimable du 19 d'auguste? je vous dirai que, si j'étais un peu ingambe, si je n'avais pas tout-à-fait quatre-vingt-deux ans, je ferais le voyage de Paris pour la reine et pour vous. Je vous avoue que j'ai une furieuse passion de l'avoir pour ma protectrice. J'avais presque espéré qu'Olimpie paraîtrait devant elle. Je regardais cette protection déclarée, dont je me flattais, comme une égide nécessaire qui me défendrait contre des ennemis acharnés, et à l'ombre de laquelle j'achèverais paisiblement ma carrière. Ce petit agrément de faire reparaître Olimpie m'a été refusé. Il faut avouer que *le Kain* n'aime pas les rôles dans lesquels il n'écrase pas tous les autres. Il nous a donné d'un chevalier *Bayard* à Ferney, dans lequel il n'a eu d'autre succès que celui de paraître sur son lit un demi-quart d'heure. Je ne lui ai point vu jouer ce détestable ouvrage. Je ne puis supporter les mauvais vers et les tragédies de collége, qui n'ont que la rareté, la curiosité pour tout mérite. *Le Kain*, pour m'achever, jouera *Scévole* à Fontainebleau. Je suis persuadé qu'une jeune reine qui a du goût, ne sera pas trop contente de ce *Scévole*, qui n'est qu'une vieille déclamation digne du temps de *Hardy*.

Le Kain ne m'a point rendu compte, comme vous le croyez, des raisons qui font donner la préférence à cette antiquaille; il ne m'a rendu compte de rien; aussi ne lui ai-je demandé aucun compte. Il avait fait son marché avec deux entrepreneurs, pour venir gagner de l'argent auprès de Genève et à Besançon. Il joue actuellement à Besançon; je l'ai reçu de mon mieux quand il a été chez moi; je n'en sais pas davantage. 1776.

Je ne sais pas comment mon petit procès avec le sieur *le Tourneur* aura été jugé le jour de la Saint-Louis. Je n'ai pas eu le temps d'envoyer mon factum tel que je l'ai fait en dernier lieu. Je vais en faire tirer quelques exemplaires pour vous le soumettre. On dit, à la honte de notre nation, qu'il y a un grand parti composé de feseurs de drames et de tragédies en prose, secondé par des velches qui croient être du parlement d'Angleterre. Tous ces messieurs, dit-on, abjurent *Racine*, et m'immolent à leur divinité étrangère. Il n'y a point d'exemple d'un pareil renversement d'esprit, et d'une pareille turpitude. Les *Gilles* et les *Pierrots* de la foire Saint-Germain, il y a cinquante ans, étaient des *Cinna* et des *Polyeucte* en comparaison des personnages de cet ivrogne de *Shakespeare* que M. *le Tourneur* appelle le *Dieu du théâtre*. Je suis si en colère de tout cela, que je ne vous parle point de la décadence affreuse où va retomber mon petit pays. Nous payons bien cher le moment de triomphe que nous avons eu sous M. *Turgot*. Me voilà complétement honni en vers et en prose. Il me faut abandonner toutes les parties que je jouais. Il faut savoir souffrir; c'est un métier

1776. que je fais depuis long-temps. J'ai aujourd'hui ma maîtrise.

Je voudrais bien savoir comment M. de *Thibouville* prend la barbarie dans laquelle nous tombons. Il me paraît qu'il n'est pas assez fâché. Pour vous, mon cher ange, j'ai été fort édifié de votre noble colère contre M. *le Tourneur*.

Je crois que vous aurez bientôt madame *Denis* qui entreprend un voyage bien pénible pour aller consulter M. *Tronchin;* et ce qu'il y a de pis, c'est qu'elle va le consulter pour une maladie qu'elle n'a pas. Dieu veuille que ce voyage ne lui en donne pas une véritable! Le gros abbé *Mignot* la conduira. Un gentilhomme notre voisin, qui est du voyage, la ramènera. Pourquoi ne vais-je point avec elle? c'est que j'ai quatre-vingt-deux ans, quatre-vingts maisons à finir, et quatre-vingts sottises à faire; c'est qu'au fond je suis bien plus malade qu'elle, et même trop malade pour parler à des médecins.

Mon cher ange, tout enseveli que je suis sur la frontière de Suisse, cependant je sens encore que je vis pour vous. *V.*

LETTRE CLVII. 1776.

A M. DE VAINES.

7 de septembre.

Je ne suis, Monsieur, qu'un vieux housard, mais j'ai combattu tout seul contre une armée entière de pandoures. Je me flatte qu'à la fin il se trouvera de braves français qui se joindront à moi, s'il y a des velches qui m'abandonnent. M. de *la Harpe* répondra mieux que moi à M. *le Tourneur* en donnant son Menzicof et ses Barmécides.

Je suis très-content de son journal ; il écrit aussi bien en prose qu'en vers, et assurément les gens de bon goût ne regretteront pas son prédécesseur.

Je suis persuadé que vous avez été indigné contre l'insolente mauvaise foi d'un secrétaire de notre librairie, qui a la bassesse d'immoler la France à l'Angleterre, pour obtenir quelques souscriptions des anglais qui viennent à Paris. Il est impossible qu'un homme, qui n'est pas absolument fou, ait pu de sang froid préférer un *Gilles* tel que *Shakespeare* à *Corneille* et à *Racine*. Cette infamie ne peut avoir été commise que par une sordide avarice qui courait après des guinées.

Je sais que *Garrick* a pu faire illusion par son jeu qui est, dit-on, très-pittoresque ; il aura pu représenter très-naturellement les passions que *Shakespeare* a défigurées en les outrant d'une manière ridicule ; et quelques anglais se seront imaginés que *Shakespeare*

1776. vaut mieux que *Corneille*, parce que *Garrick* eſt ſupérieur à *Molé*.

Voilà peut-être l'origine de la bizarre erreur des Anglais. Je les abandonne à leur ſens réprouvé, et je ne me rétracterai pas pour leur plaire.

Je me rétracterai encore moins, Monſieur, ſur un grand-homme qui ſans doute eſt toujours aimé de vous, et à qui je vous ſupplie, quand vous le verrez, de préſenter ma reſpectueuſe et inaltérable admiration. *V.*

LETTRE CLVIII.

A M. LE BARON DE TOTT, *à Paris.*

A Ferney, 22 de ſeptembre.

La maladie de ma nièce et la mienne, Monſieur, jointes à mes quatre-vingt-trois ans, ont retardé la réponſe que je devais à vos bontés. Je ne me flattais pas que, du Boſphore au pont des Tuileries, vous daignaſſiez vous ſouvenir de moi. Je fus votre voiſin, il y a quelques années; ce n'était pas chez des turcs que vous étiez alors. Vous avez, depuis ce temps, fait la guerre à mon autocratrice pour des ſultans qui ne la valaient pas, et vous avez donné des leçons à des diſciples qui ne paſſent pas pour être capables d'en profiter.

Vous avez à Ferney un autre diſciple plus docile et plus digne de vos inſtructions: c'eſt mon neveu l'abbé *Mignot*, qui vous remercie de toutes les obligations qu'il vous a. Je vous ai celle d'un beau plan

de la cacade ruſſe du Pruth. J'ai vu pluſieurs officiers de mon autocratrice qui ont combattu contre vos Muſulmans plus heureuſement que ceux de *Pierre I*; mais je n'en ai point vu qui puſſent m'inſtruire comme vous. 1776.

Je ſuis très-fâché que Ferney ne ſe ſoit pas trouvé ſur la route de Conſtantinople à Verſailles ; c'eût été une grande conſolation pour moi de vous entendre. C'eſt un bonheur que je ne puis eſpérer actuellement à mon âge.

Vous ſerez, Monſieur, au nombre fort petit des hommes que je regretterai en mourant de n'avoir pu voir.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CLIX.

A M. DE BACQUENCOURT.

4 d'octobre.

MONSIEUR,

Si j'avais ſoupçonné que les colons de Ferney demandaſſent une injuſtice en implorant les grâces du roi, je n'aurais jamais ſollicité votre protection pour eux. Je ſais trop qu'il ne vous faut demander que des choſes juſtes ; je vous ſupplie de pardonner à la compaſſion qu'ils m'inſpirent, ſi je vous ai préſenté leur requête. Ce ſont pour la plupart des génevois, des ſuiſſes, des ſavoyards qui travaillaient autrefois

1776. à Genève ; ils y étaient ſur le pied d'habitans. Ils ſe déclarèrent pour les lois que propoſait monſieur l'ambaſſadeur de France, et que les bourgeois rejetèrent, en 1768. Les bourgeois prirent les armes contre eux, et en tuèrent quelques-uns. Pluſieurs familles ſurent obligées de ſortir de la ville. Réfugiées à Ferney, je leur procurai quelques ſecours. Elles s'y établirent ; le roi daigna les protéger et leur permettre de travailler avec les mêmes encouragemens qu'elles avaient à Genève avant les troubles. Peu à peu la colonie groſſit, et elle compoſait, il y a trois mois, une petite ville d'environ douze cents ames.

Vous ſavez, Monſieur, que ſur une frontière des artiſtes étrangers ne ſont pas aiſés à retenir, et qu'ils vont en foule porter ailleurs leur induſtrie, dès qu'ils craignent de n'être pas favoriſés. J'ai perdu, les deux dernières ſemaines, près de deux cents ouvriers, et je crains de les perdre tous. C'eſt dans ces triſtes circonſtances que j'ai eu recours à vos bontés ; je ne demandais pour eux que la confirmation de la grâce dont ils ont joui pendant pluſieurs années. Ils offraient même de payer à l'Etat, pour leurs ouvrages, un impôt qu'ils n'ont jamais payé. Ils offraient de payer vingt ſous par montre, en travaillant au même titre que Genève. Les Génevois payent au roi un écu ; et ſi la colonie de Ferney était encouragée, il eſt clair que les vingt ſous de Ferney produiraient à la longue une ſomme plus forte que les écus de Genève, puiſque les Génevois ne payent que pour une petite partie de leurs montres vendues en France, et que les colons de Ferney payeraient pour toutes les montres qu'ils fourniſſent aux pays étrangers.

Je me flattais donc, Monſieur, de demander non-ſeulement une choſe juſte, mais utile. Si vous la jugez telle, en la conſidérant ſous ce point de vue, j'oſe encore vous ſupplier de la favoriſer. 1776.

Je ne vous parle point des dépenſes immenſes que j'ai faites pour établir cette colonie, ſans y avoir d'autre intérêt que celui de plaire à des ames faites comme la vôtre. Pour peu que vous vouluſſiez favoriſer d'un mot cet établiſſement naiſſant, auprès de monſieur le contrôleur général, vous le ſauveriez de la ruine dont il eſt menacé. Vous feriez à la fois le bien d'un petit pays ſoumis à votre adminiſtration, et le bien de tout l'Etat; et par ce double bienfait vous ſatisferiez la plus chère de vos inclinations.

Je vous ſupplie de me faire ſavoir ſi vous me permettez de vous adreſſer une autre requête conçue ſur les idées que je viens de vous préſenter.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c.

LETTRE CLX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

15 d'octobre.

VOUS me grondez toujours, Monſeigneur, de ce que je ne vous envoie pas toutes mes ſottiſes. Je vous déclare du fond de mon cœur que je ne les ai jamais voulu haſarder devant votre tribunal, non-ſeulement parce que je les crois très-indignes de vous être préſentées, mais parce que vous les avez toujours traitées comme elles le méritent, et qu'elles

1776. n'ont jamais obtenu de vous que des plaisanteries dont vous avez accablé votre très-humble serviteur. Vous savez bien que vous aimez à humilier votre prochain le plus que vous pouvez. Vous avez passé votre vie à rire souvent aux dépens d'autrui; on ne réforme point son caractère. Vous m'avez intimidé en vous fesant adorer.

Il n'en a pas été de même de ma lettre à l'académie; c'est en vérité une chose très-sérieuse. Vous êtes notre doyen, vous êtes le neveu du cardinal de *Richelieu*, et certainement il n'aurait pas souffert qu'on eût dédié à *Louis XIII* un gros ouvrage dans lequel on aurait immolé la France à l'Angleterre. Il y a plus de quatre-vingts ans que je vois des insolences ridicules; mais je n'en avais vu aucune de cette force.

C'est à vous principalement que j'ai dû demander justice. Vous devez prodiguer vos bons mots sur *Gilles-Shakespeare*, le dieu de l'Angleterre, et vous moquer de son jubilé beaucoup plus que de moi.

A l'égard du Commentaire historique sur mes misérables Oeuvres, il a été fait par un homme sage, d'après toutes les pièces justificatives qui sont encore entre ses mains. Cela ne ressemble pas aux lettres du pape *Ganganelli*, composées par un marquis italien, natif d'un village auprès de Tours. Ce petit ouvrage doit trouver grâce devant vos yeux. Vous avez dû y voir une lettre de M. d'*Argenson* la bête, ou plutôt de monsieur d'*Argenson* le philosophe, dans laquelle la bataille de Fontenoi est très-fidellement décrite, et où l'on vous rend la justice que vous méritez, en avouant que c'est à vous qu'on doit le gain de

cette bataille de Fontenoi, que le maréchal de *Saxe* croyait perdue. Laiffez faire, laiffez dire, ces vérités parviendront un jour à la poftérité, malgré toutes vos railleries, malgré toutes vos légéretés, et malgré madame de *Saint-Vincent*. Et quand même vous perdriez votre procès, ce qui me paraît impoffible; quand même vous perdriez tout votre crédit à la cour, ce qui me paraît très-poffible, on n'ôtera rien à votre gloire. 1776.

Je crois que madame de *Saint-Julien* eft encore à Plombières, et qu'elle va inceffamment à Paris fe partager entre vous et M. le duc de *Choifeul*.

M. de *la Vie*, qui m'eft venu voir, m'a parlé de ce livre intitulé *Des erreurs et de la vérité*, que vous avez lu tout entier. Je ne le connais point; mais s'il eft bon, il doit contenir cinquante volumes in-folio pour la première partie, et une demi-page pour la feconde.

J'ai réellement bâti une ville, et même une affez jolie ville, depuis que je n'ai eu l'honneur de vous faire ma cour à Ferney. Il y a bien là de quoi fe moquer de moi plus que jamais; car furement je demanderai l'aumône à une porte de la ville, fi jamais il y a une porte. M. de *Trudaine* avait eu la bonté de faire paver la moitié de cette cité naiffante. Je doute que votre intendant de Bordeaux donne de l'argent pour paver le refte. Je n'implore point votre protection dans mes misères, je les expofe en foupirant. Confervez-moi gaiement vos bontés au bord de mon tombeau. *V.*

1776.

LETTRE CLXI.

A M. DE VAINES.

18 d'octobre.

Je vous admire, Monfieur, de continuer à aimer, à cultiver les lettres, au milieu des prodigieux détails d'affaires dont vous devez être chargé; je vous admire encore plus d'avoir fu conferver votre chambre, quand le bâtiment s'eft écroulé; c'eft que vous avez fu plaire, et c'eft affurément le premier de tous les talens. Vous n'avez pas eu befoin des *Moyens* du fieur *Moncrif*.

Je vous remercie du *Camoëns*, je ne l'avais jamais lu tout entier, et je crois encore que peu de gens le liront tout entier.

J'ai été bien infpiré de DIEU, en n'envoyant point à M. de *Clugny* des requêtes de ma colonie, dont j'étais chargé; il reffemblait alors à M. *Turgot* par fa goutte, et même il l'emportait beaucoup fur lui; mes requêtes auraient fort mal pris leur temps: je laifferai tomber probablement cette colonie qui m'a coûté tant de peines et de dépenfes; je ne dirai point, *urbem præclaram ftatui*, *mea mœnia vidi*. Ma confolation ferait de vous voir dans votre maifon; mais il n'y a plus moyen de tranfplanter un vieux arbre féché, qui n'a plus ni feuilles ni racines.

Permettez que je vous envoye une lettre pour un homme qui eft auffi intrépide dans la philofophie

qu'il eſt doux dans la ſociété ; cet homme-là paraît tout fait pour vous. Que ne puis-je me trouver entre vous deux ! je crois y être en vous écrivant. *V.* 1776.

LETTRE CLXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 d'octobre.

MON cher ange, je ſoupçonne que vous êtes actuellement à Fontainebleau avec le véritable marquis *Caraccioli* fort différent du prétendu marquis *Caraccioli*, natif d'auprès de Tours, auteur d'une prétendue *Vie de madame de Pompadour*, et imprimeur des prétendues lettres de ce pauvre pape *Ganganelli*.

Je ſuppoſe qu'en qualité d'ambaſſadeur de famille vous avez été de la fête de Brunoy, et encore plus en qualité d'homme de goût. Il faut que je vous demande des nouvelles de cette fête, car je ne veux pas en demander à *Monſieur*. Dites-moi, je vous prie, ſi on y a fait paraître le buſte de la reine.

Cette idée de fêter le buſte de la reine, tandis qu'on avait ſa perſonne, n'était venue à meſſieurs de Brunoy que quatre jours avant ce beau ſoupé ; le ſoupé fut le 7 du mois, et celui qui envoya l'inſcription ne fut informé de tout cela que le 10 ; ainſi il ne put avoir l'honneur de cajoler le beau buſte d'*Antoinette*. On récita quelques autres mauvais vers de lui, qui étaient venus auparavant à bon port. (*)

(*) L'Hôte et l'Hoteſſe, volume de Poëmes.

1776. On lui mande que ces petits verſiculets, tout plats qu'ils ſont, n'ont pas été mal reçus de la belle et brillante *Antoinette* et de ſa cour. Il en eſt fort aiſe, quoiqu'il ne ſoit pas courtiſan. Il s'imagine qu'on pourrait aiſément obtenir la protection de cette divine *Antoinette* en faveur d'Olimpie la brûlée. Il s'imagine encore que, dans certaines occaſions, certain vieux amateur de certaines vérités pourrait ſe mettre ſous la ſauve-garde de certaine famille, contre les méchancetés de certains pédans en robe noire, qui ont toujours une dent contre un certain ſolitaire.

Si donc vous êtes à Fontainebleau, mon cher ange, je vous prie de ruminer tout cela dans votre tête très-ſage, et de le confier à votre bon cœur. Un mot placé à propos peut faire beaucoup de bien, et vous ne haïſſez pas d'en faire.

Je ne m'en tiens pas à des inſcriptions pour des buſtes, ni à de petits quatrains ſur le bonheur, qui ont été récités à la fête de Brunoy. Je vous fais de grands diables de vers alexandrins dont vous entendrez parler dans quatre ou cinq mois, ſi DIEU me donne vie. Je ne ſuis pas bien sûr de cette vie; c'eſt ce qui fait que je vais me dépêcher; mais en ſe dépêchant trop on ne fait rien qui vaille.

Je vous écris tout cela de mon lit, où je ſouffre comme un damné, ayant devant moi de beaux jardins, une belle campagne, un beau lac, à ma droite les montagnes de Jura, à ma gauche les glaces éternelles des grandes Alpes, et dans mon corps le diable.

Je me recommande à mon bon ange gardien qui ne m'abandonnera jamais. *V.*

Je vous prie furtout de me mander comment je dois écrire à M. *Pierre Zaguri*, qui m'écrit de Venife, et que je crois être un *favio grande*. Il fe renomme beaucoup de vous; et il m'écrit des chofes qui me confondent et qui me font rougir, en quoi il n'eft pas *grande favio;* mais il paraît fort aimable. J'attends, pour lui répondre, que vous ayez eu la bonté de m'inftruire. 1776.

LETTRE CLXIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

30 d'octobre.

Je vous crois à préfent, Madame, à Paris en bonne fanté. Vous allez reprendre votre train de bienfaitrice de Ferney, comme nous reprenons nos chaînes et notre misère. Les changemens arrivés dans le miniftère ne nous ont pas été favorables. Tout s'eft déclaré contre notre pauvre petit pays. Les fermiers généraux ne nous font point de grâce; on nous taxe impitoyablement pour les payer. On nous tire notre fang felon l'ufage. Nos colons défertent, nos belles maifons ne feront plus habitées. J'y avais mis toute ma fortune; c'eft une ruine entière; je me vois fans reffource et fans efpérance. On dit qu'il faudrait que je vinffe à Paris pour montrer ma misère aux miniftres, et faire entendre ma voix caffée; mais je n'en ai pas la force, accablé de quatre-vingt-deux ans et de quatre-vingt-deux maladies. Et d'ailleurs vous favez comme on fe moque, à

1776. la cour et à la ville, des vieux provinciaux qui viennent demander juſtice ou miſéricorde.

L'intendant de qui l'autorité a augmenté dans les changemens de miniſtère, nous abandonne à notre malheur. On eſt obligé de ſoutenir des meſures évidemment mal priſes. L'ancien uſage eſt de tout écraſer, et c'eſt cet uſage que l'on ſuit. J'avais eſpéré qu'on n'abandonnerait pas entièrement les fabriques d'horlogerie que j'avais établies dans votre petit royaume de Ferney. J'avais même obtenu de monſeigneur le prince de *Condé* qu'il daignerait appuyer de ſa protection une requête que nous ſommes prêts à préſenter. Cette requête devait être portée au conſeil du roi; mais il faudrait qu'elle fût motivée par un mémoire détaillé, et puiſſamment ſoutenue par M. de *Fourqueux* et par M. de *Trudaine :* nous aurions le malheur de la voir combattue par M. de *Boullogne*, qui préfèrera toujours le droit fiſcal du marc d'or à une manufacture établie au bout du royaume.

C'eſt un nouveau danger pour nous que l'élévation de M. *Necker*. Les intérêts de la colonie de Ferney paſſent pour être oppoſés aux intérêts de Genève que M. *Necker* eſt obligé de ſoutenir par ſa naiſſance et par ſa place de réſident.

Si vous aviez le temps, Madame, de nous favoriſer encore de vos bontés, au milieu de vos occupations, de vos plaiſirs, de vos procès, comment pourrais-je faire? à qui m'adreſſerais-je pour vous faire parvenir la requête et le mémoire dont je vous parle? J'aimerais bien mieux vous envoyer des papiers d'une autre eſpèce, dont vous avez déjà vu un premier acte. Vous en fûtes aſſez contente; vous ne le

ſerez

serez pas du reste : je ne le suis pas non plus, et c'est ce qui fait que je ne vous l'envoie pas. J'ai bien peur que le sujet ne soit pas aussi favorable que nous l'avions pensé, et que la main d'œuvre ne soit plus défectueuse encore que le fond de la chose. En vérité, cela est tout aussi difficile à faire qu'une ville à bâtir dans le pays de Gex. Je ne suis pas comme *Amphion* qui les construisait au son du violon. Mon violon et ma truelle sont cassés. Je succombe d'ailleurs sous mes maux, sous mes ennemis, sous les factieux amis de *Shakespeare*, sous les dévots, sous tous les barbares, et sous les architectes des maisons qu'il faut payer. 1776.

Vous êtes ma consolation, Madame ; je me mets à vos pieds.

Le vieux malade V.

P. S. Je dois pourtant vous dire que j'ai toujours une violente passion pour la reine, et comme les amans font quelquefois des vers pour leur maîtresse, j'en ai fait pour sa Majesté, qui ont été récités dans la fête de Brunoy. Il est vrai que je ne m'en souviens plus ; mais en voici d'autres dont on n'a pu faire usage, parce qu'ils sont venus trop tard. On avait imaginé de faire paraître le buste de la reine, porté par des filles qui représentaient les Grâces, et entouré de petits garçons qui figuraient les Amours, et la compagnie tant répétée des Jeux et des Ris. J'avais proposé qu'on mît au-dessous du buste :

Amours, Grâces, Plaisirs, nos fêtes vous admettent ;
Regardez ce portrait, vous pouvez l'adorer ;

1776. Un moment devant lui vous pouvez folâtrer,
Les Vertus vous le permettent.

Ce dernier vers me paraiſſait tout-à-fait dans le caractère de la reine. Que le bon Dieu la prenne ſous ſa ſainte et digne garde! et vous auſſi, Madame.

LETTRE CLXIV.

A M. GUDIN DE LA BRENELLERIE.

A Ferney, le 1 de novembre.

QUATRE-VINGT-DEUX ans, Monſieur, environ quatre-vingt-deux maladies, quatre-vingt-deux et plus de maiſons bâties dans un cloaque, voiſin d'une ville où je crois que vous êtes né, plus de quatre-vingt-deux injures à moi dites par de bons chrétiens, dans des écrits auxquels on eſt tenté de répondre, et auxquels ils ne faut pas répondre, plus de quatre-vingt-deux petites affaires domeſtiques; tout cela, Monſieur, a retardé la réponſe que je vous dois depuis environ quinze jours:

Vaces oportet, Eutyche, à negotiis,
Ut liber animus ſentiat vim carminis.

J'ai lu avec bien de l'attention votre Coriolan: c'eſt un ouvrage bien penſé et bien écrit, d'un bout à l'autre. Il mérite l'eſtime de tous les honnêtes gens qui ſentent toutes les difficultés et le mérite de les avoir vaincues. Je ne crois pas qu'il ſoit poſſible de

tirer une tragédie entière d'un ſujet qui n'a qu'une ſcène, et d'y mieux réuſſir. Les gens de l'art ſurtout démêlent cet extrême mérite, quand ils ſont juſtes. Bérénice, dans laquelle il n'y avait qu'un mot à dire, *invitus invitam*, était bien plus aiſée à traiter, parce que l'amour eſt une ſource inépuiſable, et parce que le ſpectacle eſt toujours rempli de quinze cents perſonnes qui aiment, ou qui ont aimé, et que parmi ces quinze cents ſpectateurs, il n'y a pas un ancien romain.

Vous avez, dans votre Coriolan, comme dans votre *Royaume en interdit*, bien des traits qui décèlent une philoſophie profonde et hardie. Je me flatte que je trouverai cette philoſophie dans votre *Eſſai ſur les progrès des arts*. Je me doute bien que vous n'avez pas un privilége en chancellerie; je vous en félicite, vous et vos lecteurs. Je n'aime pas plus les maîtriſes et les jurandes que M. *Turgot*: je ne crois pas qu'on doive faire viſer ſon eſprit par un cenſeur royal, et que les penſées aient beſoin de cire jaune.

Ne doutez pas, Monſieur, des ſentimens &c.

Le vieux malade de Ferney.

1776. LETTRE CLXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, le 3 de novembre.

Mon cher ange, il eſt vrai que, dans ma quatre-vingt-troiſième année, j'avais la folie d'entreprendre un ouvrage au-deſſus de mes forces; mais c'était uniquement pour vous plaire. Il faut l'abandonner et attendre que je rajeuniſſe. Mon étrange deſtinée, qui m'a conduit de Paris aux frontières de la Suiſſe, et qui m'a forcé de changer un petit cloaque affreux en une jolie ville d'un quart de lieue de long, me perſécute aujourd'hui, et ne me rajeunit point; elle m'écraſe avec les pierres des maiſons que j'ai élevées. Mon extrême facilité m'a ruiné; l'ingratitude m'a ſuſcité des procès infiniment déſagréables; le changement de miniſtère en France a privé ma colonie de tous les avantages que j'avais obtenus pour elle. Tout le bien que j'avais fait à ma nouvelle patrie eſt devenu calamité. J'avais mis juſqu'à la dernière goutte de mon ſang à cet établiſſement très-utile, ſans y avoir d'autre intérêt que celui de bien faire. Mon ſang eſt perdu, et je n'ai plus qu'à mourir étique: voilà une de mes ſituations.

Une autre tout auſſi conſolante eſt une meute de janſéniſtes, qui aboie après moi depuis ſi long-temps, qui relaie les jéſuites *Nonotte* et *Patouillet*, qui me relance dans ma tanière, et qui réveille certains *meſſieurs*. Ces chiens me déchirent à mes derniers

momens, et je meufs dévoré par les dogues de *Janfénius*, après avoir été mordu par les renards de *Loyola*. 1776.

Vous m'avouerez, mon cher ange compatiffant, qu'il eft difficile d'achever un ouvrage de poëfie dans de pareilles circonftances.

Je vous prie donc de m'excufer auprès de M. de *Thibouville*, ainfi que de vous-même. Je vous demande pardon à tous deux d'être fi vieux, fi malheureux, fi malade et fi fot; peut-être que tout cela changera. Je me mets à l'ombre de vos ailes, et je vous embraffe bien tendrement de mes faibles bras. *V.*

LETTRE CLXVI.

A M. DE VAINES.

6 de novembre.

Je fuis plus fâché que vous, Monfieur. Comment de malheureux écrivains mercenaires de nouvelles ofent-ils calomnier votre abdication généreufe? Je voudrais que vous demeuraffiez, quand ce ne ferait que pour les faire taire. La retraite n'eft bonne que pour des malades inutiles comme moi. Si j'étais à Paris, j'y mourrais bien vîte de la vie qu'on y mène; mais, vous qui avez de la fanté, et qui êtes dans la force de l'âge, vous pourriez refter, ce me femble, pour être utile à vous et aux autres. On dit que vous travaillez avec une facilité étonnante; que vous mettez le plus grand ordre et la netteté la plus lumineufe

1776. dans tout ce que vous faites ; que vous n'avez jamais l'air occupé en vous occupant toujours ; que vous êtes aussi aimable dans la société qu'essentiel en affaires ; je conclus que c'est à vous de rester dans Paris et dans votre place.

J'ai écrit à M. le marquis de *Condorcet*, avant de recevoir votre lettre dont je suis très-touché. Je lui ai demandé la permission d'aimer toujours une belle dame qui est née dans mon voisinage, qui a tant contribué à mettre mon squelette en marbre, et qui est très-bonne et très-estimable. (*)

Je ne sais si un ancien romain, sous le portrait duquel j'ai écrit, *ostendent terris hunc tantum fata*, est à Paris ou à la Roche-Guyon. Quelque part où il soit, je vous supplie de lui faire passer dans l'occasion tout ce que je pense et penserai de lui jusqu'au tombeau.

Conservez-moi, Monsieur, par justice, l'amitié dont vous m'avez gratifié par générosité.

Le vieux malade.

(*) Madame *Necker*.

LETTRE CLXVII.

1776.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

10 de novembre.

Il ne faut pas s'étonner, Monſieur, qu'un pauvre homme houſpillé par quatre-vingt-deux ans, par quatre-vingt-deux maladies, et par autant d'affaires déſagréables ; ait tant tardé à vous répondre. Ma plume n'a pu ſuivre mon cœur. Je ne ſais à préſent où vous prendre ; mais je préſume que vous pouvez être encore chez vous, puiſque vous n'avez point paſſé par votre hôtellerie de Ferney, qui eſt ſur le chemin de Paris. Vous n'auriez pas trouvé la ville de Ferney abſolument bâtie et pavée. Elle ne fait que décroître depuis l'aventure de M. *Turgot*. Les orages de la cour ſont un peu retombés ſur nous ; il a un peu grêlé ſur notre perſil. Nous aurions été trop heureux, ſi nous avions été toujours ignorés. Notre déſaſtre ne m'a pas empêché de m'intéreſſer à la fête que *Monſieur* a donnée à monſieur ſon frère et à ſa belle-ſœur, et même d'y avoir un peu de part.

On dit que toutes les pièces nouvelles à Fontainebleau ont fait la culbute, excepté celle du jeune *Champfort*. Cela ne m'étonne point ; ce jeune homme a du talent, de la ſenſibilité, de la grâce, et fait des vers très-heureux. Il mérite de l'être, et on dit qu'il ne l'eſt pas ; mais qui l'eſt, au bout du compte ? on dit que c'eſt M. *Necker ;* il a l'air en effet d'avoir attrapé le gros lot à la loterie de ce monde.

1776. Je vous ſouhaite bien ſincèrement quelqu'un des lots qui viennent immédiatement après. Votre dignité ſuiſſe ne me paraît pas ſuffiſante pour vous. Voilà encore un gros lot pour M. de *Montbarey;* il eſt, dit-on, ſecrétaire d'Etat de la guerre ; je ne l'aſſure pas, car on me l'a dit. Si cela eſt, tout eſt double à Verſailles, et il y a même bien des cœurs qui le ſont. Le vôtre n'eſt pas de cette eſpèce; le mien eſt à vous pour ma vie, et ce n'eſt pas pour long-temps. *V.*

Madame *Denis* eſt bien ſenſible aux marques d'amitié que vous lui donnez.

LETTRE CLXVIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

11 de novembre.

MON cher ami, votre vieux malade vit encore, et il en eſt bien étonné. Il vous aimera tendrement juſqu'à ſon dernier jour.

Je fais mon compliment au curé de Jarnac ſur ſon goupillon (*). Cela eſt plus fort que l'aventure du révérend père *Girard*, et ne fera pas tant de bruit. Ce n'eſt pas aſſez d'être exceſſivement fou, libertin et fanatique pour ſe faire une grande réputation ; il faut encore venir à propos. Il faut être janſéniſte ou jéſuite. Ils ſont paſſés de mode. Les *Gilles* d'aujourd'hui ne peuvent plus attirer de monde à la foire.

(*) Ce curé enſeignait aſſez drôlement le catéchiſme aux petites filles de ſa paroiſſe.

Jouiffez, mon refpectable ami, d'une vie tranquille et honorée dans votre heureufe retraite. Ferney, que vous avez vu un vilain hameau, eft devenu une ville d'un quart de lieue de long. Je ne fais comment cela s'eft fait; je fais feulement que cela m'a ruiné; mais il eft plaifant qu'un homme auffi chétif que moi fe foit donné le plaifir de bâtir une ville. 1776.

Je vous embraffe de mes faibles bras le plus tendrement du monde. *V.*

LETTRE CLXIX.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

11 de novembre.

Je n'ai fait qu'entrevoir M. de *Toulongeon*. Il m'a donné, Monfieur, la plus grande envie de jouir de fa charmante fociété; mais mon âge et mes maux ne me l'ont pas permis. Je ne fuis plus de ce monde. Je m'intérefferai tendrement à vous jufqu'à mon dernier moment; mais à quoi cela fert-il? Je fuis *prenfantem necquicquam umbras et multa volentem dicere;* et je fuis réduit à ne rien dire.

M. de *Toulongeon* m'a paru infiniment aimable et bien digne de votre amitié. Il a les grâces, la politeffe, les talens que je vous ai connus. Avec tout cela on n'eft pas toujours heureux. Il y a, comme vous favez, une diftance immenfe entre être heureux et être aimable. Je fuis confolé en apprenant que vous paffez votre vie avec M. de *Saint-Lambert;* mais

1776. j'ai peur que l'hiver ne vous ſépare. Il n'y a que nous autres ours des Alpes et du mont Jura, qui paſſions notre vie à la campagne. Les beaux oiſeaux de vos cantons doivent ſe retirer à la ville, quand les feuilles ſont tombées.

Mihi jam non regia Roma,
Sed vacuum Tibur placet aut imbelle Tarentum.

Je ſuis très-touché, Monſieur, de votre ſouvenir. Vos bontés pour moi rappellent mon ancienne ſenſibilité; elle ne finira qu'avec mes jours. *Poſthume, Poſthume, labuntur anni.* J'aime à citer *Horace* à un homme de ſa famille.

Mille tendres reſpects. *V.*

LETTRE CLXX.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

15 de novembre.

Nos malheurs, Madame, commencèrent lorſque vous nous quittâtes, et ils ont redoublé bien cruellement. Nos colons perſécutés et preſque détruits, ont préſenté une requête au roi, et l'ont envoyée à monſeigneur le prince de *Condé*. Cette requête n'eſt autre choſe que le cri des gens qu'on écorche. Le prince a promis de faire donner cette requête à monſieur le contrôleur général, par monſieur de *la Touraille*, gentilhomme de ſa chambre; mais ſi notre commandant voulait bien lui-même dire un mot à monſieur le contrôleur général, ce ſerait,

je crois, le moyen de nous ſauver. Je me borne à demander qu'on ne nous demande rien, d'ici à ſix mois. Monſieur le contrôleur général peut bien aiſément engager M. de *Boullogne* à ne nous point pourſuivre. Ce petit délai obtenu nous ferait peut-être éviter notre ruine entière. J'ai donné juſqu'à la dernière goutte de mon ſang pour conſtruire cette ville qui a été honorée un moment d'un hôtel de Saint-Julien. Je vois que tout va être détruit, et que je n'aurai pas de quoi me faire enterrer dans un coin d'une des rues de la ville que j'ai bâtie.

1776.

L'intendant de la province ſemble ne nous pas favoriſer. Nous voudrions avoir ſon ſubdélégué pour protecteur auprès de lui, et nous n'oſons nous en flatter. La moitié des ouvriers étrangers nous quitte, l'autre moitié tremble et eſt prête à fuir. On m'accable de procès de tous les côtés : voilà mon état ; mais, ſi vous me conſervez vos bontés, je mourrai moins déſeſpéré.

Quelle différence, bon Dieu! entre la ſituation où nous étions ſous M. le duc de *Choiſeul*, et le déſaſtre que nous éprouvons aujourd'hui ! Son extrême généroſité et ſes grandes vues s'étendirent ſur nous, et nous l'avons atteſté à la poſtérité, dans l'inſcription d'un obéliſque que nous élevions à Ferney, et qui lui eſt dédié. Il me ſuffit qu'il ſoit inſtruit de notre reconnaiſſance. Je n'ai jamais oſé lui écrire, parce qu'il m'avait expreſſément défendu, par M. de *la Ponce*, de lui écrire dans ſa retraite. Le comble de mes chagrins eſt de mourir ſans ſavoir s'il daigne encore ſe reſſouvenir de moi. Ayez la bonté de lui parler du moins de mon obéliſque, je vous en

1776. conjure. Je ſuis, comme j'ai toujours été, entre le lac de Genève et le mont Jura, ayant en perſpective les neiges éternelles des grandes Alpes, ignorant tout ce qui ſe fait chez vous, à mon ordinaire. Je ne ſais pas plus de nouvelles de la cour ſous ce règne que ſous l'autre; mais, ſoit que M. le duc de *Choiſeul* tienne ſa cour à Chanteloup, ſoit qu'il la tienne à Paris, je vous demande en grâce de me mettre à ſes pieds. Je ne ſuis pas plus inſtruit du procès de M. de *Richelieu* que de celui de *Beaumarchais*. Je ſais ſeulement, Madame, que je vous ſuis très-tendrement, très-reſpectueuſement dévoué juſqu'au dernier moment de ma vie, et que je vous donne la préférence ſur cette madame d'*Hacqueville* qu'on tient toujours pour la grand'tante de la reine, et pour la veuve du fils de *Pierre le grand*. Si vous m'écrivez un petit mot, je ſerai conſolé; ſi vous m'oubliez, je ne me conſolerai jamais; mais je ne vous en dirai rien. *V.*

LETTRE CLXXI.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

28 de novembre.

VOTRE lettre du 18 de novembre, mon cher Marquis, me donne bien des conſolations et bien des encouragemens. Il ne s'agit plus que de rattraper mon repos et ma tête, pour faire ce que vous voulez. Les affaires, les procès, les intérêts de notre petite province ſont venus augmenter le trouble où était ma

pauvre petite cervelle de quatre-vingt-trois ans. Si ces orages s'apaisent, je suis à vous; s'ils me noient, bonsoir, Messieurs. 1776.

Voilà donc mademoiselle *Sainval* une actrice sublime, supérieure à mademoiselle *Duménil*. Le rôle qu'on lui préparait, dans la pièce dont vous me parlez, ne me paraissait guère dans un genre digne d'elle. Il ne visait pas à l'héroïque et aux grands mouvemens du théâtre; et il y avait, ce me semble, une catastrophe fort hasardée. Je crois que j'aurais de la peine à bien traiter ce sujet, si je n'avais que trente ans. Jugez donc ce qui m'arrivera à mon âge.

Le seul mérite de cet ouvrage serait d'être entièrement neuf, et peut-être de n'être pas mal écrit; mais une nouveauté froide n'est pas ce qu'il vous faut: vous voudriez de grands intérêts, des passions violentes, et tout le grand attirail de *Melpomène*. Ma foi, cherchez ailleurs; je ne crois pas qu'il me reste aucune de ces étoffes-là dans mon magasin.

Ce que je vous dis là doit être pour M. d'*Argental* comme pour vous. Je ne puis lui écrire aujourd'hui; une demi-douzaine d'affaires très-désagréables me tiraillent de tous côtés. Voilà ce que c'est d'avoir eu l'insolence de bâtir une petite ville dans un endroit qui n'était fait que pour des grenouilles.

Connaîtriez-vous, par hasard, M. de *Boullogne*, l'intendant des finances, ou connaîtriez-vous sa maîtresse, ou sauriez-vous comment on s'y prend pour obtenir quelque chose de lui? Je vous serais très-obligé de lui dire, ou de lui faire dire, qu'il ne faut pas écraser une colonie d'étrangers, devenue très-utile au royaume.

1776. Vous devriez bien me mander pourquoi madame de *Polignac*, accompagnée de madame *Thiéry*, eſt partie précipitamment de Fontainebleau. Vous me direz que je ſuis bien curieux; mais j'aime bien mieux encore des nouvelles du tripot. Je n'en peux plus, et je ſuis pourtant à vos ordres. *V.*

LETTRE CLXXII.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELLUX.

4 de décembre.

J'AI toujours dit, Monſieur, qu'il y a de vrais français parmi les Velches. Ce ſont ces français-là qui ont mis leur bonheur à lire *la Félicité publique*. Cet ouvrage deviendra le catéchiſme de toute la jeuneſſe de France, qui voudra s'inſtruire à bien penſer et à bien parler. Ce que cet ouvrage ſurtout a d'utile, c'eſt qu'on y apprend à connaître le gouvernement et le vrai génie des peuples de l'antiquité, qui valent la peine d'être connus. *Rollin* ne peut ſervir qu'à former un petit janſéniſte enthouſiaſte, ignorant et phraſier: le livre de *la Félicité publique* peut former un homme d'Etat.

Je ne ſavais pas, Monſieur, qu'on imprimât un ſupplément à la grande *Encyclopédie*, et je vois, avec douleur, que ce ſupplément eſt ſoumis à la réviſion de quelques cuiſtres de la littérature, qui ne ſeraient pas reçus dans les antichambres de la bonne compagnie

de Paris (*). Faut-il qu'il y ait toujours en France un mélange si bizarre de ce qu'il y a de meilleur au monde, et de plus méprisable? 1776.

Ce qu'on appelle le jansénisme serait une inondation de barbares, si on le laissait faire. C'est une faction d'énergumènes atroces, encouragée par le prétexte toujours subsistant de soutenir les droits de la nation contre les anciennes usurpations de Rome, et qui, dans le fond, voudrait faire brûler le sens commun en place de Grève.

Les presbytériens d'Angleterre et les anabaptistes de Munster, n'ont jamais été si dangereux que ces marauds-là. Ils sont, et ils seront toujours soutenus par quelques pédans en robe, qui ne peuvent avoir un reste de crédit qu'en armant continuellement le fanatisme contre la raison.

Rien ne peut mieux soutenir cette pauvre raison qu'un homme de votre nom et de votre génie. Les jansénistes ont trouvé, dans le siècle passé, des hommes de considération qui les ont protégés, uniquement pour avoir le plaisir d'être chefs de parti : le temps d'une ambition plus noble est venu. Vous êtes appelé à un beau ministère, celui de rendre sages et heureux les gens qui seront dignes d'être l'un et l'autre.

Continuez, combattez à la tête d'une troupe invincible que le fanatisme peut faire taire quelquefois, mais qu'il ne peut empêcher de penser. Comptez-

(*) M. de *Chatellux* avait fait, pour le supplément de l'*Encyclopédie*, l'article *Bonheur public*; il fut rayé à la censure, par l'abbé *Foucher*, qui dit que cet article *était rempli de la philosophie moderne, et que le mot de* DIEU *ne s'y trouvait pas une fois.*

moi, je vous en prie, Monſieur, parmi les penſeurs qui vous ſont attachés avec le plus d'eſtime, de reſpect et d'amitié.

1776.

LETTRE CLXXIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de décembre.

Mon cher ange, depuis votre lettre conſolante, datée du 19 de novembre, je n'ai pu me mettre à l'ombre de vos ailes. J'ai été, et je ſuis encore lutiné par les embarras que me donne ma pauvre province, par la ruine dont ma colonie me menace, par l'oubli total de madame de *Saint-Julien* qui renonce à ſes amis en hiver, et qui ne s'en ſouvient qu'en été.

Je conviens avec vous que le janſéniſme eſt paſſé de mode, et que perſonne ne ſe ſoucie ſi les cinq propoſitions ſont dans le livre d'un ennuyeux flamand; mais il y a des gens qui ont été autrefois janſéniſtes, qui ont aujourd'hui une petite place à Verſailles, et qui font imprimer des trois volumes contre les fidelles. Ils ſe déguiſent en juifs, pour nuire aux meilleurs chrétiens du monde. Leur cabale eſt dangereuſe, et peut faire beaucoup de mal. Vous ſavez que trois ou quatre vieux janſéniſtes du parlement ont perſécuté, au commencement de cette année, une eſpèce de petit philoſophe, nommé *Deliſle*. Les chiens enragés ne mordent pas toujours, mais ils peuvent mordre. Je n'ai été que trop mordu dans mon temps, et

et ces morſures-là laiſſent toujours de profondes cicatrices. 1776.

Au lieu de m'aller baigner dans la mer, j'ai donc pris le parti de m'amuſer à quelque choſe qu'on ne fait guère à quatre-vingt-trois ans. Mais quand je vous montrerai ces facéties, vous me direz que je ſuis véritablement un enragé qui ai voulu manger ſans avoir de dents, et danſer ſans avoir de jambes.

M. de *Thibouville* m'a mandé que mademoiſelle *Sainval* n'avait point du tout réuſſi dans la *Cléopâtre* de Rodogune. Notre nation ſerait-elle devenue à la fin raiſonnable? aurait-on ſenti enfin, au bout de cent ans, que ce rôle de *Cléopâtre* n'eſt point du tout dans la nature; que tout ce qu'elle dit, et tout ce qu'elle fait eſt contre le bon ſens; que c'eſt elle qui eſt une enragée, qui fait continuellement des confidences inutiles de tous ſes crimes faits et à faire à une demoiſelle ſuivante qu'elle appelle gaupe et butorde? Pour moi, je n'ai jamais vu quatre plus mauvais actes, et la moitié du cinquième, préparer plus déteſtablement une dernière ſcène admirable.

Après vous avoir prononcé ces blaſphêmes, je dois jeter dans le feu ce que j'avais commencé. Je dois ſentir qu'il eſt auſſi difficile de faire une bonne tragédie que de raccommoder nos finances. Je ne dois plus m'occuper que de vous aimer et de ne rien faire.

Mais que je voudrais être auprès de vous, mon cher ange! *V.*

1776.

LETTRE CLXXIV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 5 de décembre.

Je reçois, Madame, votre lettre datée du 22. Si elle parvient à la postérité, les commentateurs disputeront sur le mois et sur l'année; mais notre petite colonie et moi, nous attestons qu'au 22 de novembre 1776, vous nous avez comblés de bontés et de très-bons raisonnemens.

Puisque vous daignez voir la requête assez inutile de nos colons, la voici. Elle a été donnée à M. de *Boullogne*, par MM. de *Fourqueux* et de *Trudaine*. Elle peut avoir été recommandée à monsieur le contrôleur général, par M. le prince de *Condé*. Elle peut avoir été oubliée de tout le monde, surtout dans le temps où l'on était occupé de l'établissement d'un nouveau ministère. Ce qui peut nous arriver actuellement de plus favorable, c'est qu'on nous oublie.

Malheureusement, messieurs les fermiers généraux ne songent que trop à nous. Ils sont très-attentifs à leurs trente mille francs ; ce n'est que cinq cents francs par an pour chacun de ces messieurs; mais ils ne négligent rien. La province est sur le point d'être écrasée par un impôt très-lourd et très-inégal dont on la charge. Non-seulement on a travaillé à la répartition de cet impôt, mais à assurer des honoraires à celui qui est principalement chargé d'arranger notre ruine, et qui a seul tous les districts dans sa main. Il n'y avait qu'un moyen de nous sauver, c'était

d'obtenir du ſel de meſſieurs de Berne, et d'emprunter de l'argent de quelque homme de bonne volonté ; au moyen de cet argent emprunté, et du bénéfice de ce ſel de Berne, nous allions payer meſſieurs des fermes générales ſans aucun frais, et la province était libre. J'avais le bonheur de prêter ces dix mille écus, tout ruiné que je ſuis, et j'étais d'accord avec nos états. Qu'a-t-on fait pendant ce temps-là ? on a ſuſcité un homme inconnu, nommé *Roſe*, ci-devant déſerteur de la légion de *Condé*, aujourd'hui garde-magaſin pour les intérêts du roi, dans les ateliers de *Racle*. Cet homme, employé ſecrétement, eſt allé à Berne ſolliciter, en ſon propre et privé nom, la conceſſion de ſix mille quintaux de ſel. Il n'avait pas un ſou pour les payer, mais il était bien cautionné.

1776.

Meſſieurs des états ſe voyant ainſi ſupplantés par un homme ſans aveu, ſe ſont plaints au ſubdélégué qui eſt, comme vous ſavez, ſyndic, maire, tréſorier et fermier des terres du roi à Verſoy, &c. &c. Meſſieurs, leur a-t-il dit, M. *Roſe* eſt un galant homme ; il lui eſt permis d'acheter du ſel où il voudra, mais cela n'eſt pas permis à vous autres. Vous ne pouvez faire un traité avec une puiſſance étrangère ſans la permiſſion du roi. Quoi ! Monſieur, ce qui eſt permis à un déſerteur ne le ſerait pas à une province ? — Non, Meſſieurs ; croyez-moi, écrivez au miniſtre des finances et au miniſtre des affaires étrangères. Les pauvres rats croient *Rominagrobis* ; ils écrivent aux miniſtres. Les miniſtres tout étonnés conſultent les fermiers généraux. Ceux-ci répondent qu'on ne peut demander du ſel de Berne que pour le verſer dans les provinces de France limitrophes, et

1776. qu'il faut prévenir ce crime de haute trahiſon. En conſéquence, le miniſtère mande à l'ambaſſadeur du roi, en Suiſſe, d'empêcher que meſſieurs de Berne ne donnent un litron de ſel à la province de Gex. Ainſi les états ont été privés du ſecours ſur lequel ils comptaient; ils ſe ſont eux-mêmes coupé la gorge et la bourſe en croyant *Rominagrobis*, et en demandant au miniſtère de France une permiſſion qu'ils auraient pu prendre, en vertu de l'édit du roi, ſans conſulter perſonne. *Rominagrobis* actuellement ſe moque d'eux, établit ſon impôt, établit ſes honoraires, met à part une ſomme conſidérable pour le receveur général dé Berne, Bugey, Valromey et Gex, auquel il faudra porter humblement notre contribution, dont il comptera comme il voudra avec meſſieurs de la ferme.

Voilà, belle Emilie, à quel point nous en ſommes.

Nous ſommes perdus, et il ne faut pas nous plaindre. Si nous crions, on nous enverra ſoixante bureaux de commis, au lieu de trente que nous avions, et on nous mettra un bâillon à la bouche. Quelques-uns de nos étrangers, qui ont acheté des maiſons à Ferney, vont les abandonner, et nous ſommes menacés d'une deſtruction totale, nous et notre obéliſque, et la belle inſcription latine que nous voulions y graver pour l'amuſement des ſavans qui vont à Gex.

Si vous voulez, Madame, je vous conterai encore que, lorſque j'étais pétrifié de ces déſaſtres, j'ai reçu une lettre de M. le duc de *Virtemberg* qui me doit cent mille francs, et qui me mande qu'il ne peut

me payer un ſou qu'au commencement de l'année 1778. Il y a, dans ce procédé, je ne ſais quoi de digne de la grandeur d'un roi de France ; et ce qu'il y a de bon, c'eſt que ſurement je ſerai mort de vieilleſſe et de misère, et ceux qui ont bâti mes maiſons ſeront morts de faim avant l'an de grâce 1778. M. *Racle* ſe tire d'affaire par ſon génie, indépendamment des rois et des princes ; il fait des chefs-d'œuvre en grands ouvrages de faïence, et il les vend à des gens qui payent.

1776.

Il y a bien loin de tout cela, Madame, à la petite drôlerie dont vous avez vu l'eſquiſſe. Je n'oſe vous en parler. Il faut avoir vingt-cinq ans pour faire de ces plaiſanteries-là, et j'en ai quatre-vingt-trois. J'en ſuis plus fâché que de toutes les traverſes que j'eſſuie. Je me réfugie ſous les ailes de mon brillant papillon, et ſous l'égide de ma philoſophe, avec le plus tendre reſpect. *V.*

LETTRE CLXXV.

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

6 de décembre.

Je ſuis toujours fâché, Monſieur, quand je vois que, dans le *Journal* de politique et de littérature, la politique tient tant de place, et la littérature ſi peu. Je vous avoue que j'aime beaucoup mieux de bons vers et une pièce d'éloquence, que toutes les nouvelles du Nord et du Midi, qui ſont détruites le lendemain par d'autres nouvelles.

1776. Il eſt vrai que cette partie, qu'on nomme politique, eſt écrite par un homme ſupérieur; mais permettez-moi de préférer les belles-lettres, qui bercent ma vieilleſſe, aux intérêts des princes auxquels je n'entends rien.

Les diſſertations de M. de *la Harpe* n'ont, à mon gré, qu'un ſeul défaut, c'eſt d'être trop courtes. Je trouve chez lui une choſe bien rare; c'eſt qu'il a toujours raiſon, c'eſt qu'il a un goût sûr. Et pourquoi ſe connaît-il ſi bien en vers? c'eſt qu'il en a fait d'excellens.

Les gens inſtruits, et diſant leur avis, pleuvent de tous côtés; mais où trouver des hommes de génie qui veuillent bien ſe conſacrer au triſte et dangereux métier d'apprécier le génie des autres? L'abbé *Desfontaines* n'était pas ſans eſprit et ſans érudition; mais il avait malheureuſement traduit les pſaumes en vers français. La deſtinée de cet ouvrage, entièrement ignoré, altéra ſon humeur et ſon goût qui devinrent auſſi dépravés que ſes mœurs. L'auteur de Mélanie n'eſt pas dans ce cas. Si *Racine* a laiſſé quelques héritiers de ſon ſtyle, il m'a paru qu'il avait partagé ſa ſucceſſion entre M. de *la Harpe* et M. de *Champfort.*

Je n'ai point vu le *Mouſtapha* de ce dernier, et je ſuis fâché qu'on s'appelle *Mouſtapha;* mais je me ſouviens d'une *jeune indienne*, qui était une bien jolie petite créature, et qui me parut toute racinienne: car, voyez-vous, ſans *Racine* point de ſalut. Il fut le premier, et long-temps le ſeul, qui alla au cœur par l'oreille. *Componit furtim ſubſequiturque decor.*

A propos, il faut que vous jugiez, entre le duc de *la Rochefoucauld* et *Confucius*, qui des deux a le mieux

défini la gravité. Le seigneur français a dit : *La gravité est un mystère de corps inventé pour cacher les défauts de l'esprit ;* le seigneur chinois a dit : *La gravité n'est que l'écorce de la sagesse, mais elle la conserve.* 1776.

Je ne veux et je n'ose avoir un avis que quand vous m'aurez dit le vôtre.

LETTRE CLXXVI.

A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, le 10 de décembre.

MONSIEUR,

Il faut que cette fois-ci je vous amuse ou vous ennuye par le récit des tribulations de votre petite province de Gex. Cette historiette sera pour M. de *Fourqueux* comme pour vous, après quoi je vous supplierai de jeter au feu ma relation.

Dès le commencement de cette année, nosseigneurs des états de Gex songèrent à faire un fonds qui pût fournir trente mille francs à nosseigneurs des fermes générales, et tremblèrent. Le parlement de Dijon, dont un membre principal, originaire du pays de Gex, y avait acheté beaucoup de biens ruraux, avait en conséquence déterminé le parlement à faire au roi des remontrances ; et, dans ces remontrances, on avait supposé que l'industrie du pays de Gex était d'un rapport infiniment plus grand que le fonds des terres. Sur ce faux exposé, le roi avait donné une déclaration par laquelle l'industrie payerait le tiers

1776. de ce que payeraient les terres, pour compléter la somme de trente mille francs due à la ferme genérale, et pour acquitter d'autres dettes de la province.

Il fallait donc trouver pour dix mille francs d'industrie dans un pays où il n'y en eut jamais pour dix écus, avant que j'eusse la témérité d'y appeler des artistes, et d'y bâtir des maisons.

Une partie de mes artistes effrayés du bruit qui courait qu'on allait les taxer, commença par s'enfuir. On ne trouva, parmi ceux qui restèrent à Ferney, qu'environ cinq cents livres, et dans le reste de la province presque rien.

Nos pauvres états étaient extrêmement embarrassés, et tous nos colons mouraient de peur. Ils étaient tout accoutumés à jouir du plaisir de la franchise. Il y avait des cabarets à l'enseigne de *la franchise;* les femmes commençaient à porter des rubans *à la franchise*.

Pour rendre notre franchise parfaite, un déserteur de la légion de *Condé*, nommé *Rose*, aujourd'hui votre garde-magasin à Versoy, s'associa, il y a deux mois, avec un *Brémond*, commis de M. *Fabry*, maire, subdélégué, syndic, trésorier, ayant la poste de Versoy. Ces deux associés transigèrent avec la *chambre des sels* à Berne, et en achetèrent six mille quintaux de sel à bon marché, pour le revendre un peu plus cher à Gex, afin que le pays n'en manquât pas.

Les pauvres gens du pays de Gex, et surtout quelques syndics, furent effrayés de ce monopole, et ils poussèrent l'indiscrétion de leurs plaintes jusqu'à se figurer que M. *Fabry* donnait, dans cette affaire, une protection trop marquée à son commis.

Les états alors me firent l'honneur de s'adreſſer à moi. Ils me chargèrent d'obtenir pour eux, des états de Berne, la même faveur que le commis et le déſerteur avaient obtenue ; et, de plus, de leur prêter dix mille écus pour payer les fermiers généraux. 1776.

Ils conſultèrent habilement M. *Fabry* qui leur conſeilla plus habilement de demander la permiſſion au miniſtère. Le fruit de tant d'habileté a été que le miniſtère a prié meſſieurs du conſeil de Berne de ne donner de ſel ni à *Roſe* ni à nos ſyndics, et que je ne leur ai point prêté d'argent, par une raiſon péremptoire, c'eſt que je n'en ai plus, et que tout eſt en pierres de taille, en mortier et en ſoliveaux. Nos pauvres ſyndics ſont tous confondus. Les fermiers généraux crient que notre petite province de Gex a voulu ſe faire contrebandière, et acheter du ſel ſuiſſe pour le revendre en France. Les ſyndics diſent que c'eſt la faute du déſerteur *Roſe* et de ſon conſeil. Tous ont un pied de nez. Nos états de la vaſte province de Gex gouverneront mieux une autre fois leurs grandes affaires politiques.

J'ai cru, Monſieur, vous devoir cette relation fidelle de nos ſottiſes. J'oſe me flatter que vous pardonnerez à la ſimplicité de nos ſyndics, et à la bavarderie d'un vieillard qui radote. Que ne ſuis-je auprès de vous ! que ne puis-je vous faire ma cour, et vous parler de *Shakeſpeare* qui radote encore plus que moi !

Agréez, Monſieur, le reſpect, la reconnaiſſance et l'attachement du vieux malade *Voltaire.*

1776. LETTRE CLXXVII.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Ferney, le 13 de décembre.

Un très-vieux hibou, près de mourir dans une masure, entre le mont Jura et les grandes Alpes, est extrêmement sensible aux bontés que lui témoigne un aigle autrichien. L'esprit qui règne dans la lettre de Bruxelles, du 25 de novembre, ranimerait le pauvre hibou, si quelque chose pouvait le ranimer. Il se souviendra, jusque dans ses derniers momens, d'avoir voyagé autrefois, malgré ses ailes pesantes, vers les domaines de cet aigle charmant qui ne fesait alors que de naître, et qui depuis l'a honoré, de temps en temps, d'un souvenir qui lui est bien précieux. Ce bel aigle a vu, en dernier lieu, la nouvelle ménagerie de Fontainebleau, et les nouveaux oiseaux brillans qui décorent cette belle volière. Il juge parfaitement de leurs différens ramages. C'est à lui d'établir, par son exemple, une jolie volière à Bruxelles. Il ne faut souvent qu'un seul homme pour faire régner le bon goût dans le pays qu'il habite; l'émulation gagne de proche en proche. Il en est des choses de l'esprit comme des coiffures des femmes; il suffit, dans tout pays, d'une belle dame pour mettre une nouvelle coiffure à la mode : de même, c'est assez d'un homme supérieur par son rang et par son esprit, pour mettre à la mode les beaux arts et le bon goût. C'est ce que fait l'aigle dont je parle,

l'aigle que je remercie, et dont je suis, avec un profond respect, le très-humble et très-obéissant serviteur. 1776.

Le vieux hibou V.

LETTRE CLXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 de décembre.

Mon cher ange, il y a environ soixante ans passés que vous êtes occupé à me consoler et à m'encourager. Je commence à croire que ni l'ancien ni le nouveau *Testament* ne troubleront mes derniers jours, et qu'on a autre chose à faire à la cour que de persécuter un vieux rimailleur pour des sottises dont personne ne se soucie.

Je me démêlerai peut-être aussi des affaires très-embrouillées et très-mal conduites de notre pauvre petit pays de Gex; mais je ne me tirerai pas si bien de l'entreprise dont madame de *Saint-Julien* vous a donné si bonne opinion. Si ce n'est pas elle qui vous en a parlé, c'est l'abbé *Mignot*. Le commencement de l'ouvrage me donnait à moi-même de très-grandes espérances, mais je ne vois sur la fin que du ridicule. J'ai bien peur qu'on ne se moque d'une femme qui se tue de peur de coucher avec le vainqueur et le meurtrier de son mari, quand elle n'aime point ce mari, et qu'elle adore ce meurtrier. Cela ressemble aux vierges chrétiennes de la *Légende dorée*, qui se

1776. coupaient la langue avec leurs dents, et la jetaient au nez des païens, pour n'être pas violées par eux. Il y a quelque chose de si divin dans ces catastrophes qu'elles en sont impertinentes. D'ailleurs, la pièce roulant uniquement sur le remords continuel d'aimer à la fureur le meurtrier de son mari, ne pouvait comporter cinq actes. J'étais obligé de me réduire à trois, et cela me paraissait avoir l'air d'un drame de M. *Mercier*. C'est bien dommage, car il y avait du neuf dans cette bagatelle, et les passions m'y paraissaient assez bien traitées; il y avait quelques peintures assez vraies, mais rien ne répare le vice d'un sujet qui n'est pas dans la nature. Vous ne trouverez pas une femme dans Paris qui se tue pour n'être pas violée. Bérénice qui est le plus mince et le plus petit sujet d'une pièce de théâtre, était beaucoup plus fécond que le mien, comme beaucoup plus naturel; cela me fâche et m'humilie. Un père n'est pas bien aise de se voir obligé de tordre le cou à son enfant. Voilà trois mois entiers de perdus, et le temps est cher à mon âge.

Je reçois, dans ce moment, une lettre de M. de *Thibouville;* il augmente mes regrets. Il me dit surtout des choses si intéressantes sur mademoiselle *Sainval*, que je suis homme à mourir de chagrin de n'avoir pu rien faire qui soit digne d'elle.

Je suis de votre avis sur Rodogune. Il n'y a pas de sens commun dans toute cette pièce qu'on a regardée comme le chef-d'œuvre de *Corneille*. La dernière scène même, qui semble demander grâce pour le reste, n'est nullement vraisemblable; mais il y a tant d'illusion théâtrale, d'un bout à l'autre, que

le public a été féduit. Nous n'avons point une pareille reffource dans une petite pièce qui ne confifte qu'à dire : J'aime mon amant comme une folle ; mais je fuis dévote, et j'aime mieux me tuer que de coucher avec lui. 1776.

M. de *Thibouville* m'apprend qu'on va jouer Orefte, et qu'elle fera très-bien remife au théâtre. Je crois qu'elle réuffirait, fi nous étions en Gréce ; mais j'ai peur que des déclamations grecques ne réuffiffent point à Paris.

Je me mets à l'ombre de vos ailes, mon très-cher ange. *V.*

LETTRE CLXXIX.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

18 de décembre.

Mon cher Marquis, tout ce que vous m'avez écrit de mademoifelle *Sainval* m'a tourné la tête, et a échauffé mon cœur ; mais c'eft montrer *Vénus* toute nue à un caftrat. Ce que j'ai commencé pour elle m'en paraît fort indigne. J'avoue ma turpitude à M. d'*Argental*, et je vous fais la même confeffion. Le fujet eft fi fimple qu'il ne pourrait aller qu'à trois coups ; il en faut cinq pour mademoifelle *Sainval*.

On vient de m'envoyer un nouveau tome des *Lettres édifiantes et curieufes* du révérend père *Patouillet*, ci-devant jéfuite. Dans ces lettres, qui ne font ni curieufes ni édifiantes, il s'en trouve une du

révérend père *Bourgeois*, convertiſſeur ſecret à la
1776. Chine, et qu'on dit parent de M. de *Boynes*. Ce maraud raconte qu'il avait baptiſé une fille de quinze ans, laquelle était poſſédée d'un démon de luxure. Adreſſez-vous à la S[te] *Vierge*, lui dit le père *Bourgeois*; prions-la de vous faire mourir plutôt que de vous laiſſer ſuccomber. La fille le crut, et mourut pendant la nuit de la goutte remontée. C'eſt préciſément le ſujet de ma petite drôlerie. C'eſt une femme amoureuſe à la fureur du meurtrier de ſon mari, et qui finit enfin par ſe tuer au lieu de ſe laiſſer violer par ſon cher amant. Cela eſt ſi peu dans la nature, et ſurtout dans la nature françaiſe, que je parierais pour les ſifflets.

Je me ſuis aperçu très-tard de mon mauvais choix. Je peignais des couleurs les plus vives et les plus tendres un tableau qu'il faut jeter dans le feu. J'en ſuis bien affligé, car il n'y a pas d'apparence qu'à mon âge je faſſe encore des enfans; et celui-là aurait été intéreſſant, s'il n'avait pas été ridicule.

Si le déclamateur *Oreſte* peut réuſſir, je ne manquerai pas de prendre ce prétexte pour écrire à l'ami de madame de *B*..... Je vous remercie du bon conſeil que vous m'avez donné. Je vous remercie ſurtout de vos quatre pages d'écriture; vous n'êtes pas accoutumé à faire de telles faveurs. Je ſuis enchanté de vous voir corrigé de votre laconiſme. Pardonnez-moi de ne vous écrire que deux pages; c'eſt beaucoup pour un malade dans un déſert.

Conſervez-moi vos bontés. *V.*

LETTRE CLXXX.

1777.

A M. DE BACQUENCOURT.

Le 1 de janvier.

MONSIEUR,

DEPUIS la journée des *Calas*, je vous ai bien des obligations. La plus grande eſt celle d'être notre intendant. Je vous remercie ſurtout de m'avoir inſtruit ſur la petite patrie que je me ſuis choiſie, je ne ſais comment, et que je connais très-peu.

Il me ſemble qu'on diſputait ſans beaucoup s'entendre. Ceux qui accuſaient votre ſubdélégué de prendre ſecrétement le parti de ſon commis et de *Roſe*, m'ont paru injuſtes. Ceux qui ont accuſé nos états de vouloir prendre pour eux le marché de *Roſe*, ne m'ont pas paru plus équitables. Ce que j'ai pu comprendre dans ma ſolitude, au milieu de mes ſouffrances continuelles, c'eſt que tout le monde avait raiſon en un ſeul point, celui de s'en rapporter à votre juſtice et à votre bonté.

Vous ſavez, Monſieur, par expérience, qu'on va toujours trop loin, ſoit quand on ſoutient ſes droits, ſoit quand on attaque ceux d'autrui. On vous avait d'abord mandé que la colonie de Ferney ne voulait payer aucune taxe, et vous avez bientôt reconnu qu'elle offrait de ſe taxer elle-même. On avait perſuadé le conſeil que l'induſtrie, dans le pays de Gex, produiſait plus que la culture des terres; et il s'eſt trouvé à l'examen que l'induſtrie, laquelle réſide

1777. presque toute entière dans Ferney, ne rapporte pas la dixième partie des biens-fonds.

De même on vous a dit, Monsieur, que nos états voulaient avoir actuellement six mille quintaux de sel de Berne, ce qui était absolument impossible; et on a reconnu qu'en fesant casser le marché de *Rose*, ils ne voulaient que s'assurer pour l'avenir les secours de Berne, dans des besoins urgens.

Vous mettez tous les disputans d'accord, en leur promettant votre protection dans ce besoin qui ne tardera pas à se manifester, et en voulant bien les assurer qu'ils auront du sel de la ferme. Moyennant cette assurance, tout le monde me paraît aujourd'hui très-content; et des deux côtés on doit également vous bénir.

Je voudrais bien que l'affaire des régisseurs du marc d'or pût s'accommoder aussi aisément avec les horlogers de Ferney. Messieurs de Genève envoient tous les ans en France trente mille montres d'or à dix-huit carats, et ces régisseurs ne veulent pas souffrir que mes pauvres colons en envoyent cinq cents. M. de *Fargès* dit à la régie qu'elle a tort, et que celui qui couperait le cou à la poule aux œufs d'or, sous prétexte qu'elle pondrait à dix-huit carats, serait un fort mauvais ménager.

J'abuse de votre temps et de vos bontés, Monsieur, en vous parlant de toutes ces misères. Je vous prie de me pardonner.

Ignarosque viæ mecum miseratus agrestes
Ingredere, et votis jam nunc assuesce vocari.

Je suis avec respect, &c.

LETTRE

LETTRE CLXXXI. 1777.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1 de janvier.

Ne criez pas tant, Meſſieurs ; il y a long-temps que votre dîné eſt prêt (*), mais je n'ai pas oſé le ſervir ſur table ; et même encore aujourd'hui je tremble de vous faire très-mauvaiſe chère : il n'y a que trois ſervices. Je m'étais imaginé qu'en les dônnant à dîner, et les trois actes aſſez plaiſans et aſſez intéreſſans, à mon gré, du Droit du ſeigneur, à ſouper, cela pourrait vous amuſer quelque jour. Il eſt vrai que la peur m'a pris, quand j'ai relu ma drôlerie tragique ; et ma peur a été ſi grande que je ne voulais pas montrer cet abrégé de tragédie à madame *Denis*. Hier j'ai ſurmonté mon dégoût et ma crainte ; je lui ai donné la pièce à lire ; elle a pleuré, et cela m'a raſſuré. Quand je dis raſſuré, ce n'eſt pas auprès du parterre ; car vous ſavez qu'à préſent votre ville eſt diviſée en factions. J'ai contre moi le parti anglais, le parti juif, le parti dévot, tous les auteurs, tous les journaliſtes ; et Dieu ſait quelle joie quand toute cette canaille ſe réunira pour ſiffler un vieux fou qui, dans ſa quatre-vingt-troiſième année, abandonne toutes ſes affaires pour donner un embryon de tragédie au public ! Je ſuis aſſez fat pour croire que le rôle de mon impératrice eſt très-honnête, très-touchant, et même, ſi on veut, aſſez théâtral. Mais où

(*) Irène.

1777. mon gros abbé *Mignot* a-t-il pêché que le ſtyle eſt dans le goût de Sémiramis et de Mahomet? je vous jure qu'il n'en eſt rien. Je ne le crois pas rampant, mais je le crois beaucoup plus approchant du naïf que du ſublime: c'eſt un combat éternel de l'amour et de la vertu. Le fond de l'étoffe eſt agréable, mais elle ne peut pas être nuancée.

Je doute fort, après tout ce qui me revient ſur mademoiſelle *Sainval*, que mon impératrice ſoit digne de ſes talens. Et puis quand cette grande actrice voudrait ſe charger du rôle, quand *le Kain* voudrait jouer le rôle de ce qu'on appelle l'amoureux, quand *Brizard* voudrait jouer le père qui, par parenthèſe, eſt un moine; enfin, quand tous les comédiens ſeraient d'accord, comment pourrait-on s'y prendre pour donner au public cet ouvrage, malgré les lois fondamentales de la comédie, qui veulent que chaque pièce paſſe à ſon rang? Les comédiens ont, je crois, encore quarante comédies à faire tomber avant moi. Il faudrait que je vécuſſe juſqu'à quatre-vingt-dix ans pour trouver place.

Vous ſentez bien que la perſonne qui m'offre une place dans ſa loge, me fait quelque honneur et quelque plaiſir. Je ne ſuis point ingrat; je me ſens même beaucoup d'inclination pour cette perſonne; mais je vous ſupplie de conſidérer que j'ai perdu les yeux, les oreilles, les jambes, les dents, la langue, et qu'il n'y a pas moyen que j'aille me montrer parmi des jeunes gens. Très-ſérieuſement, mon cher ange, je n'en peux plus. Si je m'allais mettre dans une loge de la comédie, on me prendrait pour un des ſpectres de *Shakeſpeare*. Ne dites point, je vous en

prie, que je n'ai que quatre-vingt-deux ans; c'eſt 1777.
une calomnie cruelle. Quand il ſerait vrai, ſelon un maudit extrait baptiſtère, que je fuſſe né en 1694 au mois de novembre, il faudrait toujours m'accorder que je ſuis dans ma quatre-vingt-troiſième année (*). Vous me direz que quatre-vingt-trois ne me ſauveront pas plus que quatre-vingt-deux de la rage des barbares qui me perſécutent; cependant ma remarque ſubſiſte (comme dit *Dacier*). Tout ce que je ſais, c'eſt que, ſi j'en avais quatre-vingt-treize, je vous aimerais autant qu'à trente. La lie de mon vin vous appartient comme la mère goutte, et mon cœur eſt tout jeune quand je penſe à vous.

Je vous ſouhaite la bonne année, mon cher ange; les années heureuſes ſont faites pour vous.

LETTRE CLXXXII.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Autun.*

A Ferney, 6 de janvier.

Le vieux malade, mon cher ami, vous fait ſon compliment ſur la compagnie de cavalerie. Tel oncle, tel neveu.

La puiſſance démocratique de Genève vient de deſtituer trois ſyndics, d'un coup de filet; cela ne

(*) M. de *Voltaire* eſt né le 20 de novembre 1694. Il vint au monde ſi faible, et l'on eut ſi peu d'eſpérance de le conſerver, qu'on ſe contenta alors de l'ondoyer. Ce ne fut que neuf mois après qu'il fut baptiſé en bonne forme. Cela peut concilier les médailles et les eſtampes où l'époque de ſa naiſſance eſt fixée tantôt au 20 de février, tantôt au 20 de novembre 1694.

1777. fait nul bruit. Il n'y aura point de guerre civile : chacun ne fonge qu'à mettre des rouleaux de cinquante louis à la loterie de *Necker*.

Le fieur *Bérard*, capitaine de notre vaiffeau l'*Hercule*, et du *Carnatic* que nous avions envoyé aux Indes, et qui était revenu à l'Orient, vient de repartir avec notre argent, fans prendre congé de perfonne, et prend le chemin du Bengale, au lieu de nous payer; mais il n'y a pas moyen d'envoyer après lui la juftice en pleine mer, comme dans les Fourberies de *Scapin*. On dit que le fcélérat comptera avec nous dans cinq ans au plus tard, et que nous ne perdrons, avec ce marin de Normandie, qu'environ quatre-vingt-dix pour cent. Dieu veuille avoir l'ame de *Labat* qui nous avait enjôlés, et qui s'eft tiré d'affaire à nos dépens, avant de mourir !

M. *Foreftier*, médecin, demande une maifon de fix mille francs; nous la lui donnerons. M. de *Craffy*, de fon côté, en demande une de douze mille pour fes frères. La maifon de madame d'*Hacqueville* eft bâtie, grâce au beau temps; car nous jouiffons d'un printemps perpétuel depuis le commencement de novembre. Celle de M. de *la Borde* aurait pu l'être, s'il avait voulu fe déterminer; mais l'argent manque pour toutes ces grandes entreprifes. Je commence à efpérer que la ville fera bâtie avant ma mort. Tout cela pourra vous amufer, furtout fi M. de *la Borde* fe fait vaffal du château de Bijou.

LETTRE CLXXXIII. 1777.

A M. LE CHEVALIER DE FLORIAN.

A Ferney, 9 de janvier.

VOUS étiez né, Monſieur, pour plaire aux princes, et pour ſervir l'Etat. Vous remplirez votre vocation. Nous autres habitans des cavernes du mont Jura, nous partageons les obligations que vous avez à ce prince ſi vertueux et ſi aimable, auprès de qui vous avez le bonheur de vivre (*). Voilà toute votre famille un peu diſperſée : monſieur votre père au fond du Languedoc, monſieur votre oncle à Autun, et vous dans les palais enchantés de Seaux et d'Anet. Jouiſſez de votre heureux ſort que vous méritez, et agréez les ſincères aſſurances de tous les ſentimens que madame *Denis* et moi nous conſerverons toujours pour vous.

J'ai l'honneur d'être, Monſieur, votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur.

Le vieux malade de Ferney, *V.*

(*) M. le duc de *Penthièvre*.

1777.

LETTRE CLXXXIV.

A M. DE MIRBECK,

AVOCAT AUX CONSEILS ET SECRETAIRE DU ROI,

Qui lui avait envoyé un exemplaire imprimé de la requête des habitans du mont Jura, contre les moines de Saint-Claude.

A Ferney, le 9 de janvier.

MONSIEUR,

JE ne puis trop vous remercier du mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer (*): il me paraît excellent pour le fond et pour la forme. Le commencement eſt plein d'une éloquence touchante, et la fin paraît d'une raiſon convaincante ; mais vos cliens ont à combattre un ennemi bien plus fort que la raiſon et l'éloquence, c'eſt l'intérêt; et ce qu'il y a de pis, c'eſt que cet intérêt eſt mal entendu. Il eſt certain que les moines, chanoines de Saint-Claude, pourraient gagner bien davantage avec de bons fermiers qu'avec des eſclaves : mais ni les moines, ni les ſeigneurs ſéculiers qui les imitent, ni les juges qui ont tous des main-mortables, ne veulent renoncer à leur tyrannie. Les uns la croient de droit

(*) Pour les habitans du mont Jura, contre les chanoines de Saint-Claude.

divin, les autres de droit naturel. Je ne verrai point
la fin de ce procès; je vais inceſſamment dans un 1777.
pays où on ne trouve ni eſclaves ni tyrans.

J'ai l'honneur d'être avec l'eſtime reſpectueuſe que je vous dois, &c. *V.*

LETTRE CLXXXV.

A S. A. S. Mgr LE PRINCE DE CONDÉ.

A Ferney, 17 de janvier.

MONSEIGNEUR,

QUE votre Alteſſe ſéréniſſime daigne agréer mes remercîmens, comme elle a bien voulu favoriſer mes prières. Quelque petit que ſoit le pays de Gex, il devient conſidérable, puiſqu'il eſt dans votre province et ſous votre protection. Il n'attend que de vos bontés, Monſeigneur, la continuation de ſon exiſtence. Je n'ai d'autre intérêt, dans cette affaire, que celui d'avoir dépenſé ſix cents mille francs à fournir au roi de nouveaux ſujets et des colons induſtrieux. C'eſt auprès de monſieur l'intendant de Bourgogne que j'oſe demander principalement la faveur de votre Alteſſe ſéréniſſime. S'il ne conſidère que les droits du fiſc et les uſages établis dans le royaume, la colonie eſt perdue, parce qu'elle eſt compoſée d'étrangers en faveur de qui on a dérogé, depuis 1770, aux droits du fiſc et aux règlemens ordinaires. On leur feſait la grâce de ne les point inquiéter; ils étaient oubliés, et ils demandent uniquement à l'être encore, juſqu'à

1777. ce que le gouvernement ait pris un parti ſur cet établiſſement.

Il ſerait dur de voir, dans un déſert, un chétif hameau changé en une ville floriſſante, détruit tout à coup par des commis du marc d'or, de la marque des fers et de la marque des cuirs. La plupart de nos ouvriers étant des allemands qui n'entendaient point le français, ſont partis dans la ſeule crainte d'être rançonnés; les autres nous abandonnent tous les jours; et de douze cents pères de famille utiles que j'avais raſſemblés, il ne m'en reſte pas à préſent la moitié.

La ſeule grâce que je demande aujourd'hui à monſieur l'intendant de votre province, eſt qu'il veuille bien empêcher, juſqu'à nouvel ordre, que les commis ne viennent, par des ſaiſies, diſſiper ce qui reſte d'artiſtes raſſemblés de ſi loin et à ſi grands frais. Je prendrais enſuite toutes les meſures que monſieur l'intendant me preſcrirait, pour conſerver ce qui reſte de cette malheureuſe colonie. Si votre Alteſſe ſéréniſſime daignait lui envoyer la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, votre recommandation ſervirait du moins à retarder quelque temps notre ruine entière; et à l'âge de quatre-vingt-trois ans, je mourrais avec moins de douleur, étant conſolé par vos bontés.

Je ſuis avec un profond reſpect, et une reconnaiſſance infinie,

Monſeigneur,

de votre Alteſſe ſéréniſſime,

le très-humble et très-obéiſſant ſerviteur, *Voltaire.*

LETTRE CLXXXVI.

1777.

A M. DUTERTRE, *notaire à Paris.*

18 de janvier.

Je vous fuis très-obligé, Monfieur, de m'avoir mis au fait de toutes mes misères. Vous êtes un bon médecin qui non-feulement connaît les maladies, mais qui les guérit.

Je ne profiterai plus de la bonté qu'avait M. de *la Borde* de me faire toucher mille écus par mois, pour la dépenfe de ma maifon. Je vivrai comme je pourrai. Vous n'aurez rien à rembourfer par cette économie; et s'il faut en ufer de même pour le mois de mars, je me priverai encore du néceffaire. Peut-être que, dans cet intervalle, nous pourrons fléchir nos illuftres et injuftes débiteurs, le duc de *Bouillon* et le maréchal de *Richelieu.*

M. d'*Ailli* m'a fait figner avec M. le duc de *Bouillon* un acte qui doit être entre vos mains, par lequel je devais être payé fur fon gouvernement d'Auvergne. Je croyais la chofe en règle. Ma créance était originairement homologuée à la chambre des comptes, et ne devait pas péricliter; mais il me paraît que M. le duc de *Bouillon* ne peut trouver mauvais que je me joigne aux autres créanciers qui ont fait valoir leurs droits judiciairement. Je vous fupplie, Monfieur, d'en charger le fondé de procuration que vous employez dans ces affaires.

J'efpère que vos bons offices pourront à la fin me

1777. tirer de l'embarras où je suis avec la succession de M. de *Laleu*. Il est clair que, si j'étais payé de M. le duc de *Bouillon*, je ne devrais plus rien à personne dans Paris.

J'avais fondé une colonie assez florissante; mais les malheurs qui me sont arrivés coup sur coup, précipitent la destruction de cet établissement. J'ai des sommes immenses à payer au mois de juin: et des princes souverains, qui me doivent beaucoup d'argent, me laissent sans secours; de façon qu'avec un revenu considérable, je suis à la veille de manquer, et menacé de mourir chargé de dettes.

Je vois que le peu qui me reste à Paris ne pourra suffire, cette année 1777, à m'acquitter de ce que je dois à Ferney pour les maisons que j'ai fait bâtir. Il faudra donc que mes neveux attendent, comme moi, le débrouillement de mes affaires, et qu'ils ne soient payés qu'à la fin de 1778, de la petite pension qu'ils ont bien voulu accepter. Ils recevront alors deux années; et si je meurs dans l'intervalle, ils trouveront dans ma succession de quoi se dédommager.

A l'égard de M. *Marchand*, s'il ne paye pas les deux mille francs par mois qu'il a promis sur sa parole d'honneur, il faudra saisir aux fermes générales, sans difficulté, et ne donner son désistement que quand il aura payé tout ce qu'il doit.

Je crois avoir répondu, Monsieur, à tous les articles de votre lettre; mais je ne vous ai pas assez remercié du bon office que vous me rendez, en me fesant connaître mes affaires. Je ne puis y remédier qu'en pressant mes débiteurs.

Je vous réitère mes sensibles remercîmens, &c.

LETTRE CLXXXVII.

1777.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 20 de janvier.

J'ai recours à vous, Monſeigneur; après ſoixante ans de bontés, vous ne m'abandonnerez certainement pas. Je ſuis ruiné, et ce n'eſt pas ma faute. J'ai entrepris, depuis cinq ou ſix ans, de bâtir une ville, et d'y établir plus d'une manufacture utile à l'Etat. J'avais été protégé ſous le miniſtère de M. le duc de *Choiſeul*. Je n'ai pas aujourd'hui le même avantage. Il ne me reſte que la ſatisfaction d'avoir tout fait à mes dépens, ſans avoir le moindre intérêt dans l'entrepriſe; mais je ne veux point mourir banqueroutier à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Vous me devez plus de dix-ſept mille francs d'arrérages. Je vous demande en grâce de m'en faire payer neuf mille, pour apaiſer des créanciers auxquels il faut du pain. Toutes les autres reſſources m'ont manqué tout à coup. Je vous conjure de ne me pas rebuter dans la détreſſe extrême où je me trouve. Pardonnez à une importunité qui coûte aſſez à mon cœur.

1777. LETTRE CLXXXVIII.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 1 de février.

Il eſt bien juſte, Monſieur, que, ma colonie et moi, nous vous préſentions nos remercîmens. Nous vous devons la protection de monſeigneur le prince de *Condé*, et la lettre de monſieur le contrôleur général, qui a diſſipé les craintes de tous les artiſtes. Je ne dois plus à préſent implorer le ſecours des grands *Condé* que contre les Anglais.

J'eſpère qu'on ne ſouffrira pas au Palais-Bourbon que *Gilles-Shakeſpeare* l'emporte ſur le grand *Corneille*. On dit que vous allez décider inceſſamment entre *Lulli*, *Piccini*, *Gluck* et *Gréiry* : ce ſera là une très-jolie guerre. Je m'intéreſſe de loin à tous vos plaiſirs. Ne me prenez plus mon titre de vieux malade, et conſervez-moi vos bontés. *V.*

LETTRE CLXXXIX.

1777.

A S. A. S. MGR LE PRINCE DE CONDÉ.

Le 1 de février.

MONSEIGNEUR,

L'AUTRE grand *Condé* n'aurait peut-être jamais daigné entrer avec tant de bonté dans les intérêts de ses vassaux. Je me mets avec eux aux pieds de votre Altesse sérénissime. La lettre dont elle m'honore, et la réponse de monsieur le contrôleur général suffiront pour faire fleurir la colonie. Elle était bien digne d'être protégée par vos bontés; car elle a été fondée à coups de fusil. Ce fut d'abord en 1770 qu'une partie des habitans de Genève, chassée par l'autre dans un combat sanglant, vint se réfugier dans votre province. Il suffira qu'on sache qu'elle a trouvé en vous un protecteur, pour qu'elle soit ménagée par tous les préposés aux recettes du roi.

Je suis avec le plus profond respect et la plus vive reconnaissance, &c.

1777.

LETTRE CXC.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 de février.

MON cher ange, votre lettre du 27 de janvier me prouve que votre providence bienfesante a toujours les yeux ouverts sur mes misères. Je n'ai point reçu de vers de M. *Sélis* dont vous me parlez, ni de lettre de M. l'abbé *Pezzana*, ni d'estampe de la part du graveur *Henriquez*. J'ai reçu seulement, par un libraire de Genève, la nouvelle édition de l'*Arioste*, et j'en ai remercié M. l'abbé *Pezzana*, par une lettre adressée à l'hôtel garni, nommé l'Ile d'amour, où il demeurait il y a plusieurs mois, lorsqu'il m'écrivit.

Vous croyez, vous et M. de *Thibouville*, que je ne vous ai invités qu'à un petit souper de trois services; il faut que je vous avoue que j'en prépare un autre de cinq. Le rôti est déjà à la broche, mais le menu m'embarrasse. Je crains bien de n'être qu'un vieux cuisinier dont le goût est absolument dépravé. Vous êtes le plus indulgent des convives; mais il y a tant de gens qui s'empressent à vous donner à souper; j'ai tant de rivaux qui me traiteront de gargotier, que je tremble de vous donner mes deux repas. Je vois évidemment qu'il faut remettre cette partie à une saison plus favorable. Il suffirait qu'il y eût un ragoût manqué, pour que tout le monde, jusqu'aux valets de l'auberge, me traitât de vieil empoisonneur. Il viendra peut-être un temps où l'on aura plus

d'indulgence. Il faut d'ailleurs que je présente quelques rafraîchissemens à six juifs et à leur aumônier, M. l'abbé *Guenée*, qui me paraissent un peu échauffés, et qui tirent la langue d'un pied de long. 1777.

Il résulte de tout cela, mon cher ange, que je ne pourrai vous rien envoyer qu'au mois de mars. Vous me pardonnerez sans doute, quand vous saurez le triste état où je suis. Ma colonie me prend presque tout mon temps. Des débiteurs très-grands seigneurs, comme MM. les ducs de *Bouillon* et de *Richelieu*, et M. le duc de *Virtemberg*, m'ont manqué tous à la fois, et me laissent dans l'impossibilité de continuer ma fondation. Il n'y a pas jusqu'à un fermier général qui ne me laisse sans secours. Ils disent tous que j'ai vécu trop long-temps pour être payé; ils me regardent comme un homme mort; et ce qui me paraît très-désagréable, c'est qu'ils auront bientôt raison. Or, jugez si, dans de telles circonstances, je puis hasarder de vous donner à souper, surtout quand je suis presque sûr de vous faire une chère détestable.

Vous me parlez de madame *du Deffant*, vous sentez bien que la multitude énorme des fardeaux dont j'ai chargé ma faiblesse, et des embarras dont je suis environné, ne me permet guère d'agacer les jeunes dames de Paris; *sufficit diei malacia sua*. Songez que j'ai presque autant de maladies que d'années, et presque autant de chagrins et d'occupations inquiétantes que de maladies. Ayez donc un peu pitié de moi, mon très-cher ange; portez-vous bien, réjouissez-vous et aimez-moi: vous serez toujours ma consolation. *V.*

1777.

LETTRE CXCI.

A M. DE POMARET.

A Ferney, 7 de février.

Le vieillard qui va bientôt finir sa carrière, Monsieur, a encore assez de vie pour être très-touché de votre souvenir, ainsi que de votre mérite et de tous vos sentimens. Mon état ne m'ayant pas permis, depuis quelque temps, de cultiver le peu d'amis qui me restaient à Paris, je ne sais rien de ce qui s'y passe. Je vois seulement que le nombre des hommes d'Etat éclairés et tolérans augmente tous les jours, qu'on adoucit par-tout dans le commerce de la vie des lois trop sévères, qu'on souffre ou qu'on autorise les mariages entre les personnes de l'ancienne secte et de la nouvelle. Je me réjouis avec vous de ce progrès de la raison, et j'en remercie le DIEU de toutes les sectes et de tous les êtres.

LETTRE

LETTRE CXCII.

1777.

A M. LE COMTE DE LAMBERT,

Auteur du mémorial d'un mondain.

7 de février.

MONSIEUR,

Un vieillard de quatre-vingt-trois ans, qui sera bientôt délivré des souffrances de toute espèce auxquelles il faut se soumettre dans cette vie, et qui conserve encore un peu de goût pour tout ce qui peut éclairer l'esprit et lui plaire, est très-consolé par l'honneur que vous lui avez fait en lui envoyant vos amusantes observations.

Mon état très-douloureux ne me permet pas de vous remercier avec la même gaieté que vous écrivez ; si les maladies qui me persécutent me donnaient un peu de relâche, j'aurais la consolation de m'entretenir avec un très-aimable mondain, de tous les personnages que j'ai connus et dont il parle si judicieusement dans son livre. La colonie du vieux malade de Ferney est aussi malade que lui ; il faudrait un homme tel que vous pour lui rendre la vie.

Pendent opera interrupta minæque
Murorum tenues, æquataque mænia fimo.

Le fondateur entouré de ruines et de maux, vous présente, Monsieur, ses très-humbles respects. *V.*

1777.

LETTRE CXCIII.

A M. HENRIQUEZ, *graveur*.

A Ferney, le 7 de février.

Vous avez, Monſieur, parmi vos chefs-d'œuvre de gravure, envoyé à un vieillard de quatre-vingt-trois ans, très-malade, ſon portrait qui n'était pas digne de vos grands talens. Les trois autres eſtampes (*) dont vous l'avez gratifié, méritaient un burin tel que le vôtre. Je ſuis honteux de me trouver dans une ſi bonne compagnie; mais je n'en ſuis que plus reconnaiſſant. L'état de ma ſanté m'approche du terme où il ne reſtera plus de moi que votre eſtampe. Pardonnez aux maladies qui m'accablent, ſi l'expreſſion de mes remercîmens eſt ſi courte et ſi faible.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'eſtime et la reconnaiſſance que je vous dois, Monſieur, votre &c.

(*) C'était les portraits de MM. de *Monteſquieu*, d'*Alembert* et *Diderot*.

LETTRE CXCIV.

1777.

A M. DE MIRBECK. (*)

10 de février.

Vous défendez, Monfieur, toutes les caufes auxquelles je m'intéreffe. Je me joins à tous ceux qui achètent, vendent et mettent en œuvre des cuirs. J'ai établi des tanneries dans ma petite colonie, au bout du royaume, dans un coin de terre réputé étranger par un édit du roi; et l'on nous y perfécute, on nous y ruine, comme fi nous étions Français. Ni les grandes Alpes ni le mont Jura ne peuvent nous fervir de barrière. Les commis font comme les vautours de nos montagnes : ils volent au-deffus des roches et des précipices, pour venir manger nos volailles.

Je vous remercie bien fenfiblement du foin que vous prenez de leur rogner le bec et les ongles. Les malheureux habitans dont je fuis entouré, n'ont la permiffion de vivre qu'à de bien triftes conditions. Je vois à ma droite douze mille pères de famille, efclaves de vingt prêtres; et à ma gauche, une foule d'artiftes écrafés par des commis. Puiffe votre éloquence et votre raifon fupérieure brifer tant d'odieufes chaînes !

Agréez, Monfieur, les fincères complimens et la reconnaiffance d'un vieillard qui ceffera bientôt d'être témoin des injuftices de ce monde.

(*) Sur un mémoire qu'il avait compofé pour la liberté du commerce des cuirs, et contre les tyrannies qui le ruinent.

1777.

LETTRE CXCV.

A M. CHRISTIN.

10 de février.

MON cher ami, je doute fort que M. *Turgot* ait dit : *Il ne connaît pas ses forces*. Cet homme sage sait trop bien quelle est ma faiblesse : il n'a que trop éprouvé que la plus grande réputation est écrasée par le pouvoir. M. le prince de *Montbarey* rapportera l'affaire au conseil. Vous savez comme il pense ; et vous n'ignorez pas que le conseil a proscrit toutes ces pièces extrajudiciaires dont le public était inondé. J'ai été cruellement désigné dans le factum de votre adverse partie, et je sais qu'on a proposé de décréter l'auteur du *Curé*. M. le prince de *Montbarey* ne pardonnera pas à un homme qui, sans être autorisé, se déclarera imprudemment contre lui. Je crois qu'il ne faut point sortir du port dans un temps d'orage.

Je vous embrasse de tout mon cœur, avec autant d'amitié que de tristesse. *V*.

1777.

LETTRE CXCVI.

A M. PANCKOUCKE.

15 de février.

OUI, oui, je ferai tout ce qu'il vous plaira, car vous m'avez gagné le cœur, et je suis toujours amoureux de madame *Suard* votre sœur (si je suis en vie, s'entend, car je ne réponds de rien). Tant qu'il me restera un peu de force et un peu d'huile, je suis à votre service.

Il me paraît que le Journal de M. de *la Harpe* reprend beaucoup de faveur auprès des honnêtes gens et de ceux qui ont du goût. Ils dirigent, à la longue, le jugement des autres; et, en tout genre, la Phèdre de *Racine* anéantit la Phèdre de *Pradon*. Si votre débit n'est pas aussi considérable qu'il devrait l'être, n'imputez point ce désagrément passager au prétendu mécontentement du public, fâché de voir M. de *la Harpe* succéder à son ennemi (*). Le public se soucie peu des querelles des gens de lettres; on se borne à s'en amuser et à en rire pour son argent. La véritable raison qui fait que vous vendez moins votre très-bon Journal, c'est que vous avez quarante ou cinquante concurrens. S'il n'y avait qu'un pâtissier dans Paris, il ferait une fortune immense : quand il y en a mille, les profits se partagent.

Je n'ai point reçu le *Tristram shandi* en français, ni le livre de l'*Homme* dont vous me parlez. On est en état

(*) M. *Linguet*.

1777. de travailler aux extraits dont M. de *la Harpe* ne voudra pas se charger. Tout ce qu'on demande, c'est d'être entièrement ignoré, et que M. de *la Harpe* soit content de ce travail qui n'est entrepris que pour le soulager, parce qu'on sait bien qu'il a d'autres occupations. On le prie de vouloir bien se donner la peine de corriger tout ce qui ne paraîtra pas convenable. Deux traits de plume peuvent adoucir l'article où l'on donne la préférence à la *Félicité publique* sur l'*Esprit des lois*, quoiqu'on soit persuadé que le fameux ouvrage de *Montesquieu* n'est que de l'*esprit sur les lois*, comme l'a très-bien dit madame *du Deffant*.

LETTRE CXCVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de février.

Vous êtes bien bon, mon cher ange; mais je vous jure, encore une fois, que je n'ai point entendu parler de M. *Sélis*. J'ai fait la revue de tous mes papiers, je n'ai trouvé ni vers ni prose de sa part. Quant à M. l'abbé *Pezzana*, c'est moi qui lui ai écrit, encore une fois, à l'Ile d'amour. Je ne savais pas qu'il y eût une aussi jolie auberge dans Paris.

Il est vrai que quelquefois mon grand âge, mes maladies, les chagrins dont on m'accable, et les travaux qui me consolent, m'empêchent de répondre à de fatigantes lettres d'inconnus; mais ce n'est point ici le cas de M. *Sélis* et de M. *Pezzana*.

S'il y a quelqu'un à qui on puiſſe reprocher de ne point écrire, c'eſt madame *Papillon-philoſophe*. Je comptais ſur elle, je me flattais de l'honneur de ſon amitié, j'imaginais même qu'elle pourrait dire un mot à M. de *Richelieu*, et employer ſon éloquence auprès du miniſtère pour ma petite colonie. Je n'ai eu d'elle aucune nouvelle, et je n'ai perſonne dont je puiſſe implorer le ſecours. Paris eſt devenu pour moi une ville auſſi étrangère que Pékin. Il eſt vrai qu'on écrit également contre moi dans ces deux villes. Les jéſuites miſſionnaires, qui ſont encore à la Chine, et qui prennent hardiment le nom de jéſuites, dans ce ſeul endroit du monde, me tympaniſent un peu dans leurs *Lettres édifiantes*, et j'ai toujours à combattre, dans Paris, l'illuſtre famille des *Fréron*, celle des *Clément* et celle des dévots. Les anciens ennemis de M. de *Richelieu*, aſſez mal inſtruits pour me croire ſon favori, me puniſſent des bontés qu'ils lui ſuppoſent pour moi. 1777.

Mon cher ange, j'ai cru trouver le repos dans la ſolitude; il n'eſt nulle part pour les hommes qui ont eu le malheur de ſe conſacrer au public, en quelque genre que ce puiſſe être. Il n'y a qu'un moyen pour obtenir la paix de l'ame, c'eſt de mourir. Il eſt bien triſte, mon cher ange, de finir ſa vie loin de vous. Votre amitié me ſoutient un peu dans mes derniers jours; j'abandonnerai ſans regret tout le reſte. J'oublierai ſurtout les plates et ridicules miſères dont toute la littérature eſt infectée aujourd'hui. Adieu, mon cher ange, mon conſolateur. *V.*

1777. LETTRE CXCVIII.

A M. BAILLY,

A Ferney, 27 de février.

Tradidit mundum disputationi eorum.

Je ne dispute point contre vous, je ne cherche qu'à m'instruire. Je suis un vieil aveugle qui vous demande le chemin. Personne n'est plus capable que vous de rectifier mes idées sur les brachmanes.

Je suis étonné qu'aucun de nos français n'ait eu la curiosité d'apprendre à Bénarès l'ancienne langue sacrée, comme ont fait M. *Holwel* et M. *Dow*.

1°. Le livre du *Shasta*, écrit il y a près de cinq mille ans, n'est-il pas assez sublime pour nous laisser croire que les auteurs avaient du génie et de la science?

2°. Est-il bien vrai que les brames d'aujourd'hui n'ont ni science ni génie?

3°. S'ils ont dégénéré sous la tyrannie des descendans de *Tamerlan*, n'est-ce pas l'effet naturel de ce que nous voyons dans Rome et dans la Grèce?

4°. *Zoroastre* et *Pythagore* auraient-ils fait un voyage si long pour aller les consulter, s'ils n'avaient pas eu la réputation d'être les plus éclairés des hommes?

5°. Leurs trois vice-dieux ou sous-dieux, *Brama*, *Visnou* et *Routren*, le formateur, le restaurateur, l'exterminateur, ne sont-ils pas l'origine des trois

Parques, *Clotho colum retinet*, *Lachesis net*, *Atropos occat*? La guerre de *Moïsazor* et des anges rebelles, contre l'Eternel, n'est-elle pas évidemment le modèle de la guerre de *Briarée* et des autres géans contre *Jupiter*? 1777.

6°. N'est-il donc pas à croire que ces inventeurs avaient inventé aussi l'astronomie dans leur beau climat, puisqu'ils avaient bien plus besoin de cette astronomie pour régler leurs travaux et leurs fêtes, qu'ils n'avaient besoin de fables pour gouverner les hommes?

7°. Si c'était une nation étrangère qui eût enseigné l'Inde, ne resterait-il pas à Bénarès quelques traces de cet ancien événement? MM. *Holwel* et *Dow* n'en ont point parlé.

8°. Je conçois qu'il est possible qu'un ancien peuple ait instruit les Indiens; mais n'est-il pas permis d'en douter, quand on n'a nulle nouvelle de cet ancien peuple?

9°. Voilà, Monsieur, à peu-près le précis des doutes que j'ai eus sur la philosophie des brachmanes, et que j'ai soumis à votre décision. Je vous avoue que je n'avais jamais lu le système de M. de *Mairan*, sur la chaleur interne de la terre, comparée avec celle que produit le soleil en été. J'étais seulement très-persuadé qu'il y a par-tout du feu. *Ignis ubique latet, naturam amplectitur omnem.*

Les artichauts et les asperges que nous avons mangés cette année, au mois de janvier, au milieu des glaces et des neiges, et qui ont été produits sans qu'un seul rayon du soleil s'en soit mêlé, et sans aucun feu artificiel, me prouvaient assez que la terre

1777. poſsède une chaleur intrinsèque très-forte. Ce que vous en dites, dans votre neuvième lettre, m'a beaucoup plus inſtruit que mon potager.

Vos deux livres, Monſieur, ſont deux tréſors de la plus profonde érudition, et des conjectures les plus ingénieuſes, ornées d'un ſtyle véritablement éloquent, qui eſt toujours convenable au ſujet.

Je vous remercie ſurtout de votre dernier volume. On me croira digne de vous avoir eu pour maître, puiſque c'eſt à moi que vous adreſſez des lettres où tout le monde peut s'inſtruire.

Agréez la reconnaiſſance et la reſpectueuſe eſtime de votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur.

Le vieux malade de Ferney, puer centum annorum.

LETTRE CXCIX.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

3 de mars.

J'AI reçu, Monſeigneur, votre lettre du 19 de février; je ſuis toujours étonné d'écrire en 1777. Vous rafraîchiſſez mes faibles ſens, en me diſant que mon neveu d'*Ornoi* ou *Dampierre* ne s'eſt pas mal conduit. Je vous réponds qu'il n'eſt en aucune façon du parti des fanatiques; il ſonge même à ſe tirer de cette cohue.

J'ai pris vingt fois la plume pour oſer dire mon avis publiquement ſur les injuſtices que vous eſſuyez.

J'ai été retenu par la crainte de vous compromettre ſans vous ſervir. Je ne peux pas m'imaginer qu'à la fin vous ne triomphiez pas. Plus les affaires ſe prolongent, et plus elles donnent le temps au public de revenir à la raiſon ; c'eſt toujours mon avis. 1777.

Vous m'étonnez par vos *deux furies*. Je voudrais bien les connaître. J'ai vu le temps où il n'y aurait pas eu deux femmes en France capables de ſe déclarer contre vous.

Je ne ſais plus où eſt madame de *Saint-Julien*, ni ce qu'elle fait, ni ce qu'elle penſe, ni où elle demeure. Elle ne m'a écrit qu'une ſeule fois, depuis qu'elle a quitté ma retraite. Je la quitterai bientôt moi-même pour aller mourir dans mon voiſinage en Suiſſe.

Vous ſavez ſans doute que M. de *la Borde*, l'ancien valet de chambre du roi, veut faire connaître cette Suiſſe à vos Pariſiens, par une deſcription qu'il en fait, accompagnée de mille eſtampes, pour leſquelles toute la famille royale a ſouſcrit. Il m'avait propoſé de prendre une petite maiſon dans ma colonie, pour être plus à portée de ſon ouvrage ; mais il a changé d'avis : c'était une idée bien ſingulière pour un fermier général.

J'oſe croire que la requête du jeune *Lalli*, pour faire revoir le procès de ſon père, ne ſervira pas peu à rendre la ſaine partie du parlement plus circonſpecte que jamais dans ſes déciſions.

Le jeune homme ne peut qu'être approuvé du public ; il a de l'eſprit, de la valeur, de l'opiniâtreté ; il veut venger le ſang de ſon père ; le public ſera pour lui. Il m'engagea, il y a trois ou quatre ans, à dire ce que je penſais de la cataſtrophe du général

1777. *Lalli*, dans un de mes fatras. Le rapporteur de cet étrange procès m'écrivit que j'étais mal informé, et que toutes les procédures qu'il conserve font sa justification. On dit à présent qu'il fera imprimer toutes ces pièces, si la requête du jeune *Tolendal-Lalli* est admise.

Cela va faire une terrible diversion à votre affaire. On me mande que monsieur le premier président est allé parler au roi, pour prévenir cette révision. Je doute en effet qu'elle soit obtenue. La famille de *Thou* demanda en vain une révision pareille.

Je crains de vous écrire trop indiscrétement; je m'arrête en vous renouvelant mon tendre et inviolable respect, et les regrets qui me dévorent d'être si loin de vous. *V.*

LETTRE CC.

A M. DE CHABANON.

5 de mars.

Je remercie le *Théocrite* français et non françois qui va être mon successeur à l'académie. *Montagne* dit quelque part : Croyez-vous qu'un vieillard rechigné et cacochyme se plaise beaucoup à lire *Théocrite* et *Tibulle*? Je réponds : Oui, quand ils sont traduits par M. de *Chabanon*. Vous rendez un vrai service au public, en nous donnant de véritables ouvrages de littérature, dans un temps où on nous accable de sottises et de pauvretés qui rendent notre nation méprisable à toute l'Europe.

Je vous répète, du fond de mon cœur, que je vous aime autant que je vous eftime. Ce font les dernières volontés, et peut-être les dernières paroles du vieux malade de Ferney, *V.* 1777.

LETTRE CCI.

A M. GUDIN DE LA BRENELLERIE.

A Ferney, 7 de mars.

J'AI reçu, Monfieur, du directeur de l'imprimerie des Deux-Ponts, un livre (*) dont je viens de faire la lecture avec madame *Denis* et quelques amis. Nous admirions la multitude des connaiffances de l'auteur, cette philofophie hardie à la fois et circonfpecte qui règne dans l'ouvrage, et ce ftyle fi clair, fi noble, fi fimple, fi éloigné de l'affectation, de l'obfcurité, de la violence qui caractérife aujourd'hui l'efprit du fiècle. Nous difions unanimement que ce fiècle aurait d'éternelles obligations à l'auteur. Nous avons craint feulement que fon extrême indulgence, pour deux ou trois perfonnages vivans, ne fît un peu de tort à fon goût. C'eft ainfi que j'ai penfé, quoique je fuffe pénétré d'eftime et de reconnaiffance pour l'auteur inconnu. Nous cherchions à le deviner, lorfqu'une lettre de M. d'*Argental* nous a appris fon nom. Je fais enfin qui je dois remercier, et qui mérite les applaudiffemens de la nation. Ce livre fera chéri de quiconque aime les beaux arts; il encouragera ces arts plus que ne peut faire la protection des rois.

(*) *Aux mânes de Louis XV.*

Je vais bientôt quitter, Monſieur, le ſiècle et la
1777. patrie que vous rendez célèbres. Je mourrai en les aimant mieux, mais ſurtout avec les ſentimens que je vous dois; j'en ſuis pénétré; madame *Denis* les partage de tout ſon cœur.

Le vieux malade de Ferney, V.

LETTRE CCII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 de mars.

MON cher ange, j'ai reçu une lettre du 28 de février, écrite ſi menu, et d'un encre ſi blanc ou ſi blanche, que mes vieux yeux ont pu à peine la lire.

Si vous voyez *Papillon-philoſophe*, je vous ſupplie de lui dire que l'autre papillon (*) eſt le ſeul dont je ſois content; il s'eſt arrangé avec moi. Il a payé moitié, c'eſt beaucoup; les ſouverains n'en font pas tant.

Les ides de mars ſont venues, je ſuis tué. Je viens de revoir mes deux enfans nouveaux-nés. Je les ai trouvés contrefaits, et privés de tous les organes néceſſaires à la vie. Il faut les regarder comme morts-nes. J'en ſuis honteux, mais je me conſole; je ſuis jeune, j'en aurai d'autres; je les mettrai un jour ſous votre protection; et, s'ils perdaient leur père, vous auriez la bonté de les élever.

Je ne vois pas qu'aujourd'hui les autres pères de famille réuſſiſſent mieux que moi. La génération

(*) M. le maréchal de *Richelieu*.

s'affaiblit beaucoup, quoi qu'en dife M. *Gudin*. Je fuis plein de reconnaiffance pour lui; mais je n'en fens pas moins mon indignité. Je vous avoue que je fuis encore plus indigné qu'il ait ofé mettre ce déteftable *Emile* de *Jean-Jacques* au-deffus du *Télémaque*. Paffe encore s'il s'en était tenu à cinq ou fix pages du *Vicaire favoyard*. Je ne fuis pas comme le dieu jaloux qui ne veut pas qu'on encenfe d'autres dieux; mais je ne puis fouffrir qu'on foit en même temps à DIEU et à *Belzébuth*. L'ouvrage fera goûté, il fera du bruit, mais il fera du mal; car il encouragera les talens médiocres.

1777.

On m'a envoyé un chevalier *Déon*, gravé en *Minerve*, accompagné d'un prétendu brevet du roi, qui donne douze mille livres de penfion à cette amazone, et qui lui ordonne le filence refpectueux, comme on l'ordonnait autrefois aux janféniftes. Cela fera un beau problême dans l'hiftoire. Quelque académie des infcriptions prouvera que c'eft un des monumens les plus authentiques. *Déon* fera une pucelle d'Orléans qui n'aura pas été brûlée. On verra combien nos mœurs fe font adoucies.

Je ronge mon frein et mon ame bien triftement loin de mon cher ange. *V.*

1777. LETTRE CCIII.

A M. LE MARECHAL DE NOAILLES.

A Ferney, 30 de mars.

MONSEIGNEUR,

DANS l'état un peu fâcheux où la nature vient de me réduire, c'eſt une grande conſolation pour moi d'être au moins capable de regarder le monument que vous venez d'ériger à la gloire de feu monſieur le maréchal votre père et à la vôtre. Votre maiſon eſt chère à la nation; je lui ai été bien reſpectueuſement attaché. Un petit avertiſſement que j'ai reçu ces jours-ci, de venir faire ma cour à vos ancêtres, m'a laiſſé aſſez de force pour lire le livre le plus intéreſſant, le plus vrai et le plus plein qu'on ait écrit ſur les règnes de *Louis XIV* et de *Louis XV*. Ce qui m'a fait le plus de plaiſir, c'eſt que j'ai cru y découvrir beaucoup de traits qui ne peuvent être que de vous. Cet ouvrage doit inſtruire les citoyens et les rois.

Je ne puis, Monſeigneur, vous exprimer les remercîmens que je vous dois. Je me ſuis mêlé autrefois de célébrer des héros; mais je vois bien qu'il n'appartient qu'aux maîtres de parler de leur profeſſion. Après avoir lu vos mémoires, je n'ai autre choſe à faire qu'à les relire. Ils feront mon occupation, pour le peu de temps que j'ai encore à vivre. Je vous ſouhaite, du fond de mon cœur, une vie plus longue que celle du grand-homme dont vous avez les dignités et le mérite.

mérite. A peine ai-je eu le bonheur de vous faire ma cour; c'eſt une conſolation à laquelle il faut que je renonce, mais je ſerai pénétré juſqu'à mon dernier moment de l'honneur et du plaiſir que vous daignez me faire. 1777.

Je ſuis avec un profond reſpect et une juſte reconnaiſſance, Monſeigneur, votre &c. *V.*

LETTRE CCIV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

6 d'avril.

Je ſuis obligé d'avouer à notre protectrice et à mon *Papillon-philoſophe* que j'ai reçu de la nature un décret d'ajournement perſonnel, qui me forcera de paraître bientôt devant elle en aſſez mauvaiſe poſture. Pardonnez-moi cette figure de rhétorique tirée du barreau. Il faut bien que je parle cette langue, puiſque j'ai un procès dans votre commandement de Dijon. Je ſais qu'on s'adreſſe à notre protectrice pour toutes les mauvaiſes affaires qu'on a dans la province. Tantôt c'eſt pour du ſel gris, tantôt pour du ſel blanc; c'eſt M. *Racle* qui demande à être payé de ce que le roi lui doit; c'eſt M. de *Florian* qui vous demande des recommandations pour ſa femme, laquelle eſt pourſuivie par le procureur du roi de Sémur auprès du procureur du roi de Dijon, pour une tracaſſerie qui ne peut faire de ſenſation que dans une petite ville de province; enfin, c'eſt madame *Denis* et moi qui nous adreſſons à la protectrice.

1777. L'affaire de madame de *Florian* n'eſt rien, et la nôtre eſt conſidérable. On nous demande quinze mille francs, et les frais iront au-delà.

Vous nous avez déjà favoriſés, Madame, auprès de M. de *Richelieu;* voyez ſi vous pouvez nous protéger encore auprès de M. *Quirot de Poligny*, conſeiller au parlement, notre rapporteur : c'eſt-à-dire, ſouvenez-vous ſi vous avez à Dijon quelque commiſſionnaire, quelque homme qui exécute vos ordres, et qui puiſſe dire à M. de *Poligny* que vous daignez vous intéreſſer à notre bon droit.

Il y a des temps malheureux où l'on eſt forcé d'importuner de ſes misères les *Papillon-philoſophe* qui ont un cœur compatiſſant et généreux. Je me ſuis trouvé à la fois aſſailli ou abandonné de tous côtés. La ville de Ferney ne s'en trouve pas mieux. Il a fallu renoncer aux maiſons qu'on avait commencées; et je tombe moi-même en ruine, quand je ſuis entouré de celles de ma colonie. Il me ſemble que je ſuis réformé à la ſuite de M. le duc de *Choiſeul*. Ferney eſt dans un état bien plus déplorable que Verſoy.

Je ne vous cache point, ma protectrice, que je penſe toujours au jour fatal où l'on m'annonça qu'on allait ne s'occuper plus que de Chanteloup. J'étais ſi mal informé alors de tout ce qui ſe paſſait, que j'avais cru qu'il ne s'agiſſait que de diminuer le reſſort du parlement de Paris, et de ne plus obliger les pauvres provinciaux de courir deux cents lieues pour aller ſe ruiner et ſe morfondre dans l'antichambre d'un conſeiller au parlement.

Je me flattais encore qu'on ne perſécuterait plus les malheureux philoſophes, et qu'on ne mettrait

plus en prison douze mille volumes de l'*Encyclopédie*; qu'on respirerait enfin sous des lois plus tolérables. Je vis bientôt à quel point je m'étais trompé. Je fus au désespoir, j'y suis encore, j'y serai jusqu'au dernier moment de ma vie. C'est-là ce qui dévore mon cœur du soir au matin ; c'est ce qui m'a valu enfin l'espèce d'apoplexie, ou quelque chose de pis, qui va bientôt finir ma ridicule carrière. 1777.

Je vous demanderai à genoux une très-grande grâce, en prenant mon congé, c'est d'assurer le grand-homme vis-à-vis lequel vous demeurez, que je pars de ce monde en n'y connaissant point de plus belle ame que la sienne; j'entends les ames des hommes, car pour celles des dames, je n'en connais point de plus noble et de plus charmante que la vôtre.

Voilà mes dernières volontés, et je vous supplierai très-instamment, dès que je serai inhumé dans un petit coin de la Suisse, de me mettre aux pieds du seigneur de Chanteloup comme aux vôtres. *V.*

P. S. Le procès que nous avons à Dijon est au nom de madame *Denis*, et non pas au mien. Il suffirait que votre mandataire, si vous en avez un, recommandât à M. de *Poligny* l'affaire de madame *Denis* en général.

1777.
LETTRE CCV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 d'avril.

MON cher ange, il n'y a que vous à qui j'ose écrire, dans l'état assez désagréable où je suis. J'ai reçu, comme vous savez, un petit avertissement de la nature qui m'a fait souvenir que j'avais quatre-vingt-trois ans, et que ce n'était pas le temps de faire l'amour à *Melpomène*. Vous vous souvenez peut-être du petit souper à trois services que je préparais pour elle, pour vous et pour M. de *Thibouville*. La nouvelle de cette petite fête que je vous préparais avait transpiré chez quelques cuisiniers qui préparaient de pareils repas de plus haut goût que le mien. Cette concurrence m'avait intimidé, et je vous destinais un autre souper à cinq services. Peut-être les fourneaux ont trop échauffé ma tête, et je ferai obligé de renoncer à mon métier de *Martialo*.

Si vous étiez voisin des eaux de Bourbonne, au lieu d'être près des Tuileries, je vous demanderais la permission de porter mon souper chez vous, ou plutôt mes deux soupers : celui qui est à cinq services me paraît assez honnête, si j'ose le dire. C'est un repas de santé ; mais cela ne suffit pas. On dit qu'il faut actuellement des entrées recherchées, et des nouveautés dont on n'aurait pas mangé autrefois. Il semble que je suis du bon vieux temps, et que la nouvelle cuisine n'est point faite pour moi.

J'ai bien la mine d'être obligé de prendre congé de la compagnie, avant d'être en état de vous confulter. Cependant vous m'avouerez que ce ferait une chofe affez plaifante, fi ma petite fête pouvait un jour réuffir, et fi même j'étais affez heureux pour venir quelque jour dans un petit coin vous faire toutes mes confidences. C'eft une idée que je roule fouvent dans ma tête, et qui me confole;

Et cette illufion pour quelque temps répare
Le défaut des vrais biens que la nature avare
N'a pas accordés aux humains.

Il faut que je vous confie mes fcrupules fur les *Incas* que mon confrère de l'académie et en hiftoriographerie m'a fait parvenir. J'efpérais que ces *Incas* m'amuferaient beaucoup dans ma convalefcence; je vous avoue que j'ai été bien trompé. Il y a des fujets auxquels il ne faut rien changer. Le grand intérêt eft dans le fimple récit. Celui qui ajouterait des fictions aux batailles d'Arbelle et de Pharfale glacerait le lecteur, au lieu de l'échauffer. Perfonne ne m'a parlé des *Incas*, excepté l'auteur. J'ai été étonné de ce filence, après le bruit qu'avait fait l'ouvrage. Serait-il arrivé la même chofe aux *Manes de Louis XV*? ce titre un peu faftueux ne promet-il pas trop? et ne peut-il pas fe faire que l'encens qu'il prodigue à tout le monde n'ait plu à perfonne? Cependant le ftyle en eft noble, et ne reffemble point au ftyle infupportable qui règne aujourd'hui. L'auteur paraît réunir l'éloquence à la philofophie et à beaucoup de connaiffances. Je vous aurai bien de l'obligation, mon

1777. divin ange, si vous voulez bien m'apprendre comment ces deux ouvrages réussissent à Paris. Il me paraît que ce sont deux pièces dont la scène est l'univers entier. Pour moi, qui suis obligé de quitter le théâtre, je vous demande votre avis du fond d'une loge grillée. Que ne puis-je en effet, avant de mourir, me cacher derrière vous dans quelque loge, et entendre notre ami *le Kain!* Faut-il que je sois séparé de vous pour jamais? c'est une privation que je ne puis supporter. J'ai bien des chagrins, mais celui d'être si loin de vous m'est assurément le plus sensible. Je baise le bout de vos ailes de ma bouche pâle et mourante. *V.*

LETTRE CCVI.

A M. DE LA HARPE.

8 d'avril.

Le petit avertissement que j'ai reçu de la nature, d'aller trouver *Horace*, au nom de qui vous m'écrivîtes une si jolie lettre, m'a empêché, mon très-cher confrère, de répondre plutôt à celle que j'ai reçue de vous, il y a trois semaines. Soyez persuadé qu'il n'y a personne, dans la littérature, d'assez vil et d'assez insensé pour vous attribuer jamais ces *Anecdotes* sur feu *Zoïle-Fréron*. Il n'y a qu'un colporteur qui puisse les avoir écrites, et ce n'est pas à l'auteur de Warvick et de Mélanie qu'on pourra jamais attribuer de pareilles misères. *Thiriot* disait que c'était des vérités très-connues, mais tirées de la fange.

Soyez encore bien persuadé que je voulais m'amuser à Ferney, mais que je n'étais pas assez insensé pour faire passer mes amusemens jusqu'à Paris. Ce n'est pas à mon âge qu'on a la témérité de faire de pareilles tentatives. *Phryné* et *Ninon* n'allaient pas au bal à quatre-vingt-trois ans. Hélas ! j'ai même renoncé à voir les opéra comiques qu'on joue sur le théâtre de la colonie de Ferney. La surdité s'est jointe à mes autres privations. 1777.

Si vous avez quelque chose à mander à *Jean Racine*, dont vous avez le style, pressez-vous, je vous prie. Je vous fais mes adieux d'avance, et je vous souhaite, du fond de mon cœur, tous les avantages et tous les succès qui sont dus à vos grands talens, à votre goût épuré, à votre amour du vrai, et à votre courage.

LETTRE CCVII.

A M. MARMONTEL.

8 d'avril.

L'ACCIDENT qui m'est arrivé, mon cher ami, ne m'a pas tellement affaibli que je n'aye été en état de faire le voyage du Mexique et du Pérou. Je l'ai fait dans votre beau vaisseau, et je ne saurais assez vous en témoigner ma reconnaissance.

Je n'entends point dire que la sorbonne ait pris le parti du révérend père inquisiteur qui lut en latin cette bulle du pape à l'inca *Atabalipa*, et qui fit

1777. pendre et brûler sur le champ notre inca pour n'avoir pas entendu la langue latine; mais j'apprends que messieurs du châtelet soutiennent bien mieux notre sainte religion que messieurs les sorboniqueurs. On me mande qu'ils ont condamné au bannissement perpétuel ce pauvre *Delisle de Sales*, auteur de six volumes sur la nature, dans lesquels il a mis tout ce qu'il a jamais lu. Cette abomination est révoltante; elle est du quatorzième siècle. On prétend même que le parlement en est indigné, et qu'il va réformer la sentence du châtelet.

Auriez-vous lu cette *Philosophie de la nature*? je vois que toute philosophie court de grands risques. C'est un méchant métier que celui d'instruire les hommes: ceux qui les trompent et qui les volent, sont plus adroits que nous; ils sont mieux récompensés; et ni vous ni moi ne voudrions pourtant être à leur place.

Adieu, mon cher confrère, mon cher ami; je vous avoue que je suis fâché de mourir sans vous avoir revu.

LETTRE CCVIII.

1777.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELLUX.

9 d'avril.

MONSIEUR,

La nature venait de me faire une niche fort ridicule, lorſque j'ai reçu ma félicité dans le beau préſent de *la Félicité publique*. Il n'appartenait pas à un homme auſſi maigre que moi d'être accuſé d'une attaque d'apoplexie : ce ne devait pas être là mon genre. Cependant on prétend que telle a été ma deſtinée ; et il faut bien qu'en effet j'aye eſſuyé cette plaiſanterie, puiſque tout le monde me le dit, et puiſque j'ai été ſi long-temps ſans pouvoir vous écrire et vous remercier ; mais enfin je peux lire, et c'eſt-là ma félicité dont je vous remercie.

Je vois que vous avez bien étendu et bien embelli votre ouvrage. Les *Vues ultérieures* et l'*Appendix ſur les dettes publiques* ſont des morceaux très-inſtructifs. Vos remarques ſur les eſclaves ſont d'autant plus belles que vous aviez des eſclaves autrefois, et actuellement ce ſont des moines de Bourgogne et de Franche-Comté qui en ont. Il y a mille traits nouveaux qui intéreſſent et qui inſtruiſent le lecteur.

Vous ſavez, Monſieur, que j'avais été charmé de la première édition, et que je ne pouvais être ſuſpect de flatterie : j'ignorais l'auteur. Je puis actuellement lui rendre les grâces que je lui dois ; mais dans l'état

1777. où je suis, je ne dois pas hasarder une trop-longue lettre; un malade de mon âge doit se taire. Agréez sa très-tendre et très-respectueuse reconnaissance. Continuez à faire le bonheur de vos amis, en regrettant celle que vous avez perdue.

Je ne fais que des adieux. Madame *Denis* compte bien vous remercier un jour à Paris de l'honneur de votre souvenir.

LETTRE CCIX.

A M. PANCKOUCKE, *libraire à Paris.*

A Ferney, 30 d'avril.

On vous envoie, Monsieur, sous l'enveloppe de M. le comte de *Vergennes*, un extrait assez intéressant des *Mémoires Noailles-Millot*. On souhaite passionnément que ces petits amusemens vous soient de quelque utilité. J'avais déjà ces *Mémoires* dans ma petite bibliothéque, et l'on vient de m'en apporter un nouvel exemplaire par la voie de M. *Luneau de Boisjermain*. Il est accompagné du fatras le plus savant et le plus impertinent que j'aye jamais lu; c'est l'*Histoire véritable des temps fabuleux*. Si j'étais plaisant, il y aurait un plaisant extrait à faire de ce déplaisant galimatias. Je n'ai pas envie de rire, cependant je m'égayerai à dire un mot de ce pédant en *us*, nommé *Guérin du Rocher*, prêtre.

Je suis bien en peine de l'affaire de M. *Delisle de Sales*. Son livre assurément ne méritait pas ce vacarme.

Je ne peux pas dire qu'il ait été de tous les hommes le plus cruellement perfécuté, car il y a dix ans il exiftait un chevalier de *la Barre*, petit-fils d'un lieutenant général des armées du roi. Les Français feront toujours moitié tigres et moitié finges. Ils fe réjouiront également à la Grève et aux grands danfeurs de corde du boulevard. 1777.

Mes très-humbles complimens, je vous en prie, à M. et à madame *Suard*, et à tous nos amis.

LETTRE CCX.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

30 d'avril.

MON très-aimable feigneur fuiffe, le vieux malade qui fe meurt fur les frontières de la Suiffe, vous remercie de votre lettre du mardi 22 d'avril. Il a ri comme un fou des *Horaces* et des *Curiaces*, quoique fon état ne lui donne pas envie de rire; mais il pleure cette pauvre philofophie qu'on perfécute fi cruellement.

J'ai lu les fix volumes de *Noailles-Millot;* je vous avoue que j'avais déjà été un peu fâché pour le duc de *Bourgogne* qu'il eût écrit à madame de *Maintenon* contre le duc de *Vendôme*, et qu'il fe fût amufé à détraquer une montre avant la bataille d'Oudenarde. J'aime mieux le marquis de *Villette* qui veut bien commander une montre de Ferney; il n'a qu'à me donner fes ordres. La veut-il avec des diamans au

1777. pouffoir, au bouton et aux aiguilles? la veut-il à fecondes? il fera fervi fur le champ; vous favez combien je l'aime. Je fuis enchanté qu'il ne m'ait pas oublié.

On dit que j'ai eu une attaque d'apoplexie; ce font mes ennemis qui font courir ces mauvais bruits. J'avoue pourtant que j'ai eu un accident qui lui reffemblait fort. Cela eft fort ridicule à un homme auffi maigre que moi; mais il faut que je paffe par toutes les épreuves. Ce petit avertiffement me dit que je ne vous fuis pas attaché encore pour longtemps, mais ce fera avec la plus refpectueufe tendreffe.

LETTRE CCXI.

A M. DELISLE DE SALES.

6 de mai.

. . . .

Oui, c'eft au ridicule, et non à leurs remords, qu'il faut livrer tous ces inquifiteurs, foit de Goa, foit de Paris, foit d'Efpagne. Tout ce que peut vous ajouter un homme de quatre-vingt-trois ans, mourant des fuites d'une attaque d'apoplexie, c'eft que fi les grands chirurgiens vous font des incifions auffi profondes que les fraters fubalternes vous en ont fait, vous ferez très-bien de venir prendre les eaux chez le mourant. Comme vous avez paffé votre jeuneffe dans l'Oratoire, vous n'avez pas oublié la façon

d'exhorter les gens à la mort. Venez chez un ami digne de vous estimer : nous aimerons DIEU ensemble, 1777.
et nous détesterons les injustices des hommes. .

. . . .

Je présente mes très-humbles remercîmens à Mr l'abbé..., et je le prie d'embrasser pour moi son prisonnier qui, je crois, est actuellement délivré.

LETTRE CCXII.

A M. DE CROIX,

SECRETAIRE DU ROI, ANCIEN TRESORIER DE FRANCE, A LILLE.

A Ferney, le 12 de mai.

On n'a rendu, Monsieur, que depuis très-peu de jours au vieillard moribond, dont vous embrassez généreusement la défense, la lettre et l'ouvrage que vous avez daigné lui faire tenir (*). Il les a lus avec une extrême sensibilité ; mais le déplorable état où il se voit réduit, le prive du plaisir de vous remercier de sa main. Il fut atteint, le 8 de mars dernier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, d'un coup d'apoplexie qui augmente prodigieusement la somme de ses souffrances, et qui, sans doute, ne tardera guère à la réduire à zéro. Dans l'impossibilité où il est d'écrire, il vous prie d'agréer ses excuses, et de ne pas douter de son estime et de sa reconnaissance.

(*) *L'Ami des arts.*

1777.

LETTRE CCXIII.

A M. SELIS,

PROFESSEUR AU COLLEGE D'HARCOURT.

A Ferney, le . . mai.

MONSIEUR,

UN peintre des Gobelins est venu dans ma solitude le 28 de mai, et m'a apporté une lettre dont vous m'honorez, du 17 d'avril, accompagnée d'une traduction des satires de *Perse* et de très-jolis vers français. M. d'*Argental* m'avait déjà prévenu de toutes vos bontés pour moi, mais je ne les avais pas encore reçues. Mon grand âge et ma déplorable santé ne m'ont point empêché de lire déjà votre très-judicieuse préface et la traduction de la première satire. Je vois que vos notes éclaircissent beaucoup le texte, et que ceux qui veulent faire quelque progrès dans la langue latine, doivent vous lire et vous étudier. J'éprouve par moi-même qu'on peut apprendre à tout âge, et c'est avec reconnaissance que j'ai l'honneur d'être,

Monsieur, votre &c.

LETTRE CCXIV. 1777.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, le 2 de juin.

Je suis indigné contre moi-même, mon cher ange, de n'avoir pas depuis si long-temps tendu les bras à vos ailes qui m'ont toujours couvert de leur ombre. Hélas, ce n'est pas ma faute ; je n'ai eu ni bras ni pieds, ni tête depuis quelques mois. Je vous écris aujourd'hui d'une main qui n'est pas celle dont je me sers ordinairement, mais c'est toujours le même cœur qui dicte. Je vous parlerai d'abord de l'ambigu à cinq services, qui probablement sera servi bien froid, ou plutôt qu'on n'osera jamais servir. Ce n'est pas que le repas ne soit régulier, et qu'il n'y ait des plats assez extraordinaires qui pourraient être de haut goût ; mais malheureusement madame de *Saint-Julien* avait parlé, il y a plusieurs mois, de notre souper ; le bruit s'en était répandu dans Paris. Je crois fermement que ce souper ne valait rien du tout, et que le cuisinier a très-bien fait de le supprimer : l'autre est meilleur ; mais il faudrait que le cuisinier fût à Paris, qu'il jouât le rôle de maître-d'hôtel, et que les gourmets n'eussent pas le goût aussi égaré qu'ils l'ont depuis quelques années. J'ai vu le menu d'un nouveau traiteur de l'Amérique, qui a été servi vingt fois sur table, et dont en vérité je n'aurais jamais voulu manger un morceau. Si quelques jours la fantaisie pouvait vous prendre de tâter du vieux cuisinier

1777. que vous ſavez, quand ce ne ferait que pour la rareté du fait, ce vieux cuiſinier ſerait capable de faire le voyage auprès de vous, et de ſe loger dans quelque gargote bien obſcure et bien ignorée. Qui ſait même ſi cette aventure ne pourrait pas arriver l'année mil ſept cent ſoixante et dix-huit! je me berce de cette chimère, parce qu'elle m'entretient de vous. Le préalable ſerait qu'alors M. le duc de *Duras* vous donnât ſa parole d'honneur de ſe mettre avec vous à table, et même de manger avec appétit; mais il eſt plaiſant, entre nous, qu'on ait tant mangé de Zuma, et qu'on n'ait pas ſeulement eſſayé de tâter du Don Pèdre; le haſard gouverne ce monde.

Mon cher ange, le haſard m'a bien maltraité depuis quelques mois. Ce haſard eſt compoſé de la nature et de la fortune, des chances horribles ſont ſorties du cornet contre moi. Ma colonie eſt auſſi délabrée que l'ont été Pondichéri et Quebec. Je me ſuis trouvé ruiné tout d'un coup, ſans ſavoir comment, et je me ſuis enfin aperçu qu'il n'appartenait qu'à *Théſée*, *Romulus* et M. *Dupleix*, de bâtir une ville.

Portez-vous bien, mon cher ange; aimez-moi encore, tout chimérique et tout infortuné que je ſuis. Ma tendre amitié n'eſt pas du moins une chimère; elle eſt la conſolation très-réelle du reſte de mes jours. *V.*

LETTRE

1777.

LETTRE CCXV.

A M. DE LA HARPE.

4 de juin.

Mon cher confrère, j'ai reçu presqu'à la fois deux lettres de vous, et la religieuse. Cette très-attendrissante religieuse était bien, et elle est beaucoup mieux. Je regarde cet ouvrage comme un des meilleurs que nous ayons dans notre langue.

Pour votre journal, il est le seul que je puisse lire, et nous en avons cinquante. J'avais cédé aux instances de l'ami *Panckoucke* qui voulait absolument que je combattisse quelquefois sous vos étendards, et qui m'assurait que vous le trouveriez fort bon ; mais aussi il m'avait promis le plus inviolable secret. Il ne me l'a point gardé, il m'a décélé très-mal à propos, et m'a beaucoup plus exposé qu'il ne pense.

Je vous prie, mon cher confrère, de lui dire bien résolument qu'il ne mette jamais rien sous mon nom : je ne suis pas en état de faire la guerre. Ce n'est pas que je manque de courage ni de bonnes raisons pour la faire ; mais il faut de la santé, même pour la guerre de plume. J'ai besoin de repos, après mon accident que vous appellerez comme il vous plaira, mais dont les suites sont bien désagréables. L'indiscrétion de *Panckoucke* avec son *V*... me fait une peine mortelle. Il accoutume le public à croire que non-seulement je me porte bien, mais que j'abuse de ma santé jusqu'à écrire des lettres un peu impudentes.

1777. On m'accuse, dit-on, d'avoir écrit à messieurs les juges du châtelet une philippique un peu forte sur le procès ridicule qu'ils ont fait à ce pauvre *Delisle*, et sur le jugement atroce qu'ils ont rendu. Vous devez bien savoir comme je pense sur le livre et sur la sentence; mais assurément je serais plus fanatique que ces messieurs, et cent fois plus répréhensible qu'eux, si je leur avais écrit sur cette affaire. Je ne connais point cette prétendue lettre, et je veux croire qu'elle n'existe pas.

Je suis en peine de la santé de M. d'*Alembert*. Pour la mienne, elle est bien déplorable; mais il y a environ quatre-vingt-trois ans que je suis accoutumé à souffrir.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE CCXVI.

A M. DE VAINES.

4 de juin.

Je suis bien sensible, Monsieur, à la bonté avec laquelle vous vous êtes souvenu de moi; car je pense souvent à vous, et à l'homme unique avec lequel vous avez travaillé, et dont vous serez toujours l'ami. Mon âge et mes maladies me forcent de renoncer un peu au monde; mais je regretterai toujours de n'avoir pu vivre avec un homme de votre mérite, et je serai bien fâché de mourir sans avoir eu la consolation de vous embrasser.

Des gens qui se croient bien instruits, et qui peut-être ne le sont point du tout, me disent qu'un homme chez qui vous avez été à la campagne, il y a quelque temps, sera bientôt aussi puissant dans la ville qu'il y est aimé et respecté. Je souhaite passionnément que cette prédiction soit véritable; mais c'est à condition qu'il en arrive autant à votre autre ami. Je crois que la France ne s'en trouverait pas plus mal, si ces deux hommes-là étaient à leur véritable place. 1777.

Je ne sais si vous avez vu l'*Eloge de Pascal*, avec ses *Pensées*, mises en meilleur ordre, et relevées par des notes qui valent bien le texte. L'éditeur est, ce me semble, un homme égal à *Pascal* pour le génie, et supérieur par la raison. Il est triste, à mon gré, pour le genre-humain, qu'un homme comme *Pascal* ait été un fanatique; ce qui me console, c'est que St *Augustin* l'était tout autant.

Je m'aperçois que mon petit billet est un peu indiscret, mais je n'écris pas à un docteur de sorbonne. *V*.

1777.

LETTRE CCXVII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 de juin.

Eh, mon Dieu, Monſeigneur, vous accuſez un mourant de ne s'être pas battu dans votre armée. Il y a plus d'un an que, madame *Denis* et moi, nous ſoutenons à Dijon, preſque ſans ſortir de notre lit, le procès le plus déſagréable et le plus ruineux. Malgré ce fardeau qui nous accable, je me ſuis ſouvent plus occupé de l'injuſtice qu'on vous feſait, que de toutes celles que j'eſſuie. Je vous ai ſupplié vingt fois de daigner m'envoyer tout ce qui paraiſſait dans votre affaire, vous n'avez jamais voulu me répondre ſur cet article. Quand j'eus le bonheur de ſervir M. de *Morangiès*, quand j'affrontai la canaille des petits patriciens de Paris, qui ſe croient des *Cicérons*, M. de *Morangiès* m'avait envoyé tous ſes papiers, ſans en excepter un ſeul.

Je ne ſais d'ailleurs ſi une petite anecdote de MM. *Clément*, conſeillers au parlement, ſerait parvenue juſqu'à vous. Ces meſſieurs voulaient m'impliquer dans la plate et chétive, mais dangereuſe affaire d'un jeune homme ſorti de l'Oratoire, nommé *Deliſle*, lequel a été jugé immédiatement après vous. Ces chiens de Saint-Médard, ces reſtes de convulſionnaires aboyaient d'une gueule ſi fanatique, que je pris le parti, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de

me ménager une petite retraite sur un coteau méridional de la Suisse, à quatre lieues de chez moi. 1777.

Vous voyez que la grêle tombe sur les plus misérables arbrisseaux comme sur les plus hauts chênes. Tout souffre dans ce monde; mais, dans la foule des affligés, peu de personnes ont vos ressources. Quelques envieux que vous ayez, vous êtes à l'abri de tout, parce que vous êtes au-dessus de tout. Il est certain que, dans cette maudite affaire suscitée par la plus insigne friponnerie, et reconnue pour telle par tous les gens sensés de l'Europe, vous n'avez pu perdre que de l'argent. Vos services, vos dignités, votre considération, votre gloire, ne sont point effleurées. Vous serez bientôt dans la première place de l'Etat qui représente le connétable.

Que n'avez-vous pu aimer, du moins pendant quelques mois, cette belle retraite de Richelieu, où je vous ai fait ma cour il y a tant d'années! que n'ai-je pu vous y suivre encore une fois! J'envisage avec la douleur de l'impuissance les montagnes des Alpes et du Jura qui me séparent de vous. *Job* sur son fumier, près du lac de Genève, vous crie: Conservez vos anciennes bontés pour un ancien malheureux. Buvez encore avec plaisir les derniers verres du vin trop mélangé de cette vie. Soyez heureux, si on peut l'être; vous aurez toujours de belles heures, et il ne me faut que de la pitié.

Agréez, je vous en conjure, mon très-tendre respect. *V.*

1777. LETTRE CCXVIII.

A M. LE CHEVALIER DE CHATELLUX.

7 de juin.

J'AI trop tardé, Monſieur, à vous remercier de vos remercîmens. Si le triſte état où j'ai été peut me laiſſer encore de la force et du loiſir, je crois qu'avant de mourir je ferai une campagne ſous vos drapeaux. Je ne vous ſers pas comme font les Suiſſes, à qui il eſt très-indifférent de ſe battre pour l'Allemagne ou pour la France, pourvu qu'ils aient une bonne capitulation; je ne ſuis pas même un volontaire qui fait une campagne pour ſon plaiſir : je ſuis une eſpèce d'enthouſiaſte qui prend les armes pour la bonne cauſe.

Il eſt vrai que je ne ſais pas quel eſt le chevalier de la *Poſte du ſoir* (*) qui croit m'avoir abattu de ſa lance enchantée. Il ſerait bon de ſavoir à qui on a affaire; mais quel qu'il ſoit, ſi nous étions aux priſes, je lui ferais bien voir que ſon héros eſt un charlatan qui en a impoſé au public. Je lui démontrerais que ce charlatan, devenu ſi fameux, n'a pas mis une citation dans ſon ouvrage, qui ne ſoit fauſſe ou qui ne diſe préciſément tout le contraire de ce qu'il avance.

Je prouverais à tous les gens raiſonnables que ſes raiſonnemens et ſes ſyſtèmes ſont auſſi faux que ſes citations; que des plaiſanteries et des peintures brillantes ne ſont pas des raiſons, et qu'un homme

(*) Le Journal de Paris.

qui n'a regardé la nature humaine que d'un côté ridicule, ne vaut pas celui qui lui fait ſentir ſa dignité et ſon bonheur. 1777.

Voilà ce qui m'occupe à préſent, Monſieur; mais pour remplir mon projet, j'ai beſoin d'un long travail qui me mette à portée de citer plus juſte que l'auteur de l'*Eſprit des lois;* et ſurtout je voudrais ſavoir quel eſt le bel eſprit de la *Poſte du ſoir*, contre lequel je veux me battre.

Serait-ce abuſer de vos bontés de vous demander des nouvelles de la noble entrepriſe du jeune comte de *Lalli* de faire rendre juſtice à la mémoire de ſon père?

Conſervez vos bontés, Monſieur, pour votre très-attaché et très-reſpectueux ſerviteur *V.*

LETTRE CCXIX.

A M. DE VAINES.

11 de juin.

Je vous remercie, Monſieur, de la lettre que vous m'avez envoyée de cet homme illuſtre avec lequel vous avez travaillé trop peu de temps, et qui ſera toujours cher aux bons citoyens amateurs de la vertu et des grands talens.

Comme j'imagine que vous avez actuellement quelque loiſir, j'en abuſe peut-être en vous priant de jeter les yeux ſur le manuſcrit que j'ai l'honneur de vous envoyer. Il s'agit d'un grand nombre de vérités qui combattent l'opinion publique ſi ſouvent

1777. hafardée, et reçue fans examen. Si les nombreufes erreurs qu'on me force de relever dans l'*Efprit des lois*, vous font la même impreffion qu'elles m'ont faite, je vous fupplie, Monfieur, de vouloir bien envoyer au fieur *Panckoucke* le manufcrit cacheté avec la lettre pour lui ci-jointe.

Je fais bien que ma hardieffe augmentera le nombre de mes ennemis; mais je fuis comme M. de *la Harpe*, né pour combattre, et j'ai raifon, papiers fur table. Pour peu que vous foyez de mon avis, je croirai avoir remporté la victoire.

Le *Pafcal* de M. de *Condorcet* m'a donné un peu d'humeur contre les réputations ufurpées. C'eft bien dommage que cet ouvrage ne foit pas entre les mains de tout le monde. Il faudrait que chacun eût dans fa poche ce préfervatif contre le fanatifme.

Je vous prie inftamment, Monfieur, de conferver un peu de bonté pour le vieux malade *V*.

LETTRE CCXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 de juin.

VOTRE vieux cuifinier, mon cher ange, eft bien loin de vous faire bonne chère. Il eft réduit aux apothicaires, et très-étonné d'être encore en vie : cependant il ne voudrait pas mourir fans vous envoyer les cinq pâtés qu'il vous a promis, et qu'il n'a faits que pour vous. Je ne fais s'ils font de l'ancienne cuifine ou de la nouvelle. Je ne peux manger

d'aucun des nouveaux plats qu'on m'a envoyés de Paris; mais mon dégoût ne prouve point que j'aye mieux réussi que les jeunes cuisiniers du temps présent. . . 1777.

Je cède enfin à l'envie extrême de vous montrer ce que je sais encore faire. Jurez-moi, mon cher ange, que personne au monde, hors M. de *Thibouville*, ne verra mes petits pâtés. Jurez-moi de me les renvoyer dès que vous en aurez mangé un petit morceau. Vous verrez, après cet essai, si je peux me mettre au rang des pâtissiers modernes qui empoisonnent le public. Le point principal est de vous plaire. Commencez par me faire serment de ne point laisser sortir les pâtés de vos mains, et de me les renvoyer en m'apprenant si j'y ai mis trop ou trop peu de poivre, et si le goût qui règne aujourd'hui est plus dépravé que le mien.

Le fond de mes petits pâtés n'est pas fait pour une monarchie; mais vous m'avez appris qu'on avait servi du Brutus, il y a quelque temps, devant M. le comte de *Falkenstein* (*), et que les convives ne s'étaient pourtant pas levés de table.

En un mot, mon cher ange, il me paraît si comique de faire encore la cuisine à mon âge, et je vous confie tous mes ridicules avec tant de bonne foi, que je les tiens pour pardonnés. Votre amitié, mon cher ange, me console de tout; mais je ne demande point votre indulgence : je veux savoir si mes pâtés ne vous écorcheront pas le gosier. *V.*

(*) L'empereur *Joseph II*, dans son séjour à Paris.

1777.

LETTRE CCXXI.

A M. DUTERTRE, *notaire à Paris.*

16 de juillet.

Ayant encore, Monsieur, le ridicule de n'être point mort, je vous envoie, si vous le trouvez bon, mon certificat de vie, qui servira de ce qu'il pourra. Dieu merci, je n'entends rien du tout à mes affaires; vous avez eu la bonté de vous en charger, et c'est ma seule consolation. M. le duc de *Bouillon*, Altesse sérénissime, a daigné m'écrire des lettres pleines de bienveillance; mais il m'a déclaré que ce n'était point à lui à me payer les vingt-deux ou vingt-trois mille francs qui me sont dus par son Altesse sérénissime monseigneur son père.

Son Altesse sérénissime monseigneur le duc de *Virtemberg*, qui me doit aussi beaucoup d'argent, me paye en politesses. Mes maçons, mes charpentiers et mon boucher, qui ne sont pas si polis, me feraient mettre en prison pour être payés, si DIEU ne m'avait pas accordé le bénéfice d'âge de quatre-vingt-trois ans.

Je présume, Monsieur, que dans ma détresse vous avez eu pitié de moi, et que vous avez satisfait la succession de M. de *Laleu*. C'est une chose bien étonnante qu'il ait mieux aimé me prêter vingt-deux mille francs de sa caisse, que de me les faire payer par feu M. le duc de *Bouillon*. Il est encore plus étonnant que M. d'*Ailli* m'ait fait perdre l'hypothèque

privilégiée que j'avais ſur tous les biens de ce prince : c'eſt un malheur irréparable. 1777.

Je n'ai d'eſpérance et de reſſource que dans votre ſageſſe, dans votre exactitude et dans l'amitié dont vous m'avez déjà donné des marques. Je viendrais vous en remercier, ſi mon âge, ma ſanté et ma bourſe me permettaient de faire le voyage. Je prendrais quelque petit appartement dans votre voiſinage, pour apprendre, pendant quelques jours, à connaître un peu cette ville que je n'ai vue depuis trente années.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCXXII.

A M. DE MESSANCE,

RECEVEUR DES TAILLES EN FOREZ,

Qui lui avait envoyé ſes calculs ſur les probabilités de la durée de la vie.

A Ferney.

J'AI reçu, Monſieur, ma condamnation par livres, ſous et deniers, que vous avez eu la patience de faire, et la bonté de m'envoyer. J'admire votre ſagacité, et je me ſoumets à mon arrêt ſans aucun murmure. Tout le monde meurt au même âge ; car il eſt abſolument égal, quand on en eſt là, d'avoir vécu vingt heures ou vingt mille ſiècles. M. l'abbé *Terrai* avait

fans doute notre néant devant les yeux, quand il a
1777. établi fes rentes viagères. J'ai fait mettre au chevet de mon lit mon compte final, dont je vous ai beaucoup d'obligations. Rien n'eft plus propre à me confoler des misères de cette vie, que de fonger continuellement que tout eft zéro. Ce qui eft très-réel, c'eft l'exactitude de votre travail, fon utilité et la reconnaiffance que je vous dois. Ce font les fentimens avec lefquels j'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE CCXXIII.

A M. LE COMTE DE TRESSAN.

4 d'augufte.

J'AI jugé, Monfieur, que vous n'aviez point reçu une lettre que je vous avais écrite pour vous remercier d'un préfent très-précieux pour moi, dont vous m'aviez honoré. Il y a quelquefois dans les bureaux des gens un peu trop curieux.

Je prends aujourd'hui le parti de ne me confier qu'au confeffeur et martyr M. *Delifle*, qui prend fon plus long pour retourner à Paris. Il eft impoffible de ne pas s'intéreffer à lui, dès qu'on a le bonheur de le connaître. Si ceux qui l'ont perfécuté avaient pu vivre quelques jours avec lui, ils feraient devenus fes plus ardens défenfeurs.

Je penfe qu'à préfent il n'a rien de mieux à faire que de tâcher d'avoir une place auprès d'un fouverain qui me paraît avoir befoin d'un homme

comme lui. M. d'*Alembert* peut le servir très-efficacement, et je ne m'y épargnerai pas : car si je suis rentré en grâce auprès de ce prince, si connu en Europe par ses armes victorieuses, par son coffre-fort, et par sa manière de penser, je dois faire usage de ce petit moment de bonne fortune pour servir votre ami, et, j'ose dire, à présent le mien. 1777.

Il est vrai que les agrémens de sa société sont plus faits pour la France que pour l'Allemagne ; mais je ne vois à présent de porte ouverte pour lui que celle que je propose. Il trouvera dans Paris des soupers, des plaisanteries, des amis intimes d'un quart d'heure, des espérances trompeuses, et du temps perdu. Peu de personnes savent comme vous consoler leurs amis par des services toujours constans.

Si vous approuvez mon idée, vous l'appuierez sans doute auprès de M. d'*Alembert*, et nous parviendrons à la faire réussir.

Que puis-je à présent vous souhaiter de mieux, Monsieur, après que vous avez fait du bien ? Jouissez de vous-même, de votre repos, de vos amis, de votre réputation et de tous les amusemens qui rendent la vie tolérable. Mes montagnes chargées de neiges éternelles saluent de loin votre belle vallée de Montmorenci, et ma décrépite vieillesse s'incline profondément devant vous avec le respect le plus tendre.

1777. LETTRE CCXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 d'auguste.

MON cher ange, il y a plus de soixante ans que vous voulez bien m'aimer un peu. Il faut que je fasse à mon ange un petit croquis de ma situation, quoiqu'il soit défendu de parler de soi-même, et quoiqu'on ait joué l'égoïsme bien ou mal, dans votre tripot de Paris.

J'ai quatre-vingt-trois ans, comme vous savez, et il y en a environ soixante et six que je travaille. Tous les gens de lettres en France, hors moi, jouissent des faveurs de la cour; et on m'a ôté, je ne sais comment, du moins on ne me paye plus une pension de deux mille livres que j'avais avant que *Louis XV* fût sacré.

Je suis retiré depuis trente ans, ou environ, sur la frontière de la Suisse. Je n'avais qu'un protecteur en France, c'était M. *Turgot*, on me l'a ôté; il me restait M. de *Trudaine*, on me l'ôte encore.

J'avais eu l'impudence de bâtir une ville; cette noble sottise m'a ruiné.

J'avais repris mon ancien métier de cuisine pour me consoler; je ne sens que trop, toute réflexion faite, que je n'entends rien à la nouvelle cuisine, et que l'ancienne est hors de mode.

Le chagrin s'est emparé de moi, et m'a fait perdre la tête. Je suis devenu imbécille au point que j'ai pris pour une chose sérieuse la plaisanterie de M. de *Thibouville* qui me demandait des pastilles d'épine-

vinette. J'ai eu la bêtise de ne pas entendre ce logogryphe ; j'ai cru me ressouvenir qu'on fesait autrefois des pastilles d'épine-vinette à Dijon, et j'en ai fait tenir une petite boîte à votre voisin, au lieu de vous envoyer le mauvais pâté que je vous avais promis. 1777.

Ce pâté est bien froid ; cependant il partira à l'adresse que vous m'avez donnée, à condition que vous n'en mangerez qu'avec M. de *Thibouville*, et que vous me le renverrez, tel qu'il est, partagé en cinq morceaux.

Je ne vous dirai point combien tous les pâtés qu'on m'a envoyés de votre nouvelle cuisine, m'ont paru dégoûtans ; mon extrême aversion pour ce mauvais goût ne rendra pas mon pâté meilleur. Peut-être qu'en le fesant réchauffer, on pourrait le servir sur table dans deux ou trois ans ; mais il faudrait surtout qu'il fût servi par les mains d'une jeune personne de dix-huit à vingt ans, qui sût faire les honneurs d'un pâté, comme mademoiselle *Adrienne* les fesait à trente ans passés. Il nous faudrait aussi un maître d'hôtel tel que celui qui est le chef de la cuisine ancienne, et qui vous fait sa cour quelquefois ; et avec toutes ces précautions, je doute encore que ce pâté, qui n'est pas assez épicé, fût bien reçu. Quoi qu'il en soit, goûtez-en un petit moment, mon cher ange, et renvoyez-le-moi subitò, subitò.

Je ne vous parle point du voyageur (*) que vous prétendiez devoir passer chez moi. Je ne sais si vous savez qu'il a été assez mécontent de la ville qui a été représentée quelques années par un grand-homme de finances, et que cette ville a été encore plus mécontente de lui. Quoi qu'il en soit, je ne l'ai point vu,

(*) L'empereur *Joseph II.*

1777. et je ne compte point cette disgrâce parmi les mille et une infortunes que je vous ai étalées au commencement de mon épître chagrine.

Le résultat de tout ce bavardage, c'est que j'aimerai mon cher ange, et que je me mettrai à l'ombre de ses ailes, jusqu'au dernier moment de ma ridicule vie. *V.*

LETTRE CCXXV.

A M. DE VAINES.

5 d'auguste.

Il vous est échappé, Monsieur, une fois de me flatter de l'espérance d'une certaine apparition dans le mois d'auguste, vulgairement *août* dans la langue des Velches. Plus je me sens indigne d'une telle visite, et plus je la désire. Je sais bien qu'un pauvre vieillard n'est point fait pour les sociétés les plus aimables, mais il ne les aime pas moins. J'ignore encore si les affaires publiques vous permettront de vous écarter de Paris. J'ignore ce que font vos anciens amis; j'ignore tout dans ma solitude profonde. Je suis dans une espèce de tombeau, entre le mont Jura et les grandes Alpes, livré aux souffrances compagnes de la vieillesse, et me repentant, comme tant d'autres, d'avoir très-mal employé ma jeunesse. Si vous voulez venir me ressusciter, vous ferez une très - bonne action.

Permettez du moins que je vous adresse ce petit paquet pour M. d'*Argental;* il est assez bon pour

m'aimer

m'aimer depuis foixante et dix ans, et c'eſt le ſeul ami qui me reſte dans Paris. Vous me faites ſentir combien il ſerait doux d'en avoir deux. Je ne crois pas commettre une indiſcrétion, en vous adreſſant un ſi gros paquet; vous avez bien voulu depuis long-temps m'accoutumer à prendre avec vous ces libertés. 1777.

Agréez, Monſieur, tous les ſentimens qui m'attachent à vous. Tout le monde m'aſſure qu'ils ſeraient bien plus forts, ſi j'avais eu l'honneur de vous voir, comme j'ai eu celui de recevoir de vos lettres. *V.*

LETTRE CCXXVI.

AU MEME.

12 d'auguſte.

La mort de M. de *Trudaine*, Monſieur, comble mon déſeſpoir, et achève ma vie. J'ai vécu, c'eſt-à-dire ſouffert trop long-temps. Si j'ai le bonheur de vous voir à Ferney, je mourrai moins malheureux; il eſt vrai que vous ne verrez à Ferney qu'un hôpital dans une ſolitude. Votre voyage ſera une belle action de charité; vous ſerez entre une malade et un mourant. Si je ne ſavais que M. de *Trudaine* était malade depuis long-temps, je croirais que le chagrin a avancé ſes jours. On m'a dit que M. de *Condorcet* a remis la place qu'il avait acceptée de M. *Turgot*. Je vous prie de préſenter mes tendres reſpects à ces deux grands-hommes, et de recevoir les miens, puiſque vous penſez comme eux. *V.*

1777.

LETTRE CCXXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 d'auguste.

Les voilà enfin ces cinq pâtés trop froids et trop insipides, qui ne sont point du tout faits pour votre pays, et que je ne vous envoie, mon divin ange, que par pure obéissance. Je vous demande bien pardon d'obéir. Renvoyez-moi, par la même voie, ces cinq pièces de four, qui ne doivent être servies sur aucune table. Ne les montrez à personne. Ayez pitié de votre ancienne créature qui a perdu la tête, et à qui il ne reste que son cœur.

LETTRE CCXXVIII.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Ferney, 18 d'auguste.

Si *Charles IX*, dont vous me parlez, Monsieur, était allé près de la maison de *Ronsard*, et s'il eût trouvé un petit officier étranger qui n'eût point désemparé de la portière de son carrosse, et qui l'eût regardé sous le nez ; si le moment d'après deux génevois, habitués dans le village de *Ronsard*, se fussent présentés à *Charles IX*, étant ivres, et lui eussent demandé familièrement où il allait, *Charles IX*,

à mon avis, eût très-bien fait de se fâcher, et de ne point aller chez *Ronsard*. 1777.

C'est ce qui est arrivé au grand voyageur dont vous me parlez, sur la route de Genève. Il trouva ces jeunes gens un peu trop familiers, et il eut raison. Il ne soupa et ne coucha ni à Genève ni chez *Ronsard*. Il ne vit personne. Le résident de France se présenta devant lui, et il ne lui parla point. Il fut de très-mauvaise humeur sur toute la route, depuis Lyon.

Je conçois que le héros de Chantilli est plus affable, et que la vie est plus agréable dans ce beau séjour. Si vous êtes actuellement dans le Palais-Bourbon, vous avez passé d'un ciel dans un autre.

Vraiment, je crierai à M. le prince de *Condé*, du fond de mon purgatoire, si on persécute ma colonie,

Lettre de M. le comte de la Touraille.

Au Palais-Bourbon, le 6 d'auguste.

On nous dit, Monsieur, qu'*Auguste* et *Mécène* ont quelquefois été boire du vin de Falerne chez *Horace;* cet honneur ne l'aurait pas immortalisé, si ses talens ne l'avaient seuls rendu digne des hommages de la postérité. En reculant les époques de ces royales familiarités que donne et reçoit souvent l'orgueil, j'ose croire, Monsieur, que feu monsieur *Jupiter*, qui était plus grand seigneur qu'*Auguste*, donna plus d'embarras que de vanité à *Baucis* et à *Philémon*, quand, pour s'amuser, il fut, selon *Chaulieu*, manger un plat d'asperges dans leur pauvre taudis.

Charles IX voulant combler de joie son bon ami *Ronsard*, avait formé le dessein de l'aller voir *dans sa maison des champs*. Cette marque de protection me serait glorieuse, dit le poëte, mais ne rendrait pas mes vers meilleurs.

D'après cela, Monsieur, doit-on s'affliger de n'avoir pas vu l'empereur (*) dans sa maison? Je ne fais d'ailleurs que vous rendre les

(*) A la sollicitation des prêtres, il avait promis à sa mère de ne point voir M. de *Voltaire* dans son voyage.

et je vous adresserai mes plaintes; mais actuellement
1777. je ne puis crier que des maux que la nature me fait souffrir. Je suis assurément votre supérieur en fait de tourmens, comme je suis votre doyen. Je suis à vos pieds en tout le reste, pénétré de vos bontés et de vos grâces, me recommandant d'ailleurs à DIEU dans ma misère, et rempli pour vous du plus respectueux attachement.

opinions des gens sensés de ce pays-ci, qui s'intéressent à votre satisfaction, sans avoir assurément la moindre idée de manquer de respect aux Dieux et aux souverains.

M. le prince de *Condé*, Monsieur, sera toujours disposé à seconder votre amour paternel en faveur de votre colonie, et vous pouvez, de votre côté, compter sur l'assidu bienfaiteur des Bourguignons. Il en est, comme vous le dites, le *Titus* adoré.

Je quitte les superbes fêtes de Chantilli pour rentrer sans regret dans ma quiète solitude du Palais-Bourbon, où j'ignore assez souvent s'il y a dans le monde des gens plus riches et plus heureux que moi. Je suis un peu comme ce paysan du mont Saint-Gotbard à qui on vantait les richesses du roi de France : Je parie, dit-il, qu'il n'a pas de si belles vaches que les miennes.

Recevez, Monsieur, l'hommage de ma sincère et constante vénération.

LETTRE CCXXIX. 1777.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

27 d'auguste..

Un peu volé, dans de ſemblables occaſions, ſignifie beaucoup volé. C'eſt la figure que les Grecs appelaient *euphémie*, ce qui ſignifie adouciſſement, ménagement. Un doyen d'académie ſait ces choſes-là mieux que moi, quoiqu'il ne ſoit pas extrêmement pédant. Or, extrêmement pédant veut dire qu'il n'eſt point pédant du tout.

Après cette diſcuſſion académique, je viens, Monſeigneur, à la morale. Je conçois très-bien qu'un eſprit comme le vôtre eſt au-deſſus de toutes les petites misères, de toutes les tracaſſeries inévitables dans le pays où vous vivez, et de tous les accidens de la vie. Quand on a été élevé dans ſon berceau par madame de *Maintenon*, quand on a vu *Louis XIV* et la régence, on eſt ſans doute accoutumé à tout; et le maréchal de France, poſſeſſeur du palais de Richelieu, peut jouir du ſoir ſerein d'un jour mêlé d'orages et de très-belles heures. Je ne ſuis pas au-deſſus de *Saint-Evremond* comme vous êtes au-deſſus du comte de *Grammont*, mais je voudrais repaſſer avec vous toute vôtre brillante et ſingulière vie. Il me paraît que la Providence m'avait réſervé pour cette dernière beſogne. Cette Providence a changé d'avis; elle me jette à cent trente lieues de vous, et j'achève mes derniers jours dans mon lit de deux pieds et demi de large, entre les Alpes et le mont Jura.

Bb 3

1777. Mille grâces vous soient rendues pour la bonté avec laquelle vous voulez bien me parler de mon chétif squelette qui n'a jamais été bien étoffé, et qui est actuellement réduit à rien ; mais dans lequel il y a encore je ne sais quel être sentant et pensant, et tout-à-fait attaché à votre grand être. Il est vrai que, dans l'antre où je végète, j'ai mis des pierres à côté les unes des autres ; mais ces pierres-là me retombent sur le nez, et m'écrasent. J'ai des procès tout comme un grand seigneur, et je ne sais pas les soutenir aussi gaiement que mon héros a soutenu le sien.

Mon grand chagrin, mon ver rongeur est d'être si loin de vous, et de me voir dans l'impuissance de venir encore vous faire ma cour, de vous renouveler mon très-tendre et très-vieux respect, et de jouir de vos bontés. *V.*

LETTRE CCXXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 d'auguste.

MON cher ange, il n'y a plus moyen de vous parler en figure, depuis que vous êtes un peu content de ce que je vous ai envoyé. Vous m'avez rendu le courage et l'espérance ; mais comment vous ferai-je tenir l'ouvrage que vous prenez sous votre protection (*) ? vous savez que M. de *Vaines* ne peut venir dans mon hôpital solitaire. J'ignore encore si on lui

(*) Agathocle.

conservera sa place. Je n'ai eu l'honneur de voir M. le duc de *Villequier* qu'un moment ; c'était un de mes plus mauvais jours ; je me trouvai mal devant lui, et il prit le parti de s'en aller au lieu de dîner. Les contre-temps les plus funestes ont suivi ce désagrément. M. de *Villequier* avait oublié une lettre de M. de *Malesherbes*, écrite de Montigny, au mois de juillet ; il ne me l'a renvoyée qu'hier, du fond de la Suisse. 1777.

La mort de M. de *Trudaine*, chez qui M. de *Malesherbes* m'écrivait, a mis le comble à toutes les contradictions que j'éprouve. Figurez-vous qu'au milieu des embarras et de la ruine de ma colonie, entouré de créanciers pressans et de débiteurs insolvables, j'ai entrepris deux ouvrages d'un genre bien différent de la tragédie, et peut-être beaucoup plus intéressans et plus utiles. Tant de fardeaux à mon âge ne sont pas aisés à supporter avec les maladies qui me désolent et qui me privent de la consolation de venir vous embrasser. Il faut combattre, jusqu'au dernier moment, la nature et la fortune, et ne jamais désespérer de rien, jusqu'à ce qu'on soit bien mort. Commençons par mes Syracusains ; voyons comment je pourrai vous les envoyer ; tout le reste sera mon affaire. La vôtre, mon cher ange, sera d'être le plénipotentiaire de Syracuse aussi-bien que de Parme.

Madame de *Saint-Julien* m'avait obligé de me réfugier en Sicile, en disant mon secret de Constantinople. Serais-je assez heureux pour que vous engageassiez M. le duc d'*Aumont* à faire son affaire de cette Sicile que vous semblez aimer, et de la faire paraître à Paris sous sa protection ?

1777. Je ſuis perſuadé que vos conſeils et ceux de M. de *Thibouville* ſuffiraient pour faire repréſenter l'ouvrage de manière à lui aſſurer quelque ſuccès; et que peut-être même la ſingularité d'une pareille entrepriſe, à mon âge, déſarmerait la cabale, et contribuerait à me faire mourir en paix. J'oſe dire que c'eſt à vous et à M. de *Thibouville*, l'élève de *Baron*, à ramener le bon goût dans Paris. Mes derniers jours feraient trop heureux, ſi j'avais quelque part à une telle victoire. Il me ſemble qu'il ſerait digne de M. le duc d'*Aumont* de ſe joindre à vous. Vous êtes tous trois très-capables d'ajouter le plaiſir du ſecret à celui de conduire cette affaire dont le ſuccès ſerait pour moi de la plus grande importance. Cette importance tient à des choſes que vous devinez bien, et dont je vous parlerais, ſi j'avais aſſez de force pour faire un tour à Paris. Et je l'aurai cette force, mon cher ange, ſi vous avez celle de réuſſir dans la négociation que je vous propoſe. Oui, vous y réuſſirez ; car vous êtes et vous ſerez mon ange gardien juſqu'au moment où j'irai, comme de raiſon, à tous les diables.

1777.

LETTRE CCXXXI.

AU MEME.

5 de feptembre.

Messieurs du comité de Syracufe, vous me prenez trop à votre avantage. Je ne fuis guère en état, dans le chaos de mes affaires, dans la multiplicité de mes années et de mes maladies, et dans l'affaibliffement total de mes fibres penfantes, de remplir fitôt la tâche très-difficile que vous me donnez. Vous avez le commandement beau; mais, pour que j'exécute vos ordres, il faut que vous ayez la bonté de m'ôter une trentaine d'années, et de me donner de nouveaux talens. Vous devez fentir qu'il n'eft pas aifé de bien dire ce qu'on ne voulait pas dire, et de changer tout d'un coup la figure et l'attitude d'une ftatue qu'on a jetée en moule. J'avais voulu peindre un ftoïcien, et vous me propofez de le changer contre un fibarite; ou du moins contre un grec élevé à la françaife, et accoutumé, fur le théâtre de Paris, à parler de fon amour à fon inutile confident, et à lui marquer la tendre crainte qu'il a de déplaire à fa chère maîtreffe, en lui fefant fa déclaration amoureufe. Ces fadeurs n'ont pu jamais être embellies que par *Racine*. Il eft le feul qui ait pu faire paffer des églogues fur le théâtre, à la faveur de fon ftyle enchanteur; mais j'ai bien peur que ce qui devient chez lui une beauté, ne fût infupportable chez quiconque n'aurait pas l'avantage de s'exprimer comme lui.

1777. Voudriez-vous qu'un héros ſauvage et philoſophe combattît ſon amour, comme *Titus* combat le ſien? voudriez-vous même qu'il ſongeât s'il eſt amoureux? ou bien voudriez-vous que ce philoſophe, fils d'un potier devenu roi, craignît de déroger en aimant la fille d'un vieux capitaine de dragons? ou bien craindrait-il de donner un mauvais exemple à ſon frère? quels ſcrupules aurait-il à combattre? Il eſt beau de voir un homme lutter contre ſa paſſion, quand cette paſſion eſt criminelle et funeſte; mais hors de là le combat eſt ridicule, il eſt d'un froid inſoutenable.

Quand on a jeté ſa ſtatue en moule, il faut l'embellir, la polir avec le burin; mais il ne faut pas vouloir faire d'un ſatyre un *Apollon*. Chaque choſe doit reſter dans ſon caractère, ſans quoi tout eſt perdu. De plus, ſoyez très-perſuadés qu'on écrit toujours très-mal ce qu'on écrit à contre-cœur.

L'ouvrage n'a pas, ſans doute, le mérite continu dont il a beſoin pour obtenir un jour un ſuccès véritable, ſuccès ſi rare, et qui dépend de mille circonſtances étrangères. Il faut beaucoup de travail et de loiſir; il faut ſurtout de la ſanté et des mômens heureux; mais, dans l'état où je ſuis, je n'ai que l'envie de vous plaire.

En vérité, je me meurs. J'ai bien peur de ne pouvoir pas achever cette petite beſogne que vous commenciez à favoriſer.

Je me meurs, mon cher ange. *V.*

LETTRE CCXXXII. 1777.

AU MEME.

20 de feptembre.

VOUS ne m'avez jamais dit, mon cher ange, quelle eft la dame, ou la demoifelle aimable et refpectable, ou l'une et l'autre, qui vous prête fa main quand vous avez la bonté de m'écrire.

Vous ne m'avez jamais appris le fecret du gouvernement de votre maifon. Les miniftres des princes font difcrets, et un vieux malade, entre le mont Jura et les grandes Alpes, n'a pas le don de deviner. Je ne puis que remercier au hafard la jolie main qui veut bien m'avertir quelquefois que vous êtes encore mon ange gardien, quoique j'aye la mine d'être bientôt damné.

S'il y a encore dans Paris quelques honnêtes gens qui n'aient pas abjuré le bon goût introduit en France pour quelque temps par nos maîtres; fi on pouvait retrouver quelque étincelle de ce goût, dans l'ouvrage dont le fond ne vous a pas déplu; fi cet ouvrage retravaillé avec foin pouvait trouver place au milieu des enchantemens des boulevards et des foupers où l'on mange des cœurs avec une fauce de fang; alors peut-être une pièce honnête, approuvée par vous, ferait reffouvenir les Français qu'ils ont eu autrefois un bon fiècle.

Plus nous attendrons, et plus cette pièce mériterait de l'indulgence. La fingularité d'un tel ouvrage donné

1777. à quatre-vingt-quatre ans, pourrait adoucir la critique des ennemis irréconciliables, et inſpirer même de l'intérêt au petit nombre qui regrette le temps paſſé. J'aimerais mieux même haſarder la choſe à quatre-vingt-dix ans qu'à quatre-vingt-quatre, pourvu que je la viſſe jouer auprès de vous, dans une loge, aſſiſté de quelques *Mathuſalems*.

Cette idée me paraît aſſez plaiſante; mais malheureuſement le temps coule, la dernière heure ſonne. M. de *Thibouville* dit qu'il eſt malade. Je tâcherai de profiter de vos réflexions et des ſiennes; mais ſongez que des réflexions qui peuvent faire corriger des fautes, ne donnent jamais de génie. Ayez pitié de ma décadence, et rendez juſtice à un cœur qui vous chérira juſqu'à ſon dernier moment.

Je n'écris point aujourd'hui à M. de *Thibouville*. Je m'intéreſſe vivement à ſa ſanté; je compte que ma lettre eſt pour vous deux.

N. B. Je reçois dans l'inſtant la lettre de mon divin ange; je crois y avoir répondu. J'y répondrai mieux en travaillant ſelon vos vues, ſi Dieu m'en donne la force.

LETTRE CCXXXIII. 1777.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

22 de ſeptembre.

Je ne ſais, Monſeigneur, ce qui m'eſt arrivé depuis que vous m'avez flatté que je vous ferais ma cour à cent cinquante ans, et que je ſerais témoin de vos amours avec l'abbeſſe de Rennes; mais j'ai été tout près d'aller demander là-bas un congé à *Lucifer*. Il m'envoie quelquefois de ſes gardes pour me faire comparaître devant lui, et me fait ſentir qu'il n'appartient pas à un pauvre homme comme moi d'oſer marcher ſur vos pas.

J'ai vu dans ma retraite un homme qui a été, je crois, autrefois votre neveu; c'eſt M. le prince de *Beauvau* qui m'a fait cet honneur-là. J'aurais bien voulu que ſon oncle m'en eût fait autant, quand même il ne m'aurait pas amené madame l'abbeſſe de Rennes. Vous croyez bien que j'ai été tenté cent fois d'aller à Paris; mais comme mes jambes, ma tête et mon eſtomac m'ont refuſé le ſervice, j'ai pris le parti d'attendre tout doucement ma deſtinée. Je crois que vous gouvernez très-bien la vôtre, et que vous vous êtes mis abſolument au-deſſus d'elle. La plupart des autres hommes ſont au-deſſous. Vous avez été grand acteur ſur le théâtre de ce monde; vous êtes le ſpectateur le plus clair-voyant. Les décorations ſont changées; le nouveau ſpectacle attire tous les regards. Je n'entrevois tout cela, du fond de ma

caverne, qu'avec de bien mauvaifes lunettes. Je fuis
1777. un pauvre fuiffe mort et oublié en France; mais je ne puis m'empêcher de vous dire que, par un effet fingulier de la fympathie, le roi de Pruffe eft la feule correfpondance qui me foit reftée. Ce mot de fympathie doit vous paraître bien impertinent. Je ne crois pas que j'aye rien de commun avec le vainqueur de Rosbac, pas plus qu'avec le vainqueur de Minorque: cependant il y a une certaine façon de penfer qui a rapproché de moi chétif ce héros du Nord; comme il y a eu dans vous une certaine bonté, une certaine indulgence qui vous a toujours empêché de m'oublier totalement. Je vous dirai même que depuis peu le roi de Pruffe m'a donné des marques folides de fa protection, dans un temps où mes affaires étaient horriblement délabrées. Je ne me ferais pas attendu à cette générofité, lorfque je me brouillai fi impudemment avec lui, il y a trente ans. Cela ne démontre-t-il pas qu'il ne faut jamais défefpérer de rien?

Je me fouviens que je vous écrivis plufieurs fois fur la cataftrophe de cet infortuné *Lalli*. Je vous demandai votre avis; vous eûtes la difcrétion de ne me jamais répondre; mais enfin *Lalli* trouve un vengeur dans fon fils, qui me paraît avoir le courage et le caractère de fon père. Il pourfuit la révifion du procès avec une chaleur et une fermeté qui paraiffent mériter l'applaudiffement univerfel. Il a beaucoup d'efprit; fon ftyle eft vigoureux comme fon ame; le parlement ne lui met pas un bâillon dans la bouche. Je me flatte que vous n'en mettrez pas un dans la vôtre, et que vous daignerez me dire s'il eft vrai que la requête en caffation foit admife. Je fuis bien

persuadé qu'elle doit l'être. L'horrible aventure du chevalier de *la Barre* et de d'*Etallonde* méritait bien aussi qu'on se pourvût en cassation. L'un de ces deux martyrs est vivant, et est un très-bon et très-brave officier. J'ai obtenu pour lui une place auprès du roi de Prusse; il est son ingénieur. Qui sait s'il ne viendra pas un jour assiéger Abbeville, quand vous commanderez une armée en Picardie? J'attends cet événement dans cinquante ans. En attendant, je me meurs, malgré toutes vos plaisanteries. Je ne sors point de mon lit, et je vous demande un *Requiem*. *V.*

1777.

LETTRE CCXXXIV.

A M. LE MARQUIS DE VILLETTE.

24 de septembre.

QUAND l'abbé de *Chaulieu* et le marquis de *la Fare* s'écrivaient des billets en vers, soit pour aller souper au Temple ou à Saint-Maur, on n'imprimait point leurs billets dans le *Mercure galant;* les cafés de Paris ne devenaient point les confidens et les juges de leurs amusemens; enfin on ne les exposait point aux impertinens discours de la canaille de la littérature, plus insolente et plus dangereuse que la canaille des halles. Il eût été à souhaiter que M. le marquis de *Villette*, qui écrit comme les *Chaulieu* et les *la Fare* dans leur bon temps, n'eût pas prodigué sa charmante facilité à un public toujours très-malin, très-injuste, et dont il faut se garder comme de la morsure des singes.

1777. Un pauvre vieillard de quatre-vingt-trois ans, alité depuis deux mois, mourant, et ne devant écrire que ſon teſtament, ayant eu la faibleſſe et la hardieſſe de répondre aux vers charmans de M. le marquis de *Villette*, ſur les mêmes rimes (*), et non pas avec le même agrément, ne devait pas être puni et être condamné au *Mercure*.

Ce *Mercure*, tout *Mercure* qu'il eſt, eſt feuilleté par les dames de la cour comme par les dames de la rue Saint-Denis. Le petit mot, *je ne crains point qu'une coquine*, eſt relevé dans les deux tripots avec toute la charité qu'on y connaît. Il y a des conjonctures où ces petites méchancetés ſont très à craindre; et malheureuſement ce vieux malade eſt dans le cas.

La choſe eſt faite; il n'y a plus de remède. La ſeule pénitence eſt de venir chez le bon homme avec le marquis de *Villevieille*, d'aſſiſter à ſon extrême-onction, et de lui dire un *De profundis* en *ine* auſſi joli que la charmante lettre.

(*) Volume d'Epîtres, page 286.

LETTRE

LETTRE CCXXXV.

1777.

A M. SAURIN.

26 de feptembre.

VOTRE lettre, mon cher confrère, me confole de tous les maux que mes quatre-vingt-trois ans me font fouffrir.

Je commence par répondre à l'article qui vous regarde, parce que c'eft celui qui m'intéreffe le plus. Je ne fais pas quel eft l'homme, ou très-méchant ou très-mal-avifé, qui a pu configner un fi fot menfonge dans un livre qui eft regardé comme une partie des archives de la nation. Ce n'eft pas affez de l'avoir réfuté dans un journal bientôt effacé par les journaux fuivans. Il ferait jufte et néceffaire que le coupable fe rétractât dans le livre même où il a inféré cette calomnie. Elle fut inventée par *Fréron major*, et fera répétée par *Fréron minor*. J'ai un chien gros comme un mulet, qu'on appelle *Fr*.., parce qu'il aboie toujours. Je ferai dévorer *Fr*....*minor* par mon chien, s'il ofe jamais répéter l'impertinence imprimée dans le gros livre du père *le Long*.

Ces prétendues anecdotes font la reffource de la canaille de la littérature, qui veut briller dans le *Mercure galant*. Il court actuellement, parmi les pédans d'Allemagne, une calomnie auffi affreufe qu'abfurde fur M. de *la Harpe*, que fes ennemis ont envoyée à tous les princes qu'ils fourniffent de nouvelles. Il y a dans Paris plus de cent bureaux de

1777. menſonges littéraires et politiques. Ils ſeront recueillis un jour par quelque ſavant en *us*, qui ſe croira dépoſitaire de tous les ſecrets de la cour de *Louis XVI*.

Je vous fais bien bon gré, mon cher confrère, de regretter M. de *Trudaine*; c'était le ſeul homme d'Etat dans Paris ſur qui je pouvais compter. Nous avons fait tous deux une grande perte; je me prépare à l'aller retrouver. L'Agathocle dont vous a parlé M. d'*Argental*, eſt une témérité qui n'eſt pas faite pour être publique. J'ai un théâtre à Ferney, et je me ſuis amuſé à faire jouer cette rapſodie, uniquement pour quelques amis. Il faudrait travailler deux ans, pour mettre cette pièce en état d'être ſifflée à Paris. Je n'en aurai aſſurément ni le temps ni la force. Si je feſais encore des vers, je voudrais en faire de pareils à

La loi de l'univers eſt malheur aux vaincus....
Et le droit d'opprimer n'émane point des cieux....
Il rougit de ſa gloire, &c. &c. &c. (*)

Adieu, mon très-cher confrère. *V.*

(*) Vers de Spartacus, tragédie de M. *Saurin*.

LETTRE CCXXXVI.

1777.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 3 d'octobre.

VOUS me plongez, Meſſieurs, dans le plus grand embarras où je puiſſe me trouver. M. *Saurin* et M. de *la Harpe* m'écrivent que vous m'avez vu en Sicile; ils me diſent même du bien d'Agathocle. Voilà mon ſecret connu, et tout ce que j'oſais eſpérer de cet Agathocle renverſé.

Vous n'ignorez plus le grand nombre d'ennemis implacables qui me perſécutent, et qui me pourſuivront juſqu'à la mort. Peut-être le ſuccès d'un ouvrage honnête, dans un âge ſi avancé, aurait pu, non pas déſarmer des ennemis acharnés, mais émouſſer un peu la pointe du poignard qu'ils aiguiſent depuis ſi long-temps contre moi. Je comptais ne me découvrir qu'après que j'aurais rendu, à force de ſoins, cet ouvrage un peu digne de votre approbation et de celle du public. Me voilà forcé par vous-mêmes à m'expoſer à toute la méchanceté de mes ennemis, à tout le ridicule d'un vieillard qui veut faire le jeune homme, et à tous les chagrins qui peuvent ſuivre un tel déſagrément.

Je n'ai d'autre parti à prendre, ſur le bord du précipice où je ſuis, que de m'y jeter aveuglément en comptant que votre amitié me ſoutiendra et m'empêchera d'aller au fond.

Je crois avoir fait le ſeul uſage que je pouvais faire

1777. de vos remarques, et je ſens même qu'il m'eſt impoſſible de prendre un autre tour; je m'en rapporte à vous.

Je vous envoie donc mon ſicilien ; et je vous demande en grâce, au nom de votre ancienne amitié, d'inſpirer à M. le duc d'*Aumont* autant de bienveillance pour moi que vous en avez.

Le temps n'eſt pas favorable, mais je ſuis forcé à combattre dans la ſaiſon qui ſe préſente. Si M. le duc d'*Aumont* eſt content de l'ouvrage, et s'il vous promet de le protéger d'une manière efficace, je lui écrirai ſans doute, et de la manière dont je dois lui écrire; mais je ne me haſarderai certainement pas à l'importuner pour un ouvrage qui ne lui plairait point.

Je vous avoue que je ſuis dans une criſe violente. Vous m'y avez mis, c'eſt à vous de m'en tirer. Mon cher ange ne voudrait pas me faire mourir de chagrin.

LETTRE CCXXXVII.

A M. DE VAINES.

A Ferney, 3 d'octobre.

Je vous crois, Monſieur, toujours adminiſtrateur des poſtes, et toujours ami de M. d'*Argental;* car je ſais, par mon expérience, que quand on l'aime c'eſt pour la vie.

Je prends donc la liberté de vous adreſſer ce petit paquet pour lui.

Je ne me conſole point d'avoir vu votre pélerinage manqué. Ce ſera un grand haſard ſi je ſuis en état

de vous recevoir l'année qui vient. Je voudrais moi-même vous épargner le chemin, et vous aller rendre ma visite; mais à quoi servent les souhaits? à sentir nos besoins, et non pas à les soulager. J'ai réellement besoin de vous voir; il me semble que j'aurais bien des choses à vous dire sur ce monde-ci, avant de le quitter. 1777.

Je viens de lire, avec une extrême satisfaction, le l'*Hôpital* de M. de *Condorcet*. Tout ce qu'il fait est marqué au coin d'un homme supérieur. Que ne puis-je passer quelques jours entre vous et lui!

Mes respects et mes regrets à madame de *Vaines*. *V.*

LETTRE CCXXXVIII.

A M. DE LA HARPE.

6 d'octobre.

VOTRE lettre, mon très-cher confrère, m'a été rendue par M. *Panckoucke*. Elle m'apprend dans mes limbes ce qui se passe dans votre brillant paradis de Paris.

Je rends mille grâces à M. *Marmontel* de m'avoir fourré dans ses caquets d'une manière si agréable, et de m'honorer des sons les plus flatteurs de sa lyre, quand il donne à d'autres des coups d'archet sur les doigts.

Oui, sans doute, j'ai lu ce que vous dites de M. de *Condorcet* dans votre *Journal;* et c'est le seul que je lise. Vous êtes, par ma foi, le législateur du goût et

1777. de la raiſon. C'eſt ce que M. le prince de *Beauvau* et M. de *Villette*, qui ont paſſé l'un après l'autre dans ma tanière, avouent hautement.

Continuez, ne vous laſſez pas. Nous avons un extrême beſoin de vous, pour ne pas devenir des barbares ſubſiſtant uniquement de muſique italienne et allemande. Voyez ce qui eſt arrivé aux Italiens après le ſiècle des *Médicis* : ils n'ont eu que des doubles croches.

M. d'*Argental* eſt un petit indiſcret volage, qui a pris ſérieuſement un petit divertiſſement ridicule, dont nous nous ſommes amuſés à Ferney, ſelon notre uſage, c'eſt-à-dire en vous regrettant et en ne vous remplaçant point.

Je ſais bien bon gré à M. de *Saint-Lambert* d'avoir ſoutenu *Racine* et *Boileau* en pleine académie. Si vous êtes aſſez ſages et aſſez heureux pour élire M. de *Condorcet*, je ne déſeſpère plus du ſiècle ; mais, ſi vous ne frappez pas ce grand coup, je donne le ſiècle à tous les diables.

LETTRE CCXXXIX.

1777.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 22 d'octobre.

MESSIEURS et anges, je vous jure, encore une fois, qu'aucun mortel ne ſavait de quoi il était queſtion. Ma folie eſt à préſent publique. C'eſt à votre ſageſſe et à vos bontés à la conduire. J'aurais voulu que cette folie eût été plus tendre, et eût pu faire verſer quelques larmes; mais ce ſera pour une autre fois. Je ſuis occupé actuellement d'une nouvelle extravagance à faire pleurer. Il y a je ne ſais quoi de trop philoſophique dans celle que vous protégez. Cela eſt attachant, cela n'eſt pas mal écrit; mais élégance et raiſon ne ſuffiſent pas. Ce n'eſt pas aſſez d'un intérêt de curioſité, il faut un intérêt déchirant. Je crois que la pièce eſt ſage; mais qui n'eſt que ſage n'eſt pas grand'choſe. Tirez-vous de là comme vous pourrez.

On dit que les acteurs, excepté *le Kain* et ceux ou celles que vous voudrez honorer de vos conſeils, ſont ſupérieurement plats. On dit que la plupart de ces meſſieurs débitent des vers comme on lit la gazette.

Je vous prierai donc, Meſſieurs, dans l'occaſion, d'empêcher qu'on ne m'eſtropie et qu'on ne me barbariſe.

Je viens d'écrire à M. le maréchal de *Duras*, comme vous me l'avez ordonné. Je lui ai dit, avec raiſon,

1777. que la consolation de la fin de mes jours dépendait de lui. Car, messieurs mes anges, sachez que je ne puis avoir le bonheur de vous revoir qu'en Sicile. Sachez que, si je vivais assez pour aller jusqu'à Constantinople, je ne pourrais faire ce second voyage qu'après avoir passé par Syracuse.

Je n'ai point dit à M. le maréchal de *Duras* de quoi il s'agissait précisément. Je l'ai seulement prévenu que vous lui montreriez quelque chose qui avait un grand besoin de sa protection. Je me suis bien donné de garde de lui dire que vous lui laisseriez ce quelque chose entre les mains. Je suis bien sûr que ma Syracuse ne sortira pas des vôtres; tout serait perdu si elle en sortait; autant vaudrait jeter *Agathocle* et *Idace* dans le gouffre du mont Etna. Pour moi, j'ai bien l'air de me jeter, la tête la première, dans le lac de Genève, si vous ne réussissez pas dans ce que vous entreprenez. Nous avons eu deux filles qui se sont noyées ces jours passés; j'irai les trouver, au lieu de venir me mettre à l'ombre de vos ailes: mais je n'ai que faire de me tuer; mon âge, mes travaux forcés, mes maux insupportables, et la Sicile, et Constantinople, me tuent assez; et si je meurs, c'est en me recommandant à messieurs et anges.

LETTRE CCXL. 1777.

A M. DE LA HARPE.

25 d'octobre.

MON cher confrère, vous avez toujours raiſon, excepté quand vous dites un peu trop de bien de moi, de quoi je ſuis bien loin de me fâcher.

L'anecdote qu'on vous a contée de Mérope et de *la Noue*, eſt comme bien d'autres anecdotes : il n'y a pas un mot de vrai.

J'ai quelque choſe à vous envoyer, et je ne ſais comment m'y prendre. J'ignore ſi l'on peut encore s'adreſſer à M. de *Vaines*. Tout change dans votre pays, à chaque quartier de lune.

Il eſt plaiſant que M. *Luneau de Boiſgermain* puiſſe envoyer par la poſte tous les livres qu'il veut, et qu'on ne puiſſe pas faire parvenir quatre feuilles d'impreſſion à ſon ami, ſans courir le riſque de la confiſcation.

Un poliſſon qui fait des nouvelles à la main, écrit que l'intention de la cour eſt de caſſer l'académie françaiſe, et de la joindre avec l'académie des inſcriptions. Cela eſt abſurde, mais cela n'eſt pas impoſſible : *verum quia abſurdum ; credo quia impoſſibile.* En ce cas-là, vous n'auriez donc pas le plaiſir de vous trouver confrère de M. de *Condorcet*, du rival de *Paſcal*, plus grand géomètre aſſurément, meilleur philoſophe, et homme beaucoup plus raiſonnable. On m'avait

1777. mandé qu'il allait être des vôtres ; c'était une acquisition admirable. Apparemment quelques saints personnages s'y sont opposés. On craint les penseurs.

On m'assurait que vous ne les craigniez point, parce que vous pensez mieux qu'eux. Pouvez-vous me mander s'il y a quelque apparence à tous ces contes que l'on m'a faits? je vous garderai le secret, et je vous aurai grande obligation.

Dites, je vous prie, à M. d'*Alembert* que M. *Delisle*, qui a passé deux mois chez moi, et qui s'était chargé de quelques lettres, ne m'a point écrit depuis qu'il est de retour à Paris : apparemment qu'il est occupé à ajouter un nouveau tome aux six volumes qu'il nous a donnés.

Bonsoir, mon très-cher confrère ; continuez, ne craignez jamais rien, prenez toujours le parti du bon goût. Tout le monde, à la fin, y reviendra.

LETTRE CCXLI.

A M. DE VAINES.

A Ferney, 25 d'octobre.

Si vous n'avez pas, Monsieur, la place d'administrateur des postes, il faut bien pourtant que vous administriez quelque chose, et ce ne sera pas les sacremens. Je suis homme à en avoir bientôt besoin. Je vous supplie, en attendant, d'avoir la bonté de faire rendre ce paquet à M. d'*Argental*, votre ami ; mais ayez surtout celle de m'instruire de ce qu'on fait pour vous. Dites-moi quel poste vous occupez ;

parlez-moi de vos jouiſſances, ou du moins de vos eſpérances. Je m'intéreſſe à vous comme ſi je vous avais vu tous les jours. Il y a eu des gens devenus amoureux ſur des portraits; je le ſuis de votre caractère et de votre eſprit: nous voilà bien éloignés l'un de l'autre. Nous ne nous verrons probablement jamais; il n'y a point de plus malheureuſe paſſion que la mienne. *V.*

1777.

LETTRE CCXLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 d'octobre.

MESSIEURS et anges, laiſſez là votre Agathocle; cela n'eſt bon qu'à être joué aux jeux olympiques, dans quelque école de platoniciens. Je vous envoie quelque choſe de plus paſſionné, de plus théâtral et de plus intéreſſant. Point de ſalut au théâtre ſans la fureur des paſſions. On dit qu'*Alexis* eſt ce que j'ai fait de moins plat et de moins indigne de vous, ſi on ne me trompe pas. Si cela déchire l'ame d'un bout à l'autre, comme on me l'aſſure, c'eſt donc pour *Alexis* que je vous implore; c'eſt ma dernière volonté, c'eſt mon teſtament; il eſt plus vrai que celui qui m'a été imputé par l'avocat *Marchand*. Je vous ſupplie donc, Meſſieurs et anges, d'être mes exécuteurs teſtamentaires et les protecteurs de mon dernier enfant: tâchez que M. le maréchal de *Duras* faſſe ſa fortune. *Agathocle* pourra un jour paraître et être ſouffert en faveur de ſon frère *Alexis*; mais à préſent,

1777. mes chers anges, il n'y a qu'*Alexis* qui puisse me procurer le bonheur de venir passer quelques jours avec vous, de vous serrer dans mes bras, et de pouvoir m'y consoler.

M. de *Villette*, votre voisin, qui est à Ferney depuis quelques jours, et qui a été témoin de la naissance d'*Al xis*, prétend que le nom de *Basile* est très-dangereux, depuis qu'il y a eu un *Basile* dans le Barbier de Séville. Il dit que le parterre crie quelquefois: *Basile, allez vous coucher*, et qu'il ne faut avec des velches qu'une pareille plaisanterie pour faire tomber la meilleure pièce du monde. Je crois que M. de *Villette* a raison. Il n'y aura qu'à faire mettre *Léonce* au lieu de *Basile*, par le copiste de la comédie, supposé que ce copiste puisse être employé. Heureusement le nom de *Basile* ne se trouve jamais à la fin d'un vers, et *Léonce* peut suppléer par-tout. Voilà, je crois, le seul embarras que cette pièce pourrait donner. Il y a peut-être quelques vers qu'on pourrait soupçonner d'hérésie; mais, si quelques théologiens s'en scandalisent, je les rendrai orthodoxes par un tour de main. Je me jette entre vos bras comme un homme qui revient d'un voyage de long cours, n'ayant d'autre ressource que dans votre amitié. Si vous ne prenez pas cette affaire avec vivacité, avec emportement, avec rage, je suis perdu.

Je me mets, mon cher ange, bien sérieusement à l'ombre de vos ailes. J'envoie le manuscrit de Constantinople au quai d'Orsay, par M. de *Vaines*. On m'a dit qu'il était encore en place jusqu'au mois de janvier. Faites-vous rendre le paquet, et ayez pitié de *V*.

LETTRE CCXLIII. 1777.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 30 d'octobre.

J'AI eu l'honneur, Monſieur, de voir monſieur votre fils, qui eſt digne de ſon père. J'aurais bien voulu le mieux recevoir, mais il a bien voulu pardonner à un vieillard qui n'a plus que la cendre du feu que vous allumiez autrefois par votre converſation toujours brillante et toujours intéreſſante. Madame *Denis* lui a fait mieux que moi les honneurs de la maiſon, mais non pas de meilleur cœur. Ce cœur eſt tout ce qui me reſte. J'ai perdu l'imagination et la penſée, comme j'ai perdu les cheveux et les dents. Il faut que tout déloge, pièce à pièce, juſqu'à ce qu'on retombe dans l'état où l'on était avant de naître. Les arbres qu'on a plantés demeurent, et nous nous en allons. Tout ce que je demanderais à la nature, c'eſt de partir ſans douleur ; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle me faſſe cette grâce, après m'avoir fait ſouffrir pendant près de quatre-vingt-quatre ans. Encore faut-il que je la remercie de m'avoir donné l'exiſtence, et de m'avoir procuré la conſolation de vous voir dans ma chaumière. Mon ſeul bonheur à préſent eſt de me flatter que vous vous ſouvenez de moi. *V.*

1777.

LETTRE CCXLIV.

A M. DELISLE DE SALES.

A Ferney, 2 de novembre.

SOYEZ le bien venu dans Babylone, Monſieur. Vous croyez bien que je n'ai pu ni vous lire ni vous entendre ſans m'intéreſſer tendrement à vous. Je vois qu'il eſt temps que vous preniez un parti, et que vous ſongiez à vivre heureux autant qu'à être célèbre. Le roi de Pruſſe me paraît favorablement diſpoſé pour vous. Voyez ſi vous avez quelque choſe de meilleur à eſpérer à Paris. S'il ne ſe préſente rien qui vous convienne dans cette Babylone, nous allons travailler à vous faire un ſort en Pruſſe. M. d'*Alembert* et moi, nous tâcherons de vous y introduire.

Si quid noviſti rectiùs iſtis,
Candidus, imperti, ſi non his utere prudens.

Quelque choſe qui arrive, il ne me paraît guère poſſible qu'un homme de votre mérite demeure abandonné. Je ſouhaite paſſionnément que vous ayez à choiſir entre Babylone et Sans-ſouci.

M. de *Villette* eſt chez moi. Il eſt aſſurément plus puiſſant que moi; il peut vous ſervir mieux, mais non avec plus de zèle. Madame *Denis* penſe comme nous, et vous eſt très-attachée. .

J'ajoute à ma lettre que M. de *Villette* épouſe cette demoiſelle de *Varicourt* que vous avez vue chez nous.

Il la préfère aux partis les plus brillans et les plus riches qu'on lui a proposés; et quoiqu'elle n'ait précisément rien, elle mérite cette préférence. M. de *Villette* fait un très-bon marché en épousant une fille qui a autant de bon sens que d'innocence, qui est née vertueuse et prudente, comme elle est née belle, qui le sauvera de tous les piéges de Babylone, et de la ruine qui en est la suite. Nous jouissons, madame *Denis* et moi, du bonheur de faire deux heureux. 1777.

LETTRE CCXLV.

A MADAME DU BOCAGE.

A Ferney, 2 de novembre.

GENIE vous-même, Madame; je suis un pauvre vieillard, moitié poëte, moitié philosophe, et qui n'est pas à moitié persécuté, quoiqu'il ne dût être qu'un objet de pitié, étant surchargé de quatre-vingt-quatre ans et de quatre-vingt-quatre maladies, et étant très-près, par conséquent, d'aller voir mes anciens maîtres que j'ai bien mal imités, les *Socrate* et les *Sophocle*. Quand je verrai *Corinne*, je lui soutiendrai hardiment qu'elle ne vous valait pas, soit qu'elle voulût briller dans la société, soit qu'elle voulût l'emporter sur les hommes dans l'art d'écrire.

Je ne suis point étonné qu'Alzire m'ait valu votre lettre qui m'a infiniment touché. Vous vous êtes retrouvée dans le pays que vous aviez embelli. Vous, Madame, et les insurgens, me rendez l'Amérique précieuse.

Madame *Denis* eſt auſſi ſenſible à votre ſouvenir
1777. qu'elle eſt loin de jouer encore *Alzire*. Elle a été preſque auſſi malade que moi, et c'eſt beaucoup dire. S'il me reſtait la force de déſirer, je déſirerais d'être à Paris, pour jouir de l'honneur de votre ſociété auſſi ſouvent que vous me le permettriez, pour aimer ce naturel charmant, cette égalité et cette ſimplicité qui relèvent vos talens; et pour vous dire avec la même ſimplicité que je ſerai du fond de mon cœur, avec le plus ſincère reſpect,

Madame,

Votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur,
juſqu'au dernier moment de ma vie,
Le vieux malade de Ferney.

LETTRE CCXLVI.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

Ferney, 2 de novembre.

MONSIEUR,

Il faut d'abord vous dire que j'ai reçu la lettre dont vous m'aviez honoré de Strasbourg, du 13 de ſeptembre, ſept ou huit jours après que vous eûtes, à notre grand regret, quitté Ferney.

Je vous remercie aujourd'hui de celle du 19 d'octobre. Elle a été d'une grande conſolation pour moi, dans les ſouffrances continuelles qui perſécutent la fin de ma vie. Je n'ai quelquefois qu'un peu de gaieté naturelle à oppoſer à ces tribulations, ainſi

qu'aux

qu'aux fix juifs qui m'ont traité comme un amalécite, et aux chrétiens qui me traitent comme un juif. Je fuis un peu aguerri au mal. J'avais contre moi tous les mufulmans, dans la dernière guerre de la Ruffie contre les Turcs. 1777.

Je fuis bien de votre avis, Monfieur, fur le miniftre dont vous me parlez (*); il eft gai, donc le fond du cœur eft bon. Il ne m'aime pas, parce qu'il m'a cru ame damnée de M. de *Richelieu*. Il eft bien vrai que je ferai damné et lui auffi; mais il fe trompait très-fort en croyant dans ce temps-là que je me mêlais d'autre chofe que de mon plaifir. Je lui pardonne de tout mon cœur de s'être trompé; mais je ne lui pardonne pas s'il veut un peu de mal à notre académie, parce qu'elle eft libre. Le cardinal de *Richelieu* l'a créée avec cette liberté, comme DIEU créa l'homme. Il faut lui laiffer fon libre arbitre dont elle n'a jamais abufé. C'eft un corps plus utile qu'on ne penfe, en ne fefant rien, parce qu'il fera toujours le dépôt du bon goût qui fe perd totalement en France. Il faut le laiffer fubfifter comme ces anciens monumens qui ne fervaient qu'à montrer le chemin.

Je m'attendais à voir chez moi le chevalier ou la chevalière *Déon* dont vous me parlez. Un gentil-homme anglais, qui était à Londres fon intime ami, et qui n'avait vu en lui que mademoifelle *Déon*, m'avait leurré de cette efpérance. J'ai été privé de cette amphibie. Quand on a eu l'honneur de faire fa cour à madame de *Blot* et à madame d'*Ennery*, on ne défire point de voir des êtres chimériques. Je me flatte que vous voudrez bien me mettre à leurs pieds,

(*) M. de *Maurepas*.

1777. comme je leur demanderai votre protection auprès de vous. Je suis pénétré de l'honneur qu'elles me font de se souvenir de moi.

Je ne croyais pas que M. de *Foncemagne* fût mon aîné. Je le respectais assez déjà, sans y joindre encore ce droit d'aînesse. Je lui recommande l'académie, si sa santé lui permet d'aller encore aux assemblées. C'est un des meilleurs esprits que j'aye jamais connus, quoiqu'il ait fait semblant de croire que le cardinal de *Richelieu* avait au moins quelque part à son malheureux *Testament*. Il voulut plaire à feu madame la duchesse d'*Aiguillon*, et cela est bien pardonnable.

Conservez-moi vos bontés, Monsieur, si vous voulez faire passer quelques momens heureux au vieux malade de Ferney, qui vous est attaché avec le plus tendre respect.

LETTRE CCXLVII.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

10 de novembre.

De mes deux anges il y en a donc un qui est devenu l'ange exterminateur. Il extermine en effet ma pauvre *Irène* : il prétend qu'elle sera traînée à la morgue, et pendue par les pieds, parce qu'elle s'est tuée étant chrétienne. L'ange exterminateur aurait raison, si l'impératrice de Constantinople prétendait avoir bien fait en se tuant ; mais elle en demande pardon à DIEU, elle lui dit :

Dieu ! prends soin d'Alexis, et pardonne ma mort.

Elle ajoute même en fesant un dernier effort : 1777.

Pardonne, j'ai vaincu ma passion cruelle;
Je meurs pour t'obéir : mourrais-je criminelle !

son dernier mot étant un acte de contrition, il est clair qu'elle est sauvée.

Vous jugez bien que, pendant qu'elle prononce ces dernières paroles avec des soupirs entrecoupés, son père et son amant sont à genoux à ses côtés, et mouillent ses mains mourantes de leurs larmes. Je crois fermement que tous les gens de bien pleureront aussi.

J'ai adressé, je crois, à l'ange exterminateur quelques petites corrections qui m'ont paru nécessaires; mais elles ne sont pas en assez grand nombre. Je me suis dépêché, craignant que M. le maréchal de *Duras* ne fût revenu. On ne fait rien de bien quand on se presse.

Nous allons essayer Irène pour les noces de madame de *Villette*; on la jouera derrière des paravents, au coin du feu : et nous verrons l'effet tout aussi bien que si nous étions dans une salle de spectacle.

J'avoue à monsieur *Baron* que je pense comme lui. Je crois cette tragédie vraiment tragique, et peut-être la plus favorable aux acteurs qui ait jamais paru. Je pense que les passages fréquens de la passion aux remords, et de l'espérance au désespoir, fournissent à la déclamation toutes les ressources possibles. J'oserais même dire que le théâtre a besoin de ce nouveau genre, si on veut le tirer de l'avilissement où il commence à être plongé, et de la barbarie dans laquelle on voudrait le jeter.

1777. Je n'ai point dit à M. le maréchal de *Duras* de quoi il s'agiſſait. Je ne veux point non plus eſſuyer, à mon âge, les caprices et les impertinences de quelques comédiens.

Si je vous ai un peu amuſés, Meſſieurs, je me tiens payé de mes peines. Il eſt vrai que je n'aurais pas été fâché d'être un peu bien reçu à Paris à la ſuite d'Irène ; mais je crains bien de mourir ſans avoir tâté de cette conſolation.

J'ajoute encore un petit mot ſur Irène : c'eſt que M. *Baron* a la plus grande raiſon du monde de dire qu'il n'y aura pas un homme dans le parterre qui examinera ſi le ſuicide eſt chrétien ou non. De plus, il eſt bon de dire à l'ange exterminateur que le ſuicide n'eſt défendu dans aucun endroit de l'ancien ni du nouveau *Teſtament*. Il y a une loi de *Marc-Aurèle* qui ordonne de ne point confiſquer les biens de ceux qui ſe ſont tués. Je me flatte que, ſi nous ſommes barbares au châtelet, nous ne le ſommes point au théâtre.

LETTRE CCXLVIII. 1777.

A M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU,

Qui lui avait envoyé une copie de son Discours sur les dégoûts de la littérature, et qui l'avait consulté sur le projet d'une édition de ses œuvres.

Le 18 de novembre.

Je n'ai reçu, Monsieur, que le 18 de novembre votre paquet du 12 d'octobre. J'ai fait lire à M. le marquis de *Villette*, et à quelques amis qui passent le reste de l'automne dans ma chaumière, l'ouvrage plein d'esprit, de beaux vers et de vérités, dont vous m'avez gratifié : je ne compte point pour des vérités les politesses que vous me faites dans cet écrit si agréable.

Vous ne trouverez pas, Monsieur, beaucoup de secours pour votre édition. Parmi les libraires de Suisse et de Genève, il y en a de riches qui n'impriment que de gros livres de bibliothéque; il y en a de pauvres qui ne débitent que des almanachs.

Vous ne trouverez nulle ressource pour vos œuvres dans toute la librairie de ces pays-là. Il y a bientôt trente ans que j'y suis; vous pourrez dire de moi :

In qua scribebat barbara terra fuit.

Vous jouissez d'un sort contraire, quand vous avez le bonheur d'être chez M. *Dupaty*. Il daigna

1777. autrefois honorer ma retraite de sa présence, lorsqu'il était un peu victime de son éloquence et de son courage: c'est un homme d'un rare mérite, et qui est fait pour sentir le vôtre. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien lui dire combien nous sommes flattés, ma nièce et moi, de son souvenir. Je lui envie le plaisir qu'il a de vous posséder chez lui. Je voudrais pouvoir partager vos peines, et goûter avec vous tous les plaisirs de l'esprit; mais j'ai quatre-vingt-quatre ans, je suis accablé de souffrances de toute espèce, et je n'ai plus qu'à mourir.

Le vieux malade de Ferney.

LETTRE CCXLIX.

A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

Ferney, le 15 de novembre.

MONSIEUR,

PENDANT que M. de *Villette* se marie chez moi à la fille d'un officier, dont l'unique dot est de la bonté et de la vertu; pendant qu'on prépare la noce, je suis assez près d'aller habiter mon cimetière, pour mettre un peu de variété dans la scène de ce monde.

J'ai lu, pendant ma maladie, le monument attendrissant que vous élevez à la mémoire de votre ami: j'ai vu par-tout l'éloquence du cœur et de la vérité. Si j'étais dans un âge où l'on peut travailler encore, je me garderais bien d'oser toucher à votre ouvrage.

Il eſt plein d'intérêt, il eſt écrit avec ſageſſe, on y devine des vérités que vous avez l'art de laiſſer entrevoir. Il y a d'autres vérités que vous développez en homme qui connaît les nations, et qui ſait les peindre; entre autres le portrait des Français et des Anglais eſt de main de maître. Si vous avez montré cet écrit à M. de *Foncemagne*, il vous aura ſans doute conſeillé de le faire imprimer : ce ſera une conſolation pour madame de *Blot*, et pour madame d'*Ennery*. Cette eſpèce d'oraiſon funèbre, faite par l'amitié, ſera éternellement chère aux îles de l'Amérique où elle parviendra bientôt. L'accablement où je ſuis ne me permet pas de vous en dire davantage. Il me ſerait difficile de vous bien exprimer le plaiſir que j'ai eu en liſant ce beau morceau, et l'eſtime reſpectueuſe que je conſerverai pour l'auteur juſqu'au moment où j'achèverai ma languiſſante vie. 1777.

LETTRE CCL.

A M. DE LA HARPE.

19 de novembre.

VOTRE lettre du 12 de novembre, mon très-cher confrère, m'apprend les petites perſécutions que notre compagnie eſſuie. J'ai d'ailleurs été informé des petites tracaſſeries qu'on m'a faites auprès de M. de *Chabanon*. On a voulu le rendre mon ennemi, en le rendant mon confrère, lui que j'ai toujours reçu chez moi avec la plus tendre amitié : cela eſt bien injuſte;

1777. mais peut-on attendre des hommes autre chofe que des injuftices ?

Songez à vous, mon cher confrère : mettez les derniers fleurons à vos couronnes par les Barmécides et les Menzicof. Pour moi, j'ai la folie de faire jouer à Ferney des tragédies de province, faites par un vieillard de quatre-vingt-quatre ans. Cela nous amufe un moment par la rareté du fait : *Dulce eſt deſipere in loco.* C'eft le mariage de M. de *Villette*, très-connu de vous, qui nous vaut ces bouffonneries. Il eft venu nous voir, et nous l'avons marié, pour lui faire les honneurs de la maifon. Il époufe une jeune et belle demoifelle, fille d'un officier des gardes, que nous avions chez nous. Cette demoifelle n'a d'autre dot que fa beauté et fa fageffe. M. de *Villette*, qui pofsède cinquante mille écus de rente, fait un très-bon marché. Pour moi, je refte feul dans mon lit, et j'y radote en vers et en profe.

Je vous envoie un ouvrage plus férieux (*) que nos drames de Ferney. Vous devez vous y intéreffer, mon cher confrère, non pas en qualité d'académicien, mais en qualité de fuiffe du pays de Vaud ; car enfin vous êtes mon compatriote. Je fuis membre d'une fociété de Berne. Un des membres de la fociété a donné cinquante louis, et moi cinquante autres pour un prix qui fera adjugé à celui qui aura fourni la meilleure méthode de corriger l'abominable loi criminelle reçue en France et dans plufieurs états de l'Allemagne. Nous venons au fecours de l'humanité et de la raifon bien cruellement traitées.

Si vous connaiffez quelque jeune candidat de la

(*) Le prix de la juftice et de l'humanité ; Politique et légiflation, t. I.

chicane à qui vous vous intéreffiez, et à qui vous vouliez faire gagner cent louis d'or, donnez-lui ce programme à lire, et faites-lui gagner le prix, à moins que vous ne vouliez nous faire l'honneur de le gagner vous-même. Vous verrez dans ce programme des chofes que vous connaiffez, et qui doivent faire dreffer les cheveux à la tête de tous les honnêtes gens. 1777.

Je voudrais que les grands juges de toutes chofes, les d'*Alembert* et les *Condorcet*, euffent le temps de lire notre programme bernois.

Adieu, mon cher confrère; combattez, triomphez et profpérez.

LETTRE CCLI.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

26 de novembre.

Je dois autant de reconnaiffance que d'eftime au vrai *Baron* plus connaiffeur que *Baron*. Nous fommes encore bien loin de livrer Irène aux bêtes féroces du parterre de Paris; mais j'ai eu le temps de remédier aux très-grands défauts que vous aviez trouvés au fecond acte, quand on vient annoncer au prince *Alexis Comnène*, en préfence d'*Irène*, qu'il eft mandé par l'empereur. C'eft affurément un coup de théâtre qui méritait qu'*Alexis* en parlât avec plus d'étendue. Je n'ai pas manqué d'envoyer cette addition à l'ange exterminateur, redevenu l'ange fauveur.

1777. Permettez-moi de résister obstinément aux autres critiques qui sont trop contraires à l'esprit dans lequel j'ai fait Irène. J'avais tenté d'abord de rendre son mari tout-à-fait odieux, afin de la justifier. Je m'aperçus bien vîte qu'alors elle devenait ridicule de s'obstiner à être fidelle, et de se tuer très-sottement pour ne pas manquer à la mémoire d'un méchant homme. J'ai vu évidemment qu'il faut avoir quelques reproches à se faire, pour qu'on soit bien reçu à se tuer entre son père et son amant.

A l'égard de la catastrophe, il faut bien se donner de garde de l'alonger. Le parterre s'en va dès que l'héroïne est morte. Il ne faut que le spectacle attendrissant de l'amant et du père qui disent chacun deux mots aux genoux de la mourante. *Omne supervacuum pleno de pectore manat.*

L'ascendant d'un vieillard fanatique sur une enfant, c'est-à-dire sur une fille et non pas sur un garçon, ne peut fournir aucune allusion. Vous savez bien qu'il n'y a, dans votre pays, aucun fanatique qui gouverne sa fille enfant.

Mon imagination décrépite est d'ailleurs aux ordres de votre critique judicieuse, et mon cœur est encore plus aux ordres de votre cœur. Vous vous êtes heureusement corrigé de l'habitude affreuse de m'écrire deux fois par an quatre mots indéchiffrables qui ne signifiaient rien. Cela est bon pour la petite poste de Paris, pour avertir un homme oisif qu'il est prié à souper chez une femme oisive, avec des gens qui n'ont rien à faire ni à dire. Je n'ai pas un moment à moi dans la journée : je suis accablé de travaux incroyables, de maladies et d'années; et cependant je trouve

encore des momens pour raisonner avec vous, pour vous dire que je vous aime tendrement, surtout quand vous secouez avec moi votre paresse; et que je viendrai vous voir, si je puis jamais supporter le voyage, et si je ne meurs point en chemin: mais la destinée m'a toujours contredit. Nous formons des projets avec madame *Denis*, avec M. et madame de *Villette;* nous arrangeons ces projets à midi, et nous en découvrons toutes les impossibilités à deux heures. Cette madame *Denis* vous écrit à la fin; vous voyez bien qu'on n'est pas incorrigible. Pour moi, je tâche de me corriger, moi et mes ouvrages, dans un âge où l'on prétend qu'on est incapable de tout.

1777.

Je n'en crois rien. Si j'avais fait une faute à cent ans, je voudrais la réparer à cent et un. Adieu; si j'avais tort de vous aimer, je ne m'en corrigerais pas. *V.*

LETTRE CCLII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 de décembre.

Je ne vous parlerai pas aujourd'hui, mon cher ange, des deux enfans que j'ai faits dans ma quatre-vingt-quatrième année. Vous les nourrirez, s'ils vous plaisent; vous les laisserez mourir, s'ils sont contrefaits. Mais je veux absolument vous parler d'un autre monstre; c'est de cet animal amphibie qui n'est ni fille ni garçon; qui est, dit-on, habillé actuellement

1777. en fille; qui porte la croix de Saint-Louis ſur ſon corſet, et qui a comme vous douze mille francs de penſion. Tout cela eſt-il bien vrai? je ne crois pas que vous ſoyez de ſes amis s'il eſt de votre ſexe, ni de ſes amans s'il eſt de l'autre. Vous êtes à portée plus que perſonne de m'expliquer ce myſtère. Il ou elle m'avait fait dire, par un anglais de mes amis, qu'il ou elle viendrait à Ferney, et j'en ſuis très-embarraſſé.

Je vous demande en grâce de me dire le mot de cette énigme.

Je ne ſais point de nouvelle de la ſanté de M. de *Thibouville;* vous croyez bien que je m'y intéreſſe. La mienne eſt bien déplorable; vous ſavez que je n'ai pas beſoin d'un fort hiver.

Je remercie de loin votre très-aimable ſecrétaire qui a bien voulu raccommoder les langes de mon dernier enfant. Savez-vous bien que je vous en enverrais encore un autre, ſi celui-là ne mourait pas en nourrice? Il eſt plaiſant que je ſois ſi prolifique, en étant continuellement à la mort.

Avez-vous mis en nourrice mon conſtantinopolitain chez M. le maréchal de *Duras*? Je ne vous fais cette queſtion, mon cher ange, que pour vous remercier de vos bontés, car je ne ſuis preſſé de rien. Si j'avais des paſſions vives, ce ſerait de venir me mettre à Paris ſous les ailes de mon ange. Je me recommande à M. de *Thibouville*. *V.*

LETTRE CCLIII.

1777.

A M. DE LAUNAY,

MAITRE DES REQUETES.

8 de décembre.

Le vieux malade très-mortel, au brillant et ſolide auteur du Panégyrique de la pitié.

OUI, la pitié eſt un don de DIEU : oui, ſon panégyriſte a raiſon, et d'autant plus qu'il eſt très-éloquent ; car s'il ne l'était pas, à quoi ſervirait-il d'avoir raiſon ?

Oui, la pitié eſt le contre-poiſon de tous les fléaux de ce monde. Voilà pourquoi *Jean Racine* prit pour ſa deviſe, dans l'édition de ſes tragédies : *phobos kai éléos, crainte et pitié;* voilà pourquoi on dit à notre meſſe latine le *Kyrie eleïſon* des Grecs. Tous les prédicateurs cherchent à inſpirer la pitié pour les pauvres et pour les malheureux ; et la plupart de ces orateurs même font pitié.

L'illuſtre maître de l'aſſemblée littéraire et fraternelle fera toujours plutôt envie que pitié.

Si je pouvais, dans mon triſte état, faire un voyage à Paris, mon plus grand déſir ferait que le panégyriſte de la pitié en eût un peu pour moi.

Pour M. de *Villette*, il eſt ſans pitié pour ſa nouvelle conquête, et ne lui donne pas le temps de reſpirer.

1777. LETTRE CCLIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 de décembre.

MESSIEURS mes anges, il ne faut qu'une critique vraiſemblable, faite par un homme d'eſprit et impoſant, pour ſéduire quelquefois les eſprits les plus éclairés, et les cœurs les plus ſenſibles. Nous ſommes tous dans notre retraite d'un avis abſolument contraire au vôtre. Soyez juges entre vous et nous. On penſe ici unanimement que, ſi *Alexis* n'était pas coupable, *Irène* ne ferait qu'une dévote impertinente qui ſe tuerait par piété.

On penſe, et il eſt très-vrai, que l'exemple de *Maſſiniſſe*, dans la Sophoniſbe, n'a rien de commun avec *Alexis*. Autrefois Sophoniſbe réuſſit en Italie et en France. Ce fut même notre première tragédie régulière ; et la Sophoniſbe de *Mairet* l'emporta toujours ſur la Sophoniſbe de *Corneille*. Les eſprits ſont devenus depuis beaucoup plus raffinés, et moins naturels. La Sophoniſbe de *Mairet*, quoique corrigée avec le plus grand ſoin, a déplu à une nation qui ne veut point voir un roi traité comme un eſclave par un romain, obligé par ce romain de quitter ſa femme, et ſe déshonorant par la mort de cette femme même, pour n'être point déshonoré en la voyant traîner en triomphe à la queue de la charrette du vainqueur.

C'eſt ici tout le contraire. Je vous prie, Meſſieurs les anges, de bien peſer cette vérité ; je vous prie de bien ſentir que toute la tragédie d'Irène eſt d'amour, et d'amour effréné. La mort de *Nicéphore* n'en eſt que l'occaſion, et n'en eſt point le ſujet. Le cœur ne raiſonne point, et une critique de réflexion, quelque plauſible qu'elle puiſſe être, ne détruit jamais le ſentiment. 1777.

Certainement l'amour d'*Irène* doit faire cent fois plus d'effet, ſi ce rôle eſt joué par une actrice paſſionnée, que l'amour de ma petite *Idace*, laquelle, au bout du compte, n'eſt qu'une *Agnès* tragique. *Idace* eſt très-honnête ; mais *Irène* eſt déchirante, ou je ſuis fort trompé.

Voici des vers qui m'ont paru néceſſaires à cette pièce, et qui ſemblent ſatisfaire, autant qu'il m'eſt poſſible, à la critique qui s'eſt élevée chez vous. Ils ſe reſſentent peut-être de ma vieilleſſe et des douleurs qui me tourmentent. Je les ai faits dans mon lit dont je ne ſors point ; mais s'ils ne ſont pas beaux, ils ſont du moins raiſonnables. J'avoue qu'ils ne détruiront jamais la cenſure. On dira toujours qu'*Alexis* a tort de vouloir épouſer *Irène* immédiatement après avoir tué ſon mari. Je dirai comme les autres qu'il a grand tort, et que c'eſt ce tort inexcuſable que j'ai voulu mettre ſur le théâtre. Je dirai que j'ai voulu peindre un homme enivré de ſa paſſion, et non pas un homme raiſonnable.

Il y a dans la pièce un raiſonneur, c'eſt bien aſſez ; et ce raiſonneur fait, ce me ſemble, un aſſez beau contraſte avec le fougueux, l'écervelé et le tendre *Alexis*. C'eſt un rôle que je voudrais jouer ſur mon

1777. petit théâtre de campagne, si j'avais vingt-quatre ans, au lieu de quatre-vingt-quatre.

Ce qui est sûr, mon cher ange, c'est que je vous aime dans ma vieillesse comme je vous aimais quand j'étais mineur.

LETTRE CCLV.

AU MEME.

19 de décembre.

MON cher ange, pardon de tant de vers. Je vous en ai dépêché plusieurs, aussi-bien qu'à M. de *Thibouville*. Je vous afflige encore d'un nouvel envoi. Je demande pardon au très-aimable secrétaire, de fatiguer à ce point sa belle main que je suppose faite pour des emplois plus agréables; mais enfin, mon cher ange, tous ces nouveaux vers étaient nécessaires pour justifier pleinement *Alexis*, et pour fermer la bouche aux détracteurs. Tout ce que je crains à présent, c'est qu'*Alexis* ne paraisse trop innocent, et qu'*Irène* ne soit regardée comme une bégueule de dévote, qui aime mieux se tuer pour plaire à DIEU que de coucher avec son amant.

Je ne sais pas si mademoiselle *Déon* couchera avec le sien. Je ne puis croire que ce ou cette *Déon*, ayant le menton garni d'une barbe noire très-épaisse et très-piquante, soit une femme. Je suis tenté de croire qu'il a voulu pousser la singularité de ses aventures jusqu'à prétendre changer de sexe pour se

dérober

dérober à la vengeance de la maiſon de *Guerchy*, comme *Pourceaugnac* s'habillait en femme pour ſe dérober à la juſtice et aux apothicaires. 1777.

Toute cette aventure me confond. Je ne puis concevoir ni *Déon*, ni le miniſtère de ſon temps, ni les démarches de *Louis XV*, ni celles qu'on fait aujourd'hui. Je ne connais rien à ce monde. Je mets ſous vos ailes Byzance et ſes fauxbourgs ; je m'y mets ſurtout moi-même. *V.*

LETTRE CCLVI.

A M. CHRISTIN.

23 de décembre.

Le vieux malade a écrit à M. le chevalier de *Chatellux ;* mais j'avertis mon très-cher correſpondant, le protecteur des perſécutés, que M. d'*Agueſſeau* n'a jamais voulu lire le livre de *la Félicité publique ;* qu'il n'en a jamais dit un mot à l'auteur, quoique ſon neveu, et que le grand-oncle de *la Félicité publique* eſt un homme un peu difficile en affaires.

Je ſouhaite à mon cher défenſeur des infortunés tout le ſuccès que ſa conſtance mérite. J'avoue que je crains toujours ces vingt-quatre perſonnages qui déclarèrent leur communauté eſclave par-devant notaire. Je n'ai pas de peine à croire que ce notaire était un étranger, un mal vivant et un ivrogne. Je viens d'avoir affaire à un procureur qui eſt tout cela, et cependant j'ai perdu mon procès. Que ne ſuis-je

1777. à portée d'intéresser M. *Necker* dans cette affaire! Il est, je crois, le seul qui pourrait engager M. de *Maurepas* à signaler son ministère par l'abolition de la servitude, en imitant le roi de Sardaigne.

J'embrasse bien tendrement mon très-cher ami, le maire de Saint-Claude, qui mériterait d'être le maire de Londres. *V.*

LETTRE CCLVII.

A M. DE LA HARPE.

14 de janvier.

1778. Mon très-cher confrère, je suis fâché et honteux qu'on ait montré au salon de la comédie française l'esquisse dont j'aurais pu faire un tableau, si j'avais été à portée de vous consulter. Mon dessein n'était point du tout que ce pauvre enfant de ma vieillesse eût à Paris cette célébrité. *Théophraste*, à cent ans, disait qu'il apprenait tous les jours; et moi je dis, à quatre-vingt-quatre, qu'on peut encore se corriger.

La pièce n'avait été faite que pour les noces de votre ami; mais puisqu'il s'agit aujourd'hui du public, ceci devient une affaire sérieuse. Je ne veux point combattre l'hydre du parterre, sans être armé de pied en cap.

De plus, j'aurais bien mauvaise grâce à vouloir passer avant vous. Rien ne serait plus injuste et plus mal-adroit. C'est à vous, s'il vous plaît, à vous exposer aux bêtes le premier, parce que vous êtes

un excellent gladiateur ; mais j'ai peur que vous ne foyez dégoûté vous-même de cette impertinente arène dans laquelle on eft jugé par la plus effrénée canaille qui ne veut plus que des pièces qui lui reffemblent. 1778.

Il me femble que notre chère nation tourne furieufement, depuis quelques années, à l'opprobre et au ridicule, en plus d'un genre. J'ai vu la fin du fiècle d'*Augufte*, et je fuis déjà dans le Bas-empire. Vous qui êtes *fpes altera Romæ*, faites revivre le bon goût ; combattez hardiment en vers et en profe. Menez les Français tantôt en Sibérie, tantôt dans Babylone ; ils trouveront des fleurs par-tout où vous les conduirez.

Je vous parle très-férieufement ; je ne pafferai point avant vous, quoique je fois votre ancien.

M. de *Villette* eft très-fenfible à tout ce que vous lui dites de flatteur dans votre lettre. J'efpère bien qu'il fera toujours fidelle à fa tendreffe pour fa femme, et à fon amitié pour vous. Vous méritez bien l'un et l'autre qu'on vous aime, et je vous affure que j'en fais bien mon devoir.

J'attends avec impatience la fuite de votre réponfe à cette *Montagu* la shakefpéarienne. Je vous avoue que la barbarie de *du Belloi* et confors m'eft prefque auffi infupportable que la barbarie de *Shakefpeare*. *Du Belloi* eft cent fois plus inexcufable, puifqu'il avait des modèles, et que le *Gilles* anglais n'en avait pas.

Je ne parlerais pas fi librement à d'autres qu'à vous ; mais nous fommes tous deux de la même religion, et nous ne devons pas nous cacher nos myftères.

Adieu, mon cher confrère ; je vous embraffe de tout mon cœur. *V.*

1778. LETTRE CCLVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Le 14 de janvier.

MON cher ange, M. de *la Harpe* m'a mandé qu'on avait lu Irène au tripot. Je ferais bien fâché qu'elle fût repréfentée dans l'état où elle eft ; c'eft une efquiffe qui n'eft pas encore digne de vous et de la partie éclairée du public, fans laquelle il n'y a jamais de véritable fuccès. Je fuis honteux d'avoir donné tant de peine à votre aimable fecrétaire. Je vais faire tranfcrire bientôt la pièce entière que je foumettrai en dernier reffort à votre juridiction.

Vous fentez combien il eft difficile de nuancer tellement les chofes qu'*Alexis* foit intéreffant en étant pourtant un peu coupable, et que *Nicéphore* ne foit point odieux, afin qu'ils fervent l'un et l'autre à augmenter la pitié qu'on doit avoir pour *Irène*.

Ce mélange de couleurs n'eft pas aifé à faifir par un pinceau de quatre-vingt-quatre ans ; mais j'ai toujours penfé qu'on pouvait fe corriger à tout âge, et que fi *Mathufalem* avait fait des vers médiocres, il aurait dû les refaire à neuf cents ans paffés.

Je vous demande en grâce d'être mon ange gardien jufqu'à mon dernier jour ; de garder mon efquiffe jufqu'à ce que je puiffe vous envoyer le tableau. Je vous fupplie de ne montrer la pièce à perfonne. Je me flatte que les comédiens n'en ont point de copie ; j'en ferais défefpéré, et je conjurerais M. de *Thibouville*

de la retirer de leurs mains. Ce ſerait bien alors qu'il faudrait employer la protection et les ordres de M. le maréchal de *Duras*. 1778.

Soyez sûr que je n'ai travaillé à cet ouvrage, et que je n'y travaille encore, que pour avoir une occaſion de venir à Paris jouir, après trente ans d'abſence, de la bonté que vous avez de m'aimer toujours: c'eſt-là le véritable dénouement de la pièce. Il eſt triſte d'être preſſé et de n'avoir pas long-temps à vivre. Ce ſont deux choſes plus difficiles à concilier que les rôles de *Nicéphore* et d'*Alexis*.

Sub umbra alarum tuarum plus que jamais. J'en dis autant à M. de *Thibouville* que je mets dans votre hiérarchie.

LETTRE CCLIX.

AU MEME.

A Ferney, le 20 de janvier.

MON cher ange, en voici bien d'une autre! il faut pour le coup que je me jette entre les bras de votre providence, de votre ſageſſe et de cette conſtante amitié qui fait la conſolation de ma vie. Je ſuis trop jeune, je ne ſais pas me conduire, à moins que je ne ſois toujours à l'ombre de vos ailes.

J'ai cru qu'il était de mon devoir de vous envoyer la lettre que je reçois d'un de vos protégés, et la réponſe que je lui fais. Je ne doute pas que vous n'engagiez votre ami M. de *Thibouville* à mettre ſous

1778. ſes pieds cet oubli de toutes les bienſéances. Je lui mande qu'autrefois M. de *Fériol*, votre oncle l'ambaſſadeur à Conſtantinople, diſait, s'il m'en ſouvient, qu'*il n'y avait d'honneur ni à gagner ni à perdre avec les Turcs.*

Si vous trouvez ma réponſe à votre ancien protégé convenable et meſurée, puis-je vous ſupplier de la lui faire tenir auſſi-bien que celles que j'ai dû écrire à M. *Suard* et à madame *Veſtris*, et à un M. *Monvel*, qu'on dit avoir beaucoup d'eſprit, beaucoup de ſenſibilité et beaucoup de talens, avec très-peu de poitrine?

Une choſe encore bien importante pour moi, c'eſt de demander très-humblement pardon à madame votre ſecrétaire de lui avoir fait écrire des choſes qui certainement ne ſubſiſteront pas, car tout ne ſera fini que vers Pâques; et c'eſt vers ce ſaint temps que je compte vous apparaître comme *Lazare* ſortant de ſon tombeau.

Je vous conjure encore plus que jamais de faire retirer la copie qui eſt peut-être au tripot, et les rôles qui peuvent être chez les tripoteurs et les tripoteuſes. Je ſuis réellement perdu, s'il reſte dans le monde le moindre lambeau de ces haillons. Vous ſentez que la publicité de ces misères eſt très à craindre: elle arrêterait tout à coup un jeune homme dans le commencement de ſa carrière; mais ſoit au commencement, ſoit à la fin, il eſt certain que cela me ferait un tort irréparable.

Songez, mon divin ange, que je paſſe les jours et les nuits à remplir la tâche très-difficile, mais très-néceſſaire, que vous m'avez donnée. Songez que je

marche ſur des charbons ardens. J'oſe eſpérer que je ne me brûlerai pas la plante des pieds, parce que je vous invoquerai en ſubiſſant une épreuve qui ſurpaſſe mes forces. 1778.

Vous ſavez de plus combien il y avait de vers faibles à fortifier, de nuances à obſerver, d'expreſſions familières à ſupprimer, de petites choſes à préparer pour les faire ſervir à de plus grandes; enfin combien l'eſquiſſe était indigne de vous. Vous avez été trop bon; mais vous m'avez rendu difficile contre moi-même. J'ai deux mois, au moins, par devant moi, et je vais les employer à vous plaire; mais ſuis-je sûr de deux mois de vie?

Sub umbra alarum tuarum.

LETTRE CCLX.

A M. DE CROIX,

SECRETAIRE DU ROI, TRESORIER DE FRANCE, A LILLE.

A Ferney, le 23 de janvier.

Je ne ſais, Monſieur, ce que vous avez fait à ce grand pontife des Muſes *qui nous a bénis* (*)*; mais il eſt entré chez madame Denis en chantant vos louanges. Je n'ai donc pas héſité de lui propoſer la ſolution d'un problème qu'il n'appartient qu'à lui de réſoudre.*

(1) Ces premières lignes ſont de M. le marquis de *Villette*, à qui l'on avait demandé le ſentiment de M. de *Voltaire* ſur les plus célèbres acteurs tragiques français.

1778. M. le marquis de *Villette*, Monsieur, n'a point vu comme moi le vieux *Baron*, ni *Beaubourg*, ni même *Dufresne*. Ce *Dufresne* n'avait qu'une belle voix et un beau visage; *Beaubourg* était un énergumène, *Baron* était plein de noblesse, de grâces et de finesse; *le Kain* seul a été véritablement tragique.

Mais je dois vous parler de choses plus intéressantes. Je ne puis vous exprimer les obligations que nous vous avons, madame *Denis* et moi. Vous nous envoyez des armes pour nous défendre contre une troupe de coquins qui sont venus, du bout de la Flandre aux portes de Genève, pour nous voler et pour nous faire un procès ruineux. Je me flatte qu'au moyen des pièces que vous avez la bonté de nous faire tenir, nous serons enfin délivrés de la vexation de ces scélérats.

J'ai l'honneur d'être avec toute la reconnaissance que je vous dois, &c. *V.*

LETTRE CCLXI.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

23 de janvier.

Je vous dois des remercîmens, Monsieur, pour votre pâté de perdrix; mais madame *Denis* et les dames qui passent l'hiver avec nous, vous en doivent bien davantage, car elles s'en sont crevées, et il ne m'est pas permis d'en manger. Je suis réduit en tout genre à n'être que témoin du plaisir de mon prochain.

Nous avions, il y a quelque temps, dans notre château, un M. le comte de *Sainte-Aldegonde*, qui aurait cru faire un grand crime, s'il avait touché à une perdrix venue d'Angoulême au lac de Genève. Je crois que c'eſt le ſeul pythagoricien qui reſte dans les Gaules. Sa vie eſt la condamnation de notre gourmandiſe. Mes quatre-vingt-quatre ans et mon extrême faibleſſe me rendent encore plus pythagoricien que lui; mais je ſerai, juſqu'au dernier moment, de la ſecte des pyrrhoniens et de celle de vos amis. 1778.

Pardonnez à un pauvre malade qui peut à peine vous envoyer quatre lignes de remercîmens pour quatre perdrix; mon cœur eſt à vous, et mes faibles mains vous embraſſent. *V.*

LETTRE CCLXII.

A M. LE MARECHAL DUC DE RICHELIEU.

À Ferney, le 25 de janvier.

MONSEIGNEUR,

LA dernière lettre que vous avez bien voulu m'écrire m'a été d'une grande conſolation, et en même temps m'a donné bien des regrets. Je vois que vous daignez m'aimer encore. Vous me plaignez ſans doute de mourir loin de vous; mais vous me plaindriez bien davantage de me voir réduit, par les maux qu'amène la décrépitude, à l'incapacité de vous faire ma cour. J'ai gémi de ne pouvoir vous marquer tous mes ſentimens, lorſque vous ſuiviez ce

procès si étrange et si étrangement jugé. Si j'avais pu
1778. approcher de vous secrétement, je vous aurais bien convaincu alors que j'étais persécuté à votre suite. Vous auriez vu que, si j'avais élevé ma faible voix comme j'en avais tant d'envie, je vous aurais beaucoup plus nui que servi. Vous connaissiez assez les horreurs d'un parti ridiculement acharné, mais peut-être n'étiez-vous pas descendu jusqu'à connaître la mauvaise foi et la scélératesse de la canaille de la littérature.

Je pense que vous voyez d'un œil de pitié la faiblesse que j'ai eue d'envoyer à M. de *Thibouville* une tragédie à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et de m'exposer à voir le cadavre de ma réputation déchiré par ces bêtes puantes dont je vous parle. J'ai eu très-grand tort. Vous êtes supérieur à votre âge, et moi je radote au mien; mais nous nous étions amusés de cette pièce dans Ferney avec M. de *Villette* et sa jeune femme. M. de *Thibouville* demeure à Paris dans la maison de M. de *Villette*. Il aime passionnément le théâtre et la déclamation; il s'y connaît parfaitement; il devait jouer dans cette pièce en société, s'il avait eu de la santé. Tout cela n'était qu'un projet d'amusement qui ne devait pas être public.

Malheureusement MM. de *Villette* et de *Thibouville* ont cru que ce dangereux public pourrait être aussi indulgent qu'eux. Ils ont imaginé qu'on pardonnerait à ma vieillesse; leur amitié les a trompés.

Je n'ai pas osé assurément vous adresser ce radotage de mes quatre-vingt-quatre ans. Je n'ai pas voulu renouveler le ridicule de ce vieux fou de *Crébillon*. Je vois trop comme vous m'auriez traité, de quelles

plaiſanteries vous auriez égayé mon agonie, et vous auriez eu raiſon. 1778.

Pour goûter les vers ou la muſique, il faut avoir l'eſprit tranquille et du loiſir. Je doute que vos affaires et votre ſituation vous laiſſent l'un et l'autre. Si vous aviez quelques heures à perdre, et ſi vous me commandiez abſolument de vous envoyer la pauvre ſotte Irène, je la retravaillerais de toutes mes forces; je tâcherais de la rendre moins indigne d'un maréchal de France, vainqueur des Anglais; je la mettrais à vos pieds. Je vous ſupplierais de ne la point montrer, comme vous avez montré la lettre où je vous parlais de mademoiſelle *Raucourt*. Je vous conjurerais de m'épargner les ridicules qui peuvent n'être qu'amuſans dans la ſociété, mais qui ſont mortels quand on eſt expoſé à ce public cruel. Je ſuis ſi honteux de mon énorme ſottiſe, à mon âge, que je tremble en vous en parlant. Je ne devrais avoir que deux objets, de mourir ou d'achever auprès de vous quelques jours qui me reſteraient encore, et de les paſſer à vous témoigner la très-reſpectueuſe et tendre reconnaiſſance que je conſerverai pour vous juſqu'à mon dernier ſoupir. *V.*

1778.

LETTRE CCLXIII.

A M. COLINI, *à Manheim.*

Ferney, le 26 de janvier.

Le vieux malade, mon cher ami, n'a pas été en état de vous répondre au commencement de cet hiver. La nature a donné à mon ame un étui très-faible et très-mauvais, qui ne peut guère soutenir, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le voisinage des Alpes, et les inondations de neige. Ma décrépitude est accablée de plus d'une manière; je n'en suis pas moins sensible à votre souvenir et à votre amitié.

Je vous fais mon compliment sur le bonheur que vous avez de servir un maître dont la tête est actuellement ornée de deux belles couronnes électorales.

La nouvelle des trente mille autrichiens campés à Straubingen, alarme nos pacifiques Suisses. Je ne puis m'imaginer que l'empereur veuille, pour son coup d'essai, vous faire la guerre. On dit qu'il ne s'agit que d'un passage; mais ne peut-on point passer sans avoir trente mille hommes à sa suite? Je ne suis pas politique; je me borne, mon cher ami, à vous souhaiter de la paix et du bonheur.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

1778.

LETTRE CCLXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Le 30 de janvier.

MON cher ange, vous ne m'abandonnerez pas sans doute dans le déplorable état où je suis. Vous devez avoir reçu le paquet que j'ai envoyé à M. de *Montsauge*, administrateur des postes, pour vous être rendu par M. de *Vaines*. Il contient la lettre de *le Kain*, et ma réponse, avec d'autres lettres que je vous suppliais de vouloir bien faire tenir à leurs adresses, en cas que vous les approuvassiez.

Je travaille depuis près d'un mois, jour et nuit, à profiter, autant que le permet ma faiblesse, de toutes les sages critiques que vous m'avez faites. Je demande, encore une fois, pardon à votre aimable secrétaire de toutes les peines inutiles que ma précipitation lui a données. Vous sentez qu'à mon âge il faut du temps pour rendre un pareil ouvrage un peu moins indigne de vous et du public. Je n'en ai, dans le moment présent, ni le temps ni la force. J'ai cru, ces jours passés, que j'allais mourir non-seulement de vieillesse, mais des efforts que j'ai faits, et du chagrin que tout cela me cause. Les critiques sont déjà publiques ; trente personnes ont vu l'ouvrage, et toutes en ont fait des censures contradictoires. Les uns ont dit que les premiers actes ne passeraient point, les autres que le dernier était d'une froideur insupportable. *Le Kain* a soutenu que son rôle ne pouvait pas

1778. être souffert, et que c'est par cette raison qu'il l'avait refusé.

Ce serait absolument vouloir me tuer que de me forcer à donner Irène dans des conjonctures si humiliantes. Il serait plus honnête de me laisser mourir de ma belle mort. Tout ce que je vous demande actuellement, à vous, mon cher ange, et à M. de *Thibouville*, c'est qu'il ne soit plus question de cette malheureuse Irène jusqu'à ce que je l'aye finie et que vous en soyez contens. Il faut absolument jeter dans le feu l'exemplaire et tous les rôles, parce que tous seront changés. Je vous demande jusqu'à Pâques. Peut-être, malgré l'état horrible où je suis, aurai-je pu alors trouver quelque moyen de me rendre moins ridicule, et de vous faire moins de honte. *Crébillon* donna son Catilina à quatre-vingts ans, mais il l'avait commencé à quarante; et moi j'ai commencé Irène à quatre-vingt-deux passés, et je la finis dans ma quatre-vingt-quatrième année. Quand je demande six semaines pour achever ma besogne, et pour affronter les siffleurs du parterre, ce n'est pas trop assurément.

M. de *Thibouville* a un empressement inconcevable; il ne me parle que de madame la duchesse de *Bourbon* et de la reine; il veut qu'on m'immole ce carême, pour les amuser. Je dois répondre comme *Molière* aux empressés qui lui criaient, *le roi attend; il est le maître*, dit-il, *qu'il attende*.

Je sais fort bien que toute cette aventure fait du fracas dans votre Paris où le beau monde veut des nouveautés, et où la canaille immense des écrivains subalternes attend ces mêmes nouveautés pour les décrier, pour rire, pour faire rire, et pour gagner un

écu. Je vois tout l'excès du ridicule où je me jette à mon âge, la syndérèse dans le cœur, et la mort entre les dents, ou du moins entre les gencives, car de dents je n'en ai plus; mais il faut mourir comme j'ai vécu, en fesant des sottises. 1778.

Etendez bien vos ailes afin que je me cache dessous. Personne n'est jamais mort plus singulièrement que moi. Tout ce que je demande, c'est qu'on ne me fasse pas mourir ce carême, et qu'on attende le jour de la Quasimodo. Je suis persécuté aujourd'hui par des procès; je perds mon bien, la santé et la vie. De bonne foi, n'est-ce pas assez ? mon ange n'a-t-il pas pris sous sa protection une drôle de créature?

Miserere meî.

LETTRE CCLXV.

A M. DE VAINES.

2 de février.

Je voudrais, Monsieur, que vous eussiez le contre-seing pour toute votre vie, pourvu que ce fût le contre-seing d'un directeur général des finances, et non d'un administrateur des postes. Vous me parlez de voyages; vous m'attendrissez et vous faites tressaillir mon cœur. Mais j'ai bien peur de ne faire incessamment que le petit voyage de l'éternité; car je suis roué, et mon corps est en lambeaux pour avoir été ces jours passés à Syracuse et à Constantinople : j'ai été si horriblement cahoté que je ne peux plus remuer.

1778. J'ai fait autrefois un voyage à Paris. Je ne crois pas avoir jamais demeuré trois ans de suite dans cette ville; je ne la connais que comme un allemand qui a fait son tour de l'Europe. Je me souviens que le roi de France, à qui on dit que je parlais bon français, me donna une place de palefrenier ordinaire de sa chambre, me permit ensuite de la vendre, et m'en conserva toutes les fonctions et toutes les prérogatives. J'eus aussi une place de copiste de gazettes sur les charniers Saints-Innocens. Je jouis encore de toutes ces grandes dignités.

Il y a peut-être quelques sacristains qui pensent qu'un étranger aussi étrange que moi n'oserait, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, venir boire de l'eau de la Seine; parce qu'ils soupçonnent que, dans mes voyages à Constantinople et à Pétersbourg, j'ai donné la préférence à l'Eglise grecque sur l'Eglise latine. Quelques habitués de paroisse ont même débité qu'il y avait contre moi, dans je ne sais quel bureau, une paperasse qu'on appelle *littera sigilli;* je puis vous assurer qu'il n'y en a point, et que ces sacristains ne disent jamais un mot de vérité; mais je sais que ces messieurs expédieraient contre moi très-volontiers *litteras proscriptionis*.

Franchement, je suis pénétré de reconnaissance pour tout ce que vous me dites, et pour ce que vous me proposez. Je vous dirai même que j'en profiterais vers la Saint-Jean, ou même vers la *Quasimodo geniti infantes*, si j'étais en vie dans ce temps-là.

Le vieux solitaire vous remercie tendrement, et salue madame de *Vaines*. *V*.

LETTRE

1778.

LETTRE CCLXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mardi matin, 3 de février.

MON cher ange, c'eſt moi qui vous écris aujourd'hui, ce n'eſt pas madame *Denis;* c'eſt moi qui ſuis déſeſpéré de ne pas accompagner nos voyageurs. J'ai eu la force de faire dix actes, et je n'ai pas celle de faire cent lieues. L'ame ſupporte des fatigues que le corps ne ſoutient pas; mais avec le temps on vient à bout de tout, et quand les cent lieues mènent dans votre voiſinage, on les fait gaiement. Je ne ſuis pourtant pas trop gai. Un homme de mon âge, qui vient de bâtir quatre-vingt-quatorze maiſons, qui eſt ruiné, qui a dix procès et dix actes de tragédie ſur le corps, n'a pas de quoi rire.

Quand eſt-ce donc que ce pauvre écloppé aura le bonheur de vous embraſſer, vous et votre aimable ſecrétaire? Je vais accompagner madame *Denis* juſqu'à la première poſte. Je n'ai pas le temps d'écrire à M. de *Thibouville;* ces dames lui parleront plus éloquemment que moi, et elles arriveront avant ma lettre.

1778.

LETTRE CCLXVII.

A M. LE KAIN. (*)

A Ferney, 19 janvier.

Je vous avais prévenu, Monsieur. Il est vrai que j'avais envoyé à des amis que je respecte, l'esquisse d'un ouvrage qui ne convenait guère à mon âge, mais qui après avoir été fini, et surtout corrigé par un travail assidu, d'après les sages critiques de ces mêmes personnes dont l'amitié m'est si précieuse, aurait pu rendre les derniers jours qui me restent un peu moins désagréables.

J'y travaillais nuit et jour malgré ma mauvaise santé, et j'espérais qu'à Pâques j'aurais pu par ma docilité, et ma déférence à leurs lumières, rendre la pièce moins indigne de vous. Je me flattais même que vous pourriez jouer le rôle de *Léonce*, qui n'est pas fatigant, et que vous auriez rendu très-imposant par vos talens sublimes.

Les amis respectables dont je vous parle, n'ont fait lire à l'assemblée de messieurs vos camarades, cette esquisse encore informe que pour avoir vos avis et les leurs, pour m'en instruire, et pour que tout fût prêt à Pâques.

Il convient sans doute qu'on remette la pièce et les rôles entre les mains de ceux qui ont bien voulu m'honorer de leur bienveillance dans cette occasion, et qui ont daigné entrer dans les détails de cette affaire.

(*) Il mourut le 8 février de cette année, âgé de 49 ans.

Les papiers publics difent que vous vous remariez. Je vous en fais mon compliment très-fincère ; je doute de ce mariage, puifque vous n'avez pas daigné m'en inftruire. 1778.

Si la chofe était vraie, je penfe que la fatigue de vos noces ne vous mettrait pas dans l'incapacité de jouer l'hermite *Léonce* qui n'a pas de ces paffions qui ruinent la poitrine, et qui parle de la vertu d'une manière qui femble être affez dans votre goût. Si vous aviez donné ce rôle à un autre, je craindrais de m'y oppofer, car je fuis très-sûr que vous auriez bien choifi.

J'ai toujours compté fur votre amitié depuis le jour où je vous ai connu dans votre jeuneffe. Le temps a fortifié tous les fentimens qui m'attachent à vous. Vous favez trop combien madame *Denis* et moi nous vous fommes dévoués pour que nous nous fervions ici de la formule ordinaire qui n'a jamais été dictée par le cœur.

Le vieux malade V.

LETTRE CCLXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Paris, le 19 de février.

M. le maréchal de *Richelieu* fort de chez moi ; il eft touché des larmes de M. *Molé ;* il m'a affuré que madame *Molé* n'était pas abfolument déteftable. Il a tant dit, il a tant fait que j'ai été obligé d'envoyer le rôle de *Zoé* à madame *Molé*. On m'affure qu'on peut

1778. donner encore ce rôle à une autre; que le rôle de *Zoé*, au cinquième acte, eſt de la plus grande importance; que le tableau qu'elle fait de l'état d'*Irène* eſt un morceau principal qui exige une grande actrice, et que ce ſerait une choſe eſſentielle d'obtenir de mademoiſelle *Sainval* qu'elle daignât le jouer, comme mademoiſelle *Clairon* débita le récit de *Mérope*; que cela ſeul pourrait faire réuſſir la pièce, et que M. *Molé* ne devrait point s'y oppoſer, puiſque *Zoé* n'eſt point une ſimple confidente, mais une princeſſe favorite de l'impératrice; et que c'eſt en effet madame *Molé* qui ôterait le rôle à mademoiſelle *Sainval*.

Voilà donc, mon cher ange, à quel point nous en ſommes.

J'ai beſoin plus que jamais de vos bontés et de vos ordres.

Dudit jour, à dix heures et demie du ſoir.

MADEMOISELLE *Arnoult* revient de chez mademoiſelle *Sainval* la cadette qui lui a promis de jouer *Zoé*. Il ne s'agit plus que d'obtenir de M. *Molé* de convertir ſa femme à laquelle on promet un rôle fait pour elle dans le Droit du ſeigneur, qui eſt entièrement changé, et qu'on pourrait jouer à la ſuite d'Irène, ſi cette Irène avait un peu de ſuccès; ſinon je dirai comme *Soſie* :

O juſte ciel! j'ai fait une belle ambaſſade!

LETTRE CCLXIX.

1778.

A M. DE LA DIXMERIE,

Qui lui avait adreſſé des vers ſur ſon retour à Paris.

A Paris, 19 de février.

Si on pouvait rajeunir, le vieillard que M. de *la Dixmerie* honore d'une épître ſi flatteuſe, rajeunirait à cette lecture. Il eſt arrivé extrêmement malade. M. *Tronchin* lui défend d'écrire; mais il ne lui défend pas de ſentir, avec la plus extrême reconnaiſſance, les bontés que M. de *la Dixmerie* lui témoigne avec tant d'eſprit.

LETTRE CCLXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Mars.

Pardon, mon cher ange, ma tête de quatre-vingt-quatre ans n'en a que quinze; mais vous devez avoir pitié d'un homme bleſſé qui crie, ne pouvant parler. Songez que je meurs, ſongez qu'en mourant j'ai achevé Irène, Agathocle, le Droit du ſeigneur, et fait quatre actes d'Atrée. Songez que *Molé* m'a mutilé indignement, ſottement et inſolemment; qu'il ne veut point jouer ſon rôle dans le Droit du ſeigneur, &c. Je

1778. ſuis mort, et il faut que je coure chez les premiers gentilshommes de la chambre; voyez s'il ne m'eſt pas permis de crier : cependant j'avoue que je ne devrais pas crier ſi fort.

Je ſuis à vous, mon ange, à toute heure.

LETTRE CCLXXI.

A M. LE MARQUIS DE FLORIAN, *à Bijou-Ferney.*

A Paris, 15 de mars.

Le vieux malade n'a pu encore écrire à M. et à madame de *Florian*. Il a été à la mort pendant plus de quinze jours, depuis ſon accident. Il a fallu paſſer par toutes les horreurs qui accompagnent cet état. Il ſaiſit un moment où il ſouffre un peu moins, pour dire à M. et madame de *Florian* qu'il ſerait mort en les aimant de tout ſon cœur, et en comptant ſur leur ſouvenir.

Vous ſavez que tout parle guerre à Paris ; que le roi a déclaré, par ſon ambaſſadeur à Londres, qu'il veut la paix ; mais qu'il fera reſpecter ſon pavillon et le commerce de ſes ſujets. Le traité avec les Américains eſt public. J'ai vu M. *Franklin* chez moi, étant très-malade : il a voulu que je donnaſſe ma bénédiction à ſon petit-fils. Je la lui ai donnée, en diſant : DIEU *et la liberté*, en préſence de vingt perſonnes qui étaient dans ma chambre.

L'ambaſſadeur d'Angleterre arriva une heure après. Tout ce que j'ai éprouvé de bontés de la cour et de

la ville, a été bien au-delà de mes espérances et même de mes souhaits ; mais je ne crois pas que ce temps-ci puisse être convenable pour demander des grâces pécuniaires en faveur de ma colonie. Le roi est trop endetté. Les flottes ont coûté un argent immense. Les billets de la loterie de M. *Necker* perdent chacun quatre-vingts sur mille. Il y en a cinq mille à prendre, dont personne ne veut. Il n'est plus question d'économie, il ne s'agit plus que de vengeance. M. d'*Estaing* commande une escadre formidable, M. de *la Motte-Piquet* une autre. 1778.

Vous savez que M. *Dupuits* est à Paris, et qu'il espère être employé. Il est à croire que, sans guerre déclarée, il y aura des coups donnés. Pour moi, qui suis très-pacifique, je ne songe qu'à être défait de tous les polissons qui me parlent de *Shakespeare*, de *faxhall*, de *Rostbif*, de sauteurs anglais et de milords anglais.

Je demande bien pardon à M. de *Florian* d'entrer dans ces détails. J'aimerais bien mieux faire paver devant sa maison ; mais je vois qu'il est plus aisé de guérir d'un vomissement de sang que d'obtenir de l'argent d'un gouvernement obéré, qui n'a pas même le moyen de payer le pauvre *Racle*. Il y a ici un luxe révoltant et une misère affreuse. Paris est le rendez-vous de toutes les folies, de toutes les sottises et de toutes les horreurs possibles.

Quand pourrai-je revoir Ferney, et embrasser tendrement le seigneur et la dame de Bijou !

1778. LETTRE CCLXXII.

A M. DE VAINES.

A Paris, ſamedi à quatre heures, avril.

OUI, ſans doute, Monſieur, les premiers *Paſcal-Condorcet* qui viendront du pays étranger feront pour vous. Ce ſont deux grands-hommes; mais le premier était un fanatique, et le ſecond eſt un ſage. Celui-ci eſt fait pour vous. Je me conſole dans mes douleurs, en vous ſouhaitant un bon voyage. *V.*

LETTRE CCLXXIII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT, *à Verſailles.*

A Paris, 16 d'avril.

JE demande bien pardon à madame *Dixneuſans* de lui avoir écrit en cérémonie. Je pourrais avoir bien plus de tort avec vous, Monſieur, en vous remerciant ſi tard de votre très-agréable lettre; mais j'ai eu ces derniers jours une fièvre aſſez violente, ſuite de deux maladies mortelles dont je ſuis réchappé.

Je crois que M. l'abbé de *Beauregard*, prédicateur de Verſailles, ſoi-diſant ci-devant jéſuite, m'aurait volontiers refuſé la ſépulture; ce qui eſt fort injuſte: car on dit que je ne demanderais pas mieux que de l'enterrer; et il me devait, ce me ſemble, la même politeſſe.

Je ne crois point que le maître et la maîtresse de la maison se soient moqués de cet abbé *Beauregard:* c'est bien assez qu'ils ne se livrent pas à la fureur de son zèle, et c'est à quoi tous les honnêtes gens se bornent. 1778.

Il est permis à ces pauvres ex-jésuites de haïr tel homme qui les força, il n'y a pas long-temps, à restituer à sept enfans mineurs, tous au service du roi, leur bien de patrimoine dont ces bons pères s'étaient emparés. Ce sont de ces sacriléges que les dévots ne pardonnent jamais. J'ai fait rentrer dans leur bien six jeunes officiers dépouillés par eux. Il est vrai que je n'ai point prêché de carême; mais, en vérité, j'ai observé ce carême plus rigoureusement que tous les moines de l'Europe; aussi je suis plus diaphane et plus maigre qu'aucun des anciens disciples de *Loyola* : je ressemble au *Lazare* sortant de sa niche.

Je me flatte, Monsieur, que votre santé est bonne, et que vos affaires sont arrangées. Je m'intéresserai, jusqu'au dernier jour de ma vie, à tout ce qui peut vous toucher.

Conservez-moi des bontés qui font la consolation de mes derniers jours.

1778.
LETTRE CCLXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Le 20 d'avril.

MON cher ange, vous m'avez ordonné de dépouiller le quatre pour habiller le cinq. Depuis cinq heures du matin, je déshabille fort aisément ce quatre, mais je crains d'être un mauvais tailleur pour le cinq.

La généreuse secrétaire est priée de corriger au second acte un petit couplet d'*Argide*, qui me paraît un peu trop brutal pour un prince aussi noble et aussi vertueux que lui. Il faudrait, je crois, tourner ainsi cet endroit :

Ne t'énorgueillis point d'être né de son sang ;
Souviens-toi de la fange où le ciel le fit naître.
Il a su la couvrir par les vertus d'un maître ;
Et les excès affreux qui l'ont trop démenti,
Te rendront au limon dont il était sorti.

Je crois que *la Rive* et *Molé* joueront bien les rôles des enfans d'*Agathocle*, qu'*Idasan* convient fort à *Monvel*, que les cheveux blancs et la voix de *Brizard* suffiront pour *Agathocle*, et que le rôle d'*Idace* est beaucoup plus dans le caractère de madame *Vestris* que celui d'*Irène*, pourvu qu'elle se défasse de l'énorme multitude de ses gestes.

Enfin il me semble qu'Agathocle sera beaucoup mieux joué qu'Irène, de laquelle Irène je suis bien cruellement mécontent.

Je me jette entre les bras de mon cher ange pour ma consolation. Je ne demande que deux représentations d'Irène à la rentrée, pour égaler la gloire de M. *Barthe*. Il faut que je parte dans quinze jours, sans quoi tout périt à Ferney. J'espère, au mois de septembre, ne plus sortir de dessous les ailes de mon ange. (*a*) 1778.

(*a*) *Notice sur M. le comte d'Argental; Extrait du Journal de Paris, du* 16 *de janvier* 1788.

Par M. de LA HARPE.

MONSIEUR le comte d'*Argental* fut pendant cinquante ans (*) l'ami de M. de *Voltaire* : sa mort ne saurait être indifférente à ceux qui ont aimé ce grand-homme. Un autre grand-homme a dit : Il y a quelque chose de sacré dans les longs attachemens, *est aliquid sacri in antiquis necessitudinibus* (*Cicéron*) ; et sans doute ils sont encore plus respectables quand le génie est à côté de l'amitié. Le plus intime ami de l'écrivain le plus célèbre de son siècle est, en quelque sorte, un homme public ; et c'est à ce titre que j'ai cru que vous pouviez, Messieurs, placer dans vos feuilles quelques lignes consacrées à sa mémoire ; car, d'ailleurs, j'ai toujours pensé que celui qui a été assez heureux pour n'avoir à remplir que les devoirs d'une vie privée, ne doit guère recevoir d'autres tributs après sa mort que les regrets et le témoignage de ceux qui l'ont connu et chéri ; tributs beaucoup plus honorables que ces notices nécrologiques, aujourd'hui si multipliées, bien moins par le désir d'honorer les morts que par la petite vanité de signer quelques phrases imprimées, et pour parler au public, à qui tout le monde veut parler.

Je n'ai point eu l'honneur d'être l'ami particulier de M. le comte d'*Argental* ; j'ai eu celui de vivre assez long-temps dans sa société et avec les personnes qui lui ont été les plus chères. Ce que j'ai à dire de lui n'est que l'expression des sentimens qu'il a laissés dans leur cœur, et le langage unanime de tous ceux qui l'ont approché. Les uns n'en parlent qu'avec les larmes de la reconnaissance et de la douleur, les autres qu'avec la plus affectueuse estime. Son commerce plaisait à tout le monde, et son caractère le fesait chérir de ses amis.

(*) Et même pendant soixante et dix ans ; et cette longue amitié ne fut jamais troublée par le moindre nuage.

1778. Il paraît que M. d'*Argental* a été un des hommes les plus heureusement nés pour eux comme pour les autres. Passé les premières années de sa jeunesse, où l'on sacrifie plus ou moins aux passions de cet âge, il n'a eu que des inclinations douces et des plaisirs tranquilles. Il cultivait l'amitié, les lettres et la société : ce fut-là sa vie entière. Elle a toujours été la même, sans aucune altération, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Engagé quelque temps dans la magistrature, il en remplit les devoirs souvent pénibles et gênans, avec une exactitude qui semblait ne lui rien coûter. Par une tournure d'esprit aussi heureuse que rare, tout ce qui était pour lui une obligation, était au nombre de ses plaisirs. Devenu depuis ministre d'une cour étrangère, les correspondances régulières qu'il entretenait avec elle, et qui pouvaient être un assez grand travail dans un âge fait pour le repos, devinrent le principal objet de ses soins, et parurent entrer dans ses goûts. Le premier de tous et le plus vif fut toujours celui des lettres. Il fut lié avec tout ce que la France a eu de plus célèbre en ce genre, mais surtout avec *Voltaire*. On peut dire que son amitié pour lui fut sa passion dominante : c'était une espèce de culte. L'amitié est la seule où la superstition soit sans danger ; elle n'a d'autre effet que d'agrandir à nos yeux celui que nous aimons ; et si c'est un excès, il n'est pas contagieux : d'ailleurs, qui jamais eut plus que *Voltaire* le droit de le justifier ?

M. d'*Argental* n'était point un de ces prôneurs charlatans qui s'énorgueillissent sous l'enseigne d'un grand nom. Son admiration pour *Voltaire* était un sentiment vrai et sans aucune ostentation ; il adorait ses talens comme il aimait sa personne, avec la plus grande sincérité. Il jouissait véritablement de ses confidences et de ses succès ; il n'en était pas vain, il en était heureux, et de si bonne foi, que tous ceux qui le voyaient lui savaient gré de ce bonheur. En effet, cette espèce de bonheur dont nous jouissons dans autrui, a quelque chose de si intéressant, que c'est peut-être le seul qui ne puisse exciter l'envie.

Avec beaucoup de douceur dans les mœurs, il n'avait pas moins de fermeté dans ses principes, deux choses qui ne s'allient pas communément ; et c'étaient surtout ses principes qui déterminaient ses affections. Il en donna une preuve remarquable et qui mérite d'être rapportée. Il était lié depuis long-temps, par une correspondance journalière, avec un homme tout-puissant dans cette même cour, dont lui-même était ici le ministre. Cet homme éprouva la plus éclatante disgrâce, et fut obligé de quitter son pays. Il vint à Paris, et dans des circonstances si délicates, où tout autre aurait pu craindre de s'exposer soi-même en paraissant attaché à un proscrit, M. le comte d'*Argental*, qui ne le connaissait que par ses lettres, ne permit pas qu'il eût d'autre maison que la sienne, et se montra publiquement et constamment son ami et son défenseur, au risque de perdre une place qui fesait alors la plus grande partie de sa fortune. Rien n'est si commun

aujourd'hui que de se vanter d'avoir *du caractère;* mais on n'a pas coutume de le prouver de cette façon-là. 1778.

M. d'*Argental* ne te pressait pas non plus de parler de *sensibilité;* mais il avait en effet une ame très-sensible et un cœur aimant, et il n'attendait pas pour le montrer les grandes occasions, qui sont assez rares. Il avait cette sensibilité qui se montre dans tous les momens: il savait que, dans l'amitié, les petites choses sont d'un grand prix, parce qu'elles sont de tous les jours. Personne n'eut plus que lui de ces attentions délicates et continuelles qui sont le charme de la société intime. Souvent ses parens, ses amis étaient agréablement surpris de tout ce qu'il imaginait pour leur faire voir combien il s'occupait d'eux: le desir de leur plaire et de les voir heureux, était une de ses pensées habituelles dans un âge où le plus souvent l'on n'est pas plus satisfait des autres que de soi-même; et ceux qui vivaient avec lui racontent à ce sujet des détails qu'on n'entend pas sans attendrissement.

Dans un accès de fièvre, qui fut le commencement de la maladie dont il est mort au bout de trois jours, il fit des vers pour une dame qui depuis bien des années était son amie intime, et dont l'amitié est faite pour honorer tous ceux qui peuvent la mériter (*). Il en fesait peu, quoiqu'il les aimât infiniment; et l'on trouve encore dans ses derniers vers un sentiment aimable délicatement exprimé.

Il n'est pas necessaire de dire que l'ami de *Voltaire*, et le premier dépositaire de toutes ses pensées et de tous ses écrits, avait un goût naturellement juste et un esprit orné, nourri de la politesse de ce beau siecle de *Louis XIV*, dont il avait vu la fin. Ce goût devait le rendre un peu sévère sur celui d'aujourd'hui; mais il aima toujours les vrais talens en tout genre; et notre grand acteur *le Kain* trouva en lui un protecteur aussi constant qu'affectionné.

Une longue vieillesse sans douleur, sans dégoûts et presque sans infirmités, devait être la récompense d'un esprit doux, d'un bon cœur et d'un caractère aimable. Sans ambition, sans cupidité, sans orgueil, M. d'*Argental* conserva jusqu'à la fin de ses jours les mêmes goûts, les mêmes plaisirs, les mêmes amis. Sa vie fut égale comme son humeur. Sa tête n'éprouva aucun affaiblissement. Spectacles, littérature, événemens publics, il s'intéressait à tout autant que ceux qui pouvaient voir devant eux un long avenir. Sa santé même était assez bonne pour qu'on dût se flatter que sa carrière pouvait se prolonger encore. Une fièvre soporeuse le conduisit au tombeau en peu de jours, aussi doucement qu'il avait vécu; et l'on peut dire qu'il s'est endormi dans la mort. Ceux qui le pleurent ont désiré que je rendisse à sa mémoire ce triste hommage dont ils se seraient acquittés mieux que moi, puisqu'ils ont mieux connu celui que je regrette avec eux.

(*) Madame de *Courteille*.

1778. LETTRE CCLXXV.

A M. LE COMTE DE LALLI, *fils du général,*

Qui avait annoncé à l'auteur la cassation de l'arrêt du parlement qui avait condamné son père à la mort. (*)

Le 26 de mai.

Le mourant ressuscite en apprenant cette grande nouvelle; il embrasse bien tendrement M. de *Lalli*; il voit que le roi est le défenseur de la justice; il mourra content.

(*) M. de *Voltaire* était au lit de la mort quand on lui fit part de cet événement; il sembla se ranimer pour écrire ce billet qui peut être regardé comme les derniers soupirs de ce grand-homme; il retomba, après l'avoir écrit, dans l'accablement dont il n'est plus sorti, et expira le 30 de mai 1778, âgé de quatre-vingt-quatre ans et quelques mois.

Fin du Tome douzième et dernier.

TABLE ALPHABETIQUE

DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

G.

H.

L.

M.

N.

P.

R.

S.

T.

V.

Fin de la Table du tome douzième et dernier.